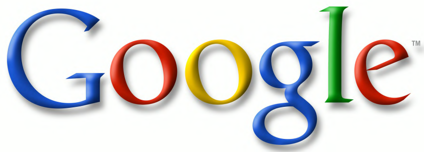




LE
CLERGÉ FRANÇAIS
RÉFUGIÉ EN ANGLETERRE

TYPOGRAPHIE

EDMOND MONNOYER



AU MANS (SARTHE)

Tome II, n° 1 — p. 264.
(Frontispice.)

WINCHESTER ET LE MIDLAND DISTRICT



Mgr MILNER

D'après une gravure du *Laity's Directory* pour 1827.

LE CLERGÉ FRANÇAIS RÉFUGIÉ EN ANGLETERRE

PAR

F.-X. PLASSE

CHANOINE TITULAIRE DE L'*Insigne* CATHÉDRALE DE CLERMONT

CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE ROYALE D'ESPAGNE

MEMBRE DE PLUSIEURS AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES

TOME SECOND



PARIS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE CATHOLIQUE

VICTOR PALMÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL

76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LIBRAIRIE BELGE

(ANCIENNE MAISON GOEMARE)

12, rue des Paroissiens, 12

1886

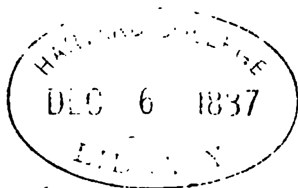

DEC 6 1887

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SECOND

SUJETS DES GRAVURES

DU TOME SECOND

N° 6. — Page 278.

Londres. — 43 Cadogan Terrace, Chelsea ; vue du sud-est, d'après une photographie. — *Chapelle anglaise de l'abbé de Franous.*

N° 7. — Page 288.

Londres. — Clarendon square, Somerstown ; vue du nord-ouest, d'après une photographie. — *Poligone, chapelle anglaise de l'abbé Carron* et *débouché de Chalton street.*

N° 8. — Page 300.

Banlieue de Londres — Holly place, Hampstead ; vue du nord-ouest, d'après une photographie. — *Chapelle anglaise de l'abbé Morel, presbytère* et *école.*

N° 9. — Page 324.

Ipswich. — Saint-Mary's convent, Albion Hill ; vue du nord-ouest, d'après une photographie. — *Chapelle anglaise de l'abbé Simon, presbytère* et *école.*

N° 10. — Page 336.

Maynooth près de Dublin. — Séminaire de Saint-Patrice ; vue du nord, d'après une photographie. — *Splendide façade du Vieux Saint-Patrice.*

ERRATA

Pages			
2,	ligne	15	: *nu*, lisez : *un*.
15,	—	4	: *Trometin*, lisez : *Tromelin*.
34,	Dans l'inscription,		après Clerum Gallicanum, supprimez le trait.
38,	lignes 25 et 26		: *les ruines imposantes*, lisez : *l'aspect imposant*.
44,	ligne	2	: *Coigne*, sic dans quelques documents originaux, mais plus souvent *Coignet* ou *Cogniet*.
53,	—	1	: *Grenn*, lisez : *Green*.
53,	—	13	: *Ox ford*, lisez : *Oxford*.
56,	—	1	: *voulait brûler*, d'après Prior lisez : *brûla*.
57,	—	2	: *l'évêque d'Auxerre*, sic d'après Prior : mais de Lubersac ne nomme que son frère, archevêque de Bordeaux, parmi les prélats réfugiés en Angleterre.
62,	—	17	: *occidentale*, lisez : *orientale*.
71,	—	22	: *Ralf*, lisez : *Rolf*, d'après Prior.
199,	—	11	: *se consolaient de la patrie absente*, lisez : *se consolaient d'être éloignés de la patrie*.
212,	—	17	: *étrangers*, lisez : *étrangers par leur résidence*.
238,	note, ligne	4	: *précéden*, lisez : *précédent*.
280,	note, ligne	7	: *propre*, lisez : *prope*.
361,	ligne	9	: *de France*, ajoutez le renvoi : (1).
416,	—	20	: *1003*, lisez : *1803*.

CHAPITRE IX

CHANGEMENTS DE RÉSIDENCE

Le 21 janvier et le bill du 4 février 1793. — Le camp de Saint-Malo et le départ de Jersey. — Le poète Mathias et le départ de Winchester. — Le camp de Toulon et l'exécution du bill.

Dès le commencement de l'année 1793, après le 21 janvier et la déclaration de guerre à la France, le gouvernement anglais sentit la nécessité d'éloigner des bords de la mer et de surveiller les étrangers récemment établis dans le pays. Un décret du 4 février, en exécution d'un bill du parlement, les obligea donc à se retirer à l'intérieur, à 10 milles au moins de la côte anglaise, les assujettit de plus à se fixer dans certains districts déterminés, et un premier

déplacement fut ainsi effectué (1). Quoiqu'on se montrât toujours très tolérant pour les prêtres, un grand nombre d'entre eux quittèrent alors Jersey, l'établissement de Gosport fut abandonné et celui de Winchester allait avoir le même sort, lorsque le gouvernement reçut du comité de Londres un mémoire qui le fit changer de résolution. Le comité représentait que le nombre des ecclésiastiques vivant ensemble au château était alors de 680, que leur dépense s'élevait seulement à 5 shillings, 6 pence, par personne et par semaine, tandis que celle des ecclésiastiques dispersés, était de 9 shillings; que cette différence notable venait de leur réunion dans nu même lieu, et des conventions avantageuses faites avec les fournisseurs pour les entretenir. D'ailleurs les frais pour les disperser dans le

(1) « Vers le 25 janvier 1793, dit le chanoine Baston de Rouen, parut un bill du parlement d'Angleterre contre les étrangers qui, prêtres ou non, devaient s'éloigner des ports au moins de 10 milles à cause de la déclaration de guerre entre l'Angleterre et la France. Cela causa beaucoup d'embarras et de troubles par la précipitation avec laquelle il fallut déloger. Bientôt on assujettit les étrangers à ne pouvoir plus s'éloigner de Londres que de 50 milles, ce qui les renferma tous dans une superficie de 16 à 17 lieues de rayon. Cependant on toléra beaucoup pour les prêtres. »

Archives de la Seine-Inférieure. — *Mémoires du chanoine Baston*, écrits en exil, vers l'an 1793.

royaume seraient considérables. Les subsistances étaient réunies à Winchester et convenaient aux pauvres exilés. Ces malheureux, par une longue résidence dans King's House et par leur conduite exemplaire, s'étaient concilié l'estime et les sympathies des habitants de la ville. Enfin l'établissement faisait honneur à l'hospitalité anglaise. Le comité exprimait donc le désir que les prêtres français n'en sortissent point (1).

Ce vœu du comité fut alors exaucé, et les prêtres français résidaient encore au château, lorsque les succès de Hoche en France, dans les provinces de l'ouest, déterminèrent le gouvernement anglais à revenir à son premier projet.

Après le désastre de Quiberon et la soumission de la Vendée et de la Bretagne, Hoche, dès le mois de mars 1796, pouvait, avec cinquante mille hommes rendus disponibles, se porter sur l'Irlande, sur la Grande-Bretagne et sur les îles anglo-normandes (2). Dans ces circonstances, le château de Winchester était trop à la convenance du ministère de la guerre, pour que le gouvernement anglais ne le mît pas de nouveau à sa disposition, afin d'y tenir garnison à portée

(1) Br. Mus. — *Add. MM.* — *Minutes of committee*, nov. 28, 1793.

(2) Thiers. — *Hist. de la rév.*, t. VIII, p. 138.

du rivage. Mais les îles anglo-normandes étaient plus sujettes à une attaque subite que les autres possessions britanniques, et l'on savait, en Angleterre, que le gouvernement français méditait, depuis la fin de l'année 1795, une descente armée dans l'île de Jersey (1). Avant de faire évacuer le château de Charles II, on se prépara donc, dans les îles anglo-normandes, à transporter les réfugiés dans la Grande-Bretagne, et, en attendant que tout fût prêt pour l'exécution de cet autre dessein, le commandant militaire de Jersey mit tout en œuvre, pour repousser, au besoin, une attaque subite. Dans ce but, il alla jusqu'à proposer aux ecclésiastiques français, dans une adresse insinuante, de travailler aux fortifications et de prendre les armes, leur représentant le danger que courait la place et les maux qui les attendaient eux-mêmes, s'ils tombaient entre les mains des républicains carmagnoles. Le clergé, qui comprenait les périls de la situation, éprouva d'abord un grand embarras, pour répondre à cette proposition singulière; mais il s'en tira en soumettant au commandant quelques considérations respectueuses, par l'or-

(1) Trosvaux. — *Hist. de la persécution en Bretagne*, t. II, p. 198.

gane de l'abbé Gofvry. « Le clergé français, lui disait ce savant conférencier, est très sensible à l'attention de Monsieur le Commandant en chef. C'est une suite et une preuve nouvelle de cette bienveillance dont il l'honore; mais il en attend une autre marque dans la position où il se trouve; c'est de vouloir bien peser, dans sa justice et sa sagesse, les raisons qui l'empêchent de se prêter à ce qu'on paraît attendre de lui : les lois et les convenances s'y opposent. Le clergé ne fera pas valoir d'autres raisons auprès de Monsieur le Commandant, et il se flatte qu'elles feront d'autant plus d'impression sur son esprit, que personne ne connaît mieux que lui le respect qu'on doit à l'autorité des lois et les égards que méritent les convenances. Du reste, en cas d'invasion, l'on pouvait compter sur le clergé français pour tous les services compatibles avec sa profession. » Les évêques de Tréguier et de Bayeux approuvèrent cette réponse, les ministres protestants de l'ile y applaudirent, et le corps délibérant, réuni en assemblée publique, y donna son assentiment. On ne parla plus d'obliger les prêtres à travailler aux fortifications, ni à porter les armes. Ce fut le dernier service que rendit l'abbé Gofvry

au clergé proscrit de France. Il mourut à Jersey, à l'âge de soixante et dix ans, le 15 janvier 1796, 7 mois avant le départ des réfugiés pour la Grande-Bretagne (1).

Il était temps, au mois d'août 1796, de faire partir les réfugiés des îles anglo-normandes. Hoche venait d'établir à Saint-Malo, dans le voisinage, un camp de quinze mille hommes, menaçant d'exécuter promptement la descente armée, projetée depuis longtemps par le gouvernement du Directoire ; mais, à cette époque, toutes les dispositions étaient prises pour le départ de ces îles. Comme le sud de la Grande-Bretagne était déjà surchargé de proscrits et qu'il y avait de l'inconvénient à y recevoir tous les réfugiés en partance, par ordre supérieur, un grand nombre d'entre eux furent dirigés vers le nord. « Sa Grâce, le duc de Portland, ministre de l'Intérieur, dit de Lubersac, ayant été informé des grands embarras où se trouvaient ces prêtres, et vraisemblablement de leur détresse, fit écrire en leur faveur la lettre suivante aux magistrats du nord de l'Angleterre :

(1) Tresvaux. — *Histoire de la persécution en Bretagne*, t. II, . 196.

« MONSIEUR,

« Des motifs pressants ayant nécessité le « renvoi d'un grand nombre de prêtres des îles « de Jersey et de Guernesey, il a été arrêté « qu'on les débarquerait dans différents ports « du nord de l'Angleterre, d'où ils pourront se « disperser dans les villes et les bourgs voisins. « Je suis chargé de la part de Sa Grâce, M. le « duc de Portland, de vous faire savoir qu'un « vaisseau de transports, chargé d'une partie de « ces infortunés ecclésiastiques, est destiné à « votre port. Sa Grâce ose se flatter que l'huma- « nité et la charité, qui ont distingué toutes les « classes de la société, s'exerceront encore dans « l'occasion présente. Elle espère même de votre « bienfaisante attention que, eu égard à leur « triste situation, vous leur procurerez l'assis- « tance et les secours qui leur seront néces- « saires. —(*Signé*) : J. KING (1). »

Cet appel à la bienfaisance et à l'humanité des magistrats et des populations du nord de l'Angleterre fut entendu. Plus de 500 prêtres furent embarqués sur différents vaisseaux dans le courant des mois d'août, de septembre et

(1) De Lubersac. — *Journal de l'émigration*, p. 40.

d'octobre, et débarqués successivement à Hull, à Scarborough, à Sunderland et à Berwick, pour se disperser dans divers cantonnements du voisinage, à Richmond, à Beverley, à York et à Newcastle, et de là se répandre jusqu'en Écosse, où nous trouverons, en 1803, Lévesque de Bayeux à Edimbourg, Despréaux du Mans à Leith et Le Monnier de Rouen à Glascow (1). De Fayolle, grand vicaire de Rennes, avait la surintendance des distributions de secours pour toutes ces contrées septentrionales. De sa résidence à Scarborough, il correspondait d'un côté avec Mgr de la Marche pour demander des secours et rendre compte de son administration, et de l'autre avec des sous-distributeurs résidant dans d'autres localités : avec de Quentric, grand vicaire de Léon, Grave de la Rive, grand vicaire de Coutances, et Laennec, grand vicaire de Tréguier, qui résidaient respectivement à Hull ou York, à Sunderland ou Newcastle et à Berwick.

Dans son premier rapport daté de Scarborough, le 16 décembre 1796, de Fayolle expose qu'à l'arrivée des réfugiés dans le nord, il leur

(1) Record off. — *Papers relating to the french clergy*, Bundles 20, 22.

a distribué les secours du comité : « 100 d'entre eux en ont reçu à Hull, 91 à Scarborough, 185 à Sunderland et 99 à Berwick, ce qui fait en tout 475 réfugiés à la charge du comité. Un certain nombre de ceux qui ont débarqué à Hull, ont, d'autre part, été secourus par les habitants du pays, à Hull, à Richmond, à Beverley et à York. Beaucoup de ces malheureux qui sont descendus à Scarborough ont été d'abord installés dans des logements provisoires à la campagne; mais, à la date de cette lettre, ils sont presque tous logés en ville. » Ceux qu'on a débarqués à Sunderland et qui se sont dispersés à Newcastle et dans d'autres localités voisines, auront bientôt la bonne chance de se mettre en rapport avec des ecclésiastiques anglais expulsés du collège de Douai, par ordre de la Convention. Avec le concours de ces autres victimes de la révolution, Mgr Gibson, vicaire apostolique du district du Nord, va fonder près de Durham, à Çrook Hall d'abord, puis à Ushaw, un autre collège ecclésiastique, d'où ce district septentrional tirera ses plus honorables recrues. Les docteurs Lingard et Gillow, tous les deux sortis du collège de Douai, seront, le premier, vice-président à Crook Hall, et le second, président à Ushaw. Touchant

retour de fraternité chrétienne et d'humanité! Autrefois, les ecclésiastiques anglais, persécutés dans leur pays, se retiraient en France, où ils recevaient l'accueil le plus cordial, et, aujourd'hui que la patrie leur est ouverte, ils se joignent à leurs compatriotes pour accorder la plus généreuse hospitalité aux ecclésiastiques français persécutés à leur tour.

Partout dans le nord de la Grande-Bretagne, les exilés se sentaient émus de reconnaissance, mais nulle part ils ne témoignèrent plus vivement leurs sentiments de gratitude, que dans le cantonnement de Berwick. Les déportés, qui débarquèrent dans ce port si voisin de l'Écosse, y furent si bien reçus et traités par le maire et les habitants, qu'ils crurent devoir adresser à leurs bienfaiteurs une lettre de remerciements dont voici quelques extraits :

« Si jamais l'infortune a pu goûter quelque consolation, c'est dans l'instant heureux où la Providence a daigné nous jeter entre vos bras. Forcés de nous éloigner de notre patrie et de chercher un asile dans la terre étrangère, nous éprouvions depuis quatre ans en Angleterre les plus grands bienfaits, et nous ne pensions pas qu'on pût ajouter à ces faveurs; mais lorsque

transportés de Jersey jusque dans le sein de vos murs, nous avons reçu l'accueil de votre charité, lorsque, au milieu d'un débarquement tumultueux et précipité, nous avons vu les soins de votre sagesse présider à l'ordre général et veiller à tous nos besoins, lorsque nous avons aperçu ce peuple, qu'inspirent votre zèle et votre humanité, s'élancer vers le rivage, nous tendre une main secourable, guider nos pas incertains, se charger lui-même des tristes débris de nos fortunes, notre surprise a été aussi grande qu'agréable, et aujourd'hui que la continuité de vos soins ne se lasse pas de répandre des bienfaits sur nous, nos cœurs incapables d'exprimer nos sentiments, ne peuvent qu'admirer en silence . . . . Si des Français pouvaient oublier leur patrie, si des prêtres pouvaient se détacher d'un peuple que le ciel daigna confier à leur sollicitude, nos larmes seraient entièrement desséchées, Berwick serait pour nous le séjour de la félicité, et nos lèvres, qui ne connaissent que les accents de la douleur, ne s'ouvriraient que pour des chants d'action de grâces. . . La situation de nos frères de France ne nous permet pas de goûter une joie si pure, mais l'espoir de nous réunir bientôt à eux nous commande

de suspendre nos accents de douleur, pour ne nous occuper que de reconnaissance et fixer à jamais dans notre cœur le souvenir de vos bienfaits (1). » — L'abbé Chatizel, curé de Soulaines, au diocèse d'Angers, député à la première Assemblée Constituante, au nom de la colonie débarquée à Berwick.

Pendant que ce grand nombre d'ecclésiastiques réfugiés étaient transportés des îles anglo-normandes dans le nord de la Grande-Bretagne, et s'y établissaient ainsi, sous la protection toute-puissante du ministre de l'Intérieur, et par les soins bienveillants des magistrats de ces contrées, d'autres ecclésiastiques aussi nombreux étaient dirigés vers le sud de l'île. L'abbé Carron le jeune, qui signa des actes publics dans sa chapelle de Saint-Hélier, jusqu'au 9 avril 1796, partit avec plusieurs de ses confrères, vers cette époque (2), afin de préparer les voies à l'établissement d'une colonie française, qu'on voulait transporter de Jersey à Londres. « Il nous précéda dans cette ville, dit Mlle de Lucinière, et y chercha, pour les plus pauvres émigrés, des

(1) De Lubersac. — *Journal de l'émigration*, p. 42.

(2) *Chapelle française de King street :* Archives 1792-1816, régistre Z.

logements et des secours. Les Français, que l'on forçait de quitter Jersey, demandaient avec impatience le lieu où devait se fixer celui qu'ils étaient accoutumés à regarder comme leur bienfaiteur, convaincus d'avance que son ingénieuse charité ne tarderait pas à leur procurer de nouveaux moyens d'adoucir la rigueur de leur sort (1). » Plus d'une famille affligée devait trouver, en arrivant à Londres, une maison toute meublée par ses soins et prête à les recevoir. Toutes devaient y voir se développer à leur profit, les écoles, les ateliers de charité, et les autres œuvres de bienfaisance fondées dans l'île de Jersey et transportées dans la capitale par ce bon père, ou par l'abbé Chantrel, qui rivalisait de zèle avec lui. Les secours spirituels ne pouvaient manquer dans cette résidence aux nouveaux réfugiés. De bonne heure, Mgr de la Marche avait senti la nécessité d'avoir des sanctuaires spéciaux pour eux dans la métropole. Déjà une de ces chapelles particulières des émigrés était érigée, avec l'abbé Floc'h pour directeur, dans Dudley court Soho square, près de l'église anglaise de Saint-Patrice, et d'autres

1) *Vie de l'abbé Carron*, t. II, p. 28; notes de Mlle de Lucinière.

chapelles françaises allaient se multiplier à Londres. Comme l'ordre du départ était pressant et rigoureux, surtout pour les émigrés laïques, les proscrits prenaient quelquefois la mer dans des conditions bien pénibles. Une pauvre mère de famille, obligée de partir précipitamment, donne le jour à un enfant sur le vaisseau qui la déporte, et on ne lit pas aujourd'hui sans émotion dans les archives de la chapelle française de King Street à Londres, l'acte de baptême de cet enfant *né en mer* (1).

Le gouvernement anglais se montrait toujours moins exigeant pour les ecclésiastiques proscrits. Non seulement beaucoup de ces réfugiés avaient pu se fixer sur les bords de la mer du Nord, avec l'abbé de Fayolle, distributeur principal, mais un certain nombre d'entre eux étaient autorisés à rester dans les îles anglo-normandes, où l'abbé Chrétien, chanoine de Bayeux, devait leur distribuer des secours, et ceux qui habitaient depuis longtemps au sud de la Grande-Bretagne ou qui s'y transportèrent en 1796, sous la menace du camp de Saint-Malo, jouirent du même privilège. A cette date, en effet, et

(1) — *Archives de la chapelle française de King street;* vol. 1 : registre de Londres, 1795-1797, commencé le 8 juillet 1795.

quelque temps après, on voit, dans cette partie méridionale de l'Angleterre, des ecclésiastiques, tels que Lambert à Douvres, Hauchecorne à Lewes, de Trometin à Southampton, Mac Donald à Liverpool, faire des distributions à d'anciens réfugiés, bien que ces villes ne soient pas dans les conditions d'éloignement des côtes, prescrites par le décret du 4 février 1793. D'autre part, si, à la même époque, les réfugiés de Jersey, débarqués à Southampton, prennent en masse le chemin de la capitale, beaucoup d'entre eux s'arrêtent et se fixent à Winchester, quoique, aux termes du décret, cette ville ne soit pas assez rapprochée de Londres pour être comprise dans les districts qu'ils devraient habiter (1).

Cependant en 1796, presque aussitôt après le départ de Jersey, les réfugiés qui résidaient au château de Charles II, furent obligés d'en sortir. A la raison politique, exigeant qu'on refît une caserne de ce grand édifice, se joignait, à cette époque, l'exaspération de l'opposition antipapiste, qui se sentant impuissante contre la tolérance et l'apaisement général, jetait des cris de fureur et s'en prenait à tout le monde : aux ministres

(1) Record office. — *Papers relating to the french clergy*; Bundles 8, 14.

de l'église anglicane qui sollicitaient des secours pour les réfugiés, à l'université d'Oxford qui faisait réimprimer la Bible pour leur usage, aux grands seigneurs qui patronnaient l'œuvre du comité et aux habitants des cités populeuses qui couvraient les listes de souscriptions de leurs noms sympathiques. Le plus zélé des protecteurs du clergé de France, recevait en pleine poitrine tous ces traits acérés. « Si contre le papisme, écrivait-on au marquis de Buckingham, on ne fait plus entendre rien dans nos cathédrales, rien dans nos universités, rien dans nos châteaux opulents et nos cités populeuses, une voix inconnue criera du moins au désert, comme autrefois :

« Redressez vos sentiers et conservez-les bien droits : Je parle haut comme on le fait au moment du péril, afin que nous gardions nos avenues contre la domination de Rome. De belles paroles ne nous rassurent pas. Des discours peuvent-ils procurer des ressources à un royaume épuisé, et un souffle suffit-il pour chasser les nuées pestilentielles de ces sauterelles françaises qui obscurcissent et dévorent nos champs (1)? »

(1) *Gentleman's Magazine* : feb. 1797, p. 136.

De semblables cris d'alarme s'adressaient aussi à Pitt et au gouvernement. « Que le gouvernement, disait-on, accorde des secours à des exilés sans ressources, il n'y a là rien que de conforme à l'humanité généreuse de la nation anglaise. Personne ne s'en plaindra, à la condition qu'on les dispersera partout dans le pays. Mais réunir, à grands frais, tant de papistes et leur donner pour résidence un château royal, n'est-ce pas soutenir le papisme en principe, l'établir dans une citadelle et livrer de nouveau le pays à la domination de Rome? » Ces idées pouvaient se répandre d'autant plus facilement qu'un poète satirique, Mathias, l'auteur alors inconnu de la lettre au Marquis de Buckingham, venait de les fixer, au mois de mai 1796, dans un pamphlet célèbre, connu sous le titre de *Pursuits of literature* (1). Comme le but de l'auteur était de critiquer toutes les importations de provenance française, à une époque où la France victorieuse sur le continent menaçait l'Angleterre même, ce pamphlet devait avoir

(1) — La troisième partie du pamphlet, qui touche à notre sujet, fut publiée, pour la première fois, quatre mois avant que les prêtres sortissent du château qu'ils quittèrent au mois de septembre. Cela est un fait. — *Gentleman's Magazine*, may 1798, p. 382.

une grande vogue, et en douze années, de 1796 à 1808, on en publia seize éditions. L'ouvrage est divisé en quatre parties ou dialogues, dans lesquels les interlocuteurs sont toujours Octavius, la générosité même, et Author, la prudence personnifiée. Le dialogue est en vers, mais il est accompagné de notes, et ces notes sont en vers et en prose, mêlés comme les satires Ménippées.

Dans la troisième partie, Octavius prend la parole et dit en s'adressant aux prêtres français persécutés dans leur pays :

« Quittez ces climats où l'on ne trouve plus la piété, où la superstition a tout flétri autour d'elle, où les droits de la nature sont méconnus; ces climats abandonnés par le ciel à des affections viles et aveugles dans leur corruption profonde. Pendant qu'au milieu des terreurs du puits de l'abîme, les esprits de ténèbres peuvent, en toute liberté, souffler autour d'eux, la Grande-Bretagne, en sûreté sur son roc immobile, vous invite du regard tranquille de son inaltérable charité. Venez donc, troupe sainte d'exilés au regard triste et mélancolique. Pour échapper à la mort, quittez la France et saluez cette terre bénie où coulent des fleuves d'intarissables

bontés, où le Christ règne encore, et où il n'y a plus de faux dévots. »

Et Author répond :

« Oui, sans doute, bénie soit la voix de la piété et la main étendue qui répand, avec la plus sainte des sympathies, le baume adoucissant sur les blessures des affligés. Le meilleur de nos sentiments nous a prédisposés aux larmes avant l'arrivée de la misère. Cependant arrête; car la simple bonne nature est une folle, tantôt l'esclave d'un parti et tantôt l'instrument des factions. Prends garde, ne méprise pas à la légère le nom de poète. Poète et prophète étaient autrefois une seule et même chose. Dis-moi, ces fleuves d'or fertilisants, répandus avec tant de profusion, sont-ils le tribut d'un fils, versé sur le sein de sa mère? Ou bien, dis-moi, penses-y bien pendant qu'il en est encore temps, ces fleuves d'or ne seraient-ils pas dirigés vers Rome, par des canaux gaulois? . . . .

. . . . . J'aime mon Roi, mon pays et mon Dieu! et la cloche d'alarme sonnera sans cesse jusqu'à ce que Pitt, sortant de son sommeil avec son armée de fonctionnaires, fasse une enquête vraiment nationale sur *notre grande cause*. Regarde du fond de cette vallée. Quelles tribus

occupent la forteresse! Ah! frémis donc d'indignation sur cette *colline d'opprobre* (1)! »

La forteresse sur la colline d'opprobre que visait ici le pamphlétaire, c'est évidemment le château de Charles II qui servait d'asile aux ecclésiastiques français, et les fleuves d'or dirigés sur Rome par des canaux gaulois, ce sont les sommes dispensées avec munificence à ces représentants de l'église romaine. Mais ces attaques nouvelles ne restaient pas sans réponses. Comme l'auteur de la satire n'était connu que sous le pseudonyme d'Ignotus, John Milner, avec son vigoureux bon sens, le comparait, dans le *Gentleman's Magazine*, au lâche Troyen qui lance un trait contre Camille et court se cacher pour échapper aux coups de la jeune fille surprise et blessée.

Fugit ante omnes exterritus Aruns
Lætitiâ mistoque metu : nec jam amplius hastæ
Credere, nec telis occurrere virginis audet (2).

« S'il convient à la satire, dit-il, que l'auteur

(1) . . . . I love my King,
My country and my God! The sounds shall ring
Ceaseless, till Pitt, with all his host, awake,
In *our great cause*, a nation's inquest take.
Look from that vale, what tribes the fortress fill!
Then frown indignant o'er the *opprobrious hill*.
British Museum. — *Pursuits of literature.*

(2) Virgile. — *Œn.*, l. XI.

reste anonyme, Horace, Juvénal et Pope, qui parlent à front découvert, n'ont rien compris à ce genre de composition littéraire, et les tribunaux qui exigent, dans un procès, le nom d'un accusateur, n'entendent rien non plus à la procédure. Qu'un satirique, au caractère notoirement méprisable, attaque un homme de quelque valeur, celui-ci se gardera bien de répondre; parce qu'il ne veut pas avoir à faire à un ennemi indigne de lui, et que la censure des méchants fait honneur à celui qu'ils attaquent. Certes, je ne *rimerai* pas avec cet Aruns lettré; mais je me fais fort de raisonner, au moins sur ce sujet, avec Ignotus démasqué (1). »

Cependant Ignotus, d'une audace extrême, attaque aussi, dans les notes et les renvois de son poème, l'établissement de Winchester, exagère les dépenses du gouvernement pour l'entretien des réfugiés, redit les anciennes accusations portées contre eux, et en ajoute de nouvelles. Mais un membre de l'église d'Angleterre, prenant la parole, répond à son tour :

« Si le gouvernement a réuni un si grand nombre de réfugiés au château de Winchester,

(1) *Gentleman's Magazine.* — Lettres datées de Winchester, le 4 août 1797 et le 12 avril 1798.

c'est sur la demande du comité anglais, et pour les surveiller et les entretenir à moins de frais. Ce n'est pas 540 mille livres que le gouvernement a dépensées pour eux en 1796, comme l'affirme Ignotus, mais bien 452,948 livres, 7 shillings, 6 pence. En accordant une subvention, le gouvernement n'a fait que suivre le mouvement de l'opinion publique qui s'était prononcée par deux souscriptions préalables; et l'opposition parlementaire, non seulement n'a jamais contesté l'équité ou la convenance de cette mesure, mais elle a même reproché quelquefois au gouvernement les retards qu'il a mis dans les distributions. Quant à l'œuvre elle-même, le rapport de Thomas Bowdler et l'enquête du docteur Sturges ne laissent rien à désirer.

« Assurément, cette censure aveugle ne sera pas approuvée par les hommes de bonne foi, à quelque parti politique et à quelque religion qu'ils appartiennent. Si, parmi les exilés secourus, il en est qui ne méritent pas d'avoir part à nos bienfaits, qu'on efface leurs noms de la liste, mais qu'on ne les prive pas tous par la faute de quelques-uns. Tels sont les sentiments de tout ami de l'huma-

nité et de tout membre de l'église d'Angleterre (1). »

Cet honorable membre de l'église anglicane ne conteste pas de l'à-propos au pamphlet. Comme l'auteur, il s'alarme de la situation faite à l'Europe par la révolution française. « Dans cette partie du monde, dit-il, presque toutes les constitutions d'État sont renversées, et celle de l'Angleterre est menacée à son tour. » Sur ce point, le pamphlétaire a raison, mais qu'a-t-il tant à craindre en ce moment de la Papauté ? Cette institution n'est-elle pas elle-même victime de cette terrible révolution ? Pie VI, indignement arraché à sa résidence, va mourir en exil, et son successeur sera-t-il mieux traité que ce Pontife ? Pour Ignotus, le danger vient d'ailleurs. Si Rome n'est plus dans Rome avec son pape, elle est en Angleterre, au foyer domestique : Rome est partout avec ses prêtres qui souffrent par devoir de conscience et qui excitent des sympathies dans toutes les classes de la société ; Rome est surtout sur cette colline de Winchester, où l'Angleterre l'entretient à ses frais. Il faut donc à tout prix faire partir les prêtres romains de

(1) *Gentleman's Magazine*, feb. 10, 1798.

cette colline d'opprobre et les disperser au loin. Ces vœux ne seront exaucés qu'en partie et le pamphlétaire n'aura pas lieu d'être satisfait. La guerre rendant nécessaire au gouvernement le château de Charles II, les confesseurs de la foi vont céder la place aux troupes d'une garnison et se transporter sans retard dans d'autres parties de l'Angleterre. Mais nous ne saurions quitter Winchester, avec les réfugiés du château, sans visiter un monument de reconnaissance qu'ils ont laissé dans cette ville.

La rue Saint-Pierre à Winchester conduit de la porte nord au centre de la cité et débouche dans High street, vis-à-vis de l'Hôtel-de-Ville. En entrant dans la ville par cette rue, on peut, après y avoir fait quelques pas, lire à droite, sur la façade d'une maison de modeste apparence, cette inscription significative : *This is Saint-Peter's street*, et la maison elle-même porte depuis longtemps le nom de *Saint-Peter's House* (1).

C'est dans cette maison retirée que se succédaient les missionnaires catholiques de Winchester, depuis près d'un siècle, lorsque les

(1) John Milner. — *Hist. of Winchester*, vol. II, p. 240.

proscrits de France arrivèrent. C'est là que les catholiques se réunissaient sans bruit pour accomplir leurs devoirs religieux, d'abord dans une chapelle qui faisait partie de cette maison, puis dans un petit sanctuaire situé au delà d'un jardin contigu. John Milner, devenu missionnaire, fit reconstruire à la fois cette vieille chapelle érigée au fond du jardin et la porte de la maison donnant sur la rue Saint-Pierre. La porte, de style saxon du XIIe siècle, s'ouvre sur un passage qui conduit au presbytère, au jardin et à la nouvelle chapelle. Le sanctuaire appartient au style gothique du règne de Henri VI, et rappelle, à l'extérieur, la chapelle que ce prince fit construire à Cambridge. L'évêque Challoner, vicaire apostolique du district de Londres, le consacra le 5 décembre 1792, et John Milner y prononça l'oraison funèbre de Louis XVI, le 12 février 1793, en présence d'un grand nombre de prêtres réfugiés (1). Mais ce qui nous intéresse par dessus tout dans cette chapelle, c'est le vestibule qui perpétue la reconnaissance des ecclésiastiques proscrits. A l'entrée, sont sculptées les armes

1) British Museum. — *Laity's Directory*, for 1795.

du roi régnant, et à l'intérieur une grande inscription latine, gravée sur le marbre, rappelle les bienfaits que reçurent les prêtres exilés. Le roi Georges III qui avait recommandé les souscriptions en leur faveur, les différentes classes de la société qui avaient souscrit pour cette œuvre, à la fois si noble et si charitable, le comité anglais et John Wilmot son infatigable président : tous les bienfaiteurs des réfugiés vivent encore sur ce beau marbre blanc. Le nom du Marquis de Buckingham y manque, mais c'est par un ordre exprès de cet illustre bienfaiteur.

Au commencement de l'année 1793, le Marquis, qui s'était montré le plus ferme appui des ecclésiastiques bannis de France, reçut d'eux l'adresse qu'on lit dans cette inscription. En lui offrant ce tribut de leur reconnaissance, les réfugiés exprimaient le regret de ne pouvoir faire graver à leurs frais cette expression bien sincère de leur gratitude. Ils auraient voulu placer un monument impérissable de leur reconnaissance dans leur principale chapelle du château de Charles II. Buckingham, touché de ces sentiments si délicats, voulut aussitôt se charger de tous les frais du monument, à la seule condition que son nom n'y paraîtrait pas,

et le 22 mai 1793, la table de marbre, portant l'adresse gravée, fut placée dans la chapelle du palais que le clergé avait désignée (1). L'inscription gravée sur le marbre était encore dans cette chapelle, lorsque, vers la fin de l'année 1796, il fallut la transporter dans l'église de Saint-Pierre, à la place qu'elle occupe aujourd'hui (2).

C'était l'époque où les ecclésiastiques français

(1) L'abbé Legin du diocèse de Bayeux releva, vers cette époque, le généreux désintéressement du Marquis de Buckingham, dans quelques strophes dont voici un extrait :

« Milord,

« Pourquoi, par tes ordres sévères,
Tromper nos désirs et nos vœux ?
Quoi! de ton nom les caractères
Ne se lisent point en ces lieux ?
Quoi! de tes bontés généreuses
Ce marbre monument flatteur,
Dans des circonstances heureuses,
Ne parle point du donateur!

. . . .

Milord, tes soins sont inutiles,
En voulant cacher tes bienfaits
La Renommée aux pieds agiles
Est prête à servir nos souhaits,
Et bientôt l'équitable histoire,
Dans ses registres précieux,
Conservera toute la gloire
De ce don si cher à nos yeux. »

De Lubersac. — *Journal de l'émigration*, p. 8.

(2) — Voir cette inscription lapidaire à la fin du chapitre.

avaient ordre de quitter l'établissement. Le 1er septembre de cette année 1796, des commissaires se présentèrent au château pour faire l'inventaire de l'ameublement qui appartenait au comité, le 11 du même mois, l'agent Robert Corbin écrivit au comité pour savoir ce qu'il fallait faire de ce mobilier, et, le 22, les prêtres français commencèrent à sortir de leur grand asile (1). Ce jour-là, 26 d'entre eux partirent pour Reading, et 109 pour Thame près d'Oxford. Vers le même temps, quelques-uns se retirèrent à Paddington près de Londres. MM. Martin de Lisieux, Despons de Saint-Brieuc et Romain de Rouen étaient les supérieurs respectifs de ces trois groupes disséminés. On réunit tous ces émigrants dans de grands édifices, et le comité continua de les entretenir en corps à ses frais dans ces nouveaux asiles. Comme ces édifices n'étaient appropriés que peu à peu à leur destination, les départs du château royal furent successifs et nombreux. La maison de Thame, qui avait 111 réfugiés au 31 du mois d'octobre, était à cette époque au complet; celle de Reading, qui en avait alors 182, devait en recevoir 300;

(1) Record office. — *Papers relating to the french clergy; Bundles* 9, 14, 15.

et celle de Paddington en recueillit, dès les premiers mois de cette année 1792, à peu près 60. Enfin, ce qui restait des 700 proscrits de King's House, le tiers, c'est-à-dire 220 environ, se dispersèrent en toute liberté et allèrent à Londres ou dans d'autres localités, pour y former de petits groupes ou y vivre dans l'isolement.

Ce déplacement était forcé ; mais le poète Mathias ne pouvait pas se flatter, comme il le fit, de l'avoir provoqué par son pamphlet (1). Le gouvernement montrait toujours la même bienveillance à l'égard des ecclésiastiques réfugiés. S'il les avait fait sortir du château de Charles II, il les avait réunis dans d'autres asiles ; ceux qui résidaient dans la ville de Winchester ou dans les villes du littoral de la Manche, pouvaient en grand nombre y rester encore malgré le décret du 4 février 1793, et il en fut ainsi jusqu'en 1798, date à laquelle de nouvelles menaces des armées françaises portèrent le gouvernement à se montrer plus rigoureux dans l'exécution de son décret.

(1) Record off. — *Papers relating to the french clergy* ; Bundles 8, 24. — Brit. Mus. — *Gentleman's Magazine*, feb 1798, p, 202, may 1798, p. 382. — Mathias, *Pursuits of literature*, 16e édition, p. XI. — De Lubersac. — *Journal de l'émigration*, p. 12. — Jager, *Hist. de l'église de France pendant la rév.*, t. III, p. 616.

A cette époque, le gouvernement français du Directoire réunissait à Toulon des troupes nombreuses pour frapper un grand coup sur l'Angleterre. Bonaparte, qui, par une habile manœuvre, avait chassé de ce port, non-seulement les Anglais, mais encore les Toulonnais infidèles à la révolution, voulait atteindre les insulaires dans leurs possessions lointaines des Indes, en s'emparant de l'Égypte sur la route qui y conduit. Mais, cachant son projet véritable, il appelait, dans sa proclamation, l'armée réunie à Toulon, *une aile*, l'aile gauche, *de l'armée d'Angleterre*, et faisait ainsi craindre une descente armée chez nos voisins d'outre-Manche. Le gouvernement anglais voulut dès lors l'exécution plus rigoureuse du décret du 4 février 1793; le comité fit annoncer cette intention du gouvernement aux distributeurs intéressés, et, dès le 13 mai de cette année 1798, c'est-à-dire six jours avant le départ de Toulon pour l'Égypte, les réfugiés se mettaient en mesure de se conformer aux dispositions du décret (1). Il fallait obéir; l'intérêt des proscrits le commandait : la recrudescence de la guerre

(1) Record off. — *Minutes of committee for the relief of the french clergy*, may 19, 1798.

pouvait, en réveillant contre eux les vieilles antipathies nationales et religieuses, les exposer à de nouvelles avanies, et, d'autre part, c'était aussi pour eux un devoir de reconnaissance. Si le gouvernement se montrait alors plus exigeant pour eux que par le passé, il admettait encore des exceptions en leur faveur et garantissait à tous pleine sécurité dans le royaume, en leur accordant, au besoin, dans certains cas, pour s'y fixer, des autorisations qui étaient de véritables sauf-conduits. Qu'on en juge par la pièce suivante, émanée le 16 mai 1798, du cabinet de lord Portland, ministre de l'Intérieur, en faveur de l'abbé Louis-Pierre Simon, du diocèse de Rouen, et conservée aux archives particulières d'une famille d'Ipswich, dans le comté de Suffolk.

« Comme il a plu à Sa Majesté, en exécution d'un Acte du Parlement intitulé *Acte pour établir des règlements concernant des étrangers qui arrivent dans ce royaume ou qui l'habitent*, de régler et d'ordonner, sur l'avis de Son Conseil Privé, que tous les étrangers, admis à la faveur spécifiée dans l'Ordre de Sa Majesté du 4 février 1793, habiteront et résideront à l'intérieur de certains districts indiqués dans cet Ordre; Moi

soussigné, en vertu de cet Acte et des pouvoirs dont je suis revêtu, je donne à Louis-Pierre Simon, émigré français, entière liberté et licence de demeurer et de résider, selon sa libre volonté et son bon plaisir, dans les environs d'Ipswich, pourvu que la localité de sa résidence soit au moins à 10 milles des bords de la mer, dans l'intérieur des susdits districts, et de jouir de cet avantage pendant un an, à partir de ce jour.

« Donné sous ma signature et mon sceau, le 16 mai 1798. — (*Signé*) : PORTLAND. »

Cette pièce officielle, qui fait connaître la faveur accordée en 1798 à Louis-Pierre Simon, se rapporte à un cas particulier de la mesure générale, prise en 1793, par le gouvernement anglais, en vue de la guerre avec la France. Elle rappelle la raison d'être des déplacements successifs, volontaires ou forcés, dont nous venons de parler et nous conduit à leur résultat qui est la conclusion de tout ce récit.

Sous la menace répétée coup sur coup d'une descente de l'armée française en Angleterre, les ecclésiastiques proscrits quittent d'abord les îles anglo-normandes et se refugient au nord ou au sud de la Grande-Bretagne; puis presque aussitôt les réfugiés du château de Winchester,

cédant la place à des troupes anglaises, vont se fixer à Londres ou plus avant dans l'intérieur du pays, enfin, les bannis récemment établis au sud, sur le littoral de la Manche, ou qui y résident depuis longtemps, se portent eux-mêmes vers la capitale ou vers l'intérieur, pour la même cause et sous la même impulsion. Ce mouvement général et constant vers Londres ou vers le centre de la Grande-Bretagne et dans les mêmes districts de plus en plus surchargés, détermine un autre mouvement vers l'ouest, et, comme le mouvement vers le nord a fait refluer les proscrits jusqu'en Écosse, ce mouvement vers l'ouest les pousse jusqu'en Irlande. Ainsi dispersés d'Ipswich à Édimbourg et à Dublin, et formant de nombreux groupes, ou vivant isolément non seulement à Londres et dans le voisinage à Paddington; mais encore à Scarborough sur le littoral de la mer du Nord, à Reading et à Thame dans le bassin supérieur de la Tamise, à Penn, entre Londres, Thame et Reading, et à Maynooth près de Dublin, les bannis, sans espoir d'un prochain retour en France, vont contribuer au développement d'œuvres importantes déjà fondées ou en établir de nouvelles. Les abbés Carron, de Fayolle et Martin, Maraine

et de La Hogue, représentent des groupes plus ou moins nombreux de réfugiés, résidant au moins jusqu'au Concordat, au milieu des populations protestantes de ces contrées, et montrant toujours la même dignité dans leur conduite et la même gratitude envers leurs bienfaiteurs, dont le zèle et la charité, d'autre part, ne se démentent jamais, au grand profit de la tolérance religieuse et de l'union de tous les chrétiens (1).

(1) — Voici l'inscription lapidaire, commémorative de la reconnaissance du clergé français, placée depuis 1796 dans le vestibule de l'église de Saint-Pierre à Winchester :

Favente Deo opt. Max.
Diu sospes et incolumis,
In suorum decus et delicias,
In exterorum administrationem et
Perfugium,
Vivat Georgius III.
Mag. Britan, etc. Rex piissimus!
Æterno pacis beneficio gaudeat,
Jugi pietatis scientiæ, et opum laude
Efflorescat
Nobilissima gens Britannica
Quæ
Politicarum immemor querelarum,
Clerum Gallicanum

Innumeris calamitatibus oppressum,
Patriis sedibus expulsum,
Terris et alto jactatum,
Almæ parentis instar,
Hospitali gremio excepit benignissime
Fovit tenerrime
Protexit studiosissime
Voluntaria cunctorum regni ordinum
Subscriptione aluit generosissime!
Sit etiam longum fœlix,
Prœstantissimus senator Britannicus
Joannes Wilmot
Publicæ munificenciæ
Una cum selectissimis
Et integerrimis viris
Dispensator prudentissimus!
Hæc ardentibus votis
A supremo rerum moderatore
Efflagitat Clerus Gallicanus
Per universas
Britannici imperii plagas dispersus.
Hæc imprimis, anhelanti pectore,
Ad aras supplex provoluta
Impetrare studet indesinenter
Ejusdem cleri pars non exigua
Regalibus istis in ædibus
Insigni munere collecta
Quæ
Hoc leve gratissimi pignus animi
Ad perpetuam rei memoriam
Exaratum voluit.
Anno reparatæ salutis M.DCC.XCIII
Atque XXXIII, Georgii III.

Altius hæc animis, quam marmore sculpta
Manebunt.

CHAPITRE X

LES GROUPES DISSÉMINÉS

Paddington, Reading et Thame.
Edmond Burke, Penn et son école.

Les ecclésiastiques français, qui se répandirent en 1796, au nord de la Grande-Bretagne jusqu'en Écosse et qui correspondirent avec l'abbé de Fayolle à Scarborough, n'y firent pas la plupart un long séjour. Dès l'année suivante, beaucoup de ces exilés se rendirent à Londres et profitèrent de quelques circonstances favorables pour se rapatrier. Ceux qui restèrent dans ces contrées septentrionales donnèrent des leçons de français ou s'occupèrent de missions catholiques, mais ne formèrent jamais des groupes bien importants. Quant aux proscrits qui refluèrent à l'ouest jusqu'à Bristol et en Irlande, nous

en verrons un certain nombre se réunir autour de l'abbé de La Hogue, du diocèse de Paris, et servir d'auxiliaires, comme professeurs au collège catholique récemment fondé à Maynooth près de Dublin. Pour le moment, c'est beaucoup moins loin de Londres, qu'il faut nous transporter, afin d'observer la vie des groupes qui nous intéressent le plus; c'est dans la campagne qui s'étend autour de la Métropole sur un rayon de 50 milles, et que le décret du mois de février 1793 assignait pour résidence commune aux réfugiés; plus particulièrement dans la plaine ondulée que parcourent les ramifications du chemin de fer de l'ouest, du Great Western railway, entre Londres et Oxford, et où l'on trouve disséminés, d'une part Paddington, Reading et Thame, et de l'autre Penn et Beaconsfield.

Paddington, qui était un village à la fin du dernier siècle, est aujourd'hui un quartier de Londres. De Hyde park une grande artère, Edjware road, conduit en quelques instants, dans ce quartier, à deux rues, Harrow road et Charles street, qui convergent à l'ouest à une place plantée d'arbres appelée Paddington Green. C'est à Paddington Green qu'étaient la chapelle et la maison commune des ecclésiasti-

ques venus en 1796 du château de Winchester. Leur supérieur, l'abbé Romain du diocèse de Rouen, recevait des secours du comité, par l'intermédiaire de Mme Silburne, et lui donnait en échange des bons signés de sa main. En quelques mois, leur nombre s'éléva à 60 environ, mais ce nombre fut aussi en quelques mois réduit de moitié. Au 1er mai 1797, la somme reçue de Mme Silburne fut de 57 livres sterling pour 33 ecclésiastiques bannis, et au 1er juin suivant elle fut de 56 livres pour 32 proscrits seulement. Le nombre des réfugiés dans cet asile diminua ainsi de plus en plus jusqu'au retour en France, à l'époque du Concordat (1).

En prenant à Paddington le Great Western, nous pouvons visiter en peu de temps les localités où séjournèrent les autres groupes plus importants. Sur cette grande ligne, le train nous lance, en sortant de Londres, dans une riche plaine au milieu de laquelle nous apercevons bientôt, au sud, la grande terrasse du château royal de Windsor, d'où le regard domine toutes les contrées environnantes. Un peu plus loin

(1) Laity's Directory, for 1800. — *French chapels*, Paddington Green.

Record off. — *Papers relating to the french clergy*, Bundle 24.

nous sommes à Maidenhead, à 20 milles de la capitale, et la ligne se bifurque : une ligne secondaire se détache, qui nous conduira bientôt au nord-ouest, à Beaconsfield et à Penn dans le voisinage, et au delà à Thame près d'Oxford. En attendant, sur la ligne principale, le train nous emporte à l'ouest, jusqu'à Reading, à 13 milles plus loin. A Paddington, nous étions au nord de la Tamise; nous avons franchi le fleuve à Maidenhead, et à Reading, nous traversons son affluent méridional, la rivière nommée Kennet, qui arrose plusieurs quartiers de cette autre ville qu'il importe de visiter.

De la station où nous descendons du train, nous voyons cette belle cité s'élever en amphithéâtre jusqu'à son extrémité sud-ouest, où se dressaient jadis les tours d'un château aujourd'hui disparues. En nous transportant, par Castle street, sur ce point culminant, notre regard domine et embrasse toute la ville. A nos pieds nous avons le vieux quartier de Sainte-Marie, plus loin, à l'est, le quartier moderne de Saint-Gilles, et, au nord-est, le quartier de Saint-Laurent, où s'étalent, dans un splendide panorama, un magnifique jardin public, les ruines imposantes d'une ancienne abbaye de Béné-

READING

VUE GÉNÉRALE PRISE DE L'ÉGLISE DE SAINT-LAURENT, AU SUD, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.



Nouvelle chapelle catholique. — Au loin bords de la Tamise. — Ancienne abbaye des Bénédictins.

dictins et la nouvelle église catholique, qui témoigne, par son importance, des progrès du catholicisme à Reading, depuis l'arrivée des ecclésiastiques bannis de France. Au delà, la vue s'étend vers le nord, à travers de riches prairies, jusqu'aux bords de la Tamise, du village de Maple Durham à l'ouest, au village de Sonning à l'est; bords pittoresques et charmants, rendus mémorables, dans l'histoire de nos ecclésiastiques proscrits, par la mort précieuse devant Dieu d'un de ces confesseurs de la foi, au commencement de l'émigration. « J'ai entendu raconter, dit un écrivain bien renseigné, qu'un pauvre prêtre *émigré,* reconnu par trois jeunes fanatiques pour étranger et papiste, fut sur-le-champ précipité par eux dans la Tamise, près de Reading. Se voyant sur le point de disparaître dans les eaux du fleuve, ce nouveau saint Étienne leva les mains vers le ciel et supplia Dieu, à haute et intelligible voix, de ne point laisser mourir ces jeunes gens sans qu'ils eussent ouvert les yeux à la lumière de la vérité. Deux de ces malheureux moururent peu après; mais le troisième, au grand étonnement de sa famille, demanda, avec instance sur son lit de mort, un prêtre auquel il raconta ce fait et qu'il pria de

l'instruire dans la foi catholique, assurant que le souvenir de la prière de sa victime, de sa douceur, de sa résignation, n'avait cessé de le poursuivre. Il fit donc son abjuration et mourut catholique dans les meilleures dispositions (1). »

C'est dans ce beau paysage marqué par ce pieux souvenir, qu'il nous faut chercher le grand édifice donné pour asile à Reading aux proscrits venus de Winchester; mais de notre belvédère nous en sommes tout près.

Descendons la colline, par Castle street, jusqu'à la troisième habitation qui borde la rue à droite : nous sommes en face d'un espace vide ouvert au sud, de notre côté, et fermé de toute autre part par un grand corps de bâtiments. Cet édifice rappelle une gravure conservée longtemps à Maple Durham par la famille Blount, qui la tenait de l'abbé Charles Lefèvre, son hôte pendant l'émigration française et qui l'a cédée, le 20 janvier 1874, avec celle du château de Winchester, à la chapelle française de King street à Londres. Dans l'édifice que nous avons sous les yeux, comme dans la première de ces gravures,

(1) *The Dublin Review*, july 1881 ; on some reasons for not despairing of a national return to the faith, by the Right Rev. James Patterson, bishop of *Emmaüs*.

le pavillon oriental ne s'avance pas jusqu'à la rue; dans l'un comme dans l'autre, la porte est surmontée d'une marquise et s'ouvre à l'extrémité du pavillon occidental, enfin la gravure représente la ville en contre-bas de l'asile ouvert aux réfugiés, et l'édifice que nous visitons domine en réalité une grande partie de Reading. On dit à Reading que la maison qui portait le nom de *King's Arms* était un hôtel de premier ordre qui avait pour enseigne les Armes du Roi, et tel est aussi le nom que donne la gravure à la maison servant d'asile aux ecclésiastiques proscrits (1). »

La culture intelligente de son sol fertile, le mouvement imprimé à son commerce et à son industrie par la création de ses voies ferrées et de ses établissements métallurgiques ont donné, dans ce siècle, à Reading, une prospérité inouïe, et ont beaucoup contribué à l'accroissement de sa population qui s'est élevée de nos jours jusqu'à 25,000 âmes; mais le séjour y fut toujours agréable. King's Arms était commode, admirablement situé, et les réfugiés n'avaient

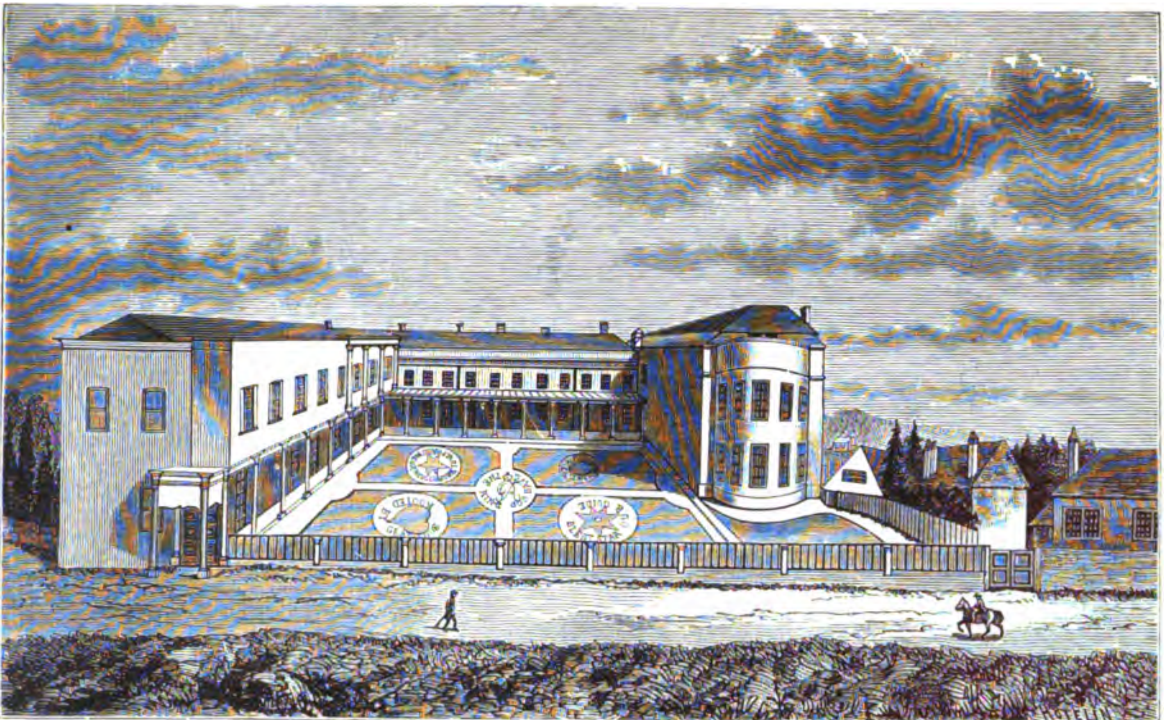
(1) Note écrite au revers de deux gravures conservées à la chapelle française de King street à Londres, et expliquée à l'auteur par le chanoine Joseph Toursel à qui ces deux gravures furent confiées par Juliana Blount de Maple Durham, sur son lit de mort, le 20 janvier 1874.

pas lieu de regretter Kings'House de Winchester. A la hauteur où s'élevait leur asile, ils étaient abrités de toute part, excepté du côté du sud. Ils vivaient ainsi en pleine lumière et respiraient un air pur. Une galerie couverte au nord et à l'ouest leur procurait l'avantage de pouvoir se promener à l'aspect du midi en hiver, à l'aspect du levant en été. Aussi bien à Reading comme à Winchester, les proscrits ne savaient comment témoigner assez leur gratitude à leurs bienfaiteurs. L'ancienne gravure de King's Arms en fait foi : l'espace vide, entre les différents corps de logis qu'ils occupaient, devint, à la fin de leur séjour à Reading, un parterre de gazon et de *pièces coupées*. Une grande allée en limitait le pourtour et deux autres se croisaient au milieu, formant ainsi quatre grands carrés. A la jonction des deux allées transversales et au centre de chaque carré était tracée une corbeille où se dessinait une devise ou une sentence d'un grand à-propos. Dans la corbeille du milieu, on voyait le chiffre du roi Georges, G et R, enlacés et couronnés, avec le souhait connu : *God save the King, Dieu sauve le Roi*, et dans les autres quatre corbeilles figuraient en sautoir deux étoiles et deux cœurs. Autour des étoiles on lisait d'une

READING

KING'S ARMS, CASTLE STREET, VUE DU SUD

D'APRÈS UNE GRAVURE CONSERVÉE A LONDRES, A LA CHAPELLE DE KING STREET.



Nouvel asile des ecclésiastiques proscrits.

part : ***Blest star our guide, étoile bénie notre guide,*** de l'autre : ***Tu ne pouvais mieux nous conduire;*** et autour des cœurs, d'un côté : ***Rooted by gratitude, enracinée par la reconnaissance,*** et de l'autre : ***Amantes semper redamavit, il aima toujours ceux qui l'aiment.***

Les réfugiés jouissaient même à Reading d'un avantage qu'ils n'avaient pas à Winchester. Au château de Winchester, il y avait un certain nombre d'ecclésiastiques que Mgr de la Marche y avait envoyés de Londres. Ainsi Antoine Valière et Mathias Jarrige que nous avons vus à King's House étaient du diocèse de Clermont, le premier, chanoine de la cathédrale, le second, curé d'Orcines, mais les proscrits de cette grande résidence étaient presque tous venus directement des provinces de Normandie et de Bretagne, or les Normands ne s'entendaient guère avec les Bretons. C'est pourquoi on avait pris la précaution, lorsque les réfugiés étaient sortis du château de Winchester, d'envoyer à Thame presque tous les Bretons, en sorte qu'il n'y avait à King's Arms, à Reading, que des Normands, sauf un petit nombre de réfugiés de quelques autres provinces, tels que les abbés Valière et Jarrige de la province d'Auvergne,

que nous retrouvons à Reading avec un autre réfugié de la même province, Claude Coigne, vicaire de Gerzat, et deux vicaires du Berri, Tisserat et Lelarge (1). Aussi bien, de même qu'à Paddington où il n'y avait guère que des Normands c'était un Normand, l'abbé Romain, qui était supérieur de la maison, ainsi c'était un autre Normand, l'abbé Martin, qui l'était à Reading. Cependant pour simplifier le service des distributions, cet ancien supérieur de l'établissement de Winchester recevait des fonds du comité de Londres, non seulement pour les ecclésiastiques établis à Reading, mais encore pour les prêtres réfugiés à Thame, dans une autre maison commune, qui était confiée à la garde d'un prêtre breton, l'abbé Despons, chanoine de Saint-Brieuc (2).

Thame où ne résidaient guère que des ecclésiastiques bretons, est située à 20 milles environ

(1) Record office. — *Papers relating to the french clergy refugees*, Bundle 8 : compte des partants. Bundle 11 : distribution de fév. 1796 pour King's House à Winchester. Bundle 15 : distribution de novembre 1797 pour Reading's House ; note à la fin du compte.

Tresvaux. — *Hist. de la persécution*, t. I, p. 469.

(2) Record office. — *Papers relating to the french clergy refugees*, Bundle 8 : lettre datée de Thame, le 10 mars 1797 et signée Despons, chanoine de Saint-Brieuc. Bundle 15 : comptes de l'abbé Martin, pour oct. et nov. 1797.

de Maidenhead, sur l'embranchement du Great Western qui conduit à Oxford. Sur cette ligne secondaire, à partir de Maidenhead, le train qui nous emporte prend d'abord la direction du nord, franchit la Tamise après 20 minutes de marche, et, en quelques minutes de plus, arrive à Woburn Green, où nous descendrons bientôt, pour visiter Beaconsfield et Penn. A cette station, le train tourne vers le nord-ouest, pénètre au fond d'une vallée et s'élève par degrés jusque sur un plateau où est assise la petite cité, résidence des prêtres bretons. A cette hauteur, Thame est située près des sources de la rivière de ce nom, qui s'unit plus bas à l'Isis pour former la Tamise. C'est une belle petite ville de 2,500 âmes, composée de deux rangées de maisons construites des deux côtés d'une rue unique. Cette rue, qui est la route d'Oxford, s'élargit d'abord à l'est de la ville et se bifurque au centre pour embrasser, entre ses deux branches, un groupe d'autres maisons à l'extrémité desquelles s'élève aujourd'hui un petit *marché couvert*. Au delà de ce marché, la rue bifurquée s'unifie, se retrécit peu à peu et finit ainsi, à l'ouest de la ville, par se réduire de nouveau à la route d'Oxford. Derrière les deux rangées de

maisons, qui bordent la route au sud et au nord, sont des jardins toujours verts, et plus loin s'étend la campagne dont le sol s'abaisse de plus en plus, autour du plateau boisé que les habitations dominent de toute part. D'après la tradition locale, la maison commune, qui servait aux réfugiés, était située dans la partie occidentale de cette petite ville, au delà de l'emplacement du marché couvert; et c'est là peut-être la raison pour laquelle on appelle, quelquefois à Thame, la route d'Oxford dans le voisinage, *chemin ou promenade des prêtres.* Si les exilés qui l'habitaient n'avaient pas toujours, sous les yeux, un paysage aussi pittoresque que celui dont on jouissait à King's House où à King's Arms, ils respiraient un air aussi pur, étaient plus isolés et moins nombreux, offusquaient moins la classe inférieure; en sorte que la classe éclairée avait moins de peine à Thame qu'à Winchester et à Reading, à faire pratiquer par cette autre classe les devoirs de l'hospitalité britannique.

L'apaisement religieux, que nous signalons dans ces récits partout où il se manifeste, ne passait pas seulement des grandes villes aux petites, de Londres à Winchester, à Reading et à Thame; il pénétrait dans les localités les

moins importantes et jusqu'à la campagne où résidaient des familles influentes, comme la famille Blount, à Maple Durham que nous connaissons déjà, ou les familles Burke et Haviland dans leurs domaines de Beaconsfield et de Penn dont il nous reste à parler.

Edmond Burke ne pouvait oublier que plusieurs femmes éminentes, sa mère, sa sœur et sa nièce, qu'il aimait beaucoup, étaient catholiques. D'une complexion délicate, il avait passé plusieurs années de sa vie au foyer domestique, sous la direction de sa mère, *femme d'un esprit distingué et d'un grand mérite*, dit le biographe protestant Prior ; aussi avait-il pour elle la plus grande affection. Dans une lettre qu'il écrivit en 1746, à l'âge de 16 ans, sur la maladie dont elle mourut, il affirmait en termes émus que jamais il n'éprouva une peine aussi grande que celle qu'il ressentit à cette occasion : « Grâce aux soins affectueux de cette bonne mère, disait-il, je ne savais pas encore ce que c'était qu'une peine, et pendant trois jours nous attendîmes sa mort à chaque instant. » Sa sœur Juliana, qui épousa un gentleman du Galway nommé French, lui ressemblait trop, pour que ce grand homme d'État ne lui fût pas aussi profondément attaché

de cœur. Un membre distingué du barreau d'Irlande, qui eut longtemps avec elle des relations intimes, assimile ses talents à ceux de son frère Edmond et exalte sa grande commisération pour tous les malheureux. « Si madame French, dit-il, eût été destinée par la nature à l'autre sexe, elle aurait pu devenir un aussi grand orateur que son frère Edmond. Dans sa diction, elle montrait tant d'élégance et de capacité que j'ai remarqué souvent qu'il eût été difficile d'y transposer ou d'y changer un mot avec avantage. Élevée dans la foi de sa mère, selon l'usage dans les mariages mixtes en Irlande, elle était une rigide catholique romaine, exemplaire dans l'accomplissement de tous ses devoirs, bonne et charitable pour ses voisins les plus pauvres. Tous les ans à la Noël, si bien fêtée en Angleterre et en Irlande, elle avait coutume d'inviter les boiteux, les aveugles, les paralytiques, les malheureux de toutes sortes, à un grand repas où rien ne manquait et où elle servait elle-même (1). Edmond, qui n'avait point d'autre sœur, avait deux frères, Garret et Richard, mais ils ne se marièrent pas, et la mort ravit son fils unique à ses grandes espérances; en

(1) Prior. — *Life of Ed. Burke*, p. 3.

sorte que la fille unique de Juliana, nommée Marie, héritera seule de l'affection qu'Edmond avait eue pour sa mère et sa sœur, et transmettra, avec son sang, à la famille Haviland, l'estime et le respect de Burke pour le catholicisme.

Le chef de la famille Haviland était un général qui avait accompagné le célèbre Wolf en Amérique pendant la guerre de Sept ans et que George III honorait de sa plus haute estime, à cause de sa générosité et de son caractère, type d'honneur du vieux soldat. « Comme le général, dit Prior, résidait à Penn dans le voisinage de Beaconsfield où Burke s'était fixé, la plus grande intimité s'établit de bonne heure entre les familles de ces deux hommes éminents, et ces relations furent cimentées, après la mort du général, par le mariage de son fils le major Haviland avec la nièce de Burke, miss Mary French. Le major mourut lui-même à la Martinique en 1795 peu de temps après son mariage, au moment où il allait devenir père d'un fils qui fut Thomas Haviland, l'ancêtre de toutes les familles qui unissent aujourd'hui le nom de Burke à celui d'Haviland. Aussi Burke, qui venait de perdre son fils, témoigna-t-il dans cette circonstance toute

l'affection qu'il avait vouée à sa nièce devenue veuve si jeune. « Ma chère petite Marie, lui dit-il dans une lettre, le 4 septembre, peu de jours après sa délivrance, je ne puis en ce moment me rendre à Londres auprès de vous; mais croyez bien que j'éprouverais la plus grande consolation à vous voir, vous et votre cher petit enfant. Je veux au moins profiter de cette occasion pour vous dire que je vous aime bien tendrement, que je prie avec instance le Dieu tout-puissant de vous accorder une longue et heureuse vie, et de faire que votre fils soit le soutien de votre vieillesse, un honneur et une satisfaction pour vous, un homme utile à ses amis et à son pays, et qu'après de longs jours il puisse vous fermer les yeux, à l'inverse de ce que j'ai fait en fermant moi-même les yeux à votre admirable cousin.

Adieu, ma chère enfant; mes félicitations les plus cordiales (1). »

L'estime et l'affection qu'eut toujours Burke pour ces grandes femmes chrétiennes du catholicisme, expliquent, autant que la haine dont il poursuivait partout les violences arbitraires de la révolution, l'intérêt qu'il portait aux catholiques,

(1) Prior. — *Life of Ed.* Burke, pp. 2-6, 240, 415-416.

ecclésiastiques et laïques persécutés. Les motifs d'ordre supérieur, qui avaient déterminé l'émigration du clergé français, le portaient de préférence vers les ecclésiastiques proscrits; mais il n'était pas insensible au malheureux sort des émigrés laïques : à Londres il les recevait dans ses salons avec ses amis et se plaisait à discourir avec eux sur les grandes questions du continent. Cependant, cet homme d'État ne leur pardonnait pas de se faire illusion sur l'immense portée de la révolution française. Un jour qu'il leur parlait de ce formidable coup de tonnerre et des ruines dont il menaçait l'Europe entière, un émigré l'interrompit, pour lui dire, avec plus de légèreté que ne le permettait la gravité du sujet ou la vigueur avec laquelle Burke exprimait sa pensée : « Mais enfin, Monsieur, quand retournerons-nous donc en France ? — En France, jamais », répondit Burke en français. Cette réponse vive et pénétrante fit une forte impression sur l'auditoire. Après un moment de silence, pendant lequel le grand orateur sembla rouler dans son esprit quelque chose de trop dur à dire, — *labouring with something too big for utterance,* « Messieurs, ajouta-t-il, les fausses espérances ne sont pas une monnaie que

j'aie dans mon tiroir; non, vous ne retournerez jamais en France. — Eh quoi! répliqua-t-on, les coquins nous en empêcheraient ? — Oui les coquins, reprit Burke, mais les coquins les plus terribles du monde. — Il est bien étrange, poursuivit-il en anglais, que je sois peut-être le seul homme en France et en Angleterre connaissant le danger qui nous menace — Mais, ajouta un Anglais admis à cette réunion, le duc de Brunswick aura bien raison de ces hommes-là. — Le duc de Brunswick, s'écria Burke avec vivacité, faire quelque chose de bon! Une guerre d'avant-poste soumettre la France! Ce qui me désespère le plus, reprit-il en français après un autre moment de silence, c'est que, quand je plane dans l'hémisphère politique, j'ai de la peine à trouver une tête ministérielle à la hauteur des circonstances (1). »

Burke traitait avec plus de déférence les ecclésiastiques proscrits. Ses sympathies exceptionnelles pour eux étaient manifestes à la campagne comme à la ville; mais pour mettre cette vérité pleinement en lumière, il faut revenir à Woburn Green et suivre l'homme d'État à sa campagne de Beaconsfield et à son école de Penn.

(1) Prior. — *Life of Ed. Burke*, p. 349.

La station de Woburn Green, nous le savons, est près de la Tamise, au fond de la vallée où passe l'embranchement du chemin de fer de Meadenhead à Thame ; nous y descendîmes un des premiers jours du mois de septembre 1879, à 10 heures du matin. Les brouillards de la Tamise étaient dissipés, le soleil resplendissait et Beaçonsfield n'est qu'à trois milles sur la hauteur voisine à l'est. Nous gravîmes à pied la colline, en suivant un chemin sinueux, à travers un bois de haute futaie, et, après une heure d'une promenade agréable, nous arrivâmes à la grand'-route d'Oxford à Londres qui nous conduisit en quelques minutes à Beaconsfield.

En pénétrant dans cette petite ville de 1500 âmes la route s'élargit, forme une place et l'on a, à droite, s'ouvrant sur la place même, le temple où repose le grand orateur des Communes, et à gauche au nord de la ville et tout près, sa campagne, encore connue sous le nom de Gregories et de Butler's Court, d'où il écrivait le 1er mai 1768 : « Je viens de faire un grand effort pour prendre racine dans ce pays : j'ai mis en œuvre tout ce que je possède et les secours de mes amis, et j'ai acheté une maison avec six cents acres (environ 243 hectares) de terrain, dans le comté de Buckingham, à

24 milles de Londres, C'est une campagne très agréable. J'y serai, s'il plaît à Dieu, un agriculteur tout de bon. » Prenons donc la route qui conduit de la place au nord de Beaconsfield, et, au sortir de la ville, nous sommes à l'entrée d'un parc couvert d'un immense tapis de verdure et planté de distance en distance de magnifiques tilleuls, qui devaient autrefois servir de bordure à une belle avenue. Cette ligne d'arbres nous conduit au fond du parc en face d'une enceinte rectangulaire, au centre de laquelle s'élève un petit édifice surmonté d'un fronton triangulaire. « Les habitants du pays, nous disait notre guide, appellent cet édicule, *les écuries de Burke*, — *the Burke's stables.* » Nous sommes donc à Gregories, mais n'y cherchons pas la maison du maître. Quelques années après la mort de Burke, son épouse vendit la propriété à un gentleman du voisinage, James du Pré, et, le 23 avril 1813, la maison, louée à un ministre instituteur, fut détruite par un incendie. En avant du petit édifice encore debout, le sol profondément fouillé marque l'emplacement de cette chère demeure, construite sur le plan de l'ancien palais de Buckingham. Au centre de la façade se dressait un fronton qui surmontait et couronnait l'entrée

principale, et cette porte de l'édifice était mise en communication, par des corridors, avec deux ailes latérales (1).

C'est dans cette résidence que Burke venait se reposer de ses labeurs et qu'on le voyait dans la vie intime avec ses serviteurs et les paysans du voisinage; c'est là qu'il reçut les plus illustres proscrits de France, Cazalès, Châteaubriand, Mgr de la Marche (2). Dans cette demeure, il eût bien voulu donner aussi l'hospitalité à l'abbé Maury; mais, avant la révolution, Mirabeau était lui-même venu à Gregories, et Burke ne savait pas encore que le tribun de la Constituante, après avoir si puissamment contribué au mouvement qui allait emporter la royauté française, cherchait alors à le contenir. « Je voudrais recevoir chez moi l'abbé Maury, écrivait-il un jour à un de ses amis, mais j'avoue qu'autrefois j'ai reçu Mirabeau. L'abbé Maury voudrait-il s'abriter aujourd'hui sous le même toit? S'il y consent, je promets de purifier préalablement ma maison et d'user pour cela de toutes les cérémonies expiatoires employées depuis le temps d'Homère; oui, je suis prêt à tout faire, excepté à imiter

(1) Prior. — *Life of Ed. Burke*, p. 463.
(2) Prior. — *Life of Ed. Burke*, p. 352, 424.

l'Espagnol qui voulait brûler sa maison, parce que le connétable de Bourbon y avait logé. Cette cérémonie-là serait trop dispendieuse pour mes finances. » Mais les meilleurs souvenirs de Gregories se rapportent à l'école de Penn qu'Edmond Burke fonda dans le voisinage, pour remplir le vide que la mort de son fils avait fait dans sa famille et dans son cœur.

Ce fils unique que Burke avait conduit en France et confié à l'évêque d'Auxerre avait répondu à ses grandes espérances. De retour en Angleterre, il avait fait de fortes études et était devenu un homme si remarquable que le bourg de Malton l'avait élu pour le représenter à la Chambre des Communes, quoiqu'il n'eût alors que trente-cinq ans. Mais sa santé était délicate et il mourut peu de temps après son élection, le 2 août 1794 (1). Ce coup fut terrible pour son malheureux père. « C'était, disait-il dans sa douleur, l'espoir de sa maison, son bâton de vieillesse, son autre lui-même et le meilleur des deux — *his other and better self*, qu'il avait perdu » ; et dès ce jour son unique consolation fut de s'occuper d'œuvres qui lui rappelaient ce fils chéri.

(1) Prior. — *Life of Ed. Burke*, p. 243, 404.

Quelque temps après cette perte cruelle, Burke apprit que l'évêque d'Auxerre, réfugié en Angleterre, avec son frère le vicomte de Cicé et ses neveux, avait de la peine à trouver des moyens d'existence. Le souvenir des bienfaits que son fils avait reçus de cet évêque, le mit d'abord dans un grand embarras : d'une part, cette grande âme voulait à tout prix lui témoigner à cette occasion sa reconnaissance, mais de l'autre sa générosité avait compromis sa fortune, et George III ne lui avait pas encore accordé la pension de deux mille cinq cents livres, méritée par les grands services qu'il avait rendus à l'État. Burke put trouver cependant cinquante livres qu'il s'empressa d'envoyer à l'abbé de la Bintinnaye, un des neveux du prélat, son bienfaiteur (1).

Ce n'était là pour Burke qu'une satisfaction passagère, et, pour se procurer une consolation permanente, ce père sans enfants voulut rendre aux enfants sans pères, réfugiés en Angleterre, les services affectueux que son fils avait reçus pendant son séjour en France. Une belle habitation qui était située près de Penn, dans le voi-

(1) Prior. — *Life of Ed. Burke*, p. 408.

sinage de sa campagne, et qui avait appartenu au général Haviland, sous le nom de Tyler's Green House, avait été achetée par l'État pour offrir un asile aux membres exilés du haut clergé de France. Ce projet du gouvernement ayant échoué, Burke en profita, pour réunir dans cet asile soixante jeunes enfants de huit à douze ans rendus orphelins par l'épée ou l'échafaud de la révolution et les préparer à remplir plus tard des emplois importants dans le clergé, la magistrature et surtout dans l'armée. Le Marquis de Buckingham le seconda puissamment dans son entreprise, et Pitt, en y consentant, accorda une subvention annuelle de six cents livres sterling pour l'entretien de l'établissement. Outre Burke et le Marquis, le Duc de Portland, le Lord Chancellier Widham et le docteur Walker king prirent cette école sous leur patronage et Burke en eut la surintendance ; mais tous les maîtres devaient être français et catholiques et la direction fut confiée à un ecclésiastique, l'abbé Maraine (1).

Jean Marin Maraine était né à Gerville, aujour-

(1) Prior. — *Life of Ed. Burke*, p. 432.
De Lubersac. — *Journal de l'émigration*, p. 158.

d'hui arrondissement du Havre, département de la Seine-Inférieure, et il est mort à Rouen en 1830, rue Bouvreuil 55, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Son acte de décès mentionne qu'il était pensionné du gouvernement, et il l'était en réalité pour des services rendus à ses compatriotes à l'étranger (1). Cet ecclésiastique éminent avait été plus de vingt ans supérieur du séminaire de Saint-Nicaise à Rouen, lorsque, le 28 octobre 1791, il refusa de prêter le serment à la Constitution civile du clergé, « parce que, dit l'acte authentique de son refus, sa conscience ne le lui permettait pas (2) ». Son expérience et son habileté le signalèrent pendant l'émigration, et, sur la recommandation formelle de Mgr de la Marche, le fondateur de l'école de Penn n'hésita pas à confier à ses soins les élèves de cette institution et à lui donner, pour le seconder dans son œuvre, trois autres prêtres du diocèse de Rouen : Le chevalier, Lefèvre et Merlin. Burke eut aussi soin d'assigner à ces orphelins un uniforme bleu et une

(1) *Registre de l'état civil de la commune de Rouen.* — Acte de décès du 16 août 1830.

(2) *Archives de la Seine-Inférieure.* — N° 1396, 2e registre de 1791 ; séminaire de Saint-Nicaise.

Recherches sur l'instruction publique dans le diocèse de Rouen en 1789, par Charles de Beaurepaire, archiviste.

cocarde blanche fixée sur leurs chapeaux avec cette inscription *vive le Roi.* La cocarde était placée sur un fond rouge pour ceux qui avaient perdu leurs pères et sur un fond noir pour ceux qui avaient perdu leurs oncles. Afin de compléter leur installation, le marquis de Buckingham leur fit présent d'un canon de bronze et de deux drapeaux blancs qu'on déployait à Tyler's Green House les jours de grande solennité.

Tyler's Green House à Penn, comme Gregories à Beaconsfield, n'existe plus aujourd'hui. L'école reçut, pendant quelque temps, 50 livres de subvention mensuelle des lords de la Trésorerie par l'intermédiaire du comité de Londres. En 1814 l'établissement fut maintenu et le gouvernement de la Restauration fit dès lors les frais d'entretien; mais en 1820, l'abbé Maraine revint en France avec ses élèves et deux ans plus tard l'habitation, vendue par lots aux enchères, fut démolie. Cependant le général Haviland, Edmond Burke et les ecclésiastiques groupés autour de l'abbé Maraine y ont laissé de précieux souvenirs, et, de Beaconsfield, où nous n'étions qu'à trois milles de ces lieux devenus mémorables, nous ne pouvions mieux faire que d'aller les visiter. La route qui nous y conduisit est celle-même que nous avions suivie

pour venir de Beaconsfield à Gregories. Cette route longe l'ancienne propriété de Burke au levant, prend la direction du nord-ouest, et, à un mille de Penn, pénètre, serpente dans un bois touffu et monte par degrés jusque sur un mamelon où s'élève l'église paroissiale. Au milieu de ce pays boisé, impossible de découvrir de loin cette petite localité de 1200 âmes. Au temps de l'émigration, l'emplacement de Tyler's Green House était marqué par les deux plus grands sapins du royaume. Le général Haviland les appelait *ses deux grenadiers* et on pouvait les apercevoir, par un temps clair, de la grande terrasse de Windsor à 12 milles de distance, où même des hauteurs de Reading à 18 milles. Les Français réfugiés s'en servaient pour se guider dans un labyrinthe inextricable de chemins au milieu des bois.

Plein de ce souvenir dans notre trajet, nous avions sans cesse les regards fixés en avant, cherchant à découvrir, sur les hauteurs, les têtes des deux grenadiers du général Haviland; mais hélas! l'uniformité constante des sommets boisés que nous apercevions nous fit pressentir que les deux grands sapins avaient disparu et à notre arrivée à Penn on nous dit, en effet, qu'ils étaient abattus depuis bien des années. Heureu-

sement rien de plus connu à Penn que le général Haviland, Tyler's Green et l'école des petits Français. « Le général Haviland repose dans l'église de Penn, nous disait notre guide — Mais le général avait bien une habitation à Tyler's Green, qu'est-elle devenue? — Vous voulez parler, Monsieur, de l'école française, établie à Tyler's Green dans la maison du général après sa mort. Cette maison n'existe plus; mais nous pouvons vous en indiquer l'emplacement. »

En causant ainsi nous traversâmes Penn, et, prenant la direction du nord, nous arrivâmes après dix minutes de marche à Tyler's Green. La route s'y bifurque pour desservir les campagnes voisines et s'unifier du nouveau près de High Wycombe sur le chemin de fer de Thame que nous avons parcouru. Nous prîmes la branche occidentale; et à cent pas de la bifurcation nous nous trouvâmes en face d'un vaste enclos. C'est là qu'était Tyler's Green House. Hélas! les deux grenadiers du général Haviland ont bien disparu, et, à part le mur de clôture, il ne reste, dans la propriété, aucune trace d'anciennes constructions. Un antiquaire, trésorier de l'école après la mort de Burke, possédait, avant la démolition de la maison, un dessin de la façade, mais il faut aujourd'hui

aller chercher cette image incomplète parmi ses *Illustrations* du Buckinghamshire que ses héritiers conservent sans doute (1). Essayons pourtant de faire revivre les faits intéressants dont ces lieux ont été le théâtre.

L'école fut ouverte au mois d'avril 1796, et, depuis cette époque jusqu'à sa mort, Edmond Burke, le surintendant, veilla sur cette maison avec la sollicitude d'un père. Penn n'était qu'à trois milles de Beaconsfield et Burke de sa campagne de Gregories pouvait en quelques instants se rendre à son école. « Il la visitait souvent, tous les jours même à certaines époques de l'année, et il y passait des journées entières à admirer l'esprit et la vivacité des petits Français expatriés. Il racontait souvent à ce sujet une anecdote. Un jour ayant mené le fils d'un lord à cette école, les pauvres orphelins lui proposèrent de jouer avec eux; le lord ne le voulut pas. *Je n'aime pas les Français, moi,* répondit-il avec humeur. Un petit garçon n'en pouvant tirer que cette réponse lui dit : *Cela n'est pas possible, vous avez trop bon cœur pour nous haïr. Votre seigneurie ne prendrait-elle pas sa crainte pour sa haine* (2)*?* »

(1) Prior. — *Life of Ed. Burke*, p. 434.

(2) *Mercure de France*, juin 1800 : Article de Chateaubriand.

« Monsieur Burke que je connus à la fin de sa vie, dit Chateaubriand, accablé de la mort de son fils unique, avait fondé une école consacrée aux enfants des pauvres émigrés. J'allai voir ce qu'il appelait sa pépinière, his nursery. Il s'amusait de la vivacité de la race étrangère qui croissait sous la paternité de son génie. En regardant sauter les insouciants exilés, il me disait : *Nos petits garçons ne feraient pas cela — Our boys could not do that,* et ses yeux se mouillaient de larmes : il pensait à son fils parti pour un plus long exil (1). »

En son absence, Burke avait un moyen de réjouir le cœur des exilés. L'abbé Maraine recevait quelquefois de Gregories des pièces recherchées pour le repas, et, pour égayer les propos de table, il pouvait alors raconter une scène amusante qui s'était passée la veille à Butler's Court House entre le maître et la ménagère. « C'était Burke, disait-il, qui avait envoyé ce gibier à l'école, mais il ne l'avait pas fait sans peine. Madame Webster, son housekeeper, avait plus égard au crédit de la table de son maître qu'à l'appétit des émigrés, et lorsqu'il y avait au logis quelques pièces de choix, comme un cuissot de venaison

(1) *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. II, p. 205.

ou du gibier pour le second service, elle les gardait à vue, de peur de voir ces friandises envoyées aux Français par son maître et la belle ordonnance de son dîner ainsi compromise. La veille, cette fois, Burke avait surpris la vigilance de la ménagère, mais, ajoutait l'abbé Maraine, le bon père était quelquefois pris lui-même et désappointé. Un jour qu'il allait s'emparer d'une pièce de venaison destinée à des convives qu'il attendait, Mme Webster avisée, toujours sur le qui-vive, s'élança sur lui comme sur un voleur pris sur le fait. « Monsieur, monsieur, s'écria-t-elle en saisissant fortement l'article en question, je ne puis céder mon cuissot; non, je ne le peux pas. Je serais ruinée si je perdais mon cuissot. Je n'aurais rien pour le dîner. — Mais, ma chère dame Webster, considérez donc, je vous en prie, ces pauvres gens. — Je ne puis rien considérer, monsieur, sinon que la principale pièce me fera défaut si vous l'envoyez à vos Français. — Mais ces malheureux ont été accoutumés à ces choses dans leur pays, et nous pouvons bien, je pense, nous en passer pour une fois. — Pardon, monsieur, pensez donc, il y aura ici et Lord et Lady, et Monsieur et Madame, et, sans cette pièce essentielle, je tomberais de confusion : non, non,

monsieur, je ne céderai pas mon cuissot; » et, comme la ménagère s'obstinait à ne pas lâcher prise, le maître fut obligé de battre en retraite, et l'école de se passer du cuissot (1).

Cependant cet homme si bon détestait l'indiscipline à l'égal de l'arbitraire, et était partisan des châtiments corporels en usage dans les écoles de son pays. Or « l'abbé Maraine, bonne nature d'homme, mais qui se faisait une petite idée de la discipline dans les écoles anglaises, dit le narrateur anglais qui rapporte ce fait, se plaignit un jour au surintendant de l'école de l'indocilité de quelques-uns de ses élèves et lui demanda des conseils à ce sujet; *Monsieur l'abbé*, répondit Burke, *usez de votre canne avec plus de vigueur, et, si cela ne suffit pas, fouettez et fouettez fort — flog and flog soundly;* et comme l'abbé Maraine semblait choqué de ce genre de punition, *Ne doutez pas du succès*, reprit Burke, *c'est notre principale recette en Angleterre pour produire des hommes éminents for — turning out eminent men; rarement elle n'a pas cet effet — it seldom fails. Oui, avec la corde on forme de vrais savants, bien plus de bons poètes, et avec la corde*

(1) Prior. — *Life of Ed. Burke*, p. 435.

on ne formerait pas de bons soldats ! Le supérieur finit par adopter la recette et quelque temps après il disait en propres termes que, sur ce point comme sur tant d'autres, Burke avait bien raison (1). »

Mais l'école de Penn ne jouit pas longtemps des bontés paternelles de son fondateur. « Hélas ! écrivait ce malheureux père quelque temps après sa fondation, je ne suis plus ce que j'étais il y a deux ans. La société me fatigue, je dors mal et pour peu que je travaille je me sens accablé. Je suis cependant bien sensible à la bonté de mes anciens amis, qui m'accordent dans mon malheur un souvenir sympathique. En fait d'amis nouveaux je ne vois que quelques Français plus malheureux que moi qui viennent visiter l'école de Penn, ce qui remplit un peu pour moi le vide qui s'est fait dans ma famille. C'est là ma seule consolation (2). »

Burke, en effet, mourut à sa campagne de Gregories le 9 juillet 1797, à l'âge de soixante-huit ans, seize mois après l'ouverture de son école; mais il avait eu soin dans son testament de

(1) Prior. — *Life of Ed. Burke*, p. 435.
(2) Prior. — *Life of Ed. Burke*, p. 437.

recommander son œuvre aux nobles personnages avec lesquels il s'était uni pour la patronner, et de la confier particulièrement à la sollicitude de ses amis, les docteurs Walker et Laurence, plus au courant des détails, et par là, plus à même d'en assurer pour longtemps l'existence et la prospérité. A ses obsèques on put pressentir que cette œuvre lui survivrait. Il avait recommandé que la cérémonie eût un caractère privé, *parce que*, disait-il, *on avait fait trop de bruit et trop de compliments autour de lui pendant sa vie;* néanmoins, on y vit accourir des personnages de la plus haute distinction, les ducs de Portland et de Devonshire, le comte Fitzwilliam, le chancelier et le président de la Chambre des Communes, le ministre de la Guerre; toute la bourgeoisie du voisinage et une foule compacte de gens du peuple. « Le 15 juillet, peu après 5 heures, dit un témoin oculaire, un grand nombre de voitures arrivèrent à Beaconsfield, de Londres et d'autres localités, et amenèrent beaucoup de membres distingués des deux Chambres, qui venaient rendre les derniers devoirs à ce grand homme. Jamais je ne vis de cérémonie plus imposante; ce n'était pas seulement un deuil extérieur : je connais beaucoup de gens, surtout

dans la classe pauvre, qui étaient profondément affectés et qui pleuraient réellement la perte d'un ami (1). »

Le deuil fut grand surtout à Penn, où l'école française montra par sa douleur qu'elle venait de perdre dans son surintendant un véritable père. Burke avait parlé de cette école si souvent et avec tant de cœur que le duc de Portland, avant de quitter Beaconsfield, voulut la visiter. Le ministre de la Guerre, le chancelier et le président de la Chambre des Communes se joignirent au noble lord et firent ensemble l'excursion de Penn. L'abbé Maraine et ses collègues réunirent leurs élèves, les présentèrent aux hommes éminents qui venaient leur témoigner tout l'intérêt qu'ils leur portaient, et reçurent l'assurance que l'œuvre de leur fondateur ne périrait pas avec lui.

(1) Le corps fut déposé dans une tombe creusée au milieu de la grande nef de l'église et sur le mur de l'aile méridionale on plaça, selon ses désirs, cette simple inscription qu'on y voit encore :

Near this place lies interred all
That was mortal of the
Right Honorable Edmund Burke
Who died on the 28 august. 1797, aged 68 years.

Près de ce lieu gît enterré tout ce qu'il y eut de mortel dans le Très Honorable Edmond Burke, mort le 2 août 1797, à l'âge de soixante-huit ans.

Cette œuvre lui survécut en effet et fut, pour les populations du voisinage, un témoignage permanent des sympathies qu'avaient Burke et ses amis, pour les malheureux réfugiés catholiques. Ce témoignage avait d'autant plus d'influence sur l'esprit de ces populations que la classe dirigeante, à laquelle appartenaient les puissants patrons de cette œuvre, ne s'isole pas en Angleterre, comme dans d'autres pays, de la classe inférieure. Le noble Lord, ou l'homme comme il faut, le Gentleman, qui rencontre en ville l'ouvrier qui fait sa chaussure, ou, à la campagne, l'ouvrier qui travaille ses champs, ne croit pas compromettre sa dignité en lui adressant la parole. Il le visite, s'occupe de ses intérêts, lui fait sans peine partager ses sentiments. La vie intime de Burke est pleine à cet égard de détails intéressants.

Cet homme de bien se répandait beaucoup dans le voisinage de sa campagne, entrait souvent dans les chaumières des pauvres laboureurs, leur donnait des conseils pour la conduite de leurs affaires et se plaisait surtout à les attirer à sa maison de Gregories pour des réjouissances publiques ou privées. Son ordre exprès était alors de sortir de sa cave un gros

tonneau de bière forte et *de le mettre en perce aux deux bouts* — *to tap it at both ends*, selon son expression. On vint un jour lui dire sans précaution que, par suite d'un grave accident, la vie de son fils était en danger, mais il sut bientôt que ce fils chéri était sain et sauf. Burke, revenu de l'émotion pénible qu'il éprouvait, voulut aussitôt que les gens du voisinage prissent part à sa joie. « Appelez Webster », dit-il avec empressement; or Webster était le mari de la ménagère qui dans ces circonstances n'hésitait pas à obéir; « Appelez Webster, qu'il prenne tous les aides qui lui seront nécessaires, qu'il sorte de la cave avec eux le plus gros tonneau de bière forte, et, qu'après avoir convoqué les gens du voisinage, il le perce aux deux bouts avec la plus grosse vrille de la maison. » Un autre jour, en se promenant dans sa campagne, Burke trouve le fils d'un de ses fermiers assis à l'extrémité d'un champ et prenant son repas du matin; il s'approche de lui, goûte de son hochepot et lui dit familièrement : *Ralf, mon garçon, sais-tu qu'il est bon.* — *Oh! monsieur*, répondit le jeune homme tout fier de l'observation de son maître, *il n'est pas aussi bon que d'ordinaire; si vous voulez en goûter de meilleur, venez à l'heure du dîner, vous verrez alors*

comme ma mère le prépare, lorsque mon père est à la maison. — Eh bien! mon garçon, reprit Burke, *va-t'en chez toi et dis à ta mère qu'aujourd'hui, à l'heure du dîner, j'irai goûter avec toi de ce mets favori.* » Ralf exécuta l'ordre de son maître, sa mère fit ce jour-là de son mieux, et Burke arriva sans faute à l'heure convenue. Ce jour fut un jour de fête pour le maître et pour les fermiers, autour du hochepot, comme l'autre jour après la bonne nouvelle, autour du tonneau de bière mis en perce aux deux bouts (1).

Des faits semblables se passaient souvent à la campagne de Gregories et exerçaient toujours la plus heureuse influence sur l'esprit des populations protestantes du voisinage. Comment, en effet, la haine antipapiste de ces populations aurait-elle pu tenir, lorsqu'elles voyaient Burke, leur maître si bon, recevoir à sa table des ministres de l'église romaine, fonder sous leurs yeux une école pour des catholiques et traiter avec une tendre et respectueuse familiarité les prêtres directeurs de cette école? Oui, on ne peut en douter, dans la vie privée comme dans la vie publi-

(1) Prior. — *Life, of Ed. Burke*, p. 423.

que, à la campagne de Gregories comme à la Chambre des Communes, l'exemple et les paroles de ce grand homme devaient être irrésistibles, et le groupe de Penn, comme les autres groupes disséminés, ne pouvait manquer de contribuer beaucoup à l'œuvre d'apaisement dont nous constatons partout les origines diverses et les progrès successifs de plus en plus manifestes.

CHAPITRE XI

LE NOUVEAU COMITÉ

Organisation du nouveau comité. — Mouvement des réfugiés vers l'intérieur. Arrivée du troisième courant d'émigration. Dernières difficultés vaincues.

Cependant la création des nouveaux groupes disséminés compliquait l'administration du comité directeur et le service du bureau de distribution. Tous les réfugiés n'avaient pas suivi le mouvement général qui en avait fait refluer un si grand nombre au centre, au nord et à l'ouest de l'Angleterre. Beaucoup de ces malheureux, nous l'avons dit, profitant de la tolérance du gouvernement, étaient restés dans les îles anglo-normandes et dans le sud de la Grande-Bretagne; en sorte qu'il fallait que la sollicitude du comité s'étendît aux groupes nouveaux : à Scarborough,

à Reading et à Bristol, sans se détourner entièrement des anciens groupes : de Jersey, de Southampton et de Winchester. D'autre part, le comité devait pourvoir aux besoins des laïques comme à ceux des ecclésiastiques, et les intérêts des laïques lui créaient sans cesse de nouvelles difficultés. Dans le clergé, pour les distributions, il n'y avait que deux classes à distinguer : celle des évêques portés sur une liste particulière, tenue personnellement par Mgr de la Marche, et celle des autres ecclésiastiques, inscrits sur une liste générale sans distinction de rang. Parmi les laïques, les classes étaient plus nombreuses; il y avait une liste pour ceux qui avaient exercé des emplois élevés dans la magistrature ou dans les armées de terre et de mer, et d'autres listes où l'on distinguait l'état, l'âge et le sexe. Aussi, pour les laïques, les réclamations étaient plus fréquentes, le contrôle plus difficile, le service des distributions plus compliqué; de plus, les succès des armées de la révolution en Italie et en Allemagne surexcitaient l'opposition à la fois antipapiste et antifrançaise; enfin, le poète Mathias, qui profitait de toutes ces circonstances pour multiplier les éditions de son pamphlet, ne cessait de critiquer la distribution de sommes con-

sidérables aux réfugiés et d'exagérer la confiance accordée à Mgr de la Marche chargé de cette distribution. Dans cette situation embarrassée, quelques membres du comité s'étant retirés ou étant morts comme Edmond Burke, un certain nombre de ceux qui restaient demandèrent, au mois de janvier 1798, de décharger le comité du soin d'examiner les réclamations et les comptes relatifs aux laïques; mais le gouvernement, plutôt que de consentir à cette demande, préféra laisser se dissoudre cet ancien comité, et, de ses débris, en composer un nouveau, dont les membres seraient disposés à continuer de s'occuper, à la fois, des intérêts des laïques et des ecclésiastiques. A cet effet, Charles Long, secrétaire de la Trésorerie, écrivit à John Wilmot et à Thomas Glyn, membres de l'ancien comité, la lettre suivante, datée du 3 février 1798 :

« Messieurs

« Les lords commissaires du Trésor de Sa Majesté, à la considération desquels a été soumis le désir, exprimé par certains membres du comité créé pour subvenir aux besoins des ecclésiastiques et des laïques, d'être déchargés du soin d'examiner les réclamations et les comptes relatifs à

cette dernière classe de personnes, n'ont pas jugé à propos de céder à ce désir, et leurs Seigneuries vous proposent de vous charger vous-mêmes de ce soin pour les deux classes d'étrangers secourus. Votre surintendance à cet égard devra s'étendre en outre sur les sommes distinctes à distribuer aux émigrés venus récemment de Jersey et de Guernesey, aux magistrats et aux officiers de terre et de mer. Relativement aux ecclésiastiques et aux laïques déjà secourus et aux émigrés venus récemment de Jersey et de Guernesey, vous devrez veiller à ce que les sommes payées le soient uniquement aux personnes, qui y ont droit, d'après le règlement transmis à ce bureau de la Trésorerie par l'ordre du comité, qui a été jusqu'ici chargé de ce service. Quant aux officiers de terre et de mer et aux magistrats, les sommes, destinées à ces classes distinctes, seront confiées intégralement aux personnes qui ont été jusqu'ici chargées de les distribuer. Chaque mois devront être présentées les listes des réfugiés, qui ont pris part aux secours, avec le montant de la somme donnée à chacun d'eux et la signature des distributeurs respectifs, et vous devrez veiller vous-mêmes à ce que toutes ces listes soient régulièrement

transmises à ce bureau de la Trésorerie et ne jamais permettre qu'une nouvelle personne y soit ajoutée pour recevoir des secours. — Vous aurez en outre à transmettre tous les mois à ce bureau de la Trésorerie le compte des sommes payées pour ces divers objets, avec les dépenses des services de distribution et une estimation approximative des dépenses nécessaires pour le mois suivant. — Je dois aussi vous dire que, si, après avoir pris suffisamment connaissance de la manière dont les secours ont été jusqu'ici distribués, vous jugez nécessaire d'y faire quelques changements, vous aurez à soumettre préalablement à leurs Seigneuries vos vues à cet égard. »

Cette lettre, lue à la première séance du nouveau comité le 5 février 1798, fut prise en considération, et l'offre des lords commissaires de la Trésorerie généralement acceptée. En conséquence l'ancien comité présenta l'état de ses recettes et de ses dépenses pour tout le temps qu'il avait administré les fonds alloués par le gouvernement aux réfugiés ecclésiastiques et laïques, du 10 décembre 1793 au 16 février 1798, avec pièces à l'appui. Cet état et ces pièces furent apportés aux lords commissaires, examinés par eux et déposés aux archives. Par une seconde lettre datée du

22 février, Charles Long avait demandé ces pièces relatives aux comptes, et une note écrite en encre rouge, à la marge de cette lettre, par le secrétaire du comité qui était alors George Hugues, en constate le dépôt fait aux archives, où l'Angleterre les conserve encore. Dans cette lettre du 22 février, Charles Long avait en outre annoncé au nouveau comité que les commissaires de la Trésorerie allaient immédiatement donner des ordres, pour le payement des mandats de décembre déjà préparés, et lui avait recommandé de présenter au plus tôt l'estimation de la somme nécessaire pour le mois de janvier, en ayant soin de déduire de cette somme ce qui restait dans sa caisse de l'exercice précédent. Pour se conformer à ces ordres, deux jours après, dans la séance du 24 février, le nouveau comité adressa la lettre suivante aux lords commissaires :

« Messieurs,

« Votre lettre du 3 courant nous ayant exprimé votre désir d'avoir au bureau de la Trésorerie une estimation de la somme nécessaire chaque mois pour l'assistance des ecclésiastiques et des laïques dans le besoin, nous vous transmettons cette estimation pour les deux derniers

mois de décembre et de janvier, en vous faisant observer que le montant estimé nécessaire pour le mois de décembre, en ce qui concerne les ecclésiastiques, a été déjà payé par l'ancien comité sur la somme qui lui restait en caisse. »

Les mandats pour le mois de décembre étaient préparés et faits payables par l'ancien comité; mais un ordre des lords commissaires de la Trésorerie était nécessaire pour autoriser ce premier comité à transférer le montant des fonds à payer, pour ce mois de décembre, des noms de ce premier comité aux noms du nouveau, savoir : messieurs John Wilmot et Thomas Glyn. Le secrétaire Georges Hugues se hâta de donner avis à Charles Long de la nécessité de cet ordre de leurs Seigneuries, et cette dernière formalité fut aussitôt remplie.

Le nouveau comité était donc officiellement constitué avec messieurs John Wilmot, président, Thomas Glyn, autre membre, et Georges Hugues, secrétaire. Sa première séance avait été tenue le 5 février 1798; à celle du 15 mars suivant, ses membres déclarèrent qu'ils suivraient le règlement de l'ancien comité, en réservant aux lords commissaires de la Trésorerie les admissions nouvelles et les réadmissions; mais, comme

le gouvernement était alors en retard de deux mois pour le versement de la subvention mensuelle, la responsabilité du nouveau comité, pour la distribution des fonds, commençait à partir de ceux qui étaient versés entre ses mains pour le mois de décembre de l'année précédente (1).

Tous les détails de cette administration des fonds destinés aux réfugiés sont résumés dans le mémoire suivant du secrétaire Georges Hugues.

« *Dispositions relatives aux réfugiés.*

« Les distributions des secours aux ecclésiastiques, qui sont en grand nombre répandus en différentes parties de l'Angleterre, sont faites avec l'assistance de quelques-uns des membres les plus respectables de cet ordre, particulièrement avec la surintendance de Mr l'évêque de Saint-Pol. Messieurs Wilmot, président, et Thomas Glyn, autre membre du comité, examinent les comptes divers, donnent leur garantie à chaque payement et ont soin d'empêcher toute addition et tout changement dans les listes de distribution sans leur consentement. Les correspondances avec les provinces et les comptes rendus qui

(1) Record off. — *Minutes of comm. feb.* 5, 24, *march* 15, 1798.

en viennent sont détaillés et nombreux. Messieurs Wilmot et Glyn envoient chaque mois aux lords de la Trésorerie le compte des sommes reçues et des sommes distribuées, avec une estimation des sommes nécessaires pour le mois suivant. Ils examinent toute nouvelle demande de secours, et, *si elle vient des laïques*, ils n'en admettent aucune sans qu'elle ait passé préalablement, *premièrement* par l'enquête et la recommandation du comité français, *secondement* par une autre enquête et une vérification personnelle de messieurs Wilmot et Glyn, et *troisièmement* par la sanction et les ordres des lords du Trésor, auxquels messieurs Wilmot et Glyn ont fait un rapport dans lequel ils ont exprimé leur opinion à cet égard. Outre cette occupation relative aux secours ordinaires, messieurs Wilmot et Glyn reçoivent et discutent les mémoires qui leur sont présentés pour les secours extraordinaires accordés à la vieillesse, au sexe et aux malades, ou à quelques-unes des misères particulières auxquelles sont malheureusement sujettes un si grand nombre de personnes dans ces divers états. Une petite partie de la somme mensuelle qu'ils reçoivent est destinée à soulager ces infortunes spéciales. Les malades sont si

nombreux que des dépôts de médecine sont établis dans différents quartiers de la ville et confiés aux soins et à la direction de quelques médecins français intelligents, ainsi que des pharmacies où les émigrés reçoivent des remèdes gratuitement. Quelques-uns de ces infortunés entièrement aveugles, ou tombés en démence, sont recueillis à l'hôpital de Belham ou dans des maisons de santé particulières. Les secours spéciaux qu'on leur accorde augmentent naturellement les dépenses générales. Messieurs Wilmot et Glyn se réunissent habituellement, trois fois la semaine et plus souvent au besoin, au lieu ordinaire des séances du comité, nº 10 Queen street Bloomsbury square, où leur secrétaire Georges Hugues est de service tous les jours de midi à cinq heures du soir, sans compter les fréquentes visites qu'il fait, aussi pour son service, au domicile de ces messieurs (1) ».

Ce mémoire ne parut qu'en 1799, mais les règles qu'il renferme furent appliquées dès la formation du nouveau comité, c'est-à-dire, dès

(1) Record office. — *Letter Book, W. and G. — Registre de correspondances indépendant des 24 liasses relatives aux refugiés, et à l'usage de Georges Hugues, secrétaire du comité de Queen street Bloombury square.*

le commencement de l'année précédente; et le furent avec la même intelligence et le même dévouement que les règles de l'ancien. Ce qui honore ce second comité, c'est qu'il continue et complète par ses services l'œuvre du premier. Le premier avait recueilli les ecclésiastiques proscrits sur tous les rivages de l'empire britannique, avait fait les frais pour leurs déplacements des îles anglo-normandes et du château de Winchester et les avait secourus dans tous leurs besoins jusqu'en 1798. Le second, reprenant cette œuvre de bienfaisance, recevra bientôt les proscrits du troisième courant, procurera des secours aux réfugiés anciens et nouveaux jusqu'en 1814, et favorisera de tout son pouvoir le grand mouvement de retour en France. Pour le moment il va pourvoir aux transports des anciens proscrits, des bords de la mer à l'intérieur, c'est-à-dire au troisième déplacement, dont nous avons déjà dit quelques mots au chapitre des changements de résidence.

Nous le savons, le décret du mois de février 1793, qui prescrivait aux réfugiés de s'éloigner des côtes, n'avait pas été exécuté, lorsqu'au commencement du mois de mai 1798, la formation de *l'aile gauche de l'armée d'Angleterre* à Toulon

porta le gouvernement britannique à en ordonner l'exécution rigoureuse. Georges Hugues, au nom du comité, adressa donc une lettre aux distributeurs de Southampton, de Lewes et des autres localités des bords de la mer pour leur annoncer cette exécution du bill et leur demander le montant des frais qu'ils croiraient nécessaires pour ce nouveau changement de résidence. Presque tous les réfugiés, ceux même qui pouvaient se suffire sans déplacement, avaient besoin d'une indemnité de voyage. Si on accordait une indemnité à quelques réfugiés sans en accorder une aux autres, on ferait des mécontents. Ceux qui n'en auraient point se porteraient dans les villes les moins éloignées qui regorgeaient déjà de proscrits et qui n'en voulaient plus recevoir. Il y en avait qui voulaient aller s'établir à Londres, d'autres à Reading, d'autres à Farnham, quelques-uns étaient malades. Ce qu'il y avait de mieux à faire c'était de les laisser ainsi se disperser eux-mêmes, en leur donnant des sommes différentes, en raison des distances à parcourir. Parmi les malades, quelques-uns obtiendraient un sursis de départ, les autres prendraient des voitures; les proscrits jeunes et bien portants s'en iraient à pied: c'est ainsi

qu'avaient voyagé les proscrits depuis leur arrivée en Angleterre. Dans sa réponse au secrétaire du comité, en date du 13 mai, l'abbé de Tromelin, distributeur à Southampton, entre dans ces détails intéressants et donne ainsi une idée de la situation nouvelle faite aux réfugiés du littoral, au sud de la Grande-Bretagne.

« Monsieur, lui dit-il, en réponse à votre lettre du 12 courant, qui annonce l'exécution du bill portant qu'il faut nous éloigner des côtes, et qui prescrit de vous marquer le montant de ce qui serait nécessaire, indépendamment de la somme que vous m'autorisez à tirer sur messieurs Wright et Cie, je vous observerai d'abord que dans le nombre de mes ecclésiastiques réfugiés, il y en a au moins 25 âgés, infirmes, ne gagnant rien et ayant peut-être des dettes, qui auraient besoin de quelques secours extraordinaires. Mais il me serait bien difficile de fixer une somme pour subvenir aux besoins de chacun d'eux; parce qu'il y en a, de ce nombre, qui ont le projet d'aller à Reading. Ceux-là sans doute, entreprenant une route plus longue que celle de Romsey où beaucoup d'autres veulent aller s'établir s'ils y trouvent des logements, auraient besoin d'un secours plus considérable.

J'aimerais mieux, dans la circonstance présente, que l'on me fixât la somme à donner à chacun en raison de la distance à parcourir. Il y en a déjà un de ma circonscription qui est parti pour Londres, d'autres doivent également y aller; d'autres enfin doivent se rendre à Farnham. La ville la plus voisine pour nous est Romsey, mais les proscrits de Toulon ont pris le devant et s'y sont jetés, ce qui rend pour nous, dans cette ville, les logements plus rares et plus chers. Il y a de plus dans cette circonscription le village de Hamble où nous avons des ecclésiastiques. Ces messieurs, parmi lesquels il y a des infirmes, ne sont point compris dans le nombre des 25 déjà cités. Je voudrais savoir s'ils seront obligés de quitter notre ville, afin de les prévenir avant le 25 de ce mois, époque fixée pour le départ de Southampton. Je dois encore vous observer qu'après les changements de résidence qui ont précédé, ce nouveau délogement sera ruineux pour la plupart des réfugiés. Si on accorde pour ces déplacements une indemnité quelconque aux uns sans l'accorder aux autres, il y aura des mécontents; le plus grand nombre se portera dans les villes les plus voisines, s'ils trouvent à s'y loger. Plusieurs craignent qu'à Romsey on ne soit obligé de

déloger bientôt. Cette ville est pleine comme un œuf. On me fit dire hier au soir qu'elle ne voulait plus recevoir d'émigrés. — Par l'état de Southampton vous verrez que nous sommes ici 47 et à Hamble 11, total 58 ecclésiastiques au sort desquels je dois m'intéresser (1). »

Le départ de Southampton eut lieu le 25 mai; celui de Lewes est antérieur de quelques jours à cette date, et le document, qui en fait mention, montre qu'à cette époque les réfugiés voyageaient économiquement comme aux premiers temps de l'émigration. A la séance du comité tenue chez Mme Silburne le 21 mai, l'abbé Hauchecorne, distributeur pour cet autre district, vient exposer les frais de voyage de son groupe de réfugiés. Lui-même et quelques autres ecclésiastiques sont venus à pied, dix autres étaient en voiture à neuf shillings par tête, neuf à des places de banquettes extérieures, et le dixième à une place d'intérieur. Mais, si le clergé était encore obligé de se conformer aux mesures d'ordre et d'économie prescrites dès le commencement de l'émigration, le nouveau comité, comme l'ancien, pourvut toujours aux véritables

(1) Record off. — *Min. of comm.*, may 19, 1798.

besoins, témoin les ressources considérables qu'il procura à des réfugiés anciens et nouveaux à partir du milieu de l'année 1798.

C'était l'époque où la révolution française, après la journée du 18 fructidor, sévissait de nouveau contre les prêtres insermentés, qui étaient restés en France depuis le 9 thermidor ou qui n'en étaient jamais sortis. Nous l'avons vu, après un délai de quelques jours la police les rechercha partout. Ceux qu'elle découvrit furent dirigés vers Rochefort, pour être déportés promptement à la Guyane lorsque les croisières anglaises le permettraient. Quant à ceux qui purent échapper à ces perquisitions, un certain nombre, prenant à la hâte le parti de l'exil, abordèrent sans ressources dans la Grande-Bretagne comme beaucoup de proscrits du premier et du second courant, et tous ces nouveaux venus n'étaient que l'avant-garde du troisième courant qu'allaient amener en Angleterre deux vaisseaux français capturés et un troisième navire étranger à la France (1).

C'est d'abord la corvette *la Vaillante*, prise le 8 août en route pour la Guyane, qui entrait,

(1) Record office. — *Min. of comm.* March-Aug., 1798.

quelques jours après, dans le port de Plymouth, convoyée par la frégate l'*Infatigable* du capitaine Edouard Pellew. Qu'allaient devenir les prêtres de cette corvette, mis en prison à leur arrivée avec les autres passagers et les hommes de l'équipage français? Les garderait-on longtemps prisonniers? Mais ils n'étaient point propres à la guerre ni susceptibles d'être compris dans l'échange des prisonniers. Si on les rendait à la liberté seraient-ils exclus des secours, comme venant de toucher, pour la première fois, au sol britannique? Mais comme ils étaient réduits au plus complet dénûment, leur refuser tout secours, c'était les condamner à mourir de faim, après les avoir arrachés à la mort presque certaine, qui les attendait sur les bords insalubres du Sinnamary. La manière admirable dont le capitaine Pellew les avait traités en mer et la bienfaisance qu'avaient toujours éprouvée jusque-là en Angleterre tous les ecclésiastiques réfugiés, vraiment dans le besoin, faisaient espérer qu'il n'en serait pas ainsi.

Aussitôt qu'à Londres on apprit l'arrivée de la corvette française, à Plymouth, avec les nouveaux ecclésiastiques proscrits, Mgr de la Marche écrivit lettre sur lettre à lord Spencer, ministre

de la Marine, à Charles Long secrétaire du Trésor et au comité. Sa lettre aux membres du comité datée du 19 août et lue à la séance du 22 août suivant était ainsi conçue :

« Messieurs,

« Vous avez sans doute appris l'arrivée de 25 ecclésiastiques à Plymouth, et vous n'avez pas ignoré que ce n'est pas par leur choix, mais par les décrets de la Providence, qu'ils ont été enlevés à leurs persécuteurs et conduits chez leurs protecteurs.

« Je les vois dans ce moment entre les mains de l'Amirauté; mais j'ignore quelle mesure elle prendra à leur égard. Selon les lois ordinaires de la guerre, tous ces transportés seraient dans le cas d'être considérés comme prisonniers; mais n'étant pas susceptibles d'être échangés, il se peut faire que l'Amirauté, en leur rendant la liberté, ne croit pas devoir s'occuper de leur subsistance. Dans cette supposition, il sera nécessaire d'y pourvoir par quelque autre voie. Peut-être, Messieurs, les considérant comme arrivés depuis la défense de donner des secours à ceux qui abordent pour la première fois dans cette île, vous ne vous croirez pas autorisés à les inscrire,

sans que la Trésorerie vous ait fait connaître ses intentions à l'égard de ces exilés d'un genre particulier et imprévu.

« Occupé, comme je dois l'être, de seconder les vues de la Providence sur de malheureux proscrits qu'elle a protégés, j'ai cru devoir écrire à monsieur Long, afin de l'engager à en prendre soin, dans le cas où l'Amirauté s'en déchargerait. Je vous serais fort obligé de concourir avec moi, pour les recommander à la Trésorerie, que je prie d'autre part de s'entendre avec lord Spencer, à qui j'ai cru aussi devoir écrire. »

Par cette lettre écrite au comité et les deux autres écrites à lord Spencer et à Charles Long, Mgr de la Marche atteignit le but désirable : les registres de Mill prison à Plymouth, conservés au Record office de Londres, en font foi (1). Par ordre supérieur les 25 ecclésiastiques obtinrent leur liberté pour se rendre à Londres, l'un Charles Bodinier le 31 du mois d'août, les autres le 10 septembre suivant, et une lettre les précéda, qui renfermait leurs noms avec prière de

(1) Record off. — *Min. of comm.*, aug. 22, 1798. — *General entry book* of prisoners of war, at Mill prison, Plymouth : vol. 258, commencing dec. 27 1797, ending sept. 6 1798 ; vol. 252, commencing dec. 29 1797 ending april 1799.

les admettre aux secours, comme les autres ecclésiastiques nécessiteux. Charles Long présenta cette lettre aux lords de la Trésorerie par ordre du duc de Portland, ministre de l'Intérieur, et la transmit, le 15 septembre, aux membres du comité, approuvée en ces termes :

« MESSIEURS,

« J'ai présenté aux lords commissaires de la Trésorerie, par ordre du duc de Portland, une lettre de monsieur Wickham renfermant une liste de 25 prêtres français bannis, qui étaient à bord de la corvette *la Vaillante*, quand elle a été prise, en route pour Cayenne, et exprimant le désir qu'il leur soit accordé un secours semblable à celui qui est alloué à d'autres ecclésiastiques dans le même besoin. Leurs Seigneuries m'ont ordonné de vous transmettre cette liste particulière et de vous prier d'insérer les noms qu'elle renferme dans la liste générale des ecclésiastiques français émigrés (1). »

Deux jours après, le comité, réuni en séance ordinaire, lit cette lettre du secrétaire du Trésor

(1) A cette époque, Wickham était sous-secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur, dont lord Portland était ministre. — *Annuaire administratif pour le Royaume-Uni, 1798.*

et arrête d'abord que les vingt-cinq prêtres, conformément à l'ordre des lords commissaires, seront admis aux secours du gouvernement à compter du 1er août, et que, en considération des circonstances dans lesquelles ils sont venus en Angleterre, leurs noms seront inscrits à part. Puis le comité arrête encore qu'en réponse à la lettre de Charles Long on lui écrira que le comité s'est empressé de se conformer aux ordres des lords de la Trésorerie (1).

Nous avons vu les prêtres de la *Vaillante* dans les courants d'émigration à leur départ de France, et nous les avons fait connaître surtout d'après une brochure publiée à la Rochelle en 1799 par Louis Petit, un des prêtres déportés à Rochefort. Ces premières notions se complètent et se précisent ici au moyen des documents authentiques que nous avons sous les yeux : le *Livre de bord de l'Infatigable*, les *registres des prisons de Plymouth* et les *registres de distribution* du comité de secours. Le Livre de bord donne deux listes, intitulées, l'une *forçats bannis*, l'autre *prêtres bannis*, qui se ressentent du mélange calculé des forçats avec les prêtres et les laïques

(1) Record off. — *Min. of comm.*, sept. 17, 1798.

honnêtes bannis ou non bannis comme eux, dû, comme nous l'avons dit, aux agents de la révolution ; aussi ces listes sont-elles transformées dans les registres des prisons de Plymouth.

De la première de ces listes primitives sortent six bannis : Bodinier, Letanneur, Fournier, Bourdos, Bureau et Gallo reconnus prêtres, pour aller en remplacer dans la seconde six autres : Baudat, Marion, Thiberge, Fonteret, Bourgeois et Sarret. Comme, à Plymouth, on ne reconnaît pas, aux cinq premiers de cette autre série, le caractère ecclésiastique, ils passent dans la première liste, dans laquelle on a supprimé un certain nombre de noms suspects et qui n'a plus pour titre : *forçats bannis*, mais simplement : *passagers*. Quant à Sarret qui est le sixième, il disparaît, à Plymouth, de la liste des prêtres sans reparaître dans la liste des passagers, mais les registres de distribution de la métropole réparent à cet égard une erreur, une méprise ou un oubli. Joachim Pierre Sarret, le banni réputé prêtre par le Livre de bord de *la Vaillante*, c'est bien l'abbé Sarret, curé de Saint-Michel, au diocèse de Grenoble, que Louis Petit met parmi les déportés sans savoir ce qu'il est devenu après son départ de Rochefort ; c'est aussi Pierre Joachim Sarret, curé de Saint-

Michel de Grenoble, inscrit avec ces prénoms du Livre de bord, dans les registres de distribution de Londres et y formant toujours groupe avec d'autres prêtres de la *Vaillante.* (1) Cet ecclésiastique partage le sort des 25 prêtres de la liste des prisons qui, plus heureux que les passagers, sont rendus à la liberté, quelques jours après leur arrivée à Plymouth, et admis aux secours par les lords du Trésor, tandis que leurs compagnons d'infortune restent dans les prisons jusqu'au Consulat ou y meurent avant cette époque. Parmi ces vingt-cinq ecclésiastiques de la liste des prisons de Plymouth, Séez en compte quatre et Chartres, trois; il y en a deux de Saint-Malo, deux de Quimper et deux de Vannes, deux de Sens et deux de Besançon; les huit autres se distribuent un à un dans les diocèses d'Avranches, du Mans,

(1) — Record office : Channel fleet, *Reports* 1798, n° 24; — *Indefatigable's muster book* : n° 5868, — nov. 2 1797 to aug. 29 1798 — 13145; n° 5869, — sept. 9 1798 to april 29 1799-13146; *General entry book* of prisoners of war, at Mill prison, Plymouth : n° 258 — dec. 27 1797 to sept. 6 1798; n° 252, — dec. 29 1797 to april 1799; *Papers relating to the french clergy refugees* : Bundle 7 : liste des ecclésiastiques français qui reçoivent des secours en 1800-1802.

Louis Petit : Liste générale des déportés par la loi du 19 fructidor. — La Rochelle, imprimerie de J.-F. Lhomandie, décembre 1799.

M. Toupiole : Recueil des victimes de la loi du 19 fructidor. — Paris, 1823.

et de Nantes, de Saintes, de Tours et d'Orléans, d'Autun et de Mâcon. Sur ce nombre total de vingt-cinq, les abbés Lambert, Bourry, Boncors et Bodinier, qui appartiennent respectivement aux diocèses d'Avranches, de Saint-Malo, de Quimper et de Nantes, disparaissent de bonne heure des listes de distribution; mais, dans ces listes, l'abbé Sarret remplace un de ces ecclésiastiques secourus et l'absence des trois autres est marquée par trois lacunes dans la suite des numéros d'ordre (1).

Les prêtres de la *Vaillante*, qui étaient plus

(1) — Record office. — *Papers relating to the french clergy*; Bundle 16 : Liste des ecclésiastiques qui demandent des secours de vêtements pour l'année 1800, à la séance du comité du 5 novembre 1799.

Après le n° 2497 de cette liste générale, viennent les prêtres de la *Vaillante* dans cet ordre :

1. Genet, du dioc. de Chartres.
2. Perchereau, d de Chartres.
3.
4. Brusq, d. de Quimper.
5. Deschamp, d. de Saintes.
6.
7. Gallo, d. de Vannes.
8. Bureau, d. de Sens.
9. Bourdos, d. de Sens.
10. Rey de Morande. d. d'Autun.
11. Chaumay, d. de Macon.
12. Imbault, d. d'Orléans.
13. Porier, d. de Séez.
14. Lampérière, d. de Séez.
15. Gadeau, d. de Chartres.
16. Henrio, d. de Saint-Mâlo.
17. Fournier, d. du Mans.
18.
19. Bouillye, d. de Séez.
20. Potier, d. de Vannes.
21. Simon, d. de Besançon.
22. Letanneur, d. de Tours.
23. *Sarret*, d. de Grenoble.
24. Messager, d. de Besançon
25. Gros, d. de Séez.

heureux que les passagers, leurs compagnons d'infortune retenus dans les prisons de Plymouth, l'étaient encore plus que leurs confrères échappés aux croisières anglaises et déportés à la Guyane. Quelques-uns de ces malheureux moururent des mauvais traitements qu'on leur fit subir pendant la traversée. Ceux qui y survécurent furent plusieurs fois décimés par le climat mortel des bords du Sinnamari. Cependant, ainsi que nous l'avons vu, sept de ces déportés réussirent à s'évader de la colonie française, s'embarquèrent pour l'Angleterre, et, après le premier groupe du troisième courant arrivé à Plymouth, voici que le second arrive heureusement au port de Liverpool. Mgr de la Marche intervient encore et Charles Long adresse au comité, le 8 novembre 1799, le nouvel ordre suivant :

« Messieurs,

« J'ai reçu l'ordre des lords commissaires du Trésor de Sa Majesté de vous prier de mettre, sur la liste des ecclésiastiques admis aux secours, les personnes ci-dessous nommées qui se sont échappées de la Guyane et de leur accorder la somme allouée, à compter du 1er septembre dernier. »

Le plus connu des sept nouveaux réfugiés est un clerc tonsuré du diocèse de Malines, Jean Nérincks, qui fut ordonné prêtre en exil et qui doit être le zélé collaborateur et le digne successeur de l'abbé Carron à Londres. Parmi les six autres, trois sont aussi belges, deux du diocèse de Bruges et un du diocèse d'Ypres, et trois sont français des diocèses de Lombez, de Narbonne et de Besançon (1).

Ces heureux fugitifs, qui forment le second groupe du troisième courant, étaient peu nombreux relativement aux ecclésiastiques proscrits qui restaient à la Guyane. A la fin de l'année 1800, après des souffrances inouïes, ces autres bannis apprirent enfin que les portes de la France leur étaient ouvertes ; mais, nous l'avons vu, quel-

(1) — Liste des ecclésiastiques évadés de la Guyane et présentés au comité le 15 novembre 1799 :

Jean Debay, du diocèse de Bruges.
Philippe Dumont, d. de Bruges.
Hubert Hotteen, d. d'Ypres.
Jean Nérincks, d. de Malines.
Pierre Alexis Courtol, d. de Besançon.
Pierre Parès, d. de Narbonne.
Jean Bégué, d. de Lombez.

Record off. — *Min of. comm.*, nov. 15, 1799.
Louis Petit. — Liste des déportés par la loi du 19 fructidor.
M. Toupiote. — Recueil des victimes de la loi du 19 fructidor

ques-uns de ces infortunés, après avoir été si longtemps victimes de la guerre civile, devaient l'être encore de la guerre étrangère.

La frégate la *Dédaigneuse* et un vaisseau marchand en ramenaient en France une vingtaine, lorsque, arrivés près des côtes de l'Espagne, ces deux navires furent capturés par des vaisseaux anglais et conduits à Plymouth. Heureusement Mgr de la Marche put présenter aussi la liste de ce troisième groupe du troisième courant aux lords commissaires du Trésor, et à la séance du comité, tenue le 28 février 1801, on lut à ce sujet la lettre suivante de Charles Long :

« MESSIEURS,

« J'ai reçu l'ordre des lords commissaires de la Trésorerie de vous transmettre la liste ci-jointe, reçue de l'évêque de Léon, d'un certain nombre d'ecclésiastiques qui viennent d'arriver à Plymouth, afin que ces Messieurs puissent recevoir les secours du comité dont vous avez la surintendance. »

Mais c'était peu pour des bannis, qui s'étaient vus sur le point de rentrer dans leur pays, d'être admis, comme l'illustre exilé de Florence, *à manger le pain de l'étranger*. Le gouvernement

anglais le comprit, et, ainsi que nous l'avons déjà vu, les portes de la France étant ouvertes pour eux, quelques jours après leur mise en liberté, dans le courant du mois de mars, avant la paix d'Amiens, un vaisseau parlementaire, par ordre supérieur, les conduisit à Morlaix et les rendit ainsi à leur pays (1).

Le transport des ecclésiastiques par vaisseau parlementaire à Morlaix n'était qu'un cas particulier d'une mesure générale, qui fut bientôt adoptée pour mettre à même tous les ecclésiastiques réfugiés de rentrer dans leur pays, mais qui nécessitait de grandes dépenses. Il fallait fréter des navires et faire des avances aux proscrits qui

(1) Picot. — *Mémoires*, t. VII, p. 316.
Trevaux. — *Histoire de la persécution*, t. II, p. 406.
Louis Petit. — Liste des déportés par la loi du 19 fructidor.
Record office. — *Minutes of comm.*, feb. 28 1801.
Liste, présentée par Mgr de la Marche, des ecclésiastiques arrivés à Plymouth, par vaisseaux capturés au retour de la Guyane :

Massiot, du diocèse de Rennes.
Germon, d. de Luçon.
Drouet, d. de Luçon.
Pilot, d. de Poitiers.
Margarita, d. de Paris.
Missonier, d. de Clermont.
Feutray. d. de Vannes.
Le Joly, d. de Saint-Brieuc.
Deymier, d. d'Alby.
Planchon, d. d'Alby.
Nectoux, d. d'Autun.
Collin, d. de Toul.
Sentabéry, d. de Tarbes.
Soubsdane. d. de Périgueux.
André, d. de Nancy.
Vanbrever, d. d'Anvers.
Le Diffon, d. de Vannes.
Cormier, d. de Chartres.
Audin, d. d'Auxerre.
Brodin, d. de Rennes.

partaient. Ces frais nouveaux s'ajoutaient aux dépenses déjà faites, pour le transport des émigrés, des bords de la mer à l'intérieur du pays, et pour la réception des proscrits du troisième courant. De plus, le prix des subsistances n'avait cessé de s'accroître depuis le commencement de la guerre, et il était alors porté si haut, qu'il fallait songer à augmenter la somme allouée à chaque réfugié nécessiteux.

Mais, si la bienfaisance anglaise était ainsi soumise à une grande et suprême épreuve, le comité, soutenu par le Bureau du Trésor, redoublait de zèle, d'ordre et d'activité, pour faire face à toutes les difficultés, et le clergé se prêtait toujours de grand cœur à tous les moyens qu'il prenait pour les vaincre. Parmi les réfugiés admis aux secours, il y en avait qui renonçaient en partie à la somme allouée et se contentaient de demander de temps en temps ce qui leur était rigoureusement nécessaire. D'autres, qui pouvaient se suffire, y renonçaient entièrement, et d'autres enfin, qui étaient parvenus à une certaine aisance, allaient jusqu'à rendre les secours qu'ils avaient reçus. De son côté, le comité, touché d'une conduite si digne, se comportait à leur égard avec une extrême bienveillance. Si les

ecclésiastiques, qui avaient renoncé à toute la somme allouée, retombaient dans le besoin, le comité les inscrivait de nouveau sur la liste des ecclésiastiques secourus. Le comité agissait de même à l'égard de ceux qui, ne s'étant point présentés pendant quelque temps au bureau de distribution, y reparaissaient pour demander l'absolu nécessaire. Quant aux sommes qui étaient rendues par ceux qui étaient parvenus à quelque aisance, le comité déclarait à la séance du 19 juillet 1798, que toutes ces sommes seraient ajoutées à la subvention accordée aux ecclésiastiques vraiment nécessiteux.

Cette sollicitude du comité réagissait à son tour sur la conduite de ces réfugiés, qui faisaient de nouveaux efforts, pour se créer des ressources personnelles et permettre au comité d'augmenter les secours accordés à leurs confrères malades ou infirmes. Ces travailleurs infatigables n'oubliaient pas que leurs bienfaiteurs n'avaient voulu secourir que les réfugiés réellement dans le besoin et ne le faire que dans les limites du rigoureux nécessaire ; mais ils se demandaient si, le prix des subsistances ayant augmenté considérablement, ils ne pouvaient pas se considérer comme nécessiteux même après s'être créé quelque

épargne, et les laïques secourus qui avaient quelques ressources personnelles se faisaient la même question. Pour s'éclairer à ce sujet, le docteur Elloy de Mélancourt, distributeur à Cantorbéry, écrit une lettre au comité, dans laquelle il expose le cas d'un ecclésiastique réfugié qui reçoit des secours et qui a fait une épargne de 20 à 30 guinées. Cet ecclésiastique doit-il continuer de recevoir des secours ? Dans la séance du 4 janvier 1799 le comité répond : « 1° Pour recevoir un secours il faut être à sa dernière guinée. 2° Si un réfugié peut gagner une guinée par mois, il ne doit recevoir qu'un secours réduit, savoir : 1 guinée au lieu de 1 livre sterling, 15 shillings. 3° Si l'épargne d'un réfugié peut lui suffire, ce réfugié ne peut plus recevoir de secours. 4° Chacun doit régler sa conduite d'après ces principes, et si un distributeur apprend qu'un réfugié ne s'y conforme pas, il suspendra son payement et soumettra le cas au comité ».

Dans cette réponse le comité interprétait les règles jusque-là données pour les distributions. Mais que fallait-il entendre par le rigoureux nécessaire à cette époque où la cherté des subsistances était devenue exorbitante? Cette question restait indécise, et la limite de l'absolu nécessaire, qui dé-

pendait à la fois du prix des subsistances, de ce que gagnaient et avaient en réserve les réfugiés, embarrassait tous les distributeurs. Aussi bien, sur cette question, après la lettre de Cantorbéry, en arrivèrent deux autres de l'extrémité opposée de la Grande-Bretagne. L'abbé Rudemar écrivait de Bath et l'abbé Le Villain, de Bristol, que plusieurs ecclésiastiques et laïques de leurs cantonnements avaient quelques moyens de subsister et qu'ils désiraient savoir quelles règles il fallait suivre pour demander les secours qui leur étaient nécessaires. Pressé par ces deux autres lettres et sentant le besoin de modifier les anciennes règles dans les circonstances présentes, le comité répond, d'abord le 25 mars 1800, en posant quelques questions aux réfugiés indécis : « Quels fonds de réserve ou autres ressources avez-vous pour vivre dans ce pays ? Combien avez-vous gagné, dans l'année qui vient de s'écouler et notamment pendant les trois derniers mois, par l'enseignement du français, de la musique, ou par d'autres moyens ? » Puis, au 12 avril, cette société de bienfaisance adresse une lettre au secrétaire de la Trésorerie, en vue de réviser l'ancien règlement relatif à la distribution des secours et d'obtenir des lords commissaires une base plus large pour cette distribution.

Dans cette lettre le comité rappelle en premier lieu que l'ancien règlement, par deux de ses articles, exclut de tout secours l'émigré qui gagne deux guinées par mois, et qu'il l'admet à un secours particulier qui complète cette somme s'il gagne moins; puis il fait remarquer qu'il y aurait lieu à modifier ces deux articles, vu l'encouragement que l'on doit à l'industrie et l'augmentation considérable du prix des subsistances, et il déclare qu'il serait d'avis de porter, de deux guinées à trois guinées, le gain qu'il faudrait faire pour être exclu de tout secours ou la somme à compléter si l'on gagnait moins. Le comité ajoute que beaucoup d'émigrés français, la plupart ecclésiastiques, désirent savoir s'ils peuvent continuer de recevoir des secours, bien qu'ils aient fait une épargne de 10 à 20 guinées ou d'une plus grande valeur, et que d'autres demandent à être inscrits sur la liste, dans l'appréhension de se trouver bientôt dans le besoin. Quoiqu'on n'ait jamais voulu secourir que les proscrits dans un complet dénûment, le comité est encore d'avis qu'on pourrait permettre une réserve de fonds de cinq guinées aux émigrés secourus.

Ces mesures pour l'amélioration du sort des

réfugiés étaient urgentes. Les maladies, causées par les privations que ces malheureux étaient obligés de s'imposer, se multipliaient d'une manière effrayante et les malades étaient loin de pouvoir se mettre en voie de guérison. Le président John Wilmot disait à la séance du 1er janvier 1800, que, dans une maison de santé qu'il avait visitée, on était forcé de faire coucher les malades deux à deux dans le même lit; et, à la séance du 16 mai suivant, Mgr de la Marche, revenant sur ce sujet, apprenait aux membres du comité que la misère était extrême et générale, les invitait à arrêter promptement les progrès du mal et attirait leur attention sur un moyen proposé par l'abbé Blandin, infirmier à l'hôpital de Middlesex.

« Messieurs, leur disait ce prélat, depuis l'énorme cherté de tous les comestibles et surtout des deux denrées de première nécessité, le pain et la viande, la misère parmi les émigrés, qui sont réduits à la somme allouée par le comité, est à son comble. Cette extrême misère produit le dépérissement de la santé. Le nombre des malades par cette seule cause augmente tous les jours : telle est la déclaration des médecins que j'ai interrogés. Ces messieurs, voyant combien

les malades sont mal chez eux malgré les secours extraordinaires que le comité leur accorde, leur prescrivaient naguère d'aller à l'infirmerie de Middlesex, s'il y avait des places vacantes; mais elles sont depuis quelque temps toutes occupées, et il y a tous les jours de nouvelles demandes. Le charitable abbé Blandin, qui ne craint pas d'augmenter ses peines et ses embarras dès qu'il peut être utile aux malheureux, s'est occupé des moyens d'adoucir les maux dont il est journellement témoin, et sa sollicitude n'a pas été sans succès. Cet ecclésiastique d'un si grand dévouement a senti qu'il ne pouvait pas, dans un moment où les demandes, faites au Comité pour des besoins pressants, étaient presque sans nombre, lui proposer une dépense qui diminuerait ses moyens de bienfaisance. En conséquence il ne demande rien à messieurs les commissaires pour établir douze ou quinze nouveaux lits; il les prie seulement de voir messieurs les administrateurs de l'hôpital de Middlesex pour obtenir d'eux l'usage d'une salle vacante et d'une chambre contiguë à cette salle, l'une et l'autre n'étant d'aucune utilité à l'hôpital, qui d'un autre côté, ne peut trouver que de l'avantage à avoir un plus grand nombre de malades pour

lesquels on paie. M. Blandin est persuadé, et il paraît en effet fondé à croire que, dans les circonstances malheureuses où l'on se trouve, l'augmentation des lits ne fera pas une augmentation de dépenses pour le comité, les secours extraordinaires, qu'on donne aux malades chez eux, n'étant pas une moindre dépense pour ce comité que celle qu'il fait pour le maintien des malades à l'hôpital, où ils sont et mieux nourris et mieux soignés qu'ils ne peuvent l'être dans leurs tristes *garrets*. — Je vous prie, Messieurs, de prendre en considération cette charitable proposition, et d'avoir la bonté de me faire savoir à moi, ou d'apprendre à monsieur Blandin, ce que vous auront conseillé à cet égard votre bienfaisance et votre sagesse. »

Le comité, qui prêtait toujours son concours à Mgr de la Marche, arrêta, dans cette séance du du 16 mai 1800, qu'on demanderait d'autres renseignements à l'abbé Blandin et qu'on écrirait au secrétaire de l'hôpital de Middlesex, pour savoir s'il pouvait en réalité disposer d'une salle de plus. La réponse de ce secrétaire, connue au 24 mai suivant, ne fut pas favorable au projet de l'abbé Blandin, mais les événements, qui se précipitèrent dès cette époque, montrent que la

sollicitude du président John Wilmot et de l'évêque de Léon continuait d'obtenir d'excellents résultats. Au 20 mai, en effet, les membres du comité conviennent qu'on priera le prélat et l'abbé de Grandclos de prendre des informations sur les ecclésiastiques français, qui peuvent enseigner leur langue, s'occuper de commerce, exercer un emploi dans les écoles publiques ou dans des familles particulières. Ces ecclésiastiques étant ainsi bien connus, on leur procure des moyens de se suffire, qu'ils n'auraient peut-être pas trouvés si on les eût abandonnés à eux-mêmes. D'autre part les lords de la Trésorerie, secondant ces efforts du comité, admettent, à partir du 1er septembre suivant, la double limite proposée de 3 guinées de gain et de 5 guinées de réserve que peuvent avoir les réfugiés sans cesser de recevoir des secours (1). Enfin beaucoup d'ecclésiastiques, profitant de la pacification religieuse, sont rentrés en France depuis le commencement du Consulat. Parmi ceux qui restent encore en Angleterre, les renonciations aux secours se

(1) Record office. — *Min. of. comm.*, — feb. 1, may 12, 16, 24, sept. 1 1800.

multiplient et les restitutions ont lieu coup sur coup au 20 juin, au 20 novembre et au 26 décembre 1801, puis au 22 janvier, au 20 février et au 19 juin 1802, et finissent par atteindre 14 mille livres sterling, c'est-à-dire plus de 300 mille livres tournois. Le budget du comité se relevant ainsi, cette société de bienfaisance propose, au 7 août 1801, d'augmenter les secours accordés aux réfugiés nécessiteux; les ecclésiastiques valides, de leur côté, créent ou développent leurs œuvres de charité pour les malades, les infirmes, les vieillards, les femmes et les enfants de l'émigration, et les lords commissaires de la Trésorerie se prêtant toujours à ces nouveaux actes de bienfaisance, toutes les difficultés finissent par s'aplanir (1).

C'est ainsi que sous la direction du nouveau comité, grâce au zèle infatigable du président John Wilmot, à la confiance sans bornes qu'inspirait Mgr de la Marche, à l'appui fidèle des lords commissaires de la Trésorerie, et malgré l'opposition constante du pamphlétaire Mathias, la grande œuvre de miséricorde, entreprise en 1792,

(1) De Lubersac. — *Journal de l'émigration*, p. 89-101.
Record office. — *Minutes of comm.* june 20, aug. 7, nov. 20, dec. 12, 26, 1801. — Jan. 22, feb. 20, june 19, 1802.

se maintenait en 1798 et triomphait de tous les obstacles. Tous les exilés sans exception, les nouveaux venus comme les anciens, jouissaient, sur la terre étrangère, d'une pleine sécurité. Les ecclésiastiques proscrits, qui formaient des groupes disséminés à Reading, à Thame et à Paddington, vivaient tranquilles et reconnaissants dans ces localités comme autrefois à Jersey et à Winchester. D'autres qui étaient dispersés au loin, de Bristol à Cantorbéry et de Scarborough à Édimbourg et à Glascow, recevaient dans leurs cantonnements des secours proportionnés à leurs besoins. Un certain nombre enfin établissaient à Londres ou dans le voisinage leurs œuvres de charité. Mais ces œuvres se rattachent aux chapelles fondées pour l'usage des français réfugiés, et il est temps de parler de ces chers sanctuaires, où nos compatriotes venaient en ces jours troublés, sous les yeux de leurs hôtes devenus sympathiques, remplir leurs devoirs religieux, se consoler dans leur malheur et reprendre des forces, afin d'attendre avec patience le retour de jours meilleurs dans la patrie recouvrée.

CHAPITRE XII

LES PREMIÈRES CHAPELLES FRANÇAISES

**Dudley court. — Conwey ou London street.
Somerstown. — Prospect place.
Chelsea. — Paddington Green.**

Pendant les trois premières années de leur séjour en Angleterre, les émigrés français n'avaient pas de chapelles publiques en propre pour les exercices et les actes de la vie religieuse, si ce n'est dans les îles anglo-normandes et dans quelques localités, telles que Southampton, où ils étaient nombreux et où il n'y avait point de chapelles anglaises qu'ils pussent fréquenter (1). En général le service religieux pour les réfugiés avait lieu, pendant ces premiers temps de l'émi-

(1) *Archives de la chapelle française de King street.* — Registres pour 1792-1816. Registre U: Southampton; Romsey. — Portefeuille: Bath, Farnham.

gration, dans des chapelles catholiques anglaises, et nous avons vu que les premières retraites publiques, pour les ecclésiastiques proscrits, se donnèrent à Londres dans l'église de Saint-Patrice, Sutton street, Soho square. A certains égards, la fréquentation de ces chapelles par les proscrits était alors utile aux catholiques anglais. A cette époque, nous le savons, malgré l'abolition des lois pénales autrefois portées contre eux, et l'acte célèbre, par lequel, en 1791, le roi Georges III leur avait accordé la tolérance et quelques libertés, la classe inférieure continuait de les poursuivre d'injustes préventions : le nom de papiste était encore une insulte, la pratique des saints devoirs un danger, et ce n'est qu'en prenant les plus grandes précautions et en s'exposant à des avanies cruelles qu'ils pouvaient se rendre à leurs chapelles. La conduite et l'attitude des ecclésiastiques proscrits mirent un terme à cette contrainte. Les ecclésiastiques français, protégés par les motifs d'ordre supérieur qui les avait fait émigrer et par la pitié qu'excitait leur misère, se rendaient ostensiblement aux églises catholiques qui existaient déjà, sans s'inquiéter ni des regards étonnés des gens du peuple qu'ils rencontraient, ni des discours qu'ils pouvaient tenir en les voyant

passer par petites troupes et dans un costume qui, sans être ecclésiastique, laissait assez connaître ce qu'ils étaient. Leurs allées et venues, qui se renouvelaient tous les matins aux mêmes heures et dans les mêmes quartiers, ne frappèrent bientôt plus la multitude. Peu à peu cette classe encore prévenue ne leur donna pas plus d'attention qu'aux Anglais eux-mêmes, et cette tolérance pratique finit ainsi par s'étendre aux catholiques anglais.

Cet esprit de tolérance avait pénétré dans l'esprit de cette classe abusée, lorsqu'en 1795, après l'arrivée du second courant d'émigrés, le nombre des réfugiés s'accrut tellement à Londres, principalement dans le pauvre quartier de Soho, voisin du bureau central de distribution, que Mgr de la Marche sentit la nécessité d'ériger dans ce quartier une chapelle publique spécialement pour eux. Ce prélat s'en ouvrit à Mme Silburne et à d'autres dames anglaises charitables et riches; l'entreprise fut en principe arrêtée et l'on s'occupa sans retard du choix de l'emplacement.

Lorsqu'on ignore les circonstances dans lesquelles les chapelles françaises furent érigées et qu'on parcourt aujourd'hui les ruelles obscures

où se trouvaient humblement relégués ces petits sanctuaires, la première pensée qui vient à l'esprit, c'est que les catholiques de France avaient alors besoin de se cacher pour célébrer les saints mystères, comme les premiers chrétiens au temps des catacombes, et qu'il y a là des marques de mauvais vouloir, sinon des traces de persécution. Il n'en est rien cependant. Le gouvernement anglais comprenait bien que tous les évêques, tous les prêtres, tous les fidèles de France exilés ne pouvaient pas rester sans églises, sans autels et sans culte; le peuple anglais le sentait également, et les ministres de Georges III accordaient d'eux-mêmes l'autorisation d'ouvrir ces chapelles; mais il était entendu qu'elles devaient être dans un endroit dérobé à la vue des passants et par conséquent à quelque distance des rues fréquentées. Cette précaution, dans le choix de l'emplacement, était d'ailleurs commandée par l'extrême pauvreté des proscrits et par la convenance qu'il y avait à ménager la susceptibilité protestante de leurs bienfaiteurs. Mgr de la Marche choisit donc, pour la chapelle qu'il voulait ériger, un emplacement dans une ruelle du quartier de Soho. Comme ce pieux souvenir s'efface de plus

en plus, il faut à tout prix le faire revivre et le fixer à jamais, visiter, dans ce but, ce pauvre quartier, pénétrer dans cette ruelle obscure, toucher pour ainsi dire les restes encore debout de ce petit sanctuaire, dussions-nous, à notre grand regret, hérisser ce récit de noms propres.

De la résidence du prélat distributeur, Queen street Bloomsbury, les deux grandes artères d'Holborn et d'Oxfort street conduisent en quelques minutes à Crown street, dans le pauvre quartier de Soho. En faisant quelques pas dans cette dernière rue on voit déboucher, d'abord à droite, Sutton street qui mène à l'église anglaise de Saint-Patrice dans le voisinage, puis, un peu plus loin à gauche, une allée étroite qui communique à son autre extrémité avec Denmark street, et qui porte elle-même aujourd'hui le nom de Denmark place. En avançant un peu dans cette ruelle nous avons à droite un petit édifice surmonté d'un fronton triangulaire; c'est l'édicule que nous cherchons. Le plan de la paroisse de Saint-Gilles, dressé au commencement de ce siècle, donne à la petite rue le nom de Dudley court et indique par un signe particulier une chapelle à la place du petit édifice au nº 14. D'autre part le Laity's Directory, publié

en 1795, annonce l'ouverture de la première chapelle française en ces termes : French chapel Dudley court, Denmark street, Soho square, près de la chapelle de Saint-Patrice, Sutton street.

Dans cette allée obscure nous sommes sur les traces des proscrits de la Révolution, et cet édicule est bien la première chapelle publique qu'ils eurent en propre dans la métropole anglaise. Pour adoucir l'amertume de leurs épreuves dans la terre d'exil, Mgr de la Marche la dédia sous le vocable de *Sainte-Croix*, comme Moïse, pour adoucir l'amertume des eaux du désert y fit jeter le bois merveilleux, qui, par sa vertu, représentait le bois sacré du Calvaire. C'est dans ce petit sanctuaire que des bannis de tout âge, de tout sexe et de toute condition vinrent ensemble, à partir de l'année 1795, accomplir leurs devoirs de la vie chrétienne. L'abbé Floc'h, ancien recteur de Brest, dont nous avons vu le calice de proscrit dans l'église de Saint-Mathieu de Morlaix et la tombe dans l'ancien cimetière de cette paroisse, en était le chapelain titulaire. Dans les actes de baptême et de mariage de cette chapelle, transportés plus tard et conservés jusqu'à nos jours dans celle de

King street à Londres, ce digne ecclésiastique signe d'abord Floc'h, directeur de la chapelle française; puis plus tard, après l'érection d'autres chapelles pour nos compatriotes dans la capitale, tantôt Floc'h directeur de la chapelle de Sainte-Croix, tantôt Floc'h directeur de la chapelle française de Dudley court, Crown street, Soho square. (1)

Cette chapelle fut ouverte vers le milieu de l'année 1795, et le premier acte officiel est l'acte de baptême de Charles-Henri de Roquefeuille, daté du 8 juillet de cette année. Cet enfant était né dans l'île de Jersey le 31 décembre 1793 et avait été *ondoyé*, le 2 janvier suivant, par l'abbé de Poulpiquet, recteur de Plouguerneau et vicaire général de Léon. C'est l'abbé Floc'h qui lui donne, le 8 juillet 1795, le supplément des cérémonies du baptême dans la chapelle de Sainte-Croix. Mais l'acte sans contredit le plus intéressant est celui du baptême d'un enfant né en mer au mois d'août de l'année suivante, à l'époque

(1) British Museum. — *Plan of cities of London and Westminster by R. Horwood.* London, 1792-1799. — *Plan of parishes of Saint Giles in the Field and Saint Georges Bloomsbury;* London, 1815. — Laity's Directory for the year 1796.

Archives de la chapelle française de King street, 1795-1816. — Registres A, B, C, 1795-1801.

où la présence de Hoche en Bretagne obligeait les réfugiés de Jersey de passer au plus vite dans la Grande-Bretagne. Nous avons fait allusion au départ précipité de sa mère à l'occasion de ce premier déplacement général des réfugiés. L'abbé Carron, qui vient d'arriver à Londres pour s'y fixer, donne le supplément des cérémonies du baptême à cet autre enfant, Albert Derrien; mais, comme il n'a pas encore fondé sa chapelle française, dans laquelle il pourra signer : Carron le jeune, directeur d'une des chapelles françaises fondées dans la ville de Londres, il se contente alors d'écrire : Carron le jeune vicaire de Saint-Germain de Rennes et laisse l'abbé Floc'h contresigner : Floc'h directeur de la chapelle française (1).

(1) *Archives de la chapelle française de King Street.* 1er vol. — Reg. A. Londres, 1795-1797, commencé le 8 juillet 1795 ; no 50, 9 oct. 1796. — Jean Albert, né le 5 août mil sept cent quatre-vingt-seize, à bord du Speedif venant de Jersey à Southampton, *ondoyé* le même jour par M. Jean François Jouenne, curé du diocèse d'Avranches, fils de Guillaume Derrien et d'Angélique Lebreton, son épouse, mariés en l'île de Jersey, en mil sept cent quatre vingt-quatorze. A reçu le neuf octobre suivant, le supplément des cérémonies du baptême de M. Guy Toussiant Julien Carron, curé (vicaire) de Saint-Germain, ville et diocèse de Rennes; il a été présenté par Mme Albert du Chastel (*sic*) et Julienne Thomas. — (Signé) : Albert Duchatel; Carron le jeune, vicaire de Saint-Germain de Rennes, Floc'h, recteur de Brest, *directeur de la chapelle française.*

Dans cette chapelle de Sainte-Croix les ecclésiastiques français pouvaient ainsi conférer le baptême, bénir les mariages, instruire et catéchiser, exercer en un mot les fonctions du saint ministère tous les jours de l'année et à chaque heure du jour. Ces avantages faisaient ressortir l'insuffisance des salles tranformées temporairement en chapelles dans les maisons particulières et les inconvénients inévitables des chapelles anglaises, où les prêtres français gênaient les prêtres anglais et manquaient eux-mêmes de liberté. Aussi l'abbé Filloneau, grand vicaire de La Rochelle, excité par les conseils et l'exemple de Mgr de la Marche, avait-il, au 1er juin 1796, érigé une seconde chapelle française sous le vocable de *Notre-Dame*, nº 44, Pitt street, Saint Georges Fields, dans le faubourg de Southwark, au sud de la Tamise, quartier pauvre comme celui de Soho où s'étaient réfugiés de bonne heure un grand nombre d'émigrés; et à leur arrivée à Londres, dès le mois d'août suivant, les abbés Carron et Chantrel, s'inspirant des mêmes motifs, de l'exemple et des conseils du même prélat, voulurent en ouvrir d'autres dans des quartiers de Londres, pauvres aussi mais plus rapprochés du bureau de distribution,

où se portaient de préférence leurs compagnons d'infortune, venus récemment avec eux des îles anglo-normandes.

Près de la chapelle de Sainte-Croix et vis-à-vis du point, où Crown street débouche dans la rue d'Oxford, vient aussi aboutir, dans cette grande artère de la capitale, une autre importante rue connue sous le nom de Tottenham court road. Suivons cette autre grande rue jusqu'à son extrémité septentrionale, et prenons tour à tour à droite Tottenham place et à gauche London street, qui nous conduit dans Fitzroy square par Hampstead street autrefois Conwey street. Nous parcourons ainsi les rues et le quartier où l'abbé Carron, en arrivant à Londres, ouvrit sa chapelle publique et une chapelle particulière, pour son œuvre des catéchismes apportée de Jersey. « Arrivé à Londres au mois d'août 1796, dit Mlle de Lucinière, Carron loua deux maisons dans un quartier appelé Tottenham court road, et, dès le mois de septembre de la même année, y rétablit ses deux écoles pour les enfants des émigrés ; il y admit aussi ceux des pauvres anglais catholiques. Dans ces écoles tout était fourni gratuitement, livres, encre et papier. Carron ouvrit en même temps deux chapelles où

l'on faisait les instructions en français. Il les pourvut des ornements nécessaires et des secours religieux de quelques prêtres zélés, et, ayant fait passer de Jersey à Londres les livres qu'il s'était procurés, il organisa de nouveau une bibliothèque pour les ecclésiastiques proscrits.

« Le docteur Douglas alors évêque de Londres étant venu visiter ces premiers établissements ne put s'empêcher de témoigner ses craintes. *Quoi!* dit-il à l'évêque de Léon qui l'accompagnait, *sans autre fonds que sa confiance en Dieu se charger de deux loyers de deux maisons considérables, entreprendre de soutenir deux écoles et supporter les frais de deux chapelles! voilà ce que je ne conçois pas! — Rassurez-vous. Monseigneur,* lui dit l'évêque de Léon, *je connais l'abbé Carron depuis longtemps et je suis accoutumé à lui voir opérer des miracles.* Je me rappelle avoir entendu depuis le docteur Douglas rire des frayeurs qu'il avait exprimées (1). »

Ce n'est pas que l'abbé Carron n'éprouvât jamais de désagréments dans son ministère de charité. Un jour, ayant obtenu la permission de quêter dans une réunion protestante, un jeune

(1) *Vie de M. l'abbé Carron*, t. II, p. 30. — Notes de Mlle de Lucinière.

homme indigné de sa présence en ce lieu, s'emporta jusqu'à lui donner un soufflet. Carron se contenta de tendre la main au jeune homme en disant : « Le soufflet est pour moi, n'avez-vous rien à donner pour les pauvres (1). » Mais la charité anglaise ne cessait de donner des exemples contraires les plus touchants. Un autre jour, au commencement de son séjour à Londres, le nouveau Vincent de Paul était à bout de ressources : il avait des dettes chez le boulanger, chez le boucher, chez tous les fournisseurs qui pourtant avaient montré une bonne volonté très grande ; mais les sommes dues étaient fort considérables. Ne sachant plus que faire, l'abbé Carron alla épancher sa douleur au pied de l'autel. En sortant de la chapelle, il rencontra l'abbé Després, son ancien curé de Saint-Germain de Rennes, qui, s'apercevant de sa préoccupation, lui proposa de faire une promenade dans le voisinage afin de le distraire un peu de sa tristesse. On était encore dans la matinée, et les rues étaient assez désertes. Arrivés au milieu d'une place, ils entendirent venir derrière eux un homme qui marchait très vite et qui passant à côté d'eux ne tarda pas à

(1) De Grandmaison. — *Chapelle française de King street.*

les devancer. Cet homme paraissait très pressé et très occupé ; à peine avait-il fait quelques pas devant eux qu'ils le virent tirer de sa poche plusieurs petites liasses de papier dont l'une tomba à terre, sans qu'il parût s'en apercevoir à cause de la rapidité avec laquelle il poursuivait sa route. L'abbé Carron arrivé à l'endroit où les papiers étaient tombés se penche à terre, les regarde et reconnaît des billets de banque. Il les prend et court après l'Anglais qui était déjà loin. Arrivé assez près pour se faire entendre, il l'appelle plusieurs fois sans parvenir à attirer en apparence son attention. Enfin le rejoignant : « Permettez, Monsieur, lui dit-il, voici des papiers que vous venez de laisser tomber de votre poche. — Laissez-moi, répond l'inconnu, je n'ai pas affaire à vous. — Mais de grâce, Monsieur, permettez ; ces papiers vous appartiennent, moi-même je les ai vus tomber. — Mais, non, vous dis-je, répond l'Anglais assez brusquement ; je vous répète qu'ils ne m'appartiennent pas : laissez-moi, je suis pressé. » L'abbé Carron se place alors devant lui, lui montre les billets et lui dit en appuyant sur les mots : « Monsieur, il s'agit de banknotes. — Monsieur, répond encore l'Anglais, que m'importe, puisque je vous dis que ces papiers ne m'ap-

partiennent pas. — D'où viennent-ils donc alors dit l'abbé ? — De là, Monsieur, dit enfin l'inconnu, en montrant le ciel » ; et saluant avec politesse, il poursuit sa route et disparaît. Monsieur Desprès, qui s'était rapproché plus lentement, avait été témoin de toute la scène. Rejoignant l'abbé Carron il le trouva aussi surpris qu'on peut le croire, et plein de reconnaissance envers Dieu. Il y avait dans cette liasse plusieurs dizaines de mille francs (1).

Ces faits qui tiennent du prodige s'expliquent cependant. Carron était à cette époque à peine âgé de 40 ans, d'une figure agréable d'un commerce aimable et facile, d'un zèle infatigable, d'un désintéressement rare, d'une piété douce et tendre. « La bonté paraissait si naturelle en lui, dit un de ses contemporains, qu'on aurait été tenté d'oublier qu'elle devait quelque chose à ses principes religieux, si sa piété attestée par des écrits pleins d'onction et les conversions qu'il a faites n'avaient signalé en lui le prêtre exemplaire autant que l'homme bienfaisant (2). » Sa réputation l'avait fait connaître de

(1) *Vie de l'abbé Carron*, t. II, p. 33.

(2) *Le Publiciste*, 19 germinal an XI (9 avril 1803). — Extrait d'une lettre écrite de Londres.

bonne heure en Angleterre des hommes les plus distingués, et les témoignages que les évêques de Londres, de Tréguier et de Léon surtout s'étaient plu à lui rendre, lui avaient attiré la confiance universelle dans ce pays. « On connaît e caractère des Anglais, dit Mlle de Lucinière. Ils sont singulièrement généreux à l'égard de ceux qu'ils affectionnent. Or les Anglais aimaient cet homme si bon qui s'oubliait entièrement lui-même pour ne songer qu'à soulager les grandes misères de ses compatriotes en exil. Plusieurs se faisaient un plaisir de lui envoyer soit un bijou, soit un meuble commode, soit du vin rare et convenable pour sa santé, alors en très mauvais état, et il s'empressait de distribuer tout ce qui lui arrivait ainsi (1). » A cette munificence anglaise se joignirent des secours anonymes et étrangers, qui vivifièrent ses premières entreprises et lui permirent, après un an seulement de séjour à Londres, de fonder de nouveaux établissements : un séminaire pour les aspirants au sacerdoce, un asile pour les ecclésiastiques vieux et infirmes et un hospice pour les femmes émigrées malades en couches et dépourvues des secours nécessaires dans leur état.

(1) *Vie de Carron*, t. II, p. 65. — Notes de Mlle de Lucinière.

Le centre principal de tous ces établissements était la chapelle publique dédiée sous le vocable des Saints-Anges. « La chapelle des Saints-Anges, dit Tresvaux, devint bientôt très fréquentée. Des évêques y officiaient et de bons prédicateurs s'y faisaient entendre : le Père Beaumelle, carme de la Maison de Rennes, les abbés Masson et Le Sage, du diocèse de Saint-Malo y annonçaient la parole de Dieu et le chanoine du Chastellier, de la cathédrale du Mans, y prononça l'oraison funèbre de Mgr de la Marche, le 29 avril 1807 (1). »

Le Laity's Directory suppose que cette chapelle française de Carron donne sur Conwey street, Fitzroy square; de Lubersac, dans son journal de l'émigration, l'appelle chapelle de London street, à cause de cette autre rue adjacente plus importante ; et un registre officiel, conservé dans les archives de King street, désigne ainsi le fondateur : *Carron le Jeune, directeur de la chapelle des Saints-Anges de London et Conwey streets ;* ce qui s'accorde avec la tradition transmise par les chapelains de King street qui ont toujours cru que la chapelle française de l'abbé

(1) Tresvaux. — *Hist. de la pers. en Bretagne*, t. II, p. 265.
Vie de Carron, — t. II, p. 68.
De Lubersac. — *Journal de l'émigration*, p. 47.

LONDRES

CONWEY STREET, FITZROY SQUARE

VUE DU SUD-EST, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.



Chapelle française de l'abbé Carron.

Au loin
Fitzroy square.

Carron était le premier petit édifice, donnant sur Conwey street, que l'on voit à gauche, en entrant dans cette rue par London street. C'est donc dans ce petit édifice, aujourd'hui réparé ou reconstruit, que l'abbé Carron avait érigé sa chapelle française. Une maison voisine devint son séminaire. Ses autres établissements étaient disséminés : « Carron, dit encore Tresvaux, disposa de plus, dans sa maison de Tottenham court road qu'il habitait, un local pour une chapelle de catéchisme. » Dans le voisinage de cette troisième maison étaient déjà ses deux écoles et c'est tout près qu'il établit son asile pour les vieux prêtres et son hospice pour les femmes malades en couches.

Le fondateur avait ouvert sa chapelle de Conwey street, le 4 décembre 1796. L'année suivante au 28 octobre, il ouvrit, sur Tottenham place, son asile pour les prêtres vieux et infirmes, avec une troisième chapelle pour leur usage, et au 1er décembre il établit son séminaire de Conwey street. Carron eut toujours le titre de directeur de la chapelle des Saints-Anges; mais il fit son ami, l'abbé Carrissan, du diocèse de Rennes, dépositaire des registres de cette chapelle, et donna la direction du séminaire à l'abbé Ber-

tault, recteur de Bécherel, et celle de l'asile à l'abbé Després, son ancien curé de Saint-Germain de Rennes. « L'année 1798, ajoute le biographe de l'abbé Carron, ne fut pas moins bien remplie que les deux années précédentes. L'asile des vieux prêtres et le séminaire augmentèrent d'importance et l'hospice pour les femmes émigrées fut ouvert (1). » Mais les œuvres de Carron prirent leur plus grande extension à partir de la fin de l'année 1799, époque à laquelle il quitta le quartier de Tottenham pour aller se fixer avec ses œuvres non loin de là, dans le village plus retiré de Somerstown où l'abbé Chantrel s'était établi en arrivant de Jersey.

Ce village est situé au nord-est du quartier de Tottenham court road, et n'en est aujourd'hui séparé que par Euston road. En suivant, en effet, cette grande rue pendant quelques minutes, à partir de Tottenham court road, dans la direction du nord-est, on trouve successivement Chalton street

(1) British Mus. — *Laity's Directory* for 1799. — De Lubersac ; *Journal de l'émigration*, p. 44.

Archives de la chapelle de King street, 1792-1816. — Registre K : titre du registre, à la première page, et baptême n° 34. — Portefeuille, baptême n° 11.

L'Ami de la Religion, t. XXVIII, p. 305.

Vie de Carron, t. II, p. 40-46.

et Skinners street qui permettent de pénétrer au cœur de Somerstown et d'y faire revivre les établissements fondés par les abbés Chantrel et Carron.

Toute la partie sud-est de cet important quartier a été récemment détruite pour agrandir les dépendances de la gare de Saint-Pancrace. Skinners street est l'espace que l'on parcourt, en longeant, au couchant, le corps principal des bâtiments de cette gare jusqu'à son extrémité septentrionale. Vers cette extrémité convergeaient naguère, au même point, deux rues étroites, Brill place et Garden Gate, et c'est à l'angle formé par ces deux ruelles que Chantrel établit le centre de ses œuvres. C'est, en effet, n° 6 Garden Gate, à l'angle formé avec Brill place, qu'il érigea sa chapelle sous le vocable de Sainte-Marie de Somerstown, d'après cette indication donnée aux émigrés par le Laitys Directory : 6 *Garden Gate the corner of Brill place Skinners sreet.* C'est là qu'il transporta de Jersey ses ateliers où les dames françaises trouvaient du travail et les ecclésiastiques proscrits des vêtements et du linge confectionnés par elles pour la guinée que le gouvernement leur donnait dans ce but ; c'est aussi là qu'il organisa un service de

bains pour les émigrés de toutes les classes, et c'est encore là que les Français du quartier vinrent faire baptiser leurs enfants et remplir tous les devoirs de la vie chrétienne. Dans un registre, conservé à la chapelle de King street et destiné à enregistrer les actes de baptême à partir du 17 mars 1797, l'abbé Chantrel signe toujours Chantrel, supérieur du séminaire de Léon et directeur de la chapelle de Sainte-Marie de Somerstown (1). Mais les œuvres plus importantes de Carron à Somerstown semblent avoir effacé le souvenir des œuvres de Chantrel dans ce quartier, comme les besoins du commerce, si considérable de nos jours, y ont fait disparaître jusqu'aux derniers vestiges des maisons et des rues témoins de ses bienfaits.

Le marteau de démolition n'a pas touché à Chalton street, et les souvenirs de l'abbé Carron sont encore debout et vivants à Somerstown. Cette rue débouche, en effet, à son extrémité septentrionale, dans Clarendon square, place au

(1) British Mus. — *General plan of London by J. Russel*, London, 1806, Somerstown. — *Laity's Directory* for 1799 : *french chapels*. — De Lubersac. — *Journal de l'émigration*, London, 1802, pp. 38 et 59. — Record office. — *Min. of comm. for the relief of the french clergy*, June 12, 1798. — *Archives de la chapelle de King street*, 1792-1816 ; registre E.

milieu de laquelle s'élèvent, sur le tracé d'un polygone, trente-deux belles habitations, et tout, dans cette place, dans les rues adjacentes et dans l'ancien cimetière du voisinage, parle encore de l'émigration française, de Carron et de ses œuvres. En 1799, lorsque Carron s'établit à Somerstown, le Polygone était bâti, mais le square ne fut tracé et complètement construit que pendant les premières années de ce siècle: les plans de Londres pour cette époque en font foi. En venant aujourd'hui par Chalton street, on entre dans la place par l'angle sud-est, et l'on a, à droite les premiers numéros de Phœnix street, en face les premiers du square, à gauche les derniers de cette place, et entre ces deux extrémités, les premiers et les derniers du beau Polygone (1).

D'après le Laity's Directory pour 1808, l'abbé Carron résidait, l'année précédente, Clarendon square nº 1, et d'après plusieurs pièces importantes conservées au Record office, une trentaine d'ecclésiastiques proscrits occupaient, en 1803, l'asile des vieillards transféré de Tottenham place au Polygone nº 32. — A cette époque l'abbé de Fayolle, vicaire général de Rennes, revenu

(1) British Museum. — *General plan of London by Horwood*, 1799.

de Scarborough, où il avait été distributeur des secours pour les cantonnements du nord de l'Angleterre, était devenu directeur de l'asile en remplacement de l'abbé Després, curé de Saint-Germain de Rennes, rapatrié depuis le Concordat (1). L'abbé Carron restait le surintendant de

(1) — Voici la liste des vieillards et infirmes qui occupaient l'asile au 27 juillet 1803, d'après plusieurs documents rapprochés.

Huard, du diocèse de Bourges.	Le Nouan, d. Saint-Brieuc.
Joannet, d. id.	Le Breton, d. de Bayeux.
Du Rozier, d. id.	Le Marinier d. id.
Beaufils, d. Auxerre.	Descorches, d. Séez.
Pierre, d. Paris.	Guillois, d. id.
Aubert, d. Tours.	Olivier, d. Évreux.
Letanneur, d. id.	Busiquet, d. Rouen.
Abafour, d. Le Mans.	Ouin, d. id.
Buon, d. id.	Jouan, d. Rennes.
Le Verger, d. id.	Boucault, d. id.
De Fayolle, d. Rennes.	Boisauvray, d. Bayeux.
Goyard, d. id.	Isaac, d. Tréguier.
Pain, d. id.	Maufray, d. Bayeux.
Barbedienne, d. Saint-Brieuc.	Renève, d. Paris.
Évoillard, d. id.	

Outre les vingt-neuf ecclésiastiques de cette liste, l'établissement du Polygone servait de retraite, en 1803, à trois laïques émigrés qui recevaient leur traitement directement du bureau central de distribution. L'un deux était âgé de quatre-vingt-quatre ans et un autre était vieux aussi et aveugle.

Record office. — *Papers relating to the french clergy refugees*;

Bundle 20 : Liste des ecclésiastiques qui reçoivent des secours en 1803;

Bundle 23 : Liste des vieillards établis au Polygone en 1803.

Laity's Directory for 1805-1814. — Liste des ecclésiastiques français décédés.

cette œuvre ainsi que de tous ses autres établissements qu'il transformait au besoin.

En arrivant à Somerstown, Carron avait dédoublé ses écoles du quartier de Tottenham court road. A côté des deux anciennes écoles gratuites, désormais fréquentées uniquement par les filles et les garçons de la classe inférieure, il en avait établi deux autres pour les demoiselles et les jeunes gens plus fortunés. A partir de 1803 le Laity's Directory indique ces deux écoles nouvelles donnant sur Phœnix street, l'école pour les jeunes demoiselles, nº 1, et l'école pour les jeunes gens, nº 3; et à partir de 1812, cet annuaire ecclésiastique les annonce s'ouvrant sur Clarendon square nº 58, pour les demoiselles, et nº 59, pour les jeunes gens. Outre les enfants des émigrés, ces écoles gratuites ou rétribuées admettaient les enfants des catholiques anglais. Pour la direction et l'enseignement dans ces établissements de bienfaisance l'abbé Carron trouvait sans peine parmi les émigrés des coopérateurs et des coopératrices zélés. Messieurs Bosquet, Lainé et de Guéry, pour les garçons, et Mesdemoiselles de Lucinière, de Williers et de Tréméreuc étaient ses auxiliaires les plus connus (1).

(1) De Lubersac. — *Journal de l'émigration*, p. 112.

L'hospice des femmes en couches et l'asile des prêtres vieux et infirmes n'étaient pas loin de ces écoles. Le 15 mars de l'année 1800, l'abbé Carron put accompagner, tête nue, le comte de Provence pendant une visite que fit ce prince à ces divers établissements. D'autre part en quelques minutes de marche on arrivait au cimetière où l'évêque de Léon et beaucoup d'autres réfugiés furent ensevelis et où les tombes, qui ont été respectées par les voies ferrées, rappellent encore çà et là les pieux souvenirs de l'émigration française. Nous ne retrouvons plus, il est vrai, à Somerstown en 1800, le séminaire du quartier de Tottenham. A cette époque l'état religieux de la France s'améliorait et l'on espérait y voir bientôt s'ouvrir de nouvelles maisons pour l'éducation des élèves du sanctuaire ; mais au lieu de cette école ecclésiastique, il faut compter de plus une sorte de tronc que l'abbé Carron appelait *la Chambre de la Providence* et où chacun allait déposer ce dont il pouvait se défaire, comme du linge, des habits et tout objet propre à servir à ceux qui en manquaient. En comptant les deux écoles nouvelles, c'était en tout sept œuvres, au lieu de cinq, établies près d'une nouvelle chapelle que le fondateur avait érigée dans la maison située

à l'angle formé par le square et la rue Chalton.

Cette chapelle primitive de Somerstown, qui s'ouvrait sur Chalton street, fut fréquentée de bonne heure non seulement par les catholiques français réfugiés, mais encore par un nombre considérable de catholiques anglais. On y donnait des sermons tous les dimanches en français ou en anglais alternativement. Ce n'était pas une chapelle française proprement dite et le Laity's Directory ne la compte pas parmi les chapelles qui portent ce nom. C'était à la fois la chapelle de la Congrégation catholique de Somerstown et un centre important pour les œuvres de l'abbé Carron, transportées récemment dans ce quartier. Autour de ce centre, en effet, d'après ce que nous venons de dire, rayonnaient ses quatre écoles, son hospice pour les femmes malades, son asile pour les prêtres vieux et infirmes et sa Chambre de la Providence, en un mot ses sept œuvres établies dans ce quartier, dont une, l'asile des vieux prêtres, comprenait deux maisons sur dix qu'occupait la totalité des œuvres du nouveau Vincent de Paul à Londres.

Les œuvres de l'abbé Carron ne pouvaient manquer d'attirer l'attention du comité directeur de Queen street Bloomsbury. Mgr de la Mar-

che, qui avait fait connaître le saint fondateur à Mgr de Douglas, l'avait aussi recommandé aux membres de ce comité, et de bonne heure des fonds avaient été alloués pour quelques-unes de ses œuvres. Les malades intéressaient toujours cette société charitable, et elle étendait sa sollicitude sur les hôpitaux de l'abbé Carron à Somerstown comme sur celui de l'abbé Blandin à Middlesex hospital. Si le comité recommandait sans cesse l'ordre et l'économie aux dispensateurs de ses bienfaits, c'était afin de pouvoir les étendre à toutes les misères; il appelait à ses séances cet homme de bien pour conférer avec lui des intérêts de ses œuvres, le traitait toujours avec déférence, et le président John Wilmot aimait à visiter ses établissements de bienfaisance. Ainsi dans la séance du 23 janvier 1800, le comité s'entretient avec lui de la nécessité de réduire les dépenses dans ses établissements qui reçoivent des malades. Si ces dépenses, pour les médicaments pris dans les dispensaires aux frais du comité, dépassent cette année de 130 livres sterling celles des années précédentes, cela vient du plus grand nombre de malades, de la cherté plus grande des denrées et de l'emploi, par les médecins, d'une plus grande quantité

de vin médicamenté. Comme l'on craint qu'en suivant les mêmes ordonnances que par le passé les fonds destinés au soulagement des malades soient à l'avenir insuffisants, les médecins seront invités à n'ordonner désormais que le strict nécessaire, et l'abbé Carron fera son possible pour ne jamais dépasser 100 livres sterling par mois sur cet article. L'hospice des femmes malades sera soutenu, pourvu qu'il n'y ait jamais plus de 25 sujets à la fois dans l'établissement.

Ce comité ne s'en tint pas à ces marques ordinaires d'intérêt. Comme l'ancien comité auquel il a succédé avait voulu qu'on lui fit un rapport officiel sur l'établissement de Winchester, il veut lui-même qu'on lui fasse aussi un rapport sur les établissements de Somerstown. Un des derniers jours de ce mois de janvier 1800, le président John Wilmot se rend donc en personne à Somerstown, et le 1er février suivant, il vient dire au comité combien il est satisfait de la sage organisation des œuvres de l'abbé Carron.

Le président raconte, dans cette séance, qu'il a visité l'hospice des dames françaises à Somerstown, qu'il l'a trouvé bien ordonné et bien tenu grâce aux soins de mademoiselle de Villiers, qui

agit sous la direction de l'abbé Carron et qu'il s'est assuré que la maison ne peut admettre que 24 malades à la fois. Il ajoute qu'il a aussi visité un autre établissement de l'abbé Carron comprenant deux maisons contiguës et formant un asile pour un certain nombre (à présent 36) d'ecclésiastiques vieux et infirmes confiés aux bons soins de l'abbé Desprès, recteur de Saint-Germain de Rennes, assisté de l'abbé Houssay, de M. de Robière, comte de Naillac, qui se dévoue à ce service et de Monsieur Jouan capucin. Le président termine en disant que l'abbé Carron possède en outre, pour les enfants des Français émigrés, des écoles qu'il a fondées au moyen de dons particuliers, sans avoir eu recours jusqu'à présent aux secours extraordinaires du gouvernement, et il est heureux d'apprendre au comité que ces institutions sont aussi parfaitement dirigées (1).

Si le nouveau comité directeur avise ainsi, comme l'ancien, au soulagement des misères de tous les exilés, sa sollicitude se porte de préférence sur les nécessités des ecclésiastiques, et l'œuvre de l'abbé Carron qui l'intéresse surtout est l'asile

(1) Record office. — *Min. of comm.*, jan. 20, 23, feb. 1, 1800.

pour les prêtres vieux et infirmes. Ce comité avait accordé des secours ordinaires et extraordinaires pour l'entretien de ces ecclésiastiques; mais le loyer des deux maisons qui leur servaient d'asile, avait été jusque-là payé au moyen des souscriptions de quelques bienfaiteurs; or l'abbé Carron adresse à ce sujet au comité un mémoire qui est lu le 14 octobre 1800. Dans ce mémoire il représente « qu'ayant épuisé ses ressources particulières et que ses bienfaiteurs s'étant retirés il va bientôt se trouver dans la dure nécessité d'abandonner l'établissement qu'il a fondé à Somerstown pour recevoir et entretenir trente à quarante ecclésiastiques vieux et infirmes, parce qu'il lui est impossible de payer le loyer du local qui s'élève avec l'impôt à 100 livres par an, et qu'il en doit donner avis au propriétaire le 24 de ce mois, à moins qu'il ne soit soutenu par la bienfaisante assistance du comité ». Ce comité, ayant examiné ce mémoire et s'étant entretenu sur ce sujet avec l'abbé Carron, considère la grande utilité de l'établissement en question qui procure un asile à la vieillesse et à des infirmités qui ne peuvent être guéries dans des hôpitaux ordinaires, et arrête que, indépendamment des secours ordinaires et extraordi-

naires accordés pour leur entretien aux nécessiteux retirés dans l'asile de Somerstown, une somme de quatre guinées par mois sera allouée pour payer leur loyer, et que cette somme sera prise sur les fonds des secours extraordinaires à partir du 1er novembre. Le président demande même que le comité veuille bien y ajouter quelque chose de plus, et le comité ne tarde pas à accéder à ses désirs.

Le 16 février 1805, en effet, l'abbé de Fayolle, nouveau directeur de l'asile, pour obtenir une autre augmentation des secours extraordinaires, adresse au comité la supplique suivante, qui est bien accueillie :

« A Messieurs du Comité,

Le soussigné (abbé de Fayolle) a l'honneur de vous exposer que depuis six mois le prix du grain et des autres denrées a considérablement augmenté ; que l'établissement des vieillards et infirmes du Polygone a perdu par la mort depuis peu deux ecclésiastiques, messieurs Busiquet et Ouin après des maladies dispendieuses ; que trois autres sont dangereusement malades, que l'abbé Le Nouan, l'un de ces trois infirmes a depuis six mois un mal de jambe très grave ; que la

gangrène, qui s'y est mise, nécessite un grand usage de vin et d'eau-de-vie; qu'en outre, sur les trente-deux personnes qui composent actuellement l'établissement du Polygone, il y a sept vieillards très infirmes dont l'état habituel demande des soins assidus et particuliers, qu'il a résulté de tout cela que la dépense, quoique restreinte dans les bornes d'une trop stricte économie, vu nos besoins, a cependant excédé la recette. Cela considéré, qu'il vous plaise, Messieurs, accorder à cet établissement un secours extraordinaire pour les besoins actuels: le sous signé et ses compatriotes ***réunis au nº 32 du Polygone*** trouveront dans le nouveau bienfait de nouveaux motifs de reconnaissance. »

En réponse à cette autre demande le comité accorda vingt livres sterling et continua de donner quatre livres par mois pour payer le loyer de l'asile sans préjudice des secours ordinaires. (1)

L'intérêt, que portait le comité directeur à l'hospice des femmes françaises et à l'asile des prêtres vieux et infirmes surtout, n'avait d'égal que l'importance que la société anglaise et la société française de Londres attachaient à l'œuvre

(1) Record office. — *Papers relating to the french clergy*, Bundle 16.

des écoles. A la fin de chaque année scolaire, la chapelle publique de Somerstown, dont on fermait le sanctuaire, s'ouvrait pour servir de salle à des séances littéraires et à la distribution des prix, et l'on voyait accourir à cette réunion l'élite des réfugiés ecclésiastiques et laïques et les Anglais du plus haut rang.

« Figurez-vous, dit un témoin oculaire en 1801, réunie dans la maison de Dieu une assemblée composée de princes de la maison royale de France, d'un grand nombre de prélats distingués par leurs vertus et leur savoir, d'une partie de la magistrature française, de généraux couverts de blessures, d'administrateurs de presque toutes les provinces de France, d'ambassadeurs étrangers, d'Anglais du premier rang, d'officiers de terre et de mer, de groupes de dames émigrées qui, malgré les ravages de la douleur et de l'expatriation, conservaient un cachet de distinction et de grâce. Ajoutez une foule nombreuse de pieux ecclésiastiques et d'autres Français formant le fond du tableau, et pour le couronner, une estrade en avant de l'autel, couverte d'une jeunesse charmante, et vous aurez une faible idée de l'intérêt qu'inspirait le coup d'œil avant même que les exercices commençassent. »

« Des ecclésiastiques distingués, des magistrats, des administrateurs et des officiers de l'armée française interrogeaient sur la philosophie, la grammaire latine, les mathématiques, l'histoire de France, la géographie et l'histoire sacrée. L'abbé Carron prononçait ensuite un discours de circonstance affectueux et sage, et la fête se terminait par la distribution des prix (1). »

La liste des jeunes gens et des jeunes personnes couronnés en 1801 fait connaître la composition des écoles à cette date. La plupart des sujets couronnés sont d'origine française. Ainsi les villes de Calais, de Paris, de Vannes et de Toulon réclament respectivement messieurs Birlé, Bernard, Guillemot et Bouis; et les villes de Boulogne, de Rennes et de Paris encore, mesdemoiselles de la Villeneuve, du Bourblanc et de Launay. Mais tous les sujets français n'ont pas reçu le jour en France. Messieurs Bertrand, de Réal et David sont nés respectivement à Mayence, à Nimègue et à Londres et mesdemoiselles de Regny, de Calonne et du Tour, à Londres encore, à Gand et à Bruxelles. Enfin d'autres sujets : messieurs Lindsey, White

(1) *Journal de Pelletier*, rédigé à Londres en 1801.

et Gambier et mesdemoiselles Ward, Standish et Spain sont d'origine anglaise. (1)

Somerstown frappait alors tous les regards et Delille dans son poëme de la Pitié, après avoir décrit les malheurs de la révolution française, pouvait s'écrier dans son admiration :

« Salut, ô Somerstown, abri cher à la France!
Là le malheur encore bénit la Providence...
A la voix de Carron le luxe s'attendrit.....
Par lui, pour l'indigent, la douce bienfaisance
Trouve le superflu même dans l'indigence;
Et, parmi les bannis, ses pieuses moissons
De l'avare opulence ont surpassé les dons. (2) »

Cependant Somerstown ne saurait faire oublier les œuvres fondées par les prêtres français dans d'autres quartiers de Londres. Pour être moins importantes, ces autres fondations ne manquent pas d'intérêt, et si l'action du comité de Queen street est ici moins directe et moins sensible, son influence n'est pas moins réelle. L'exemple de cette grande société charitable crée partout des sympathies en faveur des réfugiés, et porte à la fois les catholiques et les protestants à souscrire

(1) *Vie de Carron*, t. II, p. 86.
(2) Delille. — *Malheur et pitié*, chant II.

pour ces autres œuvres de bienfaisance. Voilà pourquoi, de 1796 à 1800, les fondations se propagent dans tous les sens à Londres. De Queen street Bloomsbury, qui est le grand centre de ce mouvement et notre point de départ dans ce récit, nous avons déjà parcouru dans le nord de la ville de Londres quatre étapes, sur une ligne droite brisée deux fois et formant ainsi trois tronçons : de Dudley court à Conwey street, de Conwey street à Brill place, de Brill place à Clarendon square; et maintenant il faut de plus nous transporter d'abord au sud de la grande cité, dans le faubourg de Southwark, pour passer ensuite à l'ouest dans trois autres quartiers, et faire encore quatre étapes formant une courbe qui part de Saint-Georges fields, passe par Sloane square et Paddington green et aboutit enfin à Portman square.

Southwark est situé entre les extrémités du grand arc de cercle, tracé par la Tamise au sud de Londres. C'est, dans la partie basse de la métropole la ville de l'industrie, comme dans la partie haute, la Cité est la ville du commerce et Westminster la ville du gouvernement. Aussi Southwark, vu de quelques points élevés de la Cité ou de Westminster, présente-t-il l'aspect

d'une immense usine au milieu de brumes épaisses et de jets innombrables de vapeur mêlée de poussière et de fumée. Au centre de ce grand faubourg, nous sommes dans le quartier de Saint-Georges fields et les vestiges des réfugiés de l'émigration nous conduisent à l'extrémité orientale de Saint-Georges road. Là, nous avons pu lire, avant quelques réparations récentes, Prospect place, ancien nom de cette partie de la rue, tracé à l'angle d'une petite allée, Ely place, près de laquelle débouche une autre ruelle, Pitt street, qui rappelle, avec Prospect place, les précieux souvenirs que les proscrits ont laissés de leur séjour dans ce quartier de la capitale.

Ce quartier de Saint-Georges fields, très éloigné de la haute ville de Londres, fut habité de bonne heure par des réfugiés nombreux et pauvres. Les ressources y manquaient et le besoin d'une chapelle s'y faisait vivement sentir, lorsque, en 1796, à l'époque où l'abbé Carron ouvrait sa chapelle de Conwey street, l'abbé Filloneau, curé de Dampierre et vicaire général de la Rochelle, en érigea une autre dans la maison qui portait le nº 44 de Pitt street. Cette chapelle, petite et incommode, n'était que provisoire et deux ans plus tard, en 1798, l'arrivée du troisième courant d'é-

migrés et surtout la nécessité de s'éloigner des côtes-sud de la Grande-Bretagne, ayant fait affluer dans ce quartier de nouveaux réfugiés, le fondateur en fit construire dans le voisinage, nº 21 Prospect place, une plus spacieuse et plus commode dont la fondation est ainsi constatée aux archives de la chapelle française de King street :

« Registres des actes de baptême des enfants des émigrés français nés dans le quartier de Saint-Georges fields, depuis l'année 1796 jusqu'en 1802.

« Lesquels ont été baptisés à la chapelle catholique française de Saint-Georges fields nº 44 Pitt street ou nº 21 Prospect place. La première chapelle, érigée le 1er juin 1796 sous l'invocation de Notre-Dame, a subsisté jusqu'au 20 février 1798; la seconde, érigée au mois de février 1798 a subsisté jusqu'au 1er août 1802; l'une et l'autre entretenues par les soins, et la seconde bâtie par Monsieur Filloneau, curé de Dampierre et vicaire général du diocèse de la Rochelle, d'après une licence du gouvernement, sous les auspices et avec l'approbation de Mgr Douglas, évêque de Centurie et vicaire apostolique du district de Londres, à l'usage des émigrés

français résidant dans cette partie de la capitale (1) »

Dans le choix d'un vocable pour cette chapelle de Prospect place, Filloneau comme Carron et Chantrel, imitant l'exemple de Mgr de la Marche, s'inspira de la circonstance des souffrances et des privations des exilés. Le prélat à Dudley court avait mis les proscrits sous la protection de la sainte Croix; Chantrel à Garden Gate les avait placés sous le patronage de la Vierge Marie, consolatrice des affligés, et l'abbé Carron à Conwey street les avait confiés à la garde des saints Anges. Après eux l'abbé Filloneau qui avait d'abord dédié sa chapelle de Pitt street sous le vocable de Notre-Dame, partageant deux ans plus tard, le regret amer qu'éprouvaient les exilés, d'être privés de la patrie, érigea celle de Prospect place, sous l'invocation de saint Louis roi de France. « Le 25 août 1801, dit de Lubersac en parlant du patronage du saint monarque

(1) *Archives de la chapelle française de King street.* — Registre G : Titre du registre. — Dans le grand plan de Londres par Horwood, Pitt street, n° 44, correspond à la quatrième maison que l'on a à gauche en pénétrant dans cette petite rue par Saint-Georges road ; et Prospect place n° 21, à la quatrième maison que l'on a aussi à gauche après Elliots row, en descendant, par Saint-Georges road, vers la Tamise.

à la chapelle de Saint-Georges fields, la fête du saint patron fut célébrée dans cette chapelle avec la plus grande solennité. Mgr de Bétizi, évêque d'Uzès, célébra pontificalement la grand'messe et l'abbé Coulon grand vicaire de Nevers, prononça le panégyrique du saint roi avec beaucoup d'à propos et de dignité. (1) » La vie de son héros fournit à l'orateur l'occasion de faire d'heureux rapprochements qui émurent profondément toute l'assistance, composée des princes de Bourbon, des exilés de toutes les classes et des protestants qu'attiraient toujours la sympathie ou la curiosité. Le mouvement fut pathétique surtout lorsque le prédicateur en vint à la croisade d'Égypte et qu'il montra saint Louis aussi grand dans les fers que sur son trône de France, consolant ses compagnons d'infortune et se faisant admirer même de ses ennemis. L'application était facile. Dans leur ancêtre si saint, les princes avaient leur grand modèle : ils devaient comme lui donner l'exemple d'une résignation vraiment chrétienne, consoler les misères de l'exil, édifier enfin ces populations protestantes qui se plaisaient à venir observer les cérémonies de notre culte. (2)

(1) De Lubersac. — *Journal de l'émigration*, p. 49 et 52.

(2) British Museum. — *Plan of the cities of London and West-*

Les chapelles des anciens villages de Chelsea et de Paddington, situées, à l'ouest de Londres, manquent de détails semblables et offrent moins d'intérêt à leur origine. Tous les souvenirs, qui rappellent les émigrés français à Chelsea, se rapportent au voisinage de Sloane square. Au nord de cette place importante, l'abbé de Franous, du diocèse de Paris, érigea en 1812 une chapelle donnant sur Cadogan Terrace. Cette chapelle était destinée à l'usage des catholiques sujets anglais du village; mais au sud de la place, si l'on descend Lower Georges street jusqu'à égale distance à peu près des deux ruelles adjacentes à droite, Little George street et Chelsea Market, on se trouve, d'après la tradition, au lieu même où se réunirent, à partir de 1806, ces catholiques anglais, et la tradition n'indique point d'autre lieu, pour leurs réunions, aux Français émigrés résidant à Chelsea avant cette époque. D'après les registres conservés aux archives de King street et de Chelsea, c'est l'abbé Abraham et l'abbé Thébault du diocèse d'Avranches d'une part et de l'autre l'abbé Tribou et l'abbé Crespelle du

minster, the borough of Southwark, by R. Horwood. — *Laity's Directory* for 1800 ; *french chapels :* Prospect place. Saint-Georges fields.

diocèse de Boulogne, qui administrent les sacrements aux Français émigrés et aux catholiques anglais du village de 1798 à 1807. Tribou, Abraham et Crespelle signent huit actes concernant les Français de 1798 à 1804 et Thébault signe les autres concernant les catholiques anglais de 1804 à 1807. L'abbé de Franous ne signe ni ne contresigne aucun acte concernant les Français émigrés de 1798 à 1804; et quant aux actes concernant les catholiques anglais de 1804 à 1807, il atteste uniquement que les copies de ces actes sont conformes aux originaux. Ce n'est qu'à partir de 1808 qu'il signe ou contresigne toujours Jean-Nicolas Voyaux de Franous, missionnaire apostolique. Si donc il y eut une chapelle française dans ce village, il faut en attribuer la fondation aux autres prêtres français que nous venons de nommer. Abraham est un de ces ecclésiastiques proscrits dont parle de Lubersac, lorsqu'il dit dans son *Journal de l'émigration:* « Plusieurs ecclésiastiques du diocèse d'Avranches, recommandables par leurs vertus chrétiennes, établirent une chapelle française au village de Chelsea ». Mais le rôle éclatant qu'a joué l'abbé de Franous à Chelsea comme fondateur de la chapelle anglaise de Cadogan Terrace a fait oublier

les noms des fondateurs et du véritable emplacement de cette chapelle française. Ajoutons que le Laity's Directory ne la compte pas parmi les chapelles françaises proprement dites, sans doute parce que ce petit sanctuaire à Chelsea, comme celui de Chalton street à Somerstown, était à l'usage des catholiques anglais comme à celui des Français émigrés. Tout ce que nous avons pu découvrir au sujet de la chapelle française de Chelsea dont parle de Lubersac, c'est que, en 1803, Thébault résidait dans la maison nº 12 Lower George street, qui était sans doute voisine de la chapelle où il administrait les sacrements aux catholiques anglais du village, que Crespelle habitait alors Queen's road Elm nº 17, dans le voisinage au sud, et que Tribou était, à cette époque, chapelain des Dames de la Visitation, établies à Chelsea peut-être dans la maison où la chapelle française était érigée. (1) Le P. Sisk, successeur de l'abbé de Franous à la chapelle

(1) De Lubersac. — *Journal de l'émigration*, p. 59.

Archives de la chapelle française de King street (1792-1816). — Registre F.

Archives de la paroisse de Sainte-Marie de Chelsea. — Premier registre, 1804-1836.

Le p. Sisk à l'auteur. — Lettre du 9 septembre 1883.

Record office. — *Papers relating to the french clergy refugees,* Bundles 20, 23.

Cadogan terrace, que nous retrouverons bientôt dans ces récits, pense que la chapelle primitive de Chelsea, qui était probablement la chapelle française elle-même, donnait sur Lower George street, à l'aspect du levant, entre les ruelles adjacentes, Little George street et Chelsea Market, où nous avons conduit le lecteur en arrivant dans ce quartier.

Quant à la chapelle française de l'ancien village de Paddington, on y arrive, de Chelsea, en traversant Hyde Park puis en suivant Edgeware road jusqu'à Harrow road, qui conduit à Paddington green. C'est dans cet autre village, nous l'avons vu, que s'était établi l'abbé Romain de Rouen avec environ soixante autres ecclésiastiques venus, en 1796, du château de Winchester. Cette année et les années suivantes quelques laïques émigrés se groupèrent autour de l'abbé Romain et Laity's Directory pour l'année 1800 annonça l'ouverture de la nouvelle chapelle à Paddington Green. En 1798, cet annuaire catholique avait indiqué pour la première fois deux autres chapelles françaises à Londres, l'une dans l'asile de Tottenham place, l'autre dans l'hôpital de Middlesex. (1) Il est vrai que ces deux chapelles et la

(1) *Laity's Directory* for 1799, 1800 : *french chapels.*

précédente n'étaient guère qu'à l'usage des ecclésiastiques réfugiés, et ces trois sanctuaires n'ont point de registres aux archives de King street.

Il nous reste à parler de la chapelle de King street, mais dans cette histoire des chapelles fondées en Angleterre par les prêtres français, pour l'usage de leurs compatriotes, rien n'intéresse comme ce petit sanctuaire situé au beau quartier de Portman square. Sa fondation par un saint prêtre de la Société de Saint-Sulpice, les grands personnages qui l'ont fréquenté et les précieux documents qu'on a réunis dans ses archives lui donnent une importance exceptionnelle et méritent ici une attention particulière. Une des dernières fondées sinon la dernière, cette chère chapelle sera conservée au retour des émigrés en France, tandis que les autres deviendront des chapelles anglaises ou des édifices profanes. A bon titre elle leur survivra, et elle est encore debout, témoin vivant des misères et des grandeurs de l'exil, avec son nom de chapelle française qu'elle a toujours porté et ses prêtres français qui n'ont cessé de la desservir.

CHAPITRE XIII

LA CHAPELLE FRANÇAISE DE KING STREET

Fondation de la chapelle. — Les solennités à King Street. — Recherches des misères inconnues. — Les archives de King Street.

Dans ces récits sur les chapelles françaises, nous sommes partis de Dudley court, Soho, dans la haute ville de Londres, et nous revenons, après un long circuit, vers notre point de départ. A King street, Portman square, en effet, nous sommes aussi dans la partie haute de la métropole ; mais le quartier de Portman est mieux situé et plus riche que celui de Soho : ses rues sont plus larges, ses maisons mieux construites, et les habitants peuvent aller respirer l'air pur, comme à la campagne, dans Hyde Park, tout près, au sud du square. Aussi c'est dans ce beau quartier que s'étaient établis la plupart des prélats, des seigneurs et des princes français

émigrés, à côté d'un certain nombre de roturiers qui s'étaient réfugiés de préférence, au nord dans le quartier moins fortuné de Marylebone, Manchester square. Pendant les premières années de l'émigration, tous ces exilés fréquentaient, dans leur voisinage, la chapelle de l'ambassade espagnole donnant sur Spanish place, ou des salons transformés en chapelles les dimanches et les jours de fête. Mais lorsque arriva le troisième courant d'émigrés et qu'il fallut s'éloigner des côtes-sud de la Grande-Bretagne, le retour en France étant alors définitivement ajourné, on sentit, dans ce quartier comme dans tous ceux où résidaient un grand nombre de réfugiés, la nécessité d'ériger, pour leur usage, une chapelle publique, où l'office divin serait célébré avec la décence et la pompe que comportaient les misères de l'exil, dans un pays hospitalier mais protestant. Mgr de la Marche et d'autres prélats français s'intéressèrent à l'entreprise, le vicaire apostolique de Londres et le gouvernement anglais donnèrent leur autorisation et l'abbé Bourret de la Société de Saint-Sulpice se mit promptement à l'œuvre.

La Société de Saint-Sulpice qui avait eu l'honneur de former une partie notable du clergé

français et le privilége de n'avoir aucun prévaricateur dans son sein, lors du serment à la constitution schismatique, donnait à cette époque troublée bien des exemples à suivre. Pendant qu'un certain nombre de ses membres périssaient massacrés sur le chemin de l'exil ou mouraient sur l'échafaud, d'autres étaient des modèles de patience et de charité en France et à l'étranger. Sur les pontons de Rochefort, pendant que les ecclésiastiques proscrits étaient tous les jours décimés par les mauvais traitements qu'on leur faisait subir et que l'un d'eux pouvait dire : *Nous sommes les plus malheureux des hommes*, le Sulpicien Dubignon relevait, soutenait leur courage par cette parole héroïque : *Oui, nous sommes vraiment les plus malheureux des hommes, mais aussi les plus heureux des Chrétiens*. Dans la terre catholique d'Espagne à Orensée en Galice, l'évêque, Pierre de Oviédo, de pieuse mémoire, avait réuni en communauté cent cinquante ecclésiastiques français réfugiés, et c'est l'abbé Flo, Sulpicien, leur supérieur, qui leur faisait goûter le bonheur de souffrir la persécution pour la cause de Jésus-Christ. D'autre part nous savons qu'à Jersey, l'ancien Sulpicien Gofvry par ses conférences ranimait la foi des

prêtres exilés et les portait surtout par son exemple à cette patience chrétienne qui frappait en Angleterre tous les regards. A Londres, le fondateur de la chapelle de King street ne fait pas moins honneur à la Société de Saint-Sulpice que ses trois confrères de Jersey, de Rochefort et d'Orensée.

L'abbé Bourret, directeur du séminaire d'Orléans, avait quitté la France avant le décret de déportation et était arrivé à Londres à la fin de l'année 1791 avec de si faibles ressources que, vers le milieu de l'année 1794, il fut obligé d'avoir recours à la bienfaisance du comité. Mais il avait gagné de bonne heure l'estime et la confiance de ses principaux compatriotes exilés. Mgr de la Marche en avait fait un des distributeurs de fonds aux réfugiés; l'archevêque d'Aix, Mgr de Boisgelin, l'éclairait de ses conseils, l'appuyait de son autorité, et c'est grâce aux encouragements de ces deux prélats que l'abbé Bourret entreprit de fonder sa chapelle sous le vocable de Notre-Dame de l'Annonciation, promesse et gage à la fois de l'arrivée du divin Consolateur au milieu des exilés.

En 1798, le besoin de ce sanctuaire dans le quartier de Portman se faisait si vivement

sentir qu'un registre fut ouvert, signé et paraphé le 18 juin de cette année par Mgr Douglas, pour les baptêmes et les mariages de ce quartier, et que le Laity's Directory annonça, cette année même, un service régulier dans un petit local provisoire, en attendant qu'on eût construit la chapelle en projet plus convenable (1).

Les exilés étaient toujours pauvres et avaient encore à ménager les préventions de la classe inférieure en Angleterre. Pour le choix de l'emplacement de ses deux chapelles, l'abbé Bourret suivit donc l'exemple donné par Mgr de la Marche dans le quartier de Soho ; seulement, au lieu d'une étroite allée comme celle de Dudley court, il choisit, ce qui revenait au même, une de ces ruelles connues sous le nom de Mews qui débouchent sur les belles rues de Londres et qui, d'abord étroites à l'entrée, s'élargissent ensuite, pour cacher ainsi et faciliter à la fois les mouvements des équipages des grands, devant leurs remises et leurs écuries.

Lorsque, du square qui donne son nom au

(1) Gosselin. — *Vie de M. Emery*, t. II, p. 357.
Laity's Directory for 1799. — Après french chapels, Dudley court, on annonce pour la 1re fois : n° 38 Paddington street, Marylebone, till a more extensive place can be provided.

quartier de Portman, on se dirige vers le nord par Baker street, on trouve, parmi les rues adjacentes, d'abord à gauche, King street où nous allons revenir, puis à droite, plus loin, dans le quartier de Marylebone, Paddington street. Près de la maison n° 38 de cette dernière rue, débouche un Mews qui porte le nom de Dorset east Mews et qui nous conduit, après quelques pas de plus, devant le local improvisé choisi par l'abbé Bourret. C'est aujourd'hui un édicule composé d'un rez-de-chaussée ou plutôt d'un sous-sol recouvert d'une toile métallique et qui menace ruine. Au temps de l'émigration c'était une sorte de cave appartenant à un marchand de volaille, dans laquelle on descendait par six ou sept marches. De nos jours il faut faire six ou sept pas sur un plan incliné pour arriver au fond de la pièce ; quatre ou cinq pas de plus et l'on est à l'extrémité de l'enceinte qui n'a d'ailleurs que quatre ou cinq pas de largeur. C'est un réduit bien étroit ; mais la disposition des lieux montre qu'il a pu servir au culte divin. La place de l'autel est marquée vis-à-vis de l'entrée ; deux fenêtres percées au-dessus et de chaque côté de l'autel laissaient pénétrer la lumière à l'intérieur, et une porte qui s'ouvrait à gauche du côté de

l'évangile, mettait en communication la chapelle avec la sacristie et l'habitation des prêtres. La fille d'un futur ambassadeur, mademoiselle d'Osmond reçut la bénédiction nuptiale dans cet humble réduit (1) et le fils d'un autre émigré, monsieur Bonnet, né en exil en 1796, nous disait à Londres, il y a quelques années, en parlant de cette chapelle provisoire : « On y célébra la messe pendant près d'un an, puis on y joua la comédie. Je me rappelle qu'à l'âge de trois ou quatre ans mes parents me conduisirent à l'une et à l'autre dans cette espèce de cave ou de poulailler. »

En comparaison de ce pauvre édicule la petite chapelle que l'on construisait était une belle cathédrale. La ruelle du Mews qui y conduit débouche d'un côté dans King street et de l'autre dans George street ; de là vient qu'au temps de l'émigration on l'appelait chapelle de King street ou bien de little King street et qu'aujourd'hui on la nomme chapelle de little George street. L'habitation du chapelain donne sur King street n° 21 ; mais la chapelle elle-même s'ouvre sur little George street dans l'élargissement de la

(1) De Grandmaison. — *La chapelle française de King-street.*

ruelle, en sorte que l'édifice actuel est sur l'emplacement d'une ancienne écurie. Une belle et forte grille de fer défend les abords d'un petit vestibule. Conformément à l'Acte de tolérance de Georges III, il n'y a point de clocher; mais une croix latine se dessine sur la façade percée de trois larges fenêtres au-dessus du vestibule. Ces trois jours éclairent assez l'enceinte, primitivement composée d'une seule nef et simplement décorée. L'annexe que l'on voit à droite en entrant et la grande tribune qui en recouvre le rez-de-chaussée ont été ajoutées plus récemment.

Ainsi que les autres chapelles fondées par des prêtres français, celle de King street fut construite au moyen d'une souscription volontaire à laquelle prirent part non-seulement des Français de tous les ordres et des catholiques anglais, mais encore des familles protestantes qui perpétuaient ainsi la tradition de leur conduite charitable envers les réfugiés. Les Sulpiciens de Montréal au Canada, confrères du pieux fondateur, y ajoutèrent des secours en argent et des vêtements sacerdotaux. On conserve encore dans cette chapelle, comme souvenir de ce don fraternel, un ornement rouge à croix verte

LONDRES

LITTLE KING STREET, PORTMAN SQUARE

VUE DU SUD-EST, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.



Chapelle française de l'abbé Bourret. King street.

brodée en bosses d'or et d'argent avec divers personnages dont un groupe représente les fiançailles de la sainte Vierge et de saint Joseph (1).

Comme l'insuffisance de la chapelle improvisée de Paddington street était de plus en plus manifeste, les travaux de construction de cette chapelle définitive furent poussés avec vigueur; des prêtres, des seigneurs, des princes de la Maison de Bourbon aidaient les ouvriers. « Un témoin oculaire a rapporté en termes émus que souvent, en passant par la pauvre petite rue pendant la construction de cet humble édifice, il avait été touché de respect et d'admiration, en voyant des mains qui avaient reçu l'onction sacerdotale, et quelquefois même des princes français venir en aide aux ouvriers (2) ». Enfin l'œuvre étant terminée au commencement de l'année 1799, la consécration et la bénédiction de l'édicule eut lieu le 15 mars de cette année.

Le prélat consécrateur, Mgr de Boisgelin, prononça dans cette circonstance un discours touchant dont la conclusion renfermait un bel éloge

(1) Gosselin. — *Vie de M. Émeri*, t. II, p. 357 et suivantes.
(2) *The Universe*, april 23, 1881.

du zèle de l'abbé Bourret et des collaborateurs qu'il s'était choisis.

« Le respectable fondateur de cet édifice, disait l'archevêque d'Aix, a rassemblé autour de lui une société de ministres de l'Église, instruits et formés, comme lui-même, dans toutes les connaissances de la religion et dans la pratique de ses vertus. Les fidèles retrouveront, par leurs soins, dans ce temple, toutes les instructions qui peuvent éclairer et diriger leur piété, les discours remplis de l'Esprit Saint, les discussions utiles et profondes sur les principes et l'application de la saine morale, les premiers enseignements des vérités de la religion. Tout ce qui peut contribuer à la formation, au développement, à la perfection des œuvres et des mérites de tous les âges de l'homme, sera réuni dans cette édifiante entreprise.

« Vous savez combien le zèle le plus constant et le plus sage a eu de difficultés à vaincre; mais les difficultés semblent avoir enfanté les ressources, et nous avons la confiance que le concours de tant d'âmes pieuses, intéressées au succès de ce saint établissement, ne nous laisse point d'obstacles à craindre. »

Il y avait à cette cérémonie, dit un auteur,

16 évêques, des abbés crossés et mitrés, un clergé séculier et régulier très nombreux, des princes et des princesses (1). Le Laity's Directory pour l'année 1800 annonça l'ouverture de cette chapelle et l'abbé Bourret ouvrit un registre sur la première page duquel on lit :

« *King street, Portman square, 15 mars 1799.*

« Le présent registre est destiné à l'enregistrement des actes de baptême et de mariage des Français refugiés en Angleterre et spécialement de ceux qui habitent l'arrondissement de la chapelle catholique française située dans King street Portman square à Londres. Ce registre contient 29 pages au bas desquelles, nous, prêtre, directeur de la dite chapelle et vicaire général de Mgr Douglas, avons apposé notre signature.

(Signé) :
« FR.-EMMANUEL BOURRET,
« directeur de la chapelle, vicaire général. »

A la suite vient le procès-verbal de l'ouverture ainsi conçu :

« L'an mil sept cent quatre-vingt-dix-neuf,

(1) De Lubersac. — *Journal de l'émig.* p. 46.
Gosselin. — *Vie de Monsieur Emeri.* t. II, p. 357.
De Grandmaison. — *La chapelle française de King street.*

avec la permission de Mgr Douglas, évêque de Centurie et vicaire apostolique du district de Londres, sous la protection et avec la licence du gouvernement et par le secours d'une souscription ou contribution volontaire de plusieurs personnes pieuses et charitables anglaises et françaises, une nouvelle chapelle catholique a été construite dans King street Portman square, pour l'utilité principalement des Français, ecclésiastiques et laïques, persécutés, déportés ou émigrés de France et réfugiés dans la ville de Londres.

« Et le jour de la fête de la Compassion de la sainte Vierge, quinzième jour du mois de mars de la susdite année, mil sept cent quatre-vingt-dix-neuf, la dite chapelle a été solennellement bénite et dédiée sous l'invocation de la Très sainte Vierge, sous le titre de *Notre-Dame de l'Annonciation*, selon la forme prescrite dans le rituel romain, par Mgr de Boisgelin, archevêque d'Aix en Provence, aussi réfugié à Londres, qui a ensuite célébré la sainte messe, après avoir fait, à cette occasion et sur l'établissement de cette chapelle, un discours très édifiant en présence d'un grand concours de personnes, ecclésiastiques et laïques, dont quelques-unes ont signé le

présent acte, inscrit dans le registre de ladite chapelle, à Londres, les susdits jour et an.

(Signé) :

« † Jean-de-Dieu-Raymond DE BOISGELIN,
« arch. d'Aix.
« † Arthur-Richard DILLON, arch. et primat
« de Narbonne.
« † Jos.-Fr. DE MALIDE, év. de Montpellier.
« † H. DE BÉTHISY, év. d'Uzès (1). »

Dans cette petite église l'abbé Bourret dressa quatre autels et on y dit tous les jours quatre messes à la fois, sans interruption, de six heures du matin à une heure du soir. L'abbé Bourret ne prétendait pas pourvoir ainsi à tous les besoins. Après 1799 comme avant 1795, dans le quartier de Portman, comme dans d'autres quartiers où résidaient les proscrits, on célébra d'autres messes dans des salons et des chambres transformés en chapelles. Le salon de monsieur de Bedée, oncle de Châteaubriand, fut toujours très fréquenté dans ce beau quartier.

(1) *Laity's Directory* for 1800. — French chapels, little King street, between George street and King street, Portman square.

Archives de la chapelle de King street, 1792-1816. — Registre Q.

Parmi les prêtres zélés que s'associa le fondateur pour la direction de ses œuvres, étaient l'abbé de Cussy, vicaire général de Langres et l'abbé Du Châtelier, vicaire général du Mans. Le premier se chargea spécialement de faire le catéchisme aux enfants et de les préparer à la première communion, et tous deux partagèrent avec d'autres ecclésiastiques, résidant dans le voisinage de la chapelle, le soin d'y faire pendant la messe les instructions publiques ordinaires. L'abbé Pons, curé de Mazamet au diocèse de Lavaur, et l'abbé Gazel, chanoine de la cathédrale de Genève, tous deux docteurs en théologie, y faisaient des conférences sur la théologie morale et l'Écriture sainte. Enfin d'autres prêtres, tels que l'abbé de Beauregard que nous connaissons déjà, y donnaient des sermons de circonstance ou s'y consacraient à la prédication de retraites, tantôt pour les prêtres, tantôt pour les laïques réfugiés (1).

Mais ce qu'on remarquait dans cette chapelle, encore plus que dans les autres petits sanctuaires fondés en Angleterre au temps de l'émigration par les prêtres français, c'est la pompe avec la-

(1) De Lubersac. — *Journal de l'émigration*, p. 47 et 48, 67 et 68.

L'Ami de la Religion, t. XXVIII, p. 305 et 392.

quelle on y célébrait l'office divin surtout aux principales fêtes, aux premières communions et dans quelques autres grandes circonstances. Un prélat y officiait pontificalement, d'autres y assistaient au milieu des princes et des seigneurs de distinction qui habitaient dans le voisinage. « Son Altesse royale, Monsieur, frère de notre roi Louis XVIII, dit le royaliste de Lubersac en 1802, lorsqu'elle habitait le quartier où cette chapelle fut construite, et à sa proximité, ainsi que nos autres seigneurs et princes de Bourbon y ont régulièrement assisté aux offices divins les jours de fêtes solennelles. Nosseigneurs archevêques et évêques, logeant dans ce même quartier, ont également adopté cette chapelle pour y assister aux offices solennels. (1) »

Un écrivain plus récent, qui avait visité cette chapelle avec le vif intérêt que présentent les souvenirs qui s'y rattachent, s'étend davantage sur ce sujet. « Dans cette chapelle, cette humble église, dit Nettement, on vit souvent réunis dans les jours de grandes fêtes jusqu'à quatorze évêques assis sur le même banc: Mgr de la Marche, évêque de Saint-Pol-de-Léon, qui le premier

(1) De Lubersac. — *Journal de l'émigration*, p. 48.

avait cherché un asile en Angleterre; Mgr Dillon, archevêque de Narbonne; Mgr de Flamarens qui occupait le siège de Périgueux; Mgr d'Argentré, celui de Séez; Mgr de Béthisy, celui d'Uzès; Mgr de Colbert, celui de Rhodez; Mgr de Belbeuf, celui d'Avranches; Mgr de Laurentie, celui de Nantes; Mgr de Villedieu, celui de Digne; Mgr Amelot, celui de Vannes. Le banc des évêques était dans les cérémonies à gauche de l'autel. A la droite était un autre banc réservé à d'autres grandeurs et à d'autres exilés. Là était placé le fauteuil où s'asseyait Louis, XVIIIe du nom, roi de France et de Navarre. Derrière le fauteuil du roi était le banc des princes. Là s'assirent M. le comte d'Artois, plus tard Charles X, roi de France mort et enseveli dans la terre d'exil; M. le duc de Berry, mort d'un coup de poignard; M. le duc d'Angoulême et la sainte fille de Louis XVI; M. le duc de Bourbon, mort à Saint-Leu. Ici l'on vit aussi M. le duc d'Orléans s'agenouiller et prier. Dans cette petite chapelle, il fit célébrer un service funèbre pour MM. les ducs de Montpensier et de Beaujolais, ses frères, qu'il avait perdus. (1) »

(1) Gosselin. — *Vie de M. Émery*, t. II, p. 357 et suivantes.

Les protestants aimaient ces grands spectacles; ils y assistaient souvent et se rappelaient alors les institutions de leurs pères, qu'ils se plaisaient d'ailleurs, depuis longtemps, à représenter sur leurs théâtres et dans leurs romans. Ils étaient particulièrement frappés de la pompe extérieure du culte catholique, et se préparaient ainsi, sans le savoir, à la voir introduire dans leur propre culte; ce qui faisait dire au mois de juin 1800, à un illustre écrivain qui avait vécu en exil au milieu d'eux : « Les Anglais déploient une grande pompe dans leurs fêtes religieuses; ils commencent même à orner leurs temples de tableaux, ils ont à la fin senti qu'une religion sans culte n'est que le songe d'un froid enthousiasme, et que l'imagination de l'homme est une faculté qu'il faut nourrir comme la raison. *L'émigration du clergé français a beaucoup contribué à répandre ces idées.* On peut remarquer que par un retour naturel vers les institutions de leurs pères, les Anglais se plaisaient depuis longtemps à mettre en scène sur le théâtre et dans leurs livres, la religion romaine. Dans ces derniers temps le catholicisme, apporté à Londres par les prêtres exilés de France, se montre aux Anglais précisément comme dans leurs romans

à travers le charme des ruines et la puissance des souvenirs. » Puis l'écrivain, rappelait M[me] Adelaïde, fille de Louis XV, morte récemment en exil dans la capitale d l'Autriche, et dont l'archevêque de Narbonne venait de prononcer l'oraison funèbre dans la chapelle construite sur l'emplacement de l'écurie du Mews de King street. Cette circonstance lui faisait ajouter dans une de ces phrases à effet qui lui sont familières : « Tout le monde a voulu entendre l'oraison funèbre d'une Fille de France prononcée à Londres, par un évêque émigré, dans une écurie. (1) » L'assistance, en réalité, était nombreuse à cette oraison funèbre. Il y avait des princes du sang de France, beaucoup d'autres émigrés français et des Anglais catholiques et protestants. Mais ce dernier trait de l'écrivain montre évidemment que ce n'était pas seulement le passé et le culte des souvenirs qui attiraient tout le monde aux solennités des chapelles françaises ; le temps présent avait encore plus d'attrait. La France toujours en proie à d'horribles convulsions, tous les Etats de l'Europe envahis ou menacés de l'être, l'Angleterre presque seule échappant encore à l'invasion, tous ces faits

(1) De Lubersac. — *Journal de l'émigration*, p. v.
Le Mercure de France. — Juin 1800 ; article de Châteaubriand.

retentissant dans la presse anglaise ne pouvaient manquer d'avoir quelques échos dans les chapelles françaises. En se rendant dans ce petit sanctuaire, les Anglais étaient sûrs d'entendre quelques allusions faites par les orateurs à ces grands événements et d'avoir sous les yeux des exilés qui en étaient victimes. D'ailleurs ces chapelles françaises étaient dues à leur tolérance et à leur charité, et c'était en quelque sorte compléter cette œuvre de bienfaisance que d'assister aux cérémonies du culte qu'on y célébrait. D'autre part enfin, les exilés n'étaient pas insensibles à ces témoignages de sympathie, et les orateurs ne craignaient pas d'en exprimer à leurs hôtes la plus vive reconnaissance ; témoin Mgr Dillon s'adressant aux réfugiés dans son oraison funèbre de la princesse Adelaïde et s'écriant : « Rappelez-vous avec reconnaissance que, s'il nous est permis de rendre publiquement dans ce lieu saint des honneurs funèbres à l'auguste Adelaïde, nous sommes redevables de ce triste mais précieux avantage à la nation si honorablement, si magnifiquement hospitalière, qui nous a reçus dans son sein et qui, presque la seule en Europe, nous offre un asile inaccessible à nos persécuteurs. » (1)

(1) De Lubersac. — *Journal de l'émigration*, p. v.

Au jour d'une première communion et de la confirmation qui suivait, ces scènes se renouvelaient avec un intérêt de plus pour tout le monde, pour les Anglais même qui contribuaient largement à ces autres solennités. Les enfants qui y prenaient part étaient des victimes bien intéressantes surtout, si, comme les élèves de Penn, ils étaient devenus orphelins par l'épée ou par l'échafaud de la Révolution. Dans tous les cas, c'étaient des victimes innocentes bien propres à toucher le cœur de Dieu, à consoler leurs parents en exil, l'Eglise et ses pasteurs en deuil, des victimes privilégiées, si on les comparait aux enfants nés et restés dans leur pays livré au schisme et à l'impiété. C'est ce que fit admirablement ressortir l'évêque de Lescar, le 8 septembre 1799, au jour de la confirmation dans la chapelle King street où il finit ainsi son discours :

« Heureux pères! heureux enfants! qui allez être les uns pour les autres un appui, des modèles et de dignes émules dans la carrière de la vertu. Jouissez de ce bonheur, il est pur, il est juste, je le partage et je l'admire; mais il me rappelle celui qu'on m'a ravi et rouvre une blessure que chaque jour rend plus profonde et plus douloureuse. J'étais père aussi de nombreux en-

fants que m'avait donnés l'Église à laquelle la divine Providence m'avait uni ; ils croissaient sous mes yeux et je les cultivais comme de jeunes plantes; j'espérais qu'un jour ils feraient ma consolation et seraient mon titre auprès du Pasteur des pasteurs, quand il me demanderait compte du troupeau confié à mes soins; plusieurs aujourd'hui, ô pères, ô mères! auraient l'âge des vôtres et je pourrais les voir entourer l'autel pour recevoir de mes mains l'onction sainte. Arraché à des soins si consolants et si doux, j'ai fui devant l'ennemi de leur foi ; dans quelles mains seront-ils tombés? Les vôtres du moins ont retrouvé des temples saints, des pasteurs fidèles, le même sacrifice de nos autels; ils entendent la parole de Dieu dans les chaires sacrées; ils apprennent à reconnaître le véritable auteur des événements et à recevoir avec gratitude et soumission les biens et les maux que sa main nous envoie. Les miens, sur le sol qui les vit naître, ont vu fermer les portes de leurs églises, en bannir les vrais pasteurs, appeler à leur place des parjures et des apostats, et ils ne voient aujourd'hui que des fêtes impies ou profanes au lieu de vos augustes solennités, n'entendent que les hymnes du crime à la place des cantiques de Sion, par lesquels vous

charmez vos regrets dans une terre étrangère, n'apprennent qu'à blasphémer leur Dieu, à méconnaître leur pasteur, à craindre son retour. » (1)

La persécution qui sévissait contre l'Église et les moyens d'en supporter fidèlement les rigueurs, ainsi que les misères des exilés et la bienfaisance de leurs hôtes, étaient toujours à propos dans les instructions aux chapelles françaises, et Mgr de Boisgelin disait aussi aux enfants de l'émigration dans un discours de première communion prononcé dans la chapelle de King street :

« Au temps de la primitive Église, dont nous avons vu se renouveler les persécutions, quand les chrétiens se disposaient au martyre, c'est dans la participation aux sacrements qu'ils venaient ranimer cette foi que ne pouvaient étonner les menaces et qui triomphait dans les tourments. C'est cette même foi dans le Dieu créateur et souverain, qui suscita dans les anciens jours cette courageuse mère des Macchabées étouffant ses soupirs et contenant ses larmes pour s'écrier : « O mes enfants, ce n'est point « moi qui vous ai donné l'esprit, l'âme et la vie,

(1) De Lubersac. — *Journal de l'émig.*, p. 61.

« c'est le Seigneur, votre Dieu, dont la parole a « créé le ciel, la terre et les hommes ; c'est par « lui que vous vivez, et vous ne craindrez point « de mourir pour lui. — Non, répondaient ces « généreux enfants, nous ne profanerons jamais « les solennités du temple du Seigneur, nous ne « prononcerons jamais de serments violateurs de « nos serments; plutôt mourir que de prévari- « quer contre la loi de nos pères. » Oui, mes chers enfants, plutôt mourir comme les Macchabées que de violer jamais dans le cours de votre vie le pacte religieux de vos pères; vous êtes instruits par nos infortunes comme par notre fidélité. Vos parents n'avaient pas reçu dans leur génération naissante les leçons qui vous sont données chaque jour par les événements. Ils n'avaient point vu leurs pères, leurs frères, leurs concitoyens victimes de la révolte et de l'impiété. Ils n'avaient pas été ravis dans leur enfance, arrachés au sein de leur patrie, à travers les ruines des palais et des temples ; et que seriez-vous devenus dans ces jours de proscription, si la Providence n'avait pas marqué notre asile au sein de cette nation hospitalière et sous ce roi protecteur de l'étranger ? »

Avec le même tact et le même à-propos, l'ar-

chevêque d'Aix parla publiquement dans cette chapelle, peu de temps après son ouverture, un jour qu'il fallait faire sentir l'insuffisance des secours publics et privés dus à la bienfaisance anglaise. L'abbé Bourret avait pris l'initiative de l'œuvre qui pouvait y suppléer et s'était entendu avec le prélat sur les moyens de la fonder. (1) Dans son discours, Mgr de Boisgelin rappelait d'abord que le gouvernement anglais n'avait rien oublié pour secourir toutes les infortunes. « Dans ce but, disait-il, il avait distingué les différentes classes des ecclésiastiques, des magistrats, des officiers généraux de terre et de mer, et il avait voulu pourvoir à la subsistance des enfants, des vieillards et des infirmes; mais en vain une administration généreuse semblait avoir recherché tous les objets de ses soins; il faut bien marquer un terme aux secours : il survient des maladies ruineuses, des infirmités prolongées, et combien d'infortunés avaient langui dans leurs souffrances, avaient péri dans leurs misères, qui, par erreur, n'étaient pas inscrits dans la classe à laquelle les secours étaient destinés ? » Puis l'orateur ajoutait que la charité privée parmi les

(1) De Lubersac. — *Journal de l'émig.*, p. 64. 74.

Anglais s'était efforcée de pourvoir aux besoins que n'atteignait pas la charité publique envers les réfugiés. « Mais, faisait remarquer le prélat, des étrangers ont moins de rapports et moins de droits que des concitoyens, et d'autre part, il y avait parmi les réfugiés dans le besoin des personnes que leur état précédent de fortune n'avait pas accoutumées aux plaintes et aux demandes, et qui dérobaient à tous les yeux l'excès de leur misère; en sorte que la charité privée comme la charité publique du peuple anglais était impuissante à secourir toutes les infortunes parmi les exilés. Il importait donc d'établir au plus tôt, au moins à Londres, un centre de recherches des infortunes qui restaient inconnues, et une caisse de secours volontaires pour ces misères enfin découvertes et non encore secourues. L'œuvre était française; c'était des Français que l'on recommandait au zèle éclairé de leurs compatriotes. On proposait aux réfugiés qui avaient quelques épargnes de donner, pour le plus, cinq guinées par an; on pourrait donner moins, mais la caisse ne recevrait pas davantage. On a trop méconnu, peut-être, le bien que n'ont cessé de faire ceux d'entre les exilés qui sont dans l'aisance et ceux mêmes dont la fortune modique accroît encore chaque jour les

privations. Les uns et les autres ne renonceront pas au bien qu'ils peuvent faire, parce que ce bien est méconnu, et, si ce projet désirable doit donner à leurs sentiments une honorable publicité, cette conséquence inévitable de leurs vues justes et bienfaisantes n'en sera point le motif et l'objet. *Il s'agit pour eux de prendre le véritable moyen de s'instruire eux-mêmes*, sur les services qu'ils peuvent rendre à leurs plus infortunés compatriotes, et il n'est pas possible de leur indiquer un moyen qui ne soit pas public et connu, pour acquérir sur ces services les instructions satisfaisantes et pour régler les distributions utiles. » (1)

Ce discours persuasif et touchant gagna tous les suffrages. Un comité de plusieurs membres fut aussitôt formé pour centraliser les opérations, rechercher les misères inconnues, ouvrir les listes de souscriptions et administrer les secours; et ce qu'il faut particulièrement remarquer ici, c'est que le discours de l'archevêque, ayant été imprimé, fut répandu dans les quartiers des autres chapelles françaises et y produisit de semblables résultats. Chacune de ces chapelles eut sa commission particulière présidée par un évêque ou par le principal chapelain. Partout les

(1) De Lubersac. — *Journal de l'émig.*, p. 78.

listes de souscriptions se couvrirent de signatures et partout on s'efforça de découvrir toutes les infortunes encore inconnues; mais les recherches portèrent surtout sur les malades des deux sexes hors d'état de se procurer par eux-mêmes les soins et les soulagements d'une nécessité absolue. On vit alors de pieux ecclésiastiques se vouer eux-mêmes au service de garde-malades auprès des malheureux exilés qui les appelaient, et des dames charitables, parmi lesquelles on comptait des religieuses émigrées, exercer le même emploi auprès des malades de leur sexe (1).

L'influence marquée, qu'exerçait ainsi, dès les premiers jours de son existence, la chapelle de l'Annonciation sur les autres chapelles françaises de la métropole, était destinée à durer et à s'étendre. Mgr Douglas avait fait de l'abbé Bourret son vicaire général, distinction qu'il n'avait accordée à aucun autre directeur de chapelle. Carron lui-même à Londres ne dépendait directement que de Mgr Le Mintier, vicaire général du vicaire apostolique. C'était dans le quartier où s'élevait ce sanctuaire, nous le savons, que s'étaient établis non-seulement les princes de la Maison de Bourbon, mais encore beaucoup de

(1) De Lubersac. — *Journal de l'émigration*, p. 75.

prélats et de seigneurs, plus disposés que les autres émigrés à leur rester fidèles. Voilà pourquoi, lorsque, après le rétablissement du culte catholique en France, les exilés en grand nombre rentreront dans leur patrie et que les autres chapelles françaises deviendront des édifices profanes ou des chapelles catholiques anglaises, seule, la chapelle de King Street sera conservée, et l'on déposera dans ses archives les registres des autres sanctuaïres français. Ces précieux documents, rapprochés de ceux qui font connaître la situation religieuse de l'Angleterre et les événements qui se passent sur le continent à l'époque de l'émigration, permettent de fixer sûrement tous nos souvenirs et de résumer ici en quelques mots ce que nous avons dit dans tous les récits qui précèdent (1).

(1) Depuis la Restauration on trouve réunis dans ces archives beaucoup d'actes de l'état civil et religieux concernant les émigrés pendant leur séjour en Augleterre.

En tête de ces actes on lit :

Table générale des actes de mariage, baptême et décès, portés aux registres de la lettre A à la lettre Y de 1792 à 1816.

Les matières dont se compose la présente table sont :

1° 19 registres cotés des lettres A à T, contenant des actes faits dans les chapelles catholiques à Londres.

Les événements qui se passent sur le continent donnent la raison de l'arrivée des proscrits et de leurs déplacements successifs ; la situation religieuse des différentes parties de l'empire britannique, où ils s'établissent en arrivant, explique de même l'ouverture des chapelles publiques qu'ils érigent. Mais l'ouverture de ces chapelles coïncide avec l'ouverture des registres où doivent être consignés les principaux actes de leur vie religieuse ; en sorte que la date de l'une est la date de l'autre. De plus, l'ouverture de ces registres, leur tenue et leur destination sont soumises à des règles en rapport avec la situation particulière des proscrits qu'ils concernent. Ces registres sont toujours ouverts avec l'autorisation du prélat sous la juridiction duquel s'érige la chapelle ou avec l'autorisation de son fondé de pouvoirs. Ils sont le plus souvent ouverts double, cotés, parafés, millésimés par ce prélat. A

2° Six registres cotés des lettres U à Z, concernant Southampton, Winchester, Jersey et Guernesey.

3° Un portefeuille contenant des actes enliassés séparément concernant Londres, Jersey et Bath.

Indépendamment de la présente table générale, chaque registre est accompagné d'une table alphabétique particulière, et les actes, sur feuilles volantes, contenus dans le portefeuille, sont classés par localités, par ordre de dates et en trois dossiers séparés, pour les baptêmes, mariages et décès.

leur clôture, un des exemplaires doit être remis entre les mains de cet évêque et l'autre conservé dans la chapelle et présenté à ce prélat à la rentrée en France, pour être reconnu légal et authentique. Dans certains cas, à la rentrée en France, le registre conservé sera transmis par le chapelain au lieu qu'indiquera le prélat, et les parents intéressés seront avertis du lieu où sera fait le dépôt (1). Ce point de départ bien fixé, la vie religieuse des réfugiés commence et se déroule à nos yeux dans l'ordre des temps avec les baptêmes, les mariages et les sépultures, qui nous montrent, exerçant le ministère pastoral, beaucoup d'ecclésiastiques français que nous connaissons déjà et d'autres dont les noms nous étaient inconnus.

A l'arrivée des proscrits les îles anglo-normandes sont dépourvues d'églises catholiques. Pour y suppléer, Mgr Le Mintier, fondé de pouvoirs par l'évêque de Coutances réfugié à Londres, qui avait alors juridiction sur ces îles, érige en 1792 une chapelle publique à St-Hélier et ouvre en même temps le registre pour les actes de baptême et de mariage des français réfugiés. C'est presque tou-

(1) *Archives de King street*; 1792-1816 : note en tête de chaque registre.

jours cet évêque de Tréguier et son secrétaire, l'abbé Morice, qui signent ces actes. Quelquefois cependant on voit paraître parmi les signataires les évêques de Bayeux et de Dol, les abbés Chantrel et Carron le jeune, Gobey vicaire général d'Avranches et quelques autres ecclésiastiques encore. Ce registre unique suffit d'abord; mais les nouveaux proscrits qui arrivent sont si nombreux qu'il faut d'autres chapelles publiques à St-Hélier même, à Saint-Aubin, à Grouville, et des registres nouveaux sont ouverts, deux en 1794 par Lesaout, chanoine de Saint-Malo, et un autre en 1795 par Le Roussel, supérieur du séminaire d'Évreux (1).

Dans le sud de la Grande-Bretagne, pour la même raison que dans les îles anglo-normandes, les réfugiés sentent aussi de bonne heure la nécessité d'avoir des chapelles en propre avec des prêtres français pour les desservir, et l'évêque de Centurie, Mgr Douglas, pourvoit à leur besoin dans cette partie de l'Angleterre. En 1792, Toussaint Duval, gardien du couvent des Récollets de la ville de Saint-Malo, est missionnaire apostolique pour une chapelle française érigée à

(1) *Archives de King street*, 1792-1816. Registre de Jersey W-Z.

Southampton. Le 9 décembre de cette année, il ouvre un registre pour inscrire les actes de baptême et dit formellement qu'avant son départ il le transmettra au lieu qu'indiquera le vicaire apostolique de Londres, et qu'il avertira les parents intéressés du lieu où sera fait le dépôt. Un peu plus tard, de 1794 à 1796, l'arrivée des proscrits de Toulon et de Jersey, en 1798 l'éloignement des côtes de la Grande-Bretagne et l'arrivée du troisième courant d'émigrés par terre et par mer, en 1806 la présence du Foreign dépôt sur ces côtes, nécessitent successivement de nouveaux missionnaires français à Romsey, à Winchester et à Limmington. L'abbé Anger du diocèse d'Angers ouvre un autre registre à Romsey le 5 août 1795, et d'autres prêtres français exercent les fonctions pastorales auprès de leurs compatriotes : les abbés Rabeau, Des Ruisseaux et Dutertre à Winchester à partir de 1798, et les abbés Le Tellier et Fautrel à Limmington à partir de 1806 (1).

Mieux partagés par le sort que leurs confrères des îles anglo-normandes et du sud de la Grande-

(1) *Arch. de King street* 1792-1816 ; registre U : Southampton et Limmington ; registre V : Romsey et Winchester.

Bretagne, les proscrits, qui s'étaient réfugiés à Londres au commencement de l'émigration, y avaient trouvé des chapelles catholiques déjà fondées ; des chapelle d'ambassade : celle d'Espagne, Spanish place près de Portman square, celle de Sardaigne, Duke street Lincoln Inn's fields, près de la résidence de Mgr de la Marche; des chapelles anglaises : celle de Saint-Patrice près de Soho square, celle de Saint-Georges, près de New Market, London road, dans Saint Georges fields, et d'autres encore (1). Les émigrés du premier courant avaient d'abord fréquenté ces sanctuaires étrangers pour eux, espérant que les fortunes diverses des armées de la Révolution amèneraient des changements qui leur permettraient de rentrer bientôt en France. Mais en 1794, ces armées partout victorieuses envahissaient ou occupaient définitivement les États voisins de la France, refoulaient en Angleterre le second courant d'émigrés et tout espoir d'un prompt retour était perdu. Aussi bien, à partir de cette année 1794, des chapelles françaises se fondent et se multiplient à Londres comme dans les autres localités anglaises où affluent les nou-

(1) *Laity's Directory* for 1795 : Catholic chapels.

veaux venus. Mgr de la Marche, vicaire général de Mgr Douglas, donne à ce mouvement la première impulsion et le soutient de tout son pouvoir. C'est alors que ce prélat fonde la première chapelle publique pour l'usage des français émigrés, celle de Sainte-Croix, Dudley court Soho, et l'abbé Floc'h, nommé directeur de ce sanctuaire, ouvre double un registre dont le premier acte est daté du 8 juillet 1795 (1). L'année suivante, les réfugiés de Jersey affluent à leur tour dans la métropole. Carron érige alors la chapelle des Saints-Anges de Conwey et London streets Fitzroy square, Filloneau celle de Notre-Dame de Pitt street Saint Georges fields, Chantrel celle de Sainte-Marie de Garden Gate Somerstown, et les directeurs de ces trois nouveaux sanctuaires ouvrent de nouveaux registres spéciaux : Carron le 19 décembre 1796, Filloneau le 19 février 1797 et Chantrel le 17 mars suivant (2). La recrudescence de la persécution, après le 18 fructidor 1797, amène en Angleterre le troisième courant d'émigrés et le bill anglais

(1) *Arch. de King st*, 1792-1816. — Reg. de la 1re chapelle française, A, B, C.

(2) *Arch. de King st.* 1792-1816. — Reg. B folio 15 au verso et reg. D pour Carron, reg. G pour Filloneau et reg. E pour Chantrel.

pour l'éloignement des côtes, rendu exécutoire l'année suivante, fait encore arriver des réfugiés dans la capitale. Aussitôt Filloneau remplace sa chapelle de Pitt street par la chapelle plus spacieuse de Prospect place Saint Georges fields, Bourret érige provisoirement celle de Paddington street Manchester square, Abraham et son groupe fondent celle de Lower George street Chelsea; et d'autres registres correspondants sont ouverts cette année 1798, le 20 février pour Saint Georges fields, le 11 juin pour Paddington street et le 18 août pour Chelsea (1). La chapelle de King street est en construction cette année même; mais elle n'est ouverte et bénite que le 15 mars 1799, et c'est au mois d'avril suivant que commencent les inscriptions aux registres correspondants.

Pour ne rappeler que les principaux réfugiés qui exercent à Londres le ministère pastoral, d'office ou par complaisance, auprès de leurs compatriotes, les actes des registres de la métropole groupent autour de l'abbé Abraham à Chelsea, avant l'abbé de Franous qui doit les éclipser, deux ecclésiastiques du diocèse de Boulo-

(1) *Arch. de King st.* — Registre B pour Filloneau, reg. H pour Bourret et reg. F pour Abraham et son groupe.

gne : l'abbé Crepelle prêtre et l'abbé Tribou chanoine, qui signe chapelain des Dames de la Visitation établies à Chelsea; autour de l'abbé Carron, à Conwey ou London street, son ami Carissan prêtre du diocèse de Rennes et Péricaud vicaire général de Séez; autour de l'abbé Bourret à King street, des notabilités ecclésiastiques telles que Gallois de la Tour, *évêque nommé* de Moulins, les deux vicaires généraux Dupuy des Saudrais du diocèse de Gap et de Conceyl du diocèse de Bourges, l'archiprêtre de Paris Cantuel de Blémur, Barruel, aumônier de la princesse de Conti, le chanoine Valgallier de Villeneuve-lès-Avignon, l'abbé de Latil de Saint-Sulpice, aumônier du comte d'Artois, et l'abbé Chesné du diocèse de Bayeux, qui doit être le premier aumônier de la chapelle française de King street, devenue chapelle de l'ambassade française pendant la Restauration (1).

Les actes inscrits aux registres de Londres ne se rapportent pas tous aux Français qui résident dans la capitale. Ainsi les registres de la chapelle de Dudley court renferment trois actes faits

(1) *Arch. de King St.* 1792-1816, — Reg. F pour Chelsea ; reg. B, D, I, J, M, N, K pour Conwey ou London street ; reg. H, Q, T, R, S, L pour Paddington street et King street.

par trois ecclésiastiques résidant à Farnham, à Southampton et à Bath ; et les registres de Sainte-Marie de Garden Gate comprennent un acte concernant un enfant né au village de Caversham près de Reading et baptisé dans l'oratoire de la grande maison des ecclésiastiques établis dans cette ville (1). Par contre, beaucoup d'actes qui se rapportent à des Français résidant à Londres, dans l'île de Jersey et dans quelques autres localités, ne sont pas inscrits aux registres concernant ces localités mêmes, mais sur des feuilles volantes recueillies et conservées dans un portefeuille aux archives de King street. Que ces actes du portefeuille soient des actes originaux ou de simples extraits d'actes faits dans des chapelles françaises ou même dans des chapelles anglaises, on y voit reparaître Jersey avec l'évêque de Tréguier et son secrétaire Morice, Carron, Chantrel et de Fayolle vicaire général de Rennes, l'évêque de Bayeux et l'abbé Chrétien son secrétaire; Bath et Farnham avec de Kermel du diocèse de Tréguier et le distributeur Gaillard du diocèse d'Évreux ; Londres avec Filloneau, Bourret, Carron et son ami Carissan qui signe dépositaire

(1) *Arch. de King street*, 1792-1816. — Reg. C pour Dudley court, reg. E pour Garden Gate.

d'un des registres de la chapelle des Saints-Anges (1).

Les ecclésiastique proscrits que l'on voit ainsi passer et repasser sous ses yeux dans les îles anglo-normandes et dans le sud de la Grande-Bretagne à partir de 1792, et à Londres à partir de 1795, on les voit aussi disparaître dans le même ordre de temps et de lieu : principalement des îles anglo-normandes et du sud de la Grande-Bretagne à partir de 1797, de Londres surtout à partir de 1801, et de presque partout en 1814 (2).

(1) *Arch. de King st.* 1792-1816. — Portefeuille : Jersey à partir du 19 mars 1792 ; Bath et Farnham à partir de 1795 ; Londres à partir de 1796.

N. B. — A Londres King street, quelques actes de mariage à partir du 13 janvier 1794 et de sépulture à S. Pancrace à partir du 15 novembre 1794. Ce sont sans doute des extraits d'actes faits principalement à Londres avant 1795 dans des chapelles anglaises ou dans des chambres transformées en oratoires.

(2) *Archives de la chapelle de King street*, 1792-1816 :

Actes jusqu'en 1797 : à Jersey, reg. W-Z ; à Romsey, reg. V ; à Bath et à Farnham, portefeuille, derniers numéros.

Actes jusqu'en 1801 : à Winchester, reg. V ; à Londres, Dudley court, reg. C ; Garden Gate, reg. E.

Actes jusqu'en 1802 : à Londres, Prospect place, reg. G.

Actes jusqu'en 1804 : à Southampton, reg. U ; à Londres, Chelsea, reg. F.

Actes jusqu'en 1814 : à Limmington, reg. U, à Londres Conwey st., reg. K.

N. B. — A Londres, King street, actes signés par Bourret jus-

A ces trois époques marquées par la réaction *thermidorienne*, la réaction *consulaire* et la réaction *royaliste*, les registres conservés dans les chapelles françaises sont remis au vicaire apostolique du district de Londres, et déposés par son ordre dans les archives de la chapelle de King street; (1) tous les édifices ayant servi de chapelles spécialement aux réfugiés reçoivent une nouvelle destination, excepté celui de King street qui reste chapelle française subventionnée par le gouvernement de la Restauration, et les ecclésiastiques proscrits quittent enfin la terre étrangère qui leur a servi d'asile pendant de si longues années.

qu'au 28 août 1807 ; mort de Bourret le 23 oct. 1807 ; dernier acte des registres conservés dans cette chapelle, 19 janvier 1808, reg. L. Cette chapelle étant maintenue jusqu'à nos jours, voir pour les actes postérieurs au 19 janv. 1808, le premier registre de King street classé en dehors de la collection qui nous intéresse particulièrement.

(1) *Archives de Kingst.* 1792-1816.— Reg. U : l'abbé Fautrel remet les registres, de Southampton en juillet 1812 et de Limmington en juillet 1816, à Mgr Poynter, vicaire apostolique ; reg. I et J, sur le dos d'un côté : *Registre de la chapelle de London street* et de l'autre : *Ces registres ont été remis à la chapelle de King street par Mgr Poynter le 26 mars 1817.*

CHAPITRE XIV

LE RETOUR EN FRANCE

Après le Neuf Thermidor. — Après le Concordat. Après la Restauration.

Parmi les ecclésiastiques français qui se réfugièrent en Angleterre au temps de l'émigration, beaucoup, à peine arrivés à destination, s'embarquèrent pour Ostende et se répandirent en Europe, d'autres partirent pour l'Amérique et quelques-uns pour la Chine; la Révolution, comme nous l'avons vu, dispersant ainsi le clergé Français à toutes les extrémités du nouveau et de l'ancien monde. Les bannis qui restaient au delà du détroit, dans le voisinage de la France, se consolaient de la patrie absente, dans la pensée d'y rentrer bientôt, et refusaient le passage gratuit sur des vaisseaux anglais qui devaient les en éloigner, à l'exemple de ceux qui résidaient à Lenham.

Au commencement de l'année 1794, l'abbé

Simon, curé de Biencourt au diocèse d'Amiens, distributeur pour le cantonnement de Lenham, écrit à Mgr de la Marche pour lui dire qu'il a communiqué à ses prêtres l'offre du gouvernement anglais de les faire transporter au Canada, et qu'ils ont refusé, parce qu'ils espèrent, disent-ils, retourner dans leur pays sans trop de retard (1). A cette époque la persécution sévissait encore en France avec fureur; mais au 27 juillet de cette année 1794, 9 thermidor an II, l'exécution de Robespierre ouvrait la période de réaction dans laquelle la Révolution, honteuse d'elle-même, sembla vouloir reculer jusqu'à son point de départ. Avec la chute de ce chef des Terroristes, le régime de la Terreur cessant, les bannis purent croire que leurs espérances allaient se réaliser. Quelques jours, en effet, après ce grand événement, un premier décret ouvrait les prisons aux suspects et un second, le 21 février de l'année suivante 1795, promettait qu'aucun culte ne serait désormais troublé. Si le jacobinisme relevait presque aussitôt la tête, il était écrasé le 1er avril, et au 30 mai quelques églises non aliénées étaient ren-

(1) Record office. — *Papers relating to the french Clergy refugees in the British Dominions*. Bundle 8.

dues au culte catholique. Il est vrai que ces décrets de tolérance ne s'appliquaient pas aux anciens déportés. Quelques-uns d'entre eux ayant alors essayé de rentrer en France et d'organiser des missions dans les départements voisins de la frontière du nord-est, un décret nouveau, daté 11 janvier 1795, avait été lancé contre les déportés rentrés, et deux tentatives royalistes, l'une à Quiberon le 29 juillet, l'autre à Paris le 5 octobre 13 vendémiaire an III, ayant échoué, un second décret terrible, daté du 25 octobre, frappait les prêtres sujets à la déportation et restés en France. Mais l'époque directoriale qui s'ouvre aussitôt ne change rien au caractère d'apaisement relatif de l'époque thermidorienne, et l'espérance renaît bientôt dans le cœur des proscrits. Si la persécution continue d'abord de sévir, la crainte du jacobinisme, renaissant avec les projets de Babœuf, la fait cesser, et la réaction reprend son cours à partir du 10 mai 1796, aussitôt après l'arrestation de ce père du communisme contemporain. Au 5 septembre, en effet, les prêtres reclus sont autorisés à jouir de leurs biens; au 4 décembre, la nouvelle loi de déportation du 25 octobre de l'année précédente est rapportée, et, si la réaction thermidorienne a

ouvert les portes des églises aux prêtres restés en France, la réaction directoriale ne s'arrêtera que lorsqu'elle aura ouvert les portes de la France aux prêtres légalement déportés. Les ecclésiastiques français sont généralement royalistes; mais, par un bref daté du 25 juillet 1796, le pape Pie VI recommande à ceux qui sont restés en France la soumission au gouvernement établi, et les exilés, après la proclamation que Bonaparte lance de Macerata le 13 février 1797, peuvent compter sur la protection du vainqueur d'Italie, qui commence à dominer le Directoire, et qui écrit vers cette époque aux Directeurs qu'il a pitié de l'infortune des ecclésiastiques proscrits, réfugiés dans la péninsule, parce qu'ils pleurent la patrie absente lorsqu'ils voient arriver les soldats français (1).

C'est ainsi qu'à partir de la chute de Robespierre la situation s'améliore d'une manière lente et graduelle sinon continue. On vient de le remarquer, l'ennemi commun tombé, les partis relèvent la tête et deviennent tour à tour menaçants. Lorsque c'est le parti royaliste qui menace, le gouvernement traite encore les prêtres

(1) *Mémoires de Picot*, t. VII, p. 65.

avec rigueur, lorsque, au contraire, c'est le parti jacobin, le gouvernement montre à leur égard quelque modération ; mais une autre remarque à faire ici, c'est que, dans ce mouvement réactionnaire, l'opinion publique devance le gouvernement : si des hommes sanguinaires sont d'abord conservés au pouvoir, à chaque élection nouvelle, les vides sont remplis par des hommes moins odieux et les concessions faites au clergé, par intervalle et après des temps d'arrêt, sont de plus en plus appréciables. Le mouvement de l'opinion est bien prononcé, surtout à partir du commencement de l'année 1797. Les députés élus cette année sont beaucoup plus favorables au clergé que les anciens. Vers la fin du mois de juin un grand nombre de communes vont jusqu'à demander au Conseil des Cinq-cents le rappel des prêtres déportés, et au 13 juillet ce rappel est voté par cette assemblée (1).

Les ecclésiastiques proscrits apprenaient ces événements par les journaux anglais et par des correspondances particulières ; et, aux alternatives de rigueur et de modération, manifestées en deçà de la Manche, correspondaient, au delà

(1) *Mémoires de Picot*, t. VII, p. 93-99.

du canal, des alternatives de craintes et d'espérances. Pendant toute l'époque thermidorienne, l'issue malheureuse des missions, entreprises sur la frontière du Nord-Est, empêcha les prêtres réfugiés en Angleterre de songer sérieusement au retour, et, pendant les premières années du Directoire, la présence de Hoche en Bretagne inquiétait trop le gouvernement britannique pour qu'il se prêtât volontiers à leur désir. Le retour avait des inconvénients si graves, même pendant toute l'année 1796, que deux eccclésiastiques du diocèse de Saint-Malo, réfugiés à Jersey, le recteur de Trévron et le recteur de Langan, ne purent alors obtenir les moyens de l'opérer, malgré le recours qu'ils eurent à la protection du comte de Puysaie, chef du parti royaliste (1). Les espérances des réfugiés ne commencèrent à se réaliser que dans les premiers mois de l'année suivante, et ce n'est pas sans appréhension que le passage avait lieu, même à cette époque. La loi contre les déportés rentrés était regardée comme trop sévère, mais n'était pas encore abrogée, et, si l'on pouvait trouver quelque sécurité dans certaines parties de la

(1) British Museum. — *Puysaie papers*, vol. XLV, p. 7 ; vol. XIX, p. 79.

France, le *terrorisme* régnait encore dans beaucoup d'autres. Cependant le désir de revoir leur pays portait alors bon nombre de proscrits à rentrer en France. L'abbé Despons du diocèse de Saint-Brieuc, supérieur de la maison commune de Thame, écrit à ce sujet à Mgr de la Marche le 10 mars 1797 :

« Il y a quelque temps qu'un certain nombre d'ecclésiastiques de la maison m'avaient fait part de leur disposition à rentrer en France pour s'y rendre utiles, quand on voudrait leur donner mission pour cela. Avant de vous en parler, Monseigneur, je les ai engagés à bien examiner devant Dieu le principe qui les déterminait à faire cette démarche, ainsi qu'à bien consulter leurs forces. On persiste dans ce dessein avec la seule restriction de n'être pas employé à la suite des armées de Chouans, qui pourraient encore exister dans notre province. Aujourd'hui cette idée de départ fermente dans un grand nombre de têtes, parce qu'on a vu partir plusieurs réfugiés et qu'on croit voir, pour le coup, s'ouvrir une grande porte d'entrée pour revoir son pays. Quelques-uns ont même reçu de leurs parents des lettres qui les pressent de revenir, en leur faisant envisager dans leurs cantons une véri-

table sécurité, quoique dans d'autres le terrorisme renouvelle encore ses inquisitions et ses menaces. J'attendrai de vous, Monseigneur, la réponse que je dois faire et le plan de conduite que je dois suivre à cet égard (1).

En 1797, le désir de revoir la France tourmentant ainsi un grand nombre de réfugiés, on remarque bientôt à cette époque un mouvement de retour plus prononcé, d'abord des îles anglo-normandes. Les proscrits partent de ces îles par petits groupes, le soir, et débarquent toujours la nuit, à petit bruit, tantôt à La Motte près de Fanal, tantôt à d'autres points retirés de la côte, et sous la garde d'un guide du pays. D'après plusieurs rapports, attribués à Châteaubriand, il est parti de Jersey, le 28 février 1797, 5 prêtres déportés, le 1er avril 5 autres ecclésiastiques, et le 24 avril 11 prêtres de plus. D'autre part l'abbé Thomas Saumarez annonce que 11 autres bannis sont partis de Guernesey le 24 et le 27 mai. Pendant les mois suivants, les réfugiés qui résident dans le sud de la Grande-Bretagne se rapprochent des côtes, et le nombre des bannis qui s'embarquent est de

(1) Record off. — *Papers relating to the french clergy refugees*, Bundle. 8.

plus en plus grand. L'abbé Guillot écrit, le 13 juin, de Lower Bell, qu'il est parti la veille de Southampton, par un vent favorable, 31 prêtres bretons, parmi lesquels se trouvait le premier dignitaire de l'église cathédrale de Quimper, et l'agent royaliste Prégent ajoute, dans une autre lettre datée du 27 juillet suivant, que 108 personnes parmi lesquelles il n'y a que 16 laïques, se sont embarquées aussi le 22 à Southampton, à bord des deux navires, l'*Harmonie* et le *Prince de Galles* (1). Les nouvelles de France devenant un peu plus rassurantes, un certain nombre de réfugiés arrivent à Londres, à partir du mois de juin, des cantonnements éloignés, pour suivre aussi ce mouvement de retour. Il en arrive de Reading qui appartiennent à plusieurs diocèses du centre et du sud : Tisserot et Le Large du diocèse de Bourges, Jarrige, Coignet et Valière Antoine du diocèse de Clermont, Collatier du diocése de Toulouse. Il en arrive aussi dans le même but et vers le même temps de Scarborough et d'autres cantonnements, mais qui appartiennent généralement à des diocèses moins éloi-

(1) British Museum. — *Puysaie papers :* vol. XXVI, p. 22 et 23 ; vol. VII, p. 11, 12 et 20 ; vol. XI, p. 4 au verso ; vol. XIX, p. 53.

gnés de la terre d'exil (1). Enfin au commencement du mois d'août presque tous les déportés voulaient retourner en France et quelques-uns demandaient par correspondance en Bretagne des renseignements sur l'opportunité de cette démarche. La réponse qu'on leur fit de cette province, le 8 de ce mois, n'est pas bien rassurante. « Je vous supplie, monsieur, écrit-on de Laval, à cette date, de faire donner aux ecclésiastiques les avis que vous jugerez le plus à propos. Ils demandent presque tous à revenir et veulent des conseils sur l'exécution de ce projet. On est assez embarrassé sur la réponse à faire ne sachant pas si cette démarche ne serait pas encore prématurée. » (2) Mais le rappel des prêtres déportés, voté le 13 juillet par les Cinq-Cents, l'est aussi par les Anciens le 24 août, et dès lors il semble que les proscrits peuvent sans inquiétude se préparer à leur départ. Le comité de secours de Queen street seconde leur désir de tout son pouvoir et le président John Wilmot invite le bureau du Trésor à s'y prêter plus largement, par une lettre adressée, peu de jours après,

(1) Record off. — *Papers relating to the french Clergy refugees*, Bundles 1, 8, 15.

(2) *Puysaie papers*, v. XLII, p. 44 au verso.

de Brighton, au secrétaire du Trésor, Charles Long.

D'après cette lettre, « La Trésorerie ne peut guère songer à réduire les secours accordés aux proscrits : depuis le mois de mai, environ 300 ecclésiastiques et 78 laïques secourus ont quitté le royaume. Il y aurait ainsi une dépense totale en moins de 600 livres par mois ; mais, pour favoriser cette disposition à quitter l'Angleterre, le comité a été obligé d'accorder, à tous ces réfugiés partants, tout le secours alloué pour le mois auquel ils sont partis et, à quelques-uns plus nécessiteux que les autres, un secours extraordinaire de plus. Si jusqu'à présent il y en a eu un certain nombre qui ont en outre reçu 5 livres du bureau de la guerre, ce bureau vient de cesser de payer cet autre secours, et il est bien à craindre que, faute de ce dernier moyen de partir, d'autres réfugiés ne puissent encore songer à leur départ. Pour que les déportés secourus puissent quitter le royaume, le comité propose donc de leur accorder un secours d'un ou de deux mois d'avance, suivant les besoins de chacun d'eux et prie les lords du Trésor, s'ils veulent bien consentir à cette mesure, de l'en informer le plus tôt possible, parce que les demandes de

ceux qui désireraient partir seraient urgentes et nombreuses, dans le cas où leurs seigneuries leur accorderaient les moyens de le faire (1). »

Par malheur, un fâcheux contre-temps survint tout à coup. Le président John Wilmot, qui écrivait sa lettre le 8 septembre, ignorait que les royalistes, en majorité dans les conseils, venaient d'être frappés et abattus quatre jours plus tôt, le 18 fructidor à Paris. Aussi le gouvernement britannique, mieux renseigné sur ce qui se passait en France, ne répondait plus aux demandes des réfugiés, refusait des passeports que l'abbé Carron sollicitait pour lui-même et pour d'autres ecclésiastiques en résidence à Londres, et des proscrits, tels que les abbés Coignet, Jarrige et Valière Antoine du diocèse de Clermont, qui étaient partis récemment de Reading ou d'autres cantonnements éloignés, afin de retourner en France, étaient arrêtés à Londres par la nouvelle d'une recrudescence de persécution dans leur pays (2). Tous ces proscrits se trou-

(1) Record off. — Extrait du registre intitulé : *Subscriptions for the french clergy and Letter Book.*

(2) *Vie de l'abbé Carron*, t. II, p. 34-39.

Record off. — *Account of the relief fund for the french refugees and emigrants*, 1800 to 1803, 1 reg. in-fol. — *Papers relating to the french clergy refugees*, Bundle 7 : liste de distributions pour 1800-1803, 2 reg. in-fol. faisant suite au précédent.

vaient ainsi dans le cas dont parle le distributeur Hauchecorne curé d'Auffay, au diocèse de Rouen, lorsque, au 22 septembre, il écrit de Lewes à Mgr de la Marche : « J'ai eu l'honneur de vous dire que Monsieur Maurier, un de mes confrères, allait à Londres pour y passer quelque temps et retourner en France, mais les mauvaises nouvelles l'ont obligé de revenir demeurer à Lewes (1). »

Cette nouvelle persécution n'arrêta pas seulement le premier mouvement de retour en France; elle détermina, nous l'avons vu, un troisième courant d'émigration en Angleterre et y refoula un certain nombre d'anciens déportés rentrés, mêlés à quelques nouvelles victimes de la déportation dans ce pays. Les déportés rentrés secourus naguère ou non secourus en Angleterre, au nombre de 1000 au plus, ne repassèrent pas tous de nouveau le détroit. Beaucoup comptèrent sur l'opinion publique qui devançait alors le Directoire comme elle avait devancé plus tôt la Convention. D'autre part leur grand âge et leurs infirmités, au retour de l'exil, et les

(1) Record off. — *Papers relating to the french clergy*, Bundle 15 : compte de l'abbé Martin pour Reading en nov. 1797, et compte de l'abbé Hauchecorne pour Lews en sept. 1797.

distances qu'ils auraient à parcourir, en retinrent un certain nombre, surtout parmi ceux qui appartenaient à des diocèses éloignés des frontières.

Sur vingt ecclésiastiques du diocèse de Clermont réfugiés en Angleterre (1), l'un d'eux Claude Missonier, d'abord déporté à la Guyane, allait, nous le savons, y aborder sur la *Dédaigneuse* capturée au retour de la colonie; cinq : Paccalin, Rique, Thoreil, Jean et Claude Dhomme, devaient y mourir; six autres y résidaient encore : Coignet, Valière Antoine et Jarrige, d'une part, à Reading, Bonneton, Ordinaire et Faucon Etienne, d'autre part, à Londres; mais huit étaient rentrés en France, lorsque la loi du 19 fructidor an V, 5 septembre 1797, les frappa de nouveau (2). De ces huit ecclésiastiques rentrés, deux étaient étrangers au diocèse actuel de Clermont : Dolivier, curé de Barriac, au diocèse

(1) Record off. — *Papers relating to the french clergy*. Bundles 7, 9, 10 : listes de distributions.

British Museum. — *Laity's Directory* for 1798, 1800, 1801, 1802, 1806 : listes des ecclésiastiques français décédés en Angleterre.

(2) Record office. — *Account of the relief fund for the french refugees*, 1800-1803, 1 reg. in-fol. — *Papers relating to the french clergy refugees ;* Bundle 7 : distributions à Londres 1800-1803, 2 reg. in-fol. ; Bundle 15 : compte de l'abbé Martin à Reading pour nov. 1797 ; Bundle 16 : liste de distributions pour vestiaire 5 novembre 1799.

de Saint-Flour, et Bournel de La Saffronière, prêtre approuvé au diocèse de Paris et prieur commandataire de Sainte-Croix de Champeix. Les six autres étaient Chaudessolles et Laville Rochefort de Clermont (1), Blanchier et Bardin de Gerzat, Aubier Laurent de Perpezat et Pierre Valière de Sayat, vicaire de Saint-Genès-Champanelle, que nous avons vu s'embarquer pour Ostende presque en arrivant à Londres en 1792, au commencement de l'émigration. Pour ne parler que de ces six derniers confesseurs de la foi, ils refusèrent tous de faire le *serment de haine à la Royauté* exigé par la loi du 19 fructidor, et prirent aussitôt des mesures pour échapper à la nouvelle persécution. Au risque d'être assimilés à des émigrés rentrés, Valière et Aubier ne se présentèrent pas à l'Administration Centrale du Puy-de-Dôme pour y prendre des passeports ou pour produire des causes d'exemption; Blanchier et Bardin firent valoir qu'ils n'avaient été ni fonctionnaires publics, ni pensionnés, ni dénoncés, et furent autorisés à rester libres en France,

(1) *Archives du Puy-de-Dôme.* — Administration Centrale : Prêtres *réfractaires*, liasse 32 : lettre de la municipalité de Sayat, en réponse à la circulaire du Procureur général du département du Puy-de-Dôme sur les prêtres non assermentés.

mais sans exercer de culte publie. Laville Rochefort presque sexagénaire prit, le 27 septembre 1797, un nouveau passeport, non pour l'Angleterre, mais pour la Suisse, demanda sursis à son départ et le 16 février de l'année suivante fut déclaré dans le cas de réclusion pour cause d'infirmité, peine qu'on lui permit d'abord de subir à son domicile à Clermont et qu'on adoucit encore trois mois plus tard, en l'autorisant à se transporter dans une propriété qu'il avait à Sayat. Quant à Chaudessolles, une liste générale de prêtres insermentés le porte comme ayant pris un passeport pour l'Angleterre le 25 vendémiaire an VI, 16 octobre 1797, avec son neveu Chaudessolles jeune, chanoine du Port, et quelques autres prêtres de son diocèse ; mais le registre à souche des passeports, faits en double à cette date, ne donne que le passeport de son neveu alors âgé de 41 ans, et la liste spéciale des prêtres insermentés, qui ont pris des passeports en exécution de la loi du 19 fructidor, ne nomme qu'un abbé Chaudessolles sans indiquer lequel des deux.

Chaudessolles, chanoine de Saint-Genès de Clermont, était né le 3 décembre 1728 et devait mourir à Clermont le 17 octobre 1802, dans sa maison

d'habitation, dit l'officier de l'état civil, rue de la maison commune, section République (sud). Après la journée du 13 vendémiaire, nous le trouvons pendant quelque temps reclus dans la maison de l'ancien séminaire, comme sexagénaire et infirme. Après le 18 fructidor, aurait-il préféré à une seconde réclusion une seconde déportation sans un passeport, sans ce *billet de mort* dont l'abbé Barruel savait si bien se passer au commencement de l'émigration? On pourrait le supposer. Cependant, comme à partir de cette époque, nous ne le trouvons plus en France sur aucune liste de prêtres déportés, reclus ou exemptés, ni en Angleterre sur aucune autre liste, il vaut mieux supposer qu'on le crut parti de nouveau pour sa destination marquée dans le tableau général des prêtres insermentés, qu'il se tint caché jusqu'à la fin de l'orage comme Pierre Valière et Aubier, et qu'il put ainsi échapper comme eux aux poursuites des commissaires du gouvernement; plus heureux que deux autres ecclésiastiques insermentés de leur diocèse, l'abbé Bernard curé de Thuret et l'abbé Plasses chanoine de Vertaizon, qui, ayant pris l'un et l'autre des passeports pour la Suisse et ne s'étant point rendus à leur destination, furent pris et

condamnés par la commission militaire de Lyon, d'abord, le premier, à être fusillé, et le second, un peu plus tard, à être déporté à l'île de Ré pour passer ensuite à la Guyanne, comme Claude Missonier, si les croisières anglaises le permettaient (1).

Dans des circonstances semblables les mêmes causes produisant les mêmes effets, il dut en être à peu près de même dans tous les diocèses de la France centrale. Beaucoup d'ecclésiastiques, rentrés dans ces diocèses de l'intérieur de leur patrie, ne se présentèrent pas à l'administration de leur département; ceux qui se pré-

(1) *Archives nouvelles de l'évêché de Clermont.* — Etat des prêtres fidèles ou réintégrés, 1802.

Archives du Puy-de-Dôme. — Administration Centrale, prêtres réfractaires. — Liasse 36 : tableau général des prêtres insermentés du Puy-de-Dôme en l'an VI (22 sept. 1797 — 22 sept. 1798). — A la même époque autres tableaux : 1° des prêtres insermentés qui ne se sont point présentés à l'administration. 2° des prêtres qui ont pris des passeports en exécution de la loi du 19 fructidor. 3° des prêtres reclus. 4° des prêtres mis en liberté.

Liasse 130 : registre à souche pour l'inscription des passe ports des prêtres insermentés en l'an VI (1798). — Passeports de l'abbé Chaudessolles, neveu, au 25 vendémiaire, de l'abbé Bernard au 29 et de l'abbé Plasses au 30 du même mois.

N. B. — Le passeport de l'abbé Bernard, pris le 29 vendémiaire an VI, prouve que Picot, d'ailleurs si exact, s'est trompé en rapportant son exécution à la première persécution. (Picot, Mémoires, t. VII, p. 8.)

sentèrent ne le firent généralement que pour produire leurs motifs d'exemption, et ceux qui prirent de nouveaux passeports retardèrent leur départ le plus qu'ils purent. Ainsi que nous l'avons dit, la plupart comptèrent encore sur le retour de l'opinion publique et se cachèrent. Il n'en fut point ainsi dans les diocèses voisins des frontières. La proximité de la terre étrangère invitait les ecclésiastiques qui résidaient dans ces diocèses à prendre de nouveau le chemin de l'exil, et l'on en vit alors beaucoup traverser la Manche et retourner en Angleterre. C'est l'époque où le comité de Londres reçoit souvent des demandes d'admission ou de réadmission aux secours accordés aux prêtres réfugiés. Ces demandes, les procès-verbaux des séances du comité en font foi, se multiplièrent pendant les premiers mois de l'année 1798 et se produisirent jusqu'au milieu de l'année suivante (1).

Cependant l'espérance des proscrits en un prochain retour de l'opinion publique ne tarda pas à se réaliser. Après le 18 fructidor les jacobins, voyant les royalistes frappés et abattus, relevèrent de nouveau la tête ; mais les Directeurs frappè-

(1) Record off. — *Min of comm. for the relief of the french clergy refugees.* April 10, may 25, Jun 20, Jul. 9, 1798 ; march 2, 1799.

rent sur eux un second coup au 22 floréal, 11 mai 1798, et la réaction reprit son cours pour ne s'arrêter qu'à la restauration de la liberté des cultes. Au 4 novembre de cette année, le nouveau ministre de la police, Duval, lance une circulaire dans laquelle, après avoir interprété les lois de 1792, 1793 et 1797 sur la matière, il taxe d'arbitraire et de tyrannie la récente déportation des prêtres infirmes ou sexagénaires ainsi que l'assimilation des prêtres déportés rentrés aux émigrés rentrés, et conclut que les sexagénaires et les infirmes ne sont passibles que de la réclusion et que les déportés rentrés doivent subir uniquement la déportation à l'île de Ré. D'après cette conclusion, il ne devait plus y avoir d'exécution capitale, et bientôt la déportation même parut excessive à quelques députés influents. Au 30 prairial, 18 juin de l'année suivante, le représentant Boulay de la Meurthe, se faisant l'organe de l'opinion publique, pouvait faire entendre dans un de ses discours, qu'il était plus facile d'entasser des prêtres, assermentés ou non, dans la citadelle de l'île de Ré que de défendre, pendant l'expédition d'Égypte, les conquêtes françaises en Italie. Pour lui, la faiblesse et l'incapacité des Directeurs étaient

manifestes, et la France aspirait alors à un gouvernement fort qui saurait à la fois conserver ses nouvelles institutions, soutenir sa réputation militaire et imposer la modération et le respect des lois à tous les partis. Or on se disait en même temps que le vainqueur d'Italie et des Pyramides répondait à ces aspirations. Le général victorieux revint donc d'Égypte, renversa ce faible gouvernement, et comme, pendant son expédition d'Italie, il avait protégé les prêtres déportés dans la péninsule, après le 18 brumaire, il ouvrit en France les portes des églises et rappela les exilés (1).

Aux termes du décret du 28 décembre 1799, converti en loi le 11 janvier de l'année suivante, les détenus dans les chefs-lieux et dans les îles de la Charente devaient être rendus à la liberté. Le même avantage dut être accordé un peu plus tard aux *fructidorisés*, déportés à la Guyane au nombre de 250 et réduits à 86 par l'insalubrité du climat. Les malheureux survivants dans cette colonie furent donc admis à revoir leur pays, et la *Dédaigneuse* partit pour les ramener. Quant aux exilés sur la terre étrangère, la constitution de l'an VIII distinguait encore deux catégories parmi eux : les déportés avec passeport en exécu-

(1) *Mémoires de Picot*, t. VII, p. 196, 231, 258, 288, 311.

tion de la loi du 26 août 1792 et dont l'absence du territoire était reconnue régulière, et les autres exilés, tels que Mgr de la Marche qui s'était retiré en Angleterre en 1791 pour échapper aux poursuites de ses persécuteurs, ou l'abbé Barruel qui s'était aussi réfugié au delà du canal sans prendre un passeport en 1792. Les portes de la patrie étaient ouvertes à la première catégorie; mais ceux de la seconde étaient accusés d'avoir quitté la France pour intriguer à l'étranger contre la Révolution : leur absence était regardée comme un crime, leurs noms compris dans une liste de 145 mille proscrits, ecclésiastiques ou laïques, et, s'ils étaient trouvés sur le territoire, ils étaient encore jugés par des commissions militaires et punis de mort. Heureusement, grâce à la précipitation et à l'arbitraire avec lesquels la liste avait été composée, un grand nombre d'ecclésiastiques inscrits n'avaient point quitté le territoire ou l'avaient fait avec autorisation. Ceux en faveur desquels il fut établi qu'ils étaient inscrits par erreur purent jouir du bénéfice de la nouvelle loi. On procéda d'abord par *radiation* sur la demande des sujets intéressés; puis, ce procédé étant trouvé trop long, on agit d'office par *élimination*,

et 627 ecclésiastiques avaient été ainsi éliminés, lorsque, le 26 avril 1802, une amnistie générale rendit l'achèvement de ce travail inutile.

Cependant les ecclésiastiques, ainsi rendus à la patrie et à la liberté, n'obtenaient pas sans conditions ce double bienfait. Bonaparte, qui voulait réconcilier l'Église avec la Révolution comme moyen d'assurer la tranquillité publique, n'exigea d'abord que la promesse de fidélité à la nouvelle Constitution, mais bientôt ce maître du jour demanda davantage. La promesse n'était qu'une première épreuve touchant les institutions nouvelles, et la tolérance effective, qui en résultait, qu'une transition de la liberté précaire qui avait précédé à la protection réelle qui devait suivre. Pour accomplir son œuvre de réconciliation, le Premier Consul voulut de plus, dans le Concordat, que tous les évêques dussent leur nomination au nouveau gouvernement. Le pape Pie VII fut donc mis en demeure de demander leur démission à tous les anciens prélats titulaires, et ce n'est qu'à cette condition que fut restauré le culte catholique en France. Proposé vers le temps de la bataille de Marengo, au milieu de l'année 1800, le Concordat fut signé le 15 juillet de l'année suivante 1801; mais ce n'est

qu'après avoir été voté par le Corps Législatif qu'il fut promulgué le 18 avril 1802, 28 germinal an X, un mois à peine après la paix d'Amiens, la paix religieuse correspondant ainsi à la paix politique. Par cet acte célèbre, les 135 anciens diocèses furent diminués de plus de moitié et les nouvelles circonscriptions religieuses correspondirent généralement aux nouvelles circonscriptions civiles ou militaires. C'était économique mais insuffisant. Un traitement fut accordé au clergé pour les services rendus par un culte qu'on avait intérêt à restaurer, et parce qu'il est politique que les prêtres soient redevables à l'État de leur pain de chaque jour; mais non pas comme une compensation de la perte de ses biens mis naguère à la disposition de la nation. On oubliait ainsi l'indemnité promise par la Constituante. Il ne fut alors question des *biens nationaux* que pour déclarer que les acquéreurs de ces biens ne seraient pas inquiétés. Les évêques pouvaient reconstituer leurs séminaires et les chapitres de leurs cathédrales sans que l'État s'obligeât à les doter. Il est vrai que, par la loi du 28 germinal an X, loi d'application du Concordat, le gouvernement déclarait vouloir intervenir dans la nomination des cha-

noines, et une conséquence à prévoir c'est qu'il leur donnerait un jour un traitement.

Quoi qu'il en soit, il était alors difficile d'obtenir davantage, et l'Église de France avait intérêt à se soumettre au régime nouveau par la *promesse* et la *démission*. D'un côté, malgré le retour de l'opinion publique, le sentiment religieux restait singulièrement affaibli en France, et cette décadence, due beaucoup moins à la Révolution qu'au siècle qui venait de finir, était très sensible ; d'autre part la Révolution, dans ce mouvement de retour vers le passé, ne reculait pas en réalité jusqu'à son point de départ. « En général, dit un écrivain de nos jours, on était las de persécution et d'anarchie, mais nullement désabusé des maximes régnantes sur l'égalité des citoyens, la souveraineté du peuple, la diversité des religions et tant d'autres idées que nous avons conservées comme un legs durable de la Révolution. On voulait la fin de l'oppression sous quelque forme qu'elle se présentât : on voulait que les églises fussent rouvertes, parce que l'on voyait une garantie, contre le système de la Terreur, dans le renouvellement du culte public ; on tenait d'autant plus à la liberté du culte que, sous le régime consulaire, on n'avait à redouter ni la dîme, ni

la sanction de l'État mise au service de l'Église, ni la prépondérance politique du clergé : souvenirs impopulaires qu'on aurait alors craint de voir revivre sous une Restauration royale (1). »

Malheureusement le clergé de France, qui avait toujours été divisé sur les engagements successifs exigés de lui par l'Etat, l'était encore beaucoup à cette époque. Le premier engagement, relatif à la Constitution civile du clergé, était le seul qui fut unanimement repoussé par le clergé resté fidèle; mais l'Église constitutionnelle elle-même ayant été abolie en 1794, la Convention, puis le Directoire, nous l'avons vu, avaient imaginé plusieurs formules différentes que les prêtres étaient tenus de souscrire. C'est ainsi qu'on leur avait demandé en 1795 de promettre ***soumission aux lois de la République***, et que, depuis le 18 fructidor, on les forçait à faire ***le serment de haine à la Royauté et à l'anarchie.*** Dans le fond ces formules n'étaient que des moyens détournés de persécution. Le Consulat se contenta d'abord de modérer la garantie en demandant la simple ***promesse de fidélité à la Constitution***, et l'usage, que l'on fit

(1) Comte Boulay de la Meurthe. — *La négociation du Concordat.*

dès lors, de la formule admise, cessa d'être le plus souvent vexatoire. Les prêtres constitutionnels firent cette promesse avec empressement; mais le clergé légitime fut encore divisé sur cette nouvelle formule. Si la plupart des prêtres fidèles ou rétractés firent aussi la promesse et méritèrent ainsi le surnom de *soumissionnaires*, un certain nombre d'entre eux le refusèrent. « Dans ce parti extrême, ajoute l'écrivain que nous aimons à citer, entre l'abnégation chrétienne se sacrifiant pour la foi et l'entêtement dirigé par les intérêts humains ou les intrigues politiques, il y avait place pour autant de défauts que de mérites. — Plutôt point de culte, disaient ces *puristes*, que le culte célébré au prix de concessions faites aux circonstances (1). » Parmi ces prêtres d'un caractère ardent, il y en avait qui parcouraient le pays en agents politiques, d'autres tenaient des réunions clandestines sans l'autorisation des évêques; on en trouvait même, de divers côtés et surtout en Normandie et dans le pays des Cévennes, qui ne connaissaient le Pape que de nom, et qui s'étaient accoutumés à agir toujours à leur tête, en vertu d'une mission divine qu'ils s'attribuaient à eux-

(1) Comte Boulay de la Meurthe. — *Négociation du Concordat.*

mêmes au mépris des règles de la discipline. C'était déjà le germe, en France, de la *Petite Église* bientôt grossie mais non créée par l'opposition au Concordat.

Cette division déplorable existait au delà comme en deçà du détroit, lorsque, avec le Concordat, s'ouvrit la seconde période du retour des exilés. « D'après un recensement fait au commencement de l'année 1800, il y avait encore en Angleterre, dit Tresvaux, 5621 ecclésiastiques secourus ; beaucoup d'autres pouvaient suffire à leurs besoins par des ressources personnelles (1). » Ces ecclésiastiques de différentes catégories ne montrèrent pas d'abord de l'empressement à profiter de ce que les portes de la France leur étaient ouvertes. En Angleterre comme en France, beaucoup parmi eux ne voyaient qu'un piège dans la promesse de fidélité à la nouvelle Constitution, la plupart regrettaient l'ancienne alliance de l'Église avec la Monarchie et tous avaient quelque pressentiment des sacrifices qu'on voulait leur imposer.

Ce n'est qu'à la fin de l'année 1800 que les

(1) Tresvaux. — *Histoire de la pers. rév.*, t. II, p. 390.
British Mus. — *Additional Man.* nº 18593 : *Account for the relief of the french clergy.*

proscrits commencèrent à partir par centaines. Le 29 novembre de cette année, le comité de secours, en envoyant à la Trésorerie son compte de dépenses présumées pour le mois de décembre, fait remarquer que la somme demandée cette fois est inférieure de 600 livres à celle du compte précédent et que cette différence est due au départ de 560 réfugiés, la plupart ecclésiastiques, bien qu'on ait accordé à 40 d'entre eux les avances de leurs secours pour plusieurs mois malgré leur absence du Royaume-Uni. Ces prêtres, partis à la fin de l'année 1800, sont en grand nombre normands et se groupent principalement autour de Jean-Baptiste Simon du diocèse de Rouen, de René Chartier du diocèse de Séez et de Léonard Hérel du diocèse d'Avranches. Quelques-uns se disséminent, dans le voisinage de la province de Normandie, à Paris, Angers et St-Malo, avec Jacques Rudemare, le grand vicaire Lenoir et François Potier. Suivent huit déportés de *La Vaillante* dont l'un, Deschamps, se dirige vers l'ouest et arrive à Saintes, tandis que les autres se répandent vers l'est et s'arrêtent, Genet, Imbault, Bourdos et Rey de Morande, à Chartres, Orléans, Sens et Autun; Messager, Chaumay et Sarret, à Besançon, Ma-

con et Grenoble. D'autres enfin pénètrent dans le centre et dans le sud, et peuvent revoir Bourges, Limoges et Clermont, avec Caillet, Tarnaud et Faucon; Lombez, Auch et Bordeaux, avec Bégué, Despiaux et Armand de Laporte (1).

Pour faciliter le départ des réfugiés, on était revenu en 1800 à la mesure proposée dans le comité, lorsqu'il s'était agi du retour en France, immédiatement avant le coup d'État du 18 fructidor. Au mois de janvier de l'année suivante 1801, Mgr de la Marche demanda que le comité généralisât sans retard cette mesure, si propre non seulement à rapatrier les bannis, mais à alléger le budget; ce qui permettrait par la suite d'augmenter les secours accordés aux réfugiés qui restaient en exil. Aussi, à partir de cette époque, le comité se voit présenter, à toutes ses séances, des listes d'ecclésiastiques autorisés à recevoir leur secours de plusieurs mois d'avance en sus de leurs arrérages et mois courant. Il en résulta qu'à la fin de cette année 1801 le nombre des prêtres secourus se trouva réduit à 3060, et qu'il n'était plus que de 2983 trois mois plus tard, au

(1) Voir à la fin du tome II le tableau des ecclésiastiques réfugiés groupés dans leurs diocèses respectifs.

moment de la paix d'Amiens et de la promulgation du Concordat (1).

Rien de plus intéressant, en 1801, que le retour, dans leur patrie, des 20 ecclésiastiques arrivés à Plymouth par vaisseaux français capturés au commencement du mois de février de cette année, présentés par Mgr de la Marche au comité le 28 de ce mois, et ramenés sur le Continent par vaisseau parlementaire avant la paix d'Amiens, dans le courant du mois de mars. Comme au temps de l'émigration on a vu partir ces proscrits de tous les points de la France ou de la Belgique conquise, ainsi les voit-on retourner alors à toutes les extrémités de ces deux pays : de Vannes à Nancy, à Anvers ; d'Auxerre à Tarbes ; d'Alby à Luçon ; et au centre : de Poitiers à Clermont-Ferrand. C'est alors, en effet, qu'arrivent dans leurs diocèses les abbés Le Diffon et Feutray de Vannes, Massiot et Brodin de Rennes, Le Jolly, Cormier et Margarita, respectivement de Saint-Brieuc, Chartres et Paris ;

(1) Record off. — *Min. of comm.*, nov. 29 1800, déc. 12 1801, feb. 26, 1802. — *Account of the fund for the relief of the french clergy refugees and emigrants :* 1 reg. in-fol. 1800-1803. — *Papers relating to the french clergy*, Bundle 7 : 2 reg. in-fol. 1800-1803, faisant suite au précédent.

Collin, André et Vanbrever, de Toul, Nancy et Anvers; Audin, Nectoux et Sentabéry, d'Auxerre, Autun et Tarbes; Daymier et Planchon d'Alby; Germon et Drouet de Luçon; enfin Pilot, Soubsdane et Missonier, de Poitiers, Périgueux et Clermont-Ferrand.

Quoique la foi fût bien affaiblie dans la plupart de ces diocèses, elle restait vive dans quelques-uns. Nous n'avons pas oublié l'abbé Missonier de la Chaise-Dieu au diocèse de Clermont, précepteur dans la famille Mozat de la Monnerie près de Fournol avant la révolution, exerçant le ministère pastoral clandestinement à Bertignat en 1793, puis profitant de la tolérance admise après le Neuf Thermidor, pour l'exercer d'office, à Mayres près d'Arlanc, par ordre du Conseil administrateur de son diocèse. Lorsque, au retour de sa déportation, l'autorité diocésaine l'envoya de nouveau dans cette paroisse, les habitants le reçurent avec enthousiasme, et lorsque, l'année suivante, il s'agit de réorganiser le diocèse de Clermont sous l'autorité de Mgr de Dampierre, ces chrétiens fidèles, craignant de le perdre, adressèrent coup sur coup deux lettres aux administrateurs diocésains pour les supplier de leur laisser leur pasteur. « Nous espérons avec

d'autant plus de confiance, écrivaient-ils au 26 mai 1802, que notre demande sera favorablement accueillie, que le sujet que nous désirons conserver vous est bien connu, et que vous n'ignorez pas que, au retour de sa déportation, la commune entière a béni le Conseil ecclésiastique de l'avoir envoyé au milieu de nous, que pendant sa longue absence nous n'avons cessé de faire des vœux pour son retour. » Et, comme le bruit courait, quelque temps après, qu'un autre ecclésiastique moins estimable allait être nommé à la cure de Mayres, les habitants écrivirent de nouveau, le 4 juillet de la même année, pour dire qu'ils avaient de la peine à croire que ce bruit fût fondé, et que, s'ils étaient forcés de recevoir un prêtre inconnu, ils priaient instamment le Conseil de leur en donner un qui se fût montré catholique dans tous les temps. « C'est le moyen, ajoutaient-ils en finissant, d'assurer la tranquillité dans notre commune (1). » Trois mois après l'abbé Missonier, quatre autres prêtres du diocèse de Clermont, Coignet, Jarrige, Bonneton et Valière Antoine, arrivèrent aussi d'Angleterre et furent reçus avec un semblable empressement,

(1) *Archives nouvelles de l'évêché de Clermont.* — Réorganisation administrative en 1802 : pétitions.

Coignet à Gerzat, Jarriges à Orcines et les chanoines Bonneton et Valière à Clermont. Bonneton eut la douleur de voir son Église Collégiale de Saint-Pierre abattue, et Valière celle d'apprendre que, si son *Insigne* Église Cathédrale n'avait pas eu le même sort, il fallait l'attribuer à ce que les démolisseurs n'avaient pas vu comment ils pourraient se débarrasser de l'énorme quantité de matériaux de démolition de ce chef-d'œuvre d'architecture gothique. Ajoutons à propos du diocèse de Clermont que, si Faucon Etienne, chanoine du Port, qui était rentré en France à la fin de l'année 1800, avait trouvé son Église Collégiale encore debout, Chaudessolles chanoine de Saint-Genès de la ville de Clermont, qui avait profité de la réaction thermidorienne pour se rapatrier, avait appris au mois de février 1797, du Petit Séminaire où il était alors reclus, qu'on allait abattre la sienne (1).

(1) *Archives de la Commune de Clermont.* — Délibérations municipales des 9 ventose et 16 germinal an V (25 fév. et 5 avril 1797) sur la démolition de l'Église Collégiale de Saint-Genès.

Archives du département du Puy-de-Dôme. — Administration Centrale, prêtres réfractaires. — Liasse 35 : liste des ecclésiastiques qui ont fait leur soumission aux lois de la République en exécution de la loi du 7 vendémiaire an IV (28 sept. 1795) ; Chaudessolles oncle. — Liasse 37 (*bis*) : liste, donnée le 24 nivose an V (13 jan-

Dans le courant de l'année 1801, d'autres proscrits secourus arrivèrent aussi dans différentes parties de la France : A Poitiers et à La Rochelle, les abbés Irland et Mirlin, à Sens et à Besançon, deux nouveaux déportés de *La Vaillante* Bureau et Simon ; à Reims et à Laon, Dugard et Gouge. Les exilés des provinces ecclésiastiques de Paris, de Tours et de Rouen, qui rentrent aussi à cette époque en France, sont plus nombreux. Nommons au hasard ; pour Paris : Julien Burnouf et Jean Louvrier ; pour Orléans, Blois, Tours et Le Mans : Blain, Jolly, Picard et Patou ; pour Rennes et Saint-Brieuc : Desprès et Durand ; puis trois autres déportés de *La Vaillante* : Brusq de Quimper, Porier et Lamperière de Séez ; de plus pour Avranches, Lizieux, Evreux et Rouen : Chauvet, deux abbés de La Noë, Deshayes et Adrien Romain. Enfin, pour compléter ce tableau jusqu'à la paix d'Amiens et à la promulgation du Concordat en mars et avril 1802, ajoutons, pour le midi de la France, l'abbé Borda de Lescar, et pour le nord, Alexandre Fleury de Chartres, Jacques Deschamps, Georges Morel et Nicolas Samson

vier 1797), des ecclésiastiques détenus au Petit Séminaire en exécution de la loi du 3 brumaire an IV (25 oct. 1795) ; Chaudessolles oncle.

de Rouen, Bayeux et Coutances ; Chantrel de Léon et Joseph Henrio de Saint-Malo, un autre déporté de *La Vaillante* (1).

Dans ces derniers temps, le mouvement de retour coûtait au comité jusqu'à six guinées par ecclésiastique secouru et parti pour la France, et les difficultés du transport occasionnaient de fréquents retards. Cependant ce mouvement n'était guère contenu en Angleterre que par l'incertitude des affaires politiques et religieuses du Continent, lorsque la signature de la paix d'Amiens et la promulgation du Concordat permirent, pour l'accélérer, d'avoir recours à un moyen moins dispendieux et plus prompt. A cet effet, des pourparlers eurent lieu, au mois d'avril 1802, entre Mgr de la Marche d'une part, les membres du comité et les lords du Trésor de l'autre, et il fut convenu, dans le courant du mois de mai suivant, que la Trésorerie donnerait au bureau des transports l'ordre d'adresser des instructions à ses agents dans les différents ports du canal, tels que Plymouth, Cowes, Portmouth, Douvres

(1) Record off. *Papers relating to the french clergy. — Account to the fund for the relief of the french clergy refugees* 1800-1803 : 1 reg. n-fol. — *Papers relating to the french clergy.* Bundle 7 : 2 reg. in-fol. faisant suite au précédent.

et Deal. Ces instructions leur permettraient de recevoir les réfugiés en partance, porteurs de passeports spéciaux du comité, et de leur assurer toute assistance pour le passage du détroit, à raison d'une guinée par personne. Le *Transport Office* n'avait pas d'agent au nord de l'Angleterre, mais on prescrirait, aux officiers de la douane de ce côté-là du royaume, d'assister aussi ceux des réfugiés qui voudraient s'embarquer à Newcastle, à Hull, à Scarborough et dans quelques autres ports du littoral septentrional. Le mouvement de retour fut dès lors si considérable qu'en quelques mois plus de 2000 ecclésiastiques secourus rentrèrent en France et qu'au 5 novembre de cette année 1802, il n'en resta plus en Angleterre que 876. Tous les ecclésiastiques qui partent ainsi après la promulgation du Concordat ne le font pas sans regret, à cause de leur attachement aux anciens usages de l'Église de France, témoin de fortes réclamations et des réserves expresses adressées au Saint-Siège, même par leurs évêques concordataires ; mais tous ces proscrits alors rapatriés admettent qu'une impérieuse nécessité s'est imposée à Pie VII, dans les circonstances présentes, et se soumettent, en vue des avantages que la religion peut retirer

des concessions que le Saint-Père a faites, savoir : l'extinction du schisme constitutionnel, la cessation de la persécution révolutionnaire, une existence légale accordée au clergé, des évêques donnés aux diocèses qui en étaient dépourvus, la subsistance accordée aux pasteurs (1).

A cette période de retour comme à toutes les autres, les ecclésiastiques de Normandie et de Bretagne sont beaucoup plus nombreux que ceux des autres provinces. Les Bretons qui rentrent alors se groupent autour de Bahezre et Chevillard respectivement des diocèses de Tréguier et Rennes ; de l'abbé Floc'h du diocèse de Léon, et de trois nouveaux déportés de *La Vaillante :* Potier et Gallo de Vannes, Bourry de Saint-Malo. Les Normands arrivent par vingtaines : à Rouen signalons deux frères Manoury, Nicolas Hauchecorne le distributeur et Jean Romain ; à Évreux, Séez et Lizieux : trois abbés Bertrand, Bouillye, de *La Vaillante* et l'abbé Louis Motte ; à Coutances, Avranches et Bayeux : Bosvy, deux abbés Gauthier et Nicolas Deschamps. Par ordre d'importance viennent ensuite, du diocèse de Paris : Garnier, Gazel et Cantuel de Blemur ; et des

(1) Record off. *Min of comm.* — April 8, 10, 21, 30 ; mai 8 ; June 10, oct. 22, 29 ; nov. 5, 1802.

bords de la Loire : Reculé, Blanchet et deux abbés Chéron, d'Orléans, Chartres et Blois ; Crémière, David et Jean du Coudray, de Tours, Angers et Le Mans. Les autres bannis rapatriés se dispersent partout, au nord : à Boulogne, Saint-Omer et Amiens, les abbés Duval, Leroy et Tellier ; à Reims, Metz et Langres, Malherbe, Quentin et Gérard ; à Soissons et Châlons-sur-Marne, Lattard et Falquières ; et à l'est : à Auxerre, Sens et Châlons-sur-Saône, Adrien Le Tellier, Girard et Tardy. Pour les suivre tous, il faut pénétrer jusqu'au centre, où l'on arrive à Bourges avec les abbés Fouquet et de Rochery, et à Clermont, Périgueux et Poitiers avec Ordinaire, Verdenaud et Veillecheze ; jusqu'à l'ouest, où deux abbés Graux et deux abbés Buor peuvent revoir Luçon, et les abbés Filloneau et Maigné La Rochelle et Bordeaux ; enfin jusqu'au sud, où Dudon, Lieutaud et de Saint-Chamas ne s'arrêtent qu'à Condom, Castres et Alais. Pour compléter ce tableau des réfugiés auxquels nous ne devons plus revenir désormais dans ces récits, il faut ajouter cinq prélats démissionnaires rentrés en France en 1802 : Aix et Bordeaux ; Troyes, Lescar et Saint-Bertrand de Comminges ; cinq autres repassés sur le Continent depuis 1794,

pour se retirer en Allemagne, en Hongrie ou en Espagne : Séez, Limoges et Dijon, Toulouse et Bourges, et six de plus, morts en Angleterre depuis 1792 : Condom et Saint-Pons, Coutances et Bayeux, Dol et Tréguier. Mais la mort a bien fait d'autres vides parmi nos réfugiés du second ordre.

Le Laity's Directory, qui relève 700 de ces ecclésiastiques décédés avant 1803, prévient qu'il en omet beaucoup d'autres, faute d'avoir leurs noms ; ce qui nous autorise à croire l'abbé de Lubersac qui porte leur nombre à près de 1300 à la fin de 1802, attribuant cette grande mortalité, non seulement au grand âge et aux infirmités de beaucoup de proscrits, mais surtout aux ennuis, aux privations, aux profondes misères de l'exil. Les noms de ces confesseurs de la foi ne sont pas tous connus avec l'indication de leurs diocèses ; mais ceux qui le sont ainsi suffisent pour nous permettre de donner une idée des sacrifices imposés par la mort à presque toutes les parties de la France (1).

(1) Record off. — *Account of the fund for the relief of the french refugees and emigrants*, 1800-1803 : 1 reg. in-fol.— *Papers relating to the french clergy refugees*, Bundle 7 : 2 reg. in-fol. faisant suite au précéden. De Lubersac. — *Journal de l'émigration*, p. 14 et 167. — Parmi les émigrés de Lubersac omet l'évêque d'Auxerre qu'admet Prior, p. 408.

Les anciennes provinces de Rouen et de Tours sont généralement les plus frappées. Sur nos listes incomplètes, nous comptons plus de quatre-vingts décès pour le diocèse de Rouen, une cinquantaine pour Bayeux et pour Coutances, vingt-sept pour Le Mans ; et nous descendons ainsi jusqu'à Evreux, Séez et Avranches, Rennes, Saint-Brieuc, Dol et Tréguier, qui en ont moins de vingt; jusqu'à Léon, Quimper, Saint-Malo et Angers, qui en ont moins de dix ; enfin jusqu'à Tours, Nantes, et Vannes qui n'en ont qu'un seul.

Parmi ces nombreux confesseurs de la foi, il y a quelques hauts dignitaires: Hardouin, ancien recteur de l'Université de Caen ; de Geslain, abbé commandataire, haut doyen de l'Église d'Évreux ; des chanoines : Le Ménager de Rouen, Duchêne de Rennes, Taillé de Nantes ; un professeur de la Chartreuse de Bourbon-lès-Gaillon au diocèse d'Évreux, dom Anthelme Guillemet ; des religieux : l'eudiste Hardy d'Avranches, le capucin Tremaria de Léon ; beaucoup de curés et de vicaires de campagne surtout, dont les plus connus, parmi les curés, sont les abbés Duhamel, Davoust et Gilles des diocèses de Bayeux, Le Mans et Tours ; et, parmi les vicaires, Le Vasseur, Taillard

et Le Page, de Rouen, Saint-Malo et Angers ; et descendant jusqu'au dernier degré de la hiérarchie, il faut encore relever : un diacre, Osmond des Aulnez, un clerc tonsuré, Joseph Chény, et un frère cordelier, Vincent Jego, des diocèses de Coutances, Bayeux et Vannes, ecclésiastiques de condition plus modeste, mais s'élevant au niveau des autres, par la patience et la dignité dans la souffrance, portées jusqu'à l'héroïsme du martyr.

Voilà pour les deux grandes provinces ecclésiastiques du nord-ouest de la France; mais, pour distribuer tous nos morts et conserver à nos récits leur caractère d'intérêt général, il faut pénétrer jusqu'au centre et à toutes les extrémités de notre pays. Dans cette autre catégorie, le diocèse de Clermont est un des plus éprouvés. Quatre sur vingt réfugiés, les abbés Paccalin, Rique, Toreille et Jean Dhomme étaient morts en exil et un cinquième Claude Dhomme allait y mourir, lorsque le Concordat fut promulgué. C'est moins que Chartres qui compte sur nos listes sept confesseurs décédés pendant cette période : Nicolas Buché, Pierre Leblanc, Egasse et Cormier, Privé, Guillon et Daguin ; mais c'est autant que Paris qui s'inscrit pour Desforges, Luthier et Blandin, Gabriel Gribouilly et Papin ; autant

qu'Amiens qui peut se glorifier de la mort des abbés Capet, Gigault et Poirée, Sulpice de Lahaye et Pougeol ; et c'est plus que Noyon, Saint-Omer et La Rochelle, qui ne peuvent en nommer que trois ; le diocèse de Noyon : Frémont, Claude de Lacroix et Ricar ; le diocèse de Saint-Omer : Poniard, de Marquois et Décamp ; le diocèse de La Rochelle : Rabiet, Tourneur et Dumas. C'est encore plus que les diocèses de Sens, de Bourges et de Blois qui n'en signalent que deux ; le diocèse de Sens : Marquilly et Chaperon ; le diocèse de Bourges : Etienne Blanchard et Louis Hervet ; le diocèse de Blois : Antoine Olivier et Jean-Baptiste Caillard ; et plus surtout que tous les autres anciens diocèses, dans lesquels nous n'avons pu en relever qu'un seul : à Montpellier et à Lyon les abbés Carrière et de Bussy ; à Saintes et à Angoulême : de la Sablière et de Sénemont ; à Orléans et à Troyes : Honoré Simon et de Virel ; enfin à Laon, Soissons et Boulogne : Lorin, Henry Leblanc et Daudry (1).

L'histoire de ces confesseurs décédés en exil se termine ainsi pour nous. Quant aux survivants,

(1) British Museum. — *Laity's Directory* for 1793-1807, ecclésiastiques français décédés dans cette période.

lorsque ces chers proscrits, qui rentrent en France, arrivent dans leurs provinces, les églises y sont ouvertes et le culte y est rétabli. C'est aux écrivains, qui s'occupent de la réorganisation religieuse de notre pays à cette époque, de montrer la part qu'ils ont dans cette œuvre, et à l'auteur de ce récit, de repasser le détroit, afin de toucher au doigt, pour ainsi dire, les conséquences de la mort ou du départ d'un si grand nombre de réfugiés; de reprendre l'histoire de ceux qui restent dans la terre étrangère, d'observer les causes qui les y retiennent encore et les circonstances nouvelles qui les déterminent enfin presque tous à se rapatrier eux-mêmes.

Une conséquence immédiate du départ ou de la mort des sept huitièmes au moins des ecclésiastiques français, c'est que les grandes maisons de refuge de Thame, de Reading et de Paddington, ouvertes depuis le mois de septembre 1796, étaient toutes fermées en 1802. L'abbé Despons, de St-Brieuc, supérieur de la maison de Thame, s'était présenté, le 19 juin de cette année, au comité et avait annoncé que ses prêtres étaient partis de Thame et que leur maison était confiée à la garde d'un honorable marchand de cette localité, monsieur Powel, et le 16 juillet

le comité avait réglé que l'établissement de Reading, réduit à un petit nombre de réfugiés, serait complètement évacué le 2 août. Quant à la maison de Paddington, elle avait eu, vers le même temps, le sort de la chapelle française de Paddington Green. Par suite aussi des vides qui s'étaient faits à Londres au départ ou à la mort de tant de réfugiés, la plupart des chapelles françaises n'avaient plus raison d'être. Les laïques pensionnés, qui n'étaient en nombre que la moitié des prêtres secourus, avaient suivi le mouvement général de retour en France. A la fin de l'année 1801, ils n'étaient plus que 1400, trois mois plus tard en 1802, 1300, et, au mois de novembre de cette année, 858 seulement, lorsqu'il n'y avait plus que 876 ecclésiastiques. Si on leur adjoint quelques évêques, magistrats, officiers et autres réfugiés des deux classes qui recevaient des secours particuliers, on obtient environ 900 ecclésiastiques et autant de laïques secourus à la fin de l'année 1802 (1). Or, à Londres, le plus grand nombre des anciens proscrits, qui restaient alors, étaient groupés autour des deux chapelles de King street et de Conwey ou

(1) Record off. — *Min. of comm.*, déc. 10 1801 ; feb 26, June 19, July 16, nov. 5, 1802.

London street, et ces deux chapelles étaient conservées; mais dès la fin de l'année 1801, le Laity's Directory ne fait plus mention de celle de Paddington Green; celles de Dudley court, de Prospect place, de Middlesex hospital, de Tottenham place, sont aussi supprimées pendant l'année 1802; enfin celle de Garden Gate a le même sort, au commencement de l'année 1803, et les chapelles mixtes de Chelsea et de Clarendon square sont devenues des chapelles anglaises. Ainsi en Angleterre, faute d'adorateurs, le culte catholique cessait dans presque toutes les chapelles françaises, pendant qu'il renaissait en France dans la plupart des églises rouvertes aux fidèles (1).

Cependant sur les 900 ecclésiastiques qui restaient en Angleterre vers la fin de l'année 1802, il y avait 13 prélats : l'archevêque de Narbonne; trois évêques bretons : Vannes, Nantes et Léon; trois autres évêques du nord de la France : Avranches, Arras et Noyon; trois évêques du centre : Périgueux, Angoulême et Rodez, et trois évêques du sud : Uzès, Montpellier et Lombez, auxquels il faut ajouter l'abbé de La Tour, *évé-*

(1) British Museum. — *Laity's Directory* for 1802-1805.

que nommé de Moulins, qui avait comme attaché à sa personne l'abbé Raquin, chanoine de Verneuil, près de St-Pourçain (1). — Tous ces prélats se refusèrent aux instances de Pie VII, d'*une manière dilatoire et respectueuse*, moins frappés qu'ils étaient des avantages qu'offrait le Concordat que des inconvénients qu'ils trouvaient, même dans les circonstances présentes, à mettre en oubli les anciennes règles de l'Église de France et les droits traditionnels de la Maison de Bourbon. Pour ces réfugiés, après les excès de la Révolution, la réconcilation de l'Église avec elle n'était plus possible, et ils ne voulaient pas s'y prêter en donnant leur démission. (2) Depuis que d'autres révolutions ont affaibli chez nous toute foi politique et que le Concile du Vatican a défini

(1) L'abbé de la Tour était né à Aix le 2 juin 1760, d'une famille de magistrature. Il était avant la Révolution grand vicaire d'Autun, doyen de l'Église Collégiale de Saint-Pierre de Moulins et official dans cette résidence. Au moment de la Révolution on avait arrêté un plan pour l'érection d'un siège à Moulins, qui eût été démembré du diocèse d'Autun, et l'abbé Des Gallois de la Tour était désigné par le Roi pour ce siège. Il avait été nommé et institué en 1817 archevêque de Bourges ; mais il n'en prit possession qu'à la Toussaint dernière 1819. Il était connu en Angleterre sous le titre d'*évêque nommé* de Moulins. Il est mort le 20 mars 1820. — *L'Ami de la religion*, t. XXIII, p. 211.

(2) De Lubersac. — *Journal de l'émigration*, pp. XV, 167.

quelques points, jusque-là libres, de la foi religieuse, il est bien facile de contredire leur opinion politique et leur opinion religieuse; il l'est moins de contester l'entière bonne foi et la parfaite sincérité de ces généreux confesseurs qui, malgré leur gallicanisme, avaient tout quitté et pris le chemin de l'exil plutôt que de rompre avec le Saint-Siège. Leur opposition n'allait pas jusqu'au schisme, et dans cette circonstance ils agissaient par devoir de conscience, comme ils l'avaient fait à l'occasion de la Constitution civile du clergé. Il faut en dire autant de la plupart des clercs du second ordre qui restaient comme eux dans la terre étrangère; quoique Mgr de la Marche lui-même, un des prélats opposants, eût autorisé, dès le mois d'avril 1801, les ecclésiastiques, qui le consultaient, à faire la promesse de soumission sous cette forme : « S'est présenté (N.), ministre du culte catholique, lequel a dit que, étranger à toute discussion politique, il vient donner à la puissance temporelle une garantie de sa soumission, sauf néanmoins la religion catholique dont la loi garantit le libre exercice. A cette condition, je promets fidélité à la Constitution de l'an VIII (1). »

(1) Tresvaux. — *Hist. de la pers. en Bretagne*, t. II, p. 413.

Ces ecclésiastiques appartenaient à presque toutes les parties de la France. Il y avait encore, en effet, à Londres des Bretons : Gaultier de St-Malo, Carron et son ami Carissan de Rennes; des Normands : Ambroise de Lahaye et Chesné de Coutances et de Bayeux, l'abbé Papillon et le docteur Elloy de Mélancourt de Rouen et d'Evreux, auxquels il faut ajouter, à cause de sa triste célébrité, Blanchard curé de Saint-Hippolyte de Canteloup, au diocèse de Lizieux. On y remarquait en même temps deux déportés de *la Vaillante* : Gadeau de Chartres et Letanneur de Tours; deux réfugiés de Bourges : de Conceyl et Du Rozier, et un troisième réfugié de Paris, Voyaux de Franous; tandis que les abbés Claude Dhomme, Combes et de Laigue y représentaient Clermont, Saint-Flour et le Puy, et les abbés Desmoulins et de Lubersac, Perigueux et Narbonne. Quelques-uns s'étaient transportés dans les environs de la capitale : Le Tellier de Bayeux à Tottenham, Morel d'Evreux à Hampstead et Chevrollais de Tréguier à Edmonton, ce dernier, pour passer bientôt à Stratford. D'autres s'étaient fixés un peu plus loin : Louis Simon de Rouen à Ipswich, François Denis de Coutances à Winchester, O'Brien de Paris à Stamford. Quel-

ques-uns s'étaient échelonnés sur le littoral de la mer du Nord : Thébault de Rennes, Stordeur d'Arras et Lévêque de Bayeux, à Hull, à Newcastle, à Edimbourg. Plusieurs restaient encore groupés autour de l'abbé Maraine à l'école de Penn : Le Chevalier, Lefèvre et Merlin, de Rouen comme leur supérieur. Quelques autres s'étaient établis au sud du Pays de Galles : Le Denmat de Quimper à Swansea, Hardouin d'Evreux à Tenby. D'autres enfin étaient allés former jusqu'à Maynooth près de Dublin un autre groupe, d'abord composé des abbés Delort, Darret et de la Hogue, de Bordeaux, Auch et Paris, et bientôt grossi du docteur Elloy et de l'abbé Anglade, d'Evreux et de Rodez (1).

Parmi tous les ecclésiastiques résidant à Londres ou disséminés partout jusqu'en Ecosse, dans le Pays de Galles et en Irlande, un certain nombre, comme l'abbé Carron qui avait voulu rentrer en France dès la réaction thermidorienne, n'étaient retenus en Angleterre, depuis le Concor-

(1) Record office. — *Papers relating to the french clergy refugees*, Bundles 10, 20, 23 : listes formées en exécution d'un arrêté du comité daté du 6 juillet 1803, pour distinguer les vrais nécessiteux et augmenter au besoin les secours qui leur sont alloués.

Laity's Directory for 1817 : ecclésiastiques français décédés en 1816.

dat, que par l'espoir d'être utiles dans l'enseignement ou dans le ministère pastoral, avec l'agrément des vicaires apostoliques de la Grande-Bretagne et des évêques d'Irlande; mais d'autres, tels que l'abbé Blanchard du diocèse de Lizieux, restaient en Angleterre, préférant le schisme à la soumission demandée. Comme les partisans de la *Petite Église* en France, ces sectaires allaient jusqu'à taxer de schisme et d'hérésie la conduite de Pie VII dans l'affaire du Concordat et refusaient de le reconnaître pour Pape. Entre ces deux extrêmes, et à l'exemple des prélats opposants, la moitié des réfugiés, c'est-à-dire cinq cents environ, avaient les yeux fixés sur les princes de Bourbon qui vivaient au milieu d'eux dans la capitale, assistaient à leurs solennités religieuses, se présentaient à leurs réunions, visitaient leurs écoles et leurs établissements de charité. Aussi, dans leur opinion, l'ordre politique n'était point séparé de l'ordre moral et religieux, et l'un d'eux avait pu dire : « Un intrus sur le trône est aussi méprisable pour moi qu'un intrus dans un diocèse ou dans une paroisse (1) ». Voilà pourquoi ces ecclésiastiques restaient atta-

(1) British Museum. — *Puysaie papers*, t. XVIII, p. 82 : rapport fait le 6 janv. 1798 par l'abbé Le Made.

chés aux princes de la Maison de Bourbon; le sort des uns semblait lié à la fortune des autres, et Rohrbacher a pu dire aussi, après Picot, des évêques qui donnaient l'exemple de la résistance: « Il n'est pas douteux que Louis XVIII alors exilé, n'eût vu avec peine une mesure qui semblait contraire à ses intérêts; et l'on peut croire que ce motif est entré pour beaucoup dans les raisons qui ont détourné les évêques d'adhérer tous au Concordat. Ils ne purent se résoudre à mettre en oubli les droits des Princes, à la cause desquels ils étaient attachés, et ils crurent devoir les maintenir expressément par des actes solennels, précisément, peut-être, parce toutes les Puissances de l'Europe reconnaissaient alors le gouvernement de France et se liaient avec lui par des traités (1). »

Il est donc incontestable que, si tous les ecclésiastiques proscrits étaient partis de France par devoir de conscience, la raison politique n'était pas étrangère à la conduite de la plupart de ceux qui restaient en Angleterre. Aussi ces réfugiés, relativement peu nombreux, n'inspiraient-ils plus alors la même confiance qu'avant cette époque. Si dans

(1) Rohrbacher. — *Hist. de l'Eglise* 1847, t. XXVII. p. 650.

la suite et jusqu'en 1815, le comité continue de leur accorder des secours et les augmente même, ce n'est qu'à la condition expresse que chacun d'eux exposera tous les détails de sa situation et prouvera qu'il est réellement nécessiteux; tandis que, auparavant, pour avoir des secours, il suffisait de s'adresser au bureau de Mgr de la Marche et de déclarer simplement qu'on en avait besoin. « Messieurs, leur disait le secrétaire, Georges Hugues, dans une lettre datée du 6 juillet 1803, le gouvernement britannique disposé à augmenter les secours de ceux qui ont un besoin réel, croit en même temps devoir prendre des mesures pour distinguer entre les vrais nécessiteux et ceux qui, sous prétexte qu'il serait difficile, peut-être, de se faire réintégrer aux secours, si une fois ils les cédaient, continuent à être à charge à la bienfaisance de la Nation, pendant que, par des places qu'ils occupent ou l'exercice de leurs diverses facultés personnelles, ils pouraient et devraient s'abstenir de prendre les secours destinés, dès le commencement de l'émigration, à ceux uniquement qui en ont un besoin absolu. A ces fins, je suis chargé de vous demander de me remettre une déclaration claire et précise des moyens que vous pouvez avoir indépendamment

des secours du gouvernement, à moins que vous ne préfériez céder ces secours, en recevant l'assurrance que je suis autorisé à donner, généralement à tous ceux qui les céderont pendant qu'ils pourront s'en passer, qu'ils éprouveront toute facilité à y être réintégrés, lorsqu'ils se déclareront dans le cas d'en avoir un besoin réel (1). »

D'autre part, les membres du comité directeur et du bureau central de distribution, qui s'étaient montrés jusque-là toujours infatigables, commençaient à se lasser et à disparaître. Au mois de juin 1804, Mgr de la Marche annonçait ainsi la retraite de Mme Silburne aux membres du comité :

« Vous le savez, Messieurs, depuis que j'ai été honoré de la confiance du comité pour distribuer des secours aux ecclésiastiques français réfugiés, des occupations multipliées et d'un ordre supérieur ne m'ont jamais permis de me livrer à la distribution mécanique de ces secours, opération très longue et très compliquée, concernant plusieurs milliers de personnes. Madame Silburne a bien voulu se charger de tous les détails de cette distribution ; mais vous comprendrez qu'elle n'a pu le faire sans beaucoup de peine ni sans de grands préjudices pour ses inté-

(1) Record off. — *Min. of committee*, july 6, 1803.

rêts, si vous considérez qu'il s'agissait de distributions à faire à tant de malheureux dont la quotité de secours a souvent varié. Aujourd'hui la situation de cette respectable dame ne lui permet plus de faire cette distribution, il est vrai, moins étendue depuis quelque temps, mais encore très onéreuse pour elle. Je vous prie donc, Messieurs, de la décharger de ce soin, d'avoir égard à son travail long et pénible, et de remarquer qu'elle n'a jamais reçu d'indemnité pour les pertes inévitables qu'elle a dû faire dans l'exercice de son emploi charitable. »

En reconnaissance de ses services, le comité, vu ses faibles ressources, ne put accorder à Mme Silburne que 70 livres sterling. Ce n'était qu'une aumône ; mais, nous le savons, la marquise de Buckingham accueillit avec empressement dans ses terres cette *vénérable mère* des ecclésiastiques proscrits, en attendant qu'elle pût aller en Bretagne jouir de l'hospitalité française qu'elle méritait à tant de titres.

Deux ans plus tard, en 1806, le président Wilmot, le colonel Glyn et le secrétaire Georges Hugues donnèrent aussi leur démission (1), et,

(1) Record off. — *Min. of comm.* June 29, 1804 ; June 27, July 18, 1806.

le 25 novembre de cette année, Mgr de la Marche mourut à la peine dans l'œuvre qu'il avait entreprise à son arrivée dans la terre d'exil, après avoir déclaré qu'il était bien loin de partager les exagérations des antagonistes du Concordat (1). — La cérémonie funèbre eut lieu au milieu d'un grand concours de personnes de tout rang. L'abbé du Châtelier du diocèse du Mans prononça l'oraison funèbre dans la chapelle française de London street, et le corps fut déposé dans le cimetière de saint Pancrace, au village de Somerstown, où il resta jusqu'au jour où naguère on l'a transporté en France, dans son ancienne cathédrale de Saint-Pol qu'il avait tant aimée. Avant de mourir, le digne prélat avait exprimé le désir qu'on gravât sur sa tombe cette épitaphe à la fois si chrétienne et si humble. « Hic jacet Joannes Franciscus, insignis peccator, ignavus pœnitens; supple precibus qui cinerem calcas. — Ci-gît Jean-François, insigne pécheur, lâche pénitent, aidez-le de vos prières, passants qui foulez ses cendres. » L'épitaphe que ses justes admirateurs préférèrent, celle qui a été reproduite sur le monument érigé de nos jours à sa mémoire, dans son ancienne

(1) Tresvaux. — *Hist. de la pers. en Bretagne*, t. II, p. 488.

cathédrale, rappelle, nous l'avons vu, sa constance dans la foi et son infatigable charité (1). Quelque temps avant Mgr de la Marche et Madame Silburne, a disparu l'abbé Meslé de Grandclos qui les avait secondés l'un et l'autre dans le bureau de distribution; en sorte que, en 1806, il ne reste plus personne du comité réorganisé en 1798. De plus, vers le commencement de l'année 1810, le lieu des séances, nº 10, Queen street, fut abandonné (2). Il y eut bien encore un lieu de réunion, nº 48 Berners street, près de Middlesex hospital; un président et un secrétaire, MM. Browne et Parkinson, un surintendant des distributions, l'évêque de Montpellier, successivement remplacé par l'évêque d'Uzès et l'évêque d'Angoulême, un distributeur, le secrétaire du comité, un aide du distributeur, l'abbé Buché, chanoine du diocèse de Chartres. Mais le comité ainsi transformé perdait beaucoup de son importance. Ses séances se réduisaient à constater les dépenses et quelques admissions ou réadmissions. On sent ainsi que dans ces derniers temps les réfugiés n'inspiraient plus le même intérêt qu'autrefois à cette société de bienfaisance.

(1) L'*Ami de la religion*, t. III, p. 127.

(2) Record off. — *Minutes of committee*, déc. 21 1809.

D'un autre côté, les vicaires apostoliques de la Grande-Bretagne et les évêques d'Irlande, qui leur avaient témoigné jusque-là tant de bienveillance, déploraient amèrement la résistance que beaucoup d'entre eux opposaient au désir de Pie VII, et ne leur étaient pas aussi favorables. Ces prêtres ne pouvaient donc espérer que dans un retour de fortune en faveur des Bourbons, et, par ses succès éclatants, le gouvernement, établi récemment en France, semblait y opposer un obstacle invincible. Leur situation devenait ainsi de plus en plus difficile, lorsque de nouveaux événements, arrivés sur le Continent, changèrent tout à coup la face des affaires et leur permirent de rentrer dans leur pays.

On le sait, en effet, la paix d'Amiens ayant été rompue au mois de mai 1803, la Révolution avait étendu ses conquêtes sur presque la moitié occidentale de l'Europe; mais la Russie occupait l'autre moitié, l'Angleterre dominait sur les mers et les autres Puissances humiliées par leurs défaites frémissaient, prêtes à se soulever ; tandis que la France elle-même, malgré sa gloire militaire incomparable, se lassait de la guerre comme elle s'était lassée de l'anarchie. En vain le nouveau gouvernement français voulut relever sa

marine : la fièvre jaune détruisit son armée aux Antilles; la flotte anglaise, sa flotte à Trafalgar, et, pour faire face à tous ses ennemis à la fois, il fut nécessaire d'étendre sa ligne de bataille de Cadix à Moscou. Non seulement l'espace, mais tous les éléments, les glaces de Moscou, comme le soleil de Saint-Domingue, secondèrent les efforts des armées coalisées. Des deux extrémités de l'Europe il fallut ramener nos troupes, d'un côté jusqu'à Paris et de l'autre jusqu'à Toulouse. Toulouse fut une victoire inutile; Waterloo, un désastre accablant; et deux fois Paris ouvrit ses portes au frère aîné de l'infortuné Louis XVI. Enfin le gouvernement de la Restauration s'entendit avec le Saint-Siège en 1817, et ainsi fut levé le principal obstacle qui s'opposait encore en Angleterre au retour des exilés.

Sur quatorze prélats *opposants*, neuf étaient morts depuis le Concordat : Arras et Noyon en 1804, Lombez en 1805, Narbonne et Léon en 1806, Avranches en 1808, Rodez en 1811, Montpellier en 1812 et Périgueux en 1815 ; de sorte qu'il n'en restait plus que cinq : Vannes, Nantes, Angoulême, Uzès et Moulins ; mais depuis 1801 cinq autres prélats étaient venus s'établir en Angleterre, et ils vivaient encore en 1816 ; c'étaient

Toulon, Digne, Sisteron, Reims et Blois. Ces dix prélats firent leur soumission en 1817, excepté l'évêque de Blois qui ne se soumit qu'au mois d'octobre 1829, sur son lit de mort. Ajoutons que, sur neuf cents ecclésiastiques du second ordre, restés en Angleterre après le Concordat, deux cents environ étaient morts, parmi lesquels on peut signaler des proscrits de différentes parties de la France : d'abord, du voisinage de la terre d'exil, les abbés Chevreul, François Denis et Lecointe, respectivement des diocèses du Mans, Coutances et Rouen; de Lévizac, Crespelle et Germont, des diocèses de Saint-Omer, Boulogne et Beauvais; puis, des parties de la France plus éloignées de l'Angleterre : Romey, Jean-Baptiste Buché et Bourret, des diocèses de Paris, Chartres et Orléans; du Rozier et Claude Dhomme, de Bourges et de Clermont ; Raquin attaché à la personne de l'*évêque nommé* de Moulins ; enfin Robin, Grandmottel et de Lubersac, de Laon, Saint-Claude et Narbonne. Parmi les survivants, quatre cents environ rentrèrent en France, avec les prélats soumis et un grand nombre de laïques attachés comme eux à la fortune des Bourbons (1). La chapelle française de London street,

(1) British Museum : *Laily's Directory* for 1805-1819. — Record.

devenue inutile, fut fermée et celle de King street devint la chapelle de l'ambassade française sous le nom de *chapelle royale de France* (1).

Cependant, après cette troisième période de retour en France, deux ou trois cents réfugiés restèrent encore dans la terre étrangère. Blanchard et ses partisans s'enhardissaient de plus en plus. Sous prétexte qu'on avait admis à des évêchés quelques intrus sans rétractation préalable *bien constatée*, ces sectaires allaient jusqu'à dire que se mettre en communion avec Pie VII, qui les avait admis, c'était se mettre en communion avec ces intrus non rétractés, déclarés hérétiques et schismatiques par le Pape Pie VI, et devenir par conséquent soi-même hérétique et schismatique comme eux. De bonne heure cette *petite église* avait attiré l'attention des vicaires apostoliques d'Angleterre et des évêques d'Irlande. En 1810, les vicaires apostoliques s'étaient réunis à Londres pour aviser au moyen de l'étouffer à

office : *Min. of comm,*, march 29 1809. — L'*Ami de la Religion*, t. LXII, p. 225.

(1) *Archives de la chapelle française de King street*, 1792-1816. Londres, reg. K ; London ou Conwey street : L'acte 97e et dernier est daté du 10 avril 1814, et contresigné Carron le Jeune, directeur de la chapelle des SS. Anges. — *Laily's Directory* for 1815 : La chapelle française de Conwey street supprimée.

son berceau, et, dans ce but, il avait été réglé que désormais il ne serait permis, de célébrer la messe ou d'exercer un pouvoir spirituel, à aucun prêtre français qui, mis en demeure de se déclarer, refuserait de reconnaître que le Pape Pie VII n'est ni hérétique, ni schismatique, ni fauteur d'hérésie et de schisme. En présence des évêques et des prêtres français, qui, sans aller si loin, rejetaient encore pour la plupart le Concordat, Mgr Douglas avait jugé d'abord à propos de temporiser, et les sectaires avaient pu se maintenir jusqu'à la Restauration, époque à laquelle ils se trouvèrent tout à coup isolés par le départ de presque tous les ecclésiastiques devenus *concordataires*. Mgr Poynter, qui avait succédé à Mgr Douglas en 1812, et qui les avait presque tous dans son district de Londres, put alors plus facilement imposer à tous les prêtres français l'obligation de signer une formule de communion avec le Pape Pie VII, et une liste de prêtres soumis, publiée chaque année dans le Laity's Directory, permit de les distinguer des prêtres schismatiques, privés dès lors de tout pouvoir spirituel (1).

Jusque-là les Blanchardistes avaient fait tant de bruit qu'on s'était exagéré leur nombre. La

(1) *Laity's Directory* for 1815-1840.

formule imposée par le vicaire apostolique révéla l'audace des sectaires qui allaient jusqu'à taxer le pape de schisme et d'hérésie, et la liste des signataires fit connaître beaucoup de défections qui surprirent l'abbé Blanchard et jetèrent le trouble et la confusion dans son parti. Dans ces circonstances, un des signataires de la formule, l'abbé Péricaud, originaire du diocèse de Limoges et grand vicaire de Séez, écrivit de Londres à un de ses amis, le 3 février 1818, la lettre suivante, pour lui faire connaître et motiver son sentiment au sujet de la *petite église:*

« En signant la formule de Mgr Poynter, mon cher ami, je n'ai fait que suivre les principes que j'ai toujours professés, et dont je ne me départirai jamais. Je puis vous assurer qu'ils sont communs à la très grande majorité des prêtres français qui sont ici, et qu'on a trompé Mgr Poynter quand on lui a dit qu'il y en avait plus de deux cents qui ne reconnaissaient pas le Pape. Il y en a très peu qui n'aient pas voulu signer la formule ; et, parmi ceux qui ont refusé de la signer, le grand argument est qu'en déclarant qu'on est en communion avec le Pape on est en communion avec ceux des évêques qui n'ont jamais voulu rétracter le serment qu'ils avaient

prêté à la Constitution civile du clergé, condamnée et déclarée hérétique par Pie VI. L'un d'eux m'a proposé cette objection. Je lui ai répondu : « Tout dans l'Église porte sur l'épiscopat. Lors« que Jésus-Christ voulut fonder son Église, il « envoya ses apôtres et leur promit d'être avec « eux jusqu'à la consommation du monde. « Comme les apôtres étaient des hommes mor« tels, cette promesse s'étendait à leurs succes« seurs. Les évêques sont les successeurs des « apôtres, comme le Pape est le successeur de « saint Pierre. La véritable église établie par « J.-C. se trouve dans le corps épiscopal uni au « Pape. Donc, pour être dans cette église, il faut « être en communion avec le Pape uni au corps « épiscopal. Or tous les évêques catholiques « sont en communion avec le Pape. Par consé« quent celui qui se met hors de cette commu« nion se met hors de l'Église. Ce serait une « erreur d'oser croire que le Pape et tous les « évêques sont hérétiques et schismatiques, ce « serait détruire l'Église contre laquelle les « portes de l'enfer ne peuvent prévaloir, ce serait « anéantir les promesses de Jésus-Christ. » A cela on ne peut rien répliquer. Un évêque, en entrant dans son diocèse, adopterait, je crois, une

mesure très sage en faisant signer cette formule à tout son clergé, et s'il y a encore des évêques en France qui n'aient pas rétracté le serment qu'ils avaient prêté à la Constitution civile du clergé, il serait à désirer qu'on pût les destituer ou que le corps épiscopal les mît hors de la communion à l'exemple de saint Hilaire qui, de concert avec les autres évêques de France, se sépara de la communion de Saturnin d'Arles et de celles d'Arsace et de Valens. Ce serait enlever aux exagérés leur grand argument. Leur chef est très affecté de se voir abandonné de la plus plupart de ses adhérents qui ont signé la formule. Il écrit à tout le monde et demande une conférence. On est convenu de ne pas lui répondre (1). »

Le vicaire apostolique du district du Milieu (Midland), chargé depuis le Concordat par un délégué du Saint-Siège, Monsignor Erskine, de défendre la vérité contre le schisme, s'était imposé l'obligation de le faire et s'était acquitté de sa tâche avec une infatigable intrépidité (2). C'était cet ancien élève du séminaire de Douai qui, missionnaire à Winchester, avait soutenu les ecclésiastiques ban-

(1) L'*Ami de la Religion*, t. XVII, p. 250.

(2) Voir la gravure n° 1 au frontispice de ce tome II.

nis de France, avec tant d'ardeur et de dévouement, dans la presse anglaise, particulièrement contre les attaques incessantes du poète Mathias. Devenu vicaire apostolique du Midland district, en 1803, Mgr Milner avait constamment rejeté de la juridiction de ce district les prêtres *blanchardistes*, et poursuivi la secte partout où elle s'était produite. Ce digne et saint prélat, après avoir tant admiré pendant l'émigration la conduite si régulière des prêtres français réfugiés, n'aurait pas voulu une ombre au tableau, et depuis le Concordat la résistance des sectaires le pénétrait de la plus vive douleur. Un des plus ardents de ces ecclésiastiques dévoyés, l'abbé Cordier, s'étant avisé le 20 septembre 1822, de lui adresser une brochure et une lettre pour défendre la secte, l'évêque, dans sa réponse, se contenta de le renvoyer à sa correspondance avec l'abbé Blanchard et finit par ce trait qui peint toute la tristesse de son âme. « Je regrette profondément, mon cher monsieur, que quelques prêtres français qui résident dans le district de Londres, après avoir fait en France une si bonne confession de foi, l'aient gâtée en Angleterre (1). »

(1) Husenbeth. — *Life of right rev. John Milner*, p. 193, 478.

Cependant Mgr Milner se rassurait par la pensée que les sectaires étaient peu nombreux et que la secte ne tarderait pas à s'éteindre. La liste primitive des signataires de la formule de Mgr Poynter ne comprenait d'abord que 70 *soumissionnaires*; mais quelques autres prêtres, tel que l'abbé Chesné de la chapelle de King street, qui avaient signé avec restriction, se soumirent absolument, lorsque le pape Pie VII eut approuvé la conduite du vicaire apostolique, et cette liste, composée à la fin de l'année 1818 de 109 prêtres soumis, s'allongea tous les ans et montra le nombre des révoltés de plus en plus réduit. En 1831, elle comprenait 39 prêtres nouveaux et 36 autres, en 1837. C'était en tout 75 Blanchardistes réintégrés. Quelques sectaires étaient morts dans le schisme ; quelques autres étaient allés grossir la *petite église* de France. Il y avait donc environ une centaine de révoltés qui résistaient encore en 1818 et qui faisaient tache au tableau général des ecclésiastiques bannis de France et réfugiés en Angleterre. L'impression mauvaise causée par la révolte de ce petit nombre de prêtres français, depuis le Concordat, ne pouvait effacer l'impression à la fois si profonde et si bonne, produite par la conduite exem-

plaire de sept à huit mille de leurs compatriotes pendant tout le temps de l'émigration. Ajoutons que les vicaires apostoliques d'Angleterre et les évêques d'Irlande, ne pouvant recruter dans leur pays un clergé suffisamment nombreux depuis que leurs séminaires de France étaient supprimés, avaient retenu un certain nombre de prêtres français plus recommandables, pour les employer dans l'enseignement ou dans le ministère pastoral. Ces ecclésiastiques étaient instruits, zélés et bien soumis ; de sorte que, si les révoltés faisaient quelques brèches à l'œuvre édifiante solidement fondée par l'ensemble des réfugiés, ces auxiliaires, jour par jour, réparaient ces brèches par le bien qu'ils faisaient au milieu des populations d'Angleterre et d'Irlande (1).

(1) *Laity's Directory* for 1818-1840.
Collection de Migne. — *Dictionnaire des Hérésies*, t. I, p. 518, *Blanchardisme*.

CHAPITRE XV

LES ECCLÉSIASTIQUES FRANÇAIS AUXILIAIRES A LONDRES

Les auxiliaires dans la ville de Londres.
Les auxiliaires dans la banlieue de Londres.

« Triste effet de la révolution française, dit un écrivain catholique de la Grande-Bretagne : au commencement de ce siècle, nos collèges et nos séminaires de France étaient supprimés, et un bon nombre de nos prêtres étant morts, plusieurs de nos missions n'avaient point de pasteurs et d'autres en étaient pourvues très imparfaitement par des prêtres français réfugiés, peu familiarisés avec notre langue, ce qui amoindrit beaucoup pendant quelque temps l'avantage de les posséder. Cependant nous ne pouvons qu'admirer et bénir les merveilleuses dispositions de la Providence en notre faveur à cette époque. Lorsque, en effet,

nos établissements de France étaient fermés et qu'il n'y avait aucune apparence que nous pussions de longtemps compléter chez nous, avec nos faibles ressources, l'éducation de notre clergé, juste à ce moment, un bon nombre de prêtres bannis de France et jetés sur nos rivages restèrent en Angleterre, préférant travailler de leur mieux dans nos pauvres missions plutôt que de retourner dans leur pays. Nos évêques accueillirent avec bonheur ces hommes si dignes et si généreux, et les employèrent dans les travaux du saint ministère. Ces chers auxiliaires étaient exemplaires et zélés, et le bien qu'ils ont fait dans ce pays est incalculable. Bien des conversions se sont opérées par leur prudence et par leurs lumières, bien des chapelles et des missions se sont fondées par leurs soins persévérants, bien des congrégations maintenant florissantes doivent leur commencement aux humbles mais infatigables labeurs de quelque pauvre prêtre français dépensant son temps, sa vie, ses épargnes acquises péniblement à cette grande œuvre du salut des âmes dans la terre étrangère. Cette noble bande d'ouvriers travaillant dans notre vigne, nous ne devons pas l'oublier, nous catholiques anglais, nous ne devons pas non plus cesser

de remercier Dieu pour la manière merveilleuse dont il a pourvu aux besoins spirituels de nos pauvres brebis disséminées partout, et à la conversion de beaucoup d'âmes à sa sainte foi (1). »

Les catholiques anglais n'oublient pas les services rendus par ces pauvres prêtres français; mais à Londres et dans les environs, dans la Grande-Bretagne et en Irlande, les noms des bienfaiteurs s'effacent de plus en plus de la mémoire des hommes, ainsi que les lieux marqués par leurs bienfaits, et nous voudrions, par ces récits, perpétuer ces souvenirs des prêtres français auxiliaires, en même temps que ceux qu'ont laissés en exil leurs confrères rapatriés.

Lorsque, en 1803, le comité de Londres invita tous les proscrits secourus, qui restaient alors en Angleterre, à exposer les détails de leur situation, tous ces réfugiés s'empressèrent d'obéir. Les registres de distribution et les correspondances conservées au Record office en font foi : généralement ceux qui résidaient à Londres ou dans les environs se présentèrent au bureau du comité; ceux qui demeuraient loin de la métropole expo-

(1) Husenbeth. — *Life of Right Rev. John Milner*, p. 95.

sèrent leur situation dans des lettres, et les réponses verbales ou écrites des uns et des autres furent enregistrées avec leurs adresses dans les différentes parties du Royaume-Uni; en sorte que nous connaissons leurs noms, leur situation, les localités, et, dans quelques grandes villes, les maisons mêmes qu'ils ont habitées. Presque tous les noms appartiennent au nord de la France ; quelques-uns cependant sont du centre ou du sud. Un certain nombre de ces réfugiés inscrits sur les listes de distribution, sont déjà, en 1803, employés dans le ministère pastoral ou dans l'enseignement; d'autres réfugiés, connus par les listes de décès du Laity's Directory, le seront un peu plus tard. Ceux qui, sans s'occuper d'enseignement ou de ministère pastoral, gagnent encore, comme S. Paul, leur subsistance dans quelque commerce ou quelque industrie, secondent les efforts de ces prêtres auxiliaires, et deviennent des auxiliaires eux-mêmes, en se mêlant aux populations catholiques ou protestantes, en donnant de bons conseils, en édifiant partout par la dignité de leur vie. Comme nous avons les adresses d'un bon nombre de ces auxiliaires de diverses catégories, nous pouvons visiter les lieux qu'ils ont arrosés de leurs sueurs

et dans lesquels ils ont jeté des semences fécondes d'apaisement, de tolérance et de conversion. Mais pour cela, il faut nous porter partout où le besoin d'auxiliaires se fit sentir : à Londres, dans les environs de cette grande capitale et dans les comtés de tout le Royaume-Uni d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande (1).

En 1803, le besoin d'auxiliaires dans le Royaume-Uni dépendait à la fois du nombre de catholiques qu'il y avait dans les différentes parties qui constituent ce royaume, des groupes plus ou moins nombreux, plus ou moins disséminés qu'ils y formaient et des moyens que le clergé du pays avait de s'y recruter lui-même. Or, les quatre cinquièmes de la population irlandaise étaient catholiques, mais le collège de Saint-Patrice à Maynooth, fondé en 1795 presque aussitôt après la suppression des établissements irlandais en

(1) Record office. — *Papers relating to the french clergy ;* Bundle 10: État de MM. les ecclésiastiques et des dames religieuses qui reçoivent des secours à Londres en 1803 ; Bundle 20 : petit registre des ecclésiastiques secourus en 1803 avec leurs adresses à Londres et ailleurs ; Bundle 23 : deux autres registres intitulés l'un *examination* et l'autre *miscellaneous clergy* 1803 ; correspondance des ecclésiastiques en 1803.

Laily's Directory, 1803-1840 : listes des ecclésiastiques français décédés.

France, suffisait alors à cette population catholique compacte ; le corps des professeurs pouvait se recruter parmi les ecclésiastiques irlandais, et des prêtres français réfugiés, anciens professeurs, étaient prêts à devenir au besoin leurs auxiliaires. L'Église presbytérienne s'était fortement établie en Écosse, et le mouvement d'expansion des ecclésiastiques proscrits, vers le nord, ne pouvait atteindre que faiblement cette contrée si éloignée de Jersey et de Londres d'où il était parti. Quant à l'Angleterre proprement dite, ce pays, qui avait de bonne heure servi d'asile aux bannis, mérite ici toute notre attention. Dans cette partie de la Grande-Bretagne, les deux districts du Nord et de Londres viennent de fonder comme l'Irlande, leur nouveau séminaire sous le patronage de saints nationaux : le district du Nord, celui de S. Cuthbert à Crook Hall, transféré en 1808 à Ushaw, près de Durham ; le district de Londres, celui de S. Edmond à Old Hall Green, près de Ware, et les deux autres districts les imiteront, le district du Milieu en fondant le collège de Sainte-Marie à Oscott, près de Birmingham, en 1808, et le district de l'Ouest en fondant le collège de Saint-Grégoire à Downside, près de Bath, en 1814. Enfin, la

population catholique est plus nombreuse dans les districts du Nord et de Londres, plus disséminée dans les deux autres; en sorte que, si les auxiliaires ont besoin de se répandre davantage dans les districts du Milieu et de l'Ouest, il faut qu'ils donnent leurs soins à des groupes plus importants dans les districts du Nord et de Londres, surtout dans cette grande capitale et dans ses environs (1).

Nous connaissons la ville de Londres de la fin du siècle dernier, depuis que nous y avons mis le pied pour la première fois, à la suite de Mgr de la Marche fuyant pour échapper à ses persécuteurs. L'aspect de la vieille métropole composée des deux cités de Londres et de Westminster et du faubourg de Southwark, a subi peu de changements, sauf dans le voisinage de la Tamise, des stations et des grandes gares des voies ferrées. Au delà de ce vieux Londres, des espaces vides ont été remplis par de nouvelles constructions, ce qui a fait comprendre, dans l'enceinte actuelle, les anciens villages de Somers-town, de Paddington, de Kensington et de Chelsea; mais peu d'anciennes rues ont changé

(1) Husenbeth. — *Life of Right rev. John Milner*, p. 19, 156.

de noms, et, généralement, aujourd'hui comme il y a près d'un siècle, les numéros des maisons se succèdent sans interruption de droite à gauche, à partir de la Tamise, d'une grande artère, d'une place, d'un square ou d'un parc. Nous avons pu le constater, au moyen du grand plan d'Horwood, composé pendant l'émigration française. Nos listes de décès et de distributions nous permettent ainsi de dessiner, sur le plan de la métropole actuelle, six groupes principaux d'habitations ou d'établissements qu'il faut ici parcourir, dans notre visite d'adieu à la chère capitale du Royaume-Uni : quatre groupes dans la partie haute et deux dans la partie basse.

Le premier de ces groupes a pour centre 10 Queen street, Bloomsbury, dans la partie haute de Londres, et s'étend sur un rayon d'un demi-mille environ (1). C'est le groupe primitif formé autour du bureau du comité; celui où l'on visite aujourd'hui le *Record office* et le *British Museum*, les deux sources principales de ces récits, et qui comprend nº 4, Castle street Holborn, résidence des vénérés protecteurs des ecclésiastiques pros-

(1) Voir à la fin du tome II le Tableau des ecclésiastiques réfugiés, groupés dans leurs diocèses respectifs.

crits, Mgr Douglas d'abord, puis Mgr Poynter. Au centre de ce groupe si important, nous trouvons encore en 1803, Mgr de la Marche, Mme Silburne et l'abbé Buché de Chartres, qui vient de remplacer l'abbé de Grandclos dans le bureau central de distribution. Des prêtres français habitent au nord, tout près, Queen street : Rocher de Tours no 5, Grabot de Rennes no 1; un peu plus au nord, Combes de Saint-Flour, 13 Fisher street, Red Lion square ; à l'est Chatelain de Poitiers, 6 Shoe lane; au sud Gros de Séez, le déporté de la *Vaillante*, imprimeur 86 Drury lane; enfin à l'ouest tout près, autour de la chapelle française de Dudley court, Gauthier de Saint-Malo, no 2 Dudley court même; Marmet de Rouen libraire, 24 Broad street; Chaignon d'Avranches, 21 Lichfield street Soho, Faurnié de Bordeaux, maison Dulau libraire, 1 Soho square; Gabriel Olivier d'Évreux, 58 Dean street; enfin Gremare de Rouen, 6 Little Chapel street. Cette chapelle française de Dudley court, ayant été fermée en 1802, et le bureau du comité ayant été transféré, en 1810, Berners street, à la distance d'un mille à l'ouest, il ne reste plus aujourd'hui dans ce groupe que les souvenirs, que nous rappelons ici, du passage des réfugiés.

Il faut en dire autant d'un autre groupe formé dans la partie basse de la métropole, au faubourg de Southwark Saint Georges Fields, autour de Westsquare. La chapelle française fondée par l'abbé Filloneau dans le voisinage, nº 21 Prospect place, est aussi fermée depuis 1802, et des réfugiés résident encore en 1803 dans ce groupe à peu près de même étendue que le premier : au sud, Gosset et Vivien d'Évreux, 17 Bird street ; Hebert de Senlis, 38 Elliot's row; Tainturier de Lisieux, 43 Amelia street; au nord, Desmoulins de Périgueux, 10 Prospect place ; Drouet de Rouen, Marshall street; à l'est, de Lahaye de Coutances, 15 Pitt street, près de la chapelle primitive de l'abbé Filloneau, et au loin, Elloy de Mélancourt du diocèse d'Évreux et Le Roux de Paris, Rodney Hall Brandon road, Southwark. Mais ce ne sont là que des souvenirs plus ou moins effacés que nous nous plaisons à relever, sans pouvoir indiquer, non plus que dans le premier groupe, des traces encore vivantes du passage des réfugiés.

Il n'en est pas de même d'un troisième groupe, à peu près d'un demi-mille de rayon, comme les deux premiers, que nous avons à signaler aussi dans la partie basse de la capitale, à l'ancien

village de Chelsea, autour de Sloane square. Ainsi que nous l'avons dit, quelques proscrits du diocèse d'Avranches avaient érigé de bonne heure au sud de cette place dans une maison particulière, donnant sur Lower George street, une chapelle qui fut probablement fréquentée à la fois par les Français émigrés et les catholiques sujets anglais du village; mais le rôle éclatant qu'a joué l'abbé de Franous, comme fondateur de la chapelle anglaise de Cadogan Terrace, a fait oublier le rôle plus modeste, quoique bien mémorable, rempli à Lower George street par ces prêtres d'Avranches (1).

« L'abbé Jean Nicolas Voyaux de Franous, nous disait naguère le père Sisk, son collaborateur pendant dix ans dans la mission de Chelsea, était né à Tendon, aujourd'hui village du département des Vosges, diocèse de Saint-Dié. Il était docteur en théologie et chanoine du chapitre royal de Saint-Denis, lorsque la Révolution française éclata. A cette époque terrible, il fut mis sur la liste des ecclésiastiques condamnés à mourir sur l'échafaud; mais il échappa au fatal couteau comme par miracle et chercha un refuge ici en

(1) L'*Ami de la Religion*, t. XLIV, p. 38).

Angleterre. » D'autres documents nous éclairent sur le reste de la vie de cet ecclésiastique éminent. En 1796, il est nommé par Mgr Douglas, missionnaire apostolique, pour administrer les secours religieux aux catholiques disséminés dans le village de Chelsea et à ceux qui étaient réunis soit dans un hôpital de *vétérans* situé dans le village, soit dans un dépôt militaire, qu'il y avait dans le voisinage. Deux ans plus tard, en 1798, il fait sa déclaration, relative au *bill des étrangers*, pour obtenir la licence de rester en Angleterre. Rentré en France, dit-on, à l'époque du Concordat, il ne tarde pas à repasser en Angleterre et à reprendre les œuvres de sa mission. Il atteste en arrivant l'authenticité de tous les actes concernant les catholiques anglais de Chelsea, signés par l'abbé Thébault d'Avranches de 1804 à 1807, puis il signe ou contresigne lui-même, à partir de 1808, tous les actes contenus dans le registre officiel de sa mission. La chapelle improvisée de Lower George street suffit au service religieux tant qu'elle n'est qu'à l'usage du petit nombre de catholiques disséminés dans le village; mais en 1811, par ordre supérieur, il est permis aux soldats anglais catholiques de se rendre, pour remplir leurs devoirs religieux, au lieu con-

LONDRES

43, CADOGAN TERRACE, CHELSEA

VUE DU SUD-EST, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.



Chapelle anglaise de l'abbé de Franous.

sacré particulièrement à leur culte, et aussitôt l'abbé de Franous ouvre une souscription, au moyen de laquelle il peut construire Sainte-Marie de Chelsea, pour recevoir les catholiques réunis au dépôt et à l'hôpital avec ceux qui sont dispersés dans tout le village (1)

Cette chapelle de l'abbé de Franous, située au nord de Sloane square et tout près, donne sur Cadogan terrace 43. C'est un petit édifice de la Renaissance dont les abords sont défendus par une grille et d'autres constructions. Ouverte pour le service du culte le 29 juin 1812, cette chapelle fut agrandie en longueur et ouverte de nouveau, le 14 août 1825, par Mgr Poynter, en présence de l'ambassadeur de France et d'une nombreuse assistance composée de catholiques et de protestants ; et ce n'était là que le premier degré de développement de l'œuvre de l'abbé de Franous. A partir de 1830 le mouvement catholique étant

(1) Le P. Sisk à l'auteur. — *Deux lettres datées de l'abbaye du Mont Saint-Bernard près de Leicester*, 19 et 26 septembre 1883.

Archives de Sainte-Marie de Chelsea. — *Premier registre* 1804-1836 : *Notice sur la mission de l'abbé de Franous avant 1812.*

Record office. — *Papers relating to the french clergy refugees;* Bundle 9 : Liste des ecclésiastiques qui pour se conformer au *bill des Aliens* ont fait leur déclaration, mais n'ont pas encore obtenu la licence qu'ils demandaient.

de plus en plus prononcé dans la mission de Chelsea, on adjoignit au fondateur le révérend Thomas Sisk, et l'œuvre continua de se développer. En 1840 le bon serviteur alla recevoir la récompense qu'il méritait : on ensevelit ses restes mortels dans sa chapelle au pied de l'autel et on lui érigea un monument, dans lequel une statue le représente à genoux dans l'attitude de la prière et une inscription rappelle en même temps ses titres divers à l'estime et à la reconnaissance des catholiques anglais (1).

La cérémonie des funérailles fut imposante : il y avait des prêtres et des fidèles venus de tous les quartiers de Londres et des environs ; ce qui faisait dire quelque temps après à un catholique de Chelsea : « Nous étions six pour assister à la messe de l'abbé de Franous à Lower George street et nous étions six mille pour l'accompagner à sa dernière demeure à Cadogan Terrace. »

(1) Voici cette inscription :

Orate pro reverendo domino
Joanne-Nicolao Voyaux de Franous D. D.
Canonico capituli regii Dionysii
Pariensis-hujus sacelli sanctissimæ Virginis Mariæ
Fundatore cujus anima in Christi pace requiescat
Vixit annis propre LXXXII
Obiit die XVI mensis novembris 1840

Sous l'abbé de Franous le bon grain jeté dans cette terre féconde avait donc fructifié au centuple et sous ses successeurs il devait fructifier encore. Bientôt les catholiques de Chelsea furent si nombreux qu'il fallut songer à construire une véritable église ; son Éminence le cardinal Manning, qui en sentait vivement la nécessité, prêcha dans ce but, au mois de mai 1878, à Sainte-Marie de Chelsea, un sermon dans lequel, faisant allusion au fondateur du petit sanctuaire, il disait : « A la fin du siècle dernier un prêtre selon le cœur de Dieu s'enfuit de sa patrie devenue inhospitalière et trouva un asile sur nos rivages avec beaucoup d'autres proscrits. Il construisit cette chapelle, lorsque les chapelles catholiques étaient bien peu nombreuses dans notre pays, et les catholiques de Chelsea eurent les sacrements administrés et les saints mystères célébrés dans leur voisinage. Dieu a béni son œuvre : ce temple ne suffit plus aux fidèles qui le fréquentent ; il faut en construire un autre plus spacieux (1). »

Grâce à cette impulsion donnée par son Éminence et au zèle éclairé du chanoine Macmullen, alors pasteur de la congrégation de Chelsea,

(1) *The Universe*, may 18, 1878.

l'entreprise, aussitôt résolue, fut exécutée avec vigueur et le nouvel édifice était prêt à recevoir les fidèles au mois de mai 1879. C'est une belle église gothique à trois nefs, orientée de l'ouest à l'est et construite en partie sur l'emplacement d'un ancien cimetière catholique, à quelques pas de la chapelle de l'abbé de Franous. On y transporta les restes du pieux fondateur qu'on inhuma au pied de l'autel dans la chapelle de la nef méridionale, et, le 8 mai de cette année 1879, le temple fut ouvert avec le concours des plus hauts dignitaires ecclésiastiques de la métropole, et, il semble, pour la glorification des prêtres français auxiliaires. L'évêque de Southwark officia pontificalement, en présence de son Éminence Mgr Manning assisté au trône par le très révérend prévôt du chapitre de Westminster et par les chanoines Bamber et Johnson. Le cardinal prit encore la parole dans cette circonstance et fit ressortir avec éloquence la fécondité de la souffrance dans tous les siècles et dans tous les pays du monde. « A l'époque où saint Étienne fut lapidé, dit son Éminence, une grande persécution s'éleva contre les disciples de Jésus-Christ. A la vue du sang qui coulait, des hommes devinrent féroces, et non contents de s'emparer

des vêtements des victimes qu'ils avaient lapidées, ils entrèrent dans les maisons, pénétrèrent dans le sanctuaire de la vie privée, saisirent hommes et femmes et les jetèrent en prison ou les dispersèrent, en vue d'étouffer la parole de Dieu; mais ceux qui avaient été dispersés allèrent çà et là, prêchant partout cette divine parole. Trois siècles de persécution, au commencement de l'ère chrétienne, ne réussirent ainsi qu'à faire répandre plus loin dans le monde la *bonne nouvelle.* De même, plus tard dans notre pays, trois cents ans de lois pénales et de cruautés ne contribuèrent qu'à faire porter plus loin l'Évangile; et cette sanglante et horrible persécution qui, sous la forme d'une révolution politique, a dispersé, dans ces derniers temps, les pasteurs et les prêtres de l'Église de France sur la terre étrangère, y a jeté partout une semence féconde. C'est à cette semence précieuse que nous devons cette congrégation florissante, et, c'est mon devoir d'ajouter, ce temple magnifique où nous sommes réunis pour offrir au Souverain Maître nos humbles hommages. » C'était glorieux pour la mémoire de l'abbé de Franous, et son Éminence ne faisait qu'indiquer ainsi le matin en magnifique langage le sujet que le père Sisk

devait traiter le soir avec un admirable à-propos.

Le père Sisk, qui avait assisté l'abbé de Franous pendant les dix dernières années de sa vie, avait, après sa mort, desservi pendant sept ans la congrégation de Chelsea, et s'était si fortement attaché à cette œuvre qu'il avait fallu pour l'en détacher un irrésistible appel à la vie religieuse; aussi avait-il accepté avec bonheur de prêcher à cette occasion. Dans son discours, l'orateur exprima d'abord aux membres de son ancienne congrégation la joie qu'il éprouvait de se retrouver au milieu d'eux ; puis, entrant dans le cœur de son sujet : « Comment paraître ici, s'écria-t-il, sans rappeler tous les souvenirs qui se rattachent à la chère petite chapelle du voisinage, dans laquelle nous avons si souvent prié le divin Maître ensemble. Ce petit sanctuaire doit son existence à un prêtre français réfugié qui, du haut du ciel sans doute, regarde avec complaisance ce qui se passe aujourd'hui dans ce bel et grand édifice, et se réjouit avec nous de sa consécration solennelle au Très-Haut. Les catholiques de Chelsea ont une dette sacrée de reconnaissance envers ce bon prêtre et tous les catholiques anglais qui m'écoutent à quelques localités qu'ils appartiennent, ont la même dette envers le

clergé de France; car d'autres prêtres de cette nation, jetés sur les rivages de la Grande-Bretagne, travaillèrent comme l'abbé de Franous pour la cause de l'Église en Angleterre; et, par leur foi, leur piété et leur dévouement à la religion contribuèrent puissamment au rétablissement du catholicisme dans notre pays (1). » Mais, en affirmant ainsi dans son discours que bien des prêtres français avaient rendu au catholicisme en Angleterre les mêmes services que l'abbé de Franous, le père Sisk n'avait qu'énoncé un fait qui se reproduit sans cesse au cours de ce récit; et le chemin de fer métropolitain, que nous pouvons prendre à Sloane square, nous permet de le vérifier, en nous ramenant, par l'ouest, dans la partie haute de la ville de Londres.

Saluons d'abord, en passant, les souvenirs qu'ont laissés, dans le quartier de Kensington, les abbés de Broglie et Gilles Viel. Dans ce quatrième groupe, l'abbé de Broglie avait fondé en 1801 un établissement d'instruction pour les jeunes américains et pour d'autres étrangers résidant à Londres, et cet ecclésiastique distingué recevait en 1803 des secours du comité pour

(1) *The Universe*, may 10, 1879.

l'abbé Forget d'Avranches et pour l'abbé Fournier du Mans; mais il ne reste aujourd'hui aucune trace de sa fondation ; tandis que une autre œuvre, fondée par l'abbé Viel d'Avranches, subsiste encore. En 1811, pendant que son compatriote faisait construire la chapelle de Cadogan terrace, Gilles Viel en érigeait une autre lui-même, donnant sur Holland street, et cet autre grain de sénevé est aussi devenu un grand arbre. Lorsque l'abbé Viel mourut le 27 août 1823, la congrégation de Kensington était déjà florissante. Aujourd'hui la modeste chapelle de Holland street est abandonnée comme sa petite sœur de Cadogan terrace, mais, à Kensington comme à Chelsea, l'œuvre française subsiste considérablement agrandie, transformée par une administration intelligente et sage. Au milieu de ce siècle, pour recevoir toute la population catholique de ce beau quartier, on construisit un temple plus convenable au nord et tout près de la chapelle de l'abbé Viel, nº 5 Vicarage place, Church street. Le père Hermann et d'autres fils de sainte Thérèse l'occupèrent à partir de 1863. Ce temple ne suffit pas encore à tous les besoins, et l'on bâtit, dans le voisinage aussi de l'ancienne petite chapelle, mais au sud, et donnant sur Newland

terrace, une église plus spacieuse qui sert aujourd'hui de pro-cathédrale à la grande métropole de Westminster.

Mais avec le train, qui nous emporte au nord de Londres, nous pénétrons au milieu du 5e groupe. Cet autre groupe a pour centre Clarendon square et s'étend, sur un rayon d'un mille environ, dans Somerstown, Pentonville et Tottenham Court road. En 1803, quelques ecclésiastiques proscrits habitaient dans le quartier de Pentonville, entre autres, l'abbé Le Houx de Rouen, 17 Winchester street, et un prêtre d'Evreux, l'abbé Langlais, 67 White Lion street; tandis que leurs compatriotes fourmillaient encore dans le quartier de Tottenham Court road, quartier primitif des œuvres de l'abbé Carron : de Laigue du Puy était alors à l'hôpital de Middlesex, Péricaud de Séez résidait Union and Cleveland street corner, en face de cet hôpital; Vinson de Poitiers et Le Bailly de Coutances, 12 et 26 Tottenham Court road; Carissan de Rennes, à la chapelle des Saints-Anges, Conwey street; Claude Dhomme de Clermont, 6 Carburton street; et leurs confrères étaient nombreux à Tottenham place : nº 6, Aubry de Rouen; 16, Bricault de Dol ; 17, Carbonel d'Evreux et Garnier de Coutances;

enfin 26, le fameux Blanchard, curé de Saint-Hippolyte de Canteloup, au diocèse de Lizieux. Cependant il ne reste plus aucun souvenir vivant du passage des réfugiés ni dans Pentonville, ni dans Tottenham Court road. Pour en trouver, il est nécessaire de passer à Somerstown, encore ne faut-il pas s'arrêter dans la partie sud-est de ce quartier où l'abbé Chantrel avait érigé sa chapelle de Sainte-Marie. Nous le savons, cette chapelle était située nº 6 Garden Gate, the corner of Brill place, Skinners street. Dans le voisinage habitaient Lécoufflet, Papillon et Des Planques de Rouen, Carré du Mans, Jauffrain de Saint-Brieuc et Erménier de Rennes; mais cette partie méridionale de Somerstown ayant été abattue en 1879, c'est à la partie septentrionale qu'il faut nous rendre, pour trouver des souvenirs encore debout du séjour des proscrits dans ce groupe si étendu.

Depuis 1799, nous l'avons vu, les œuvres de Carron étaient groupées autour d'une chapelle érigée dans la maison s'ouvrant sur Chalton street, au coin formé par cette rue et Clarendon square. Mais ce sanctuaire, d'abord incommode et trop dépendant, fut bientôt trop petit pour les fidèles qui le fréquentèrent, et à la fin de l'année

LONDRES

CLARENDON SQUARE, SOMERSTOWN

VUE DU NORD-OUEST, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.



Poligone. Débouché de Chalton street. Chapelle anglaise de l'abbé Carron.

1807 le Laity's Directory publia l'avis suivant à ce sujet :

« L'abbé Carron, considérant l'accroissement journalier de la congrégation de Somerstown autant que l'exiguité et l'incommodité de la chapelle actuelle, propose, pour l'avantage des fidèles, sous le patronage du très révérend docteur Douglas, évêque de Centurie et vicaire apostolique du district de Londres, d'ouvrir une souscription pour l'érection d'une nouvelle chapelle, sur un terrain contigu à l'emplacement de celle qui existe aujourd'hui. Les souscriptions seront reçues par le très révérend docteur Douglas nº 4 Charles street Holborn, par le révérend abbé Carron nº 1 Clarendon square, et par l'imprimeur du Directory. » Cet appel à la bienfaisance publique fut entendu, et l'année suivante, 1808, l'on put ouvrir la belle chapelle de la Renaissance, que l'on visite encore de nos jours, avec tant d'intérêt, au sud de Clarendon square et tout près de l'emplacement de l'ancien sanctuaire de Chalton street. Le fondateur qui résidait, en 1807, dans la maison du square nº 1, avait alors pour voisins, dans l'asile nº 32 du Polygone, une trentaine de vieillards ou d'infirmes dont les plus connus sont de Fayolle de Rennes, du Ro-

zier de Bourges, Aubert et Letanneur de Tours, et, pour coopérateurs dans ses écoles, une dizaine d'autres proscrits, parmi lesquels on distingue de Guerry et Mollié de Rennes, Gadeau de Chartres et Jean Nérinckz de Malines. Nous connaissons particulièrement Letanneur et Gadeau, les déportés de la *Vaillante*, et surtout Nérinckz, l'échappé de la Guyane.

Jean Nérinckz était ce clerc tonsuré, religieux capucin, qui s'était échappé de la Guyane avec quelques compagnons d'infortune, et qui avait débarqué en Angleterre, le 21 du mois d'août 1799, pour se rendre en Belgique, son pays, s'il plaisait à Dieu! Charles Nérinckz, un de ses frères, partit pour l'Amérique en 1804, et s'y occupa d'œuvres chrétiennes avec le plus grand succès, comme il fera lui-même à Somerstown; en sorte que les deux abbés Nérinckz continuèrent, au commencement de ce siècle, la tradition de zèle apostolique des prêtres belges, qui avait fait dire à Saint François-Xavier : *Mitte Belgas, envoyez des Belges*. Carron reconnut le mérite de l'*échappé de la Guyane*, le retint à Somerstown et le fit ordonner prêtre, le 10 juin 1802, dans sa chapelle primitive, à l'angle de la rue Chalton. A cette date qui rappelle le Concordat, l'abbé Carron,

aurait quitté l'Angleterre, s'il n'eût été retenu par la nécessité de soutenir encore lui-même ses diverses fondations; mais, par le départ de presque tous les réfugiés, à l'époque de la Restauration, ces œuvres perdirent de leur caractère et de leur importance, et l'abbé Nérinckz pouvait alors remplacer dignement le premier apôtre de Somerstown. Carron partit donc au commencement de la Restauration, laissant à son successeur des œuvres qui ne pouvaient manquer de devenir bientôt exclusivement anglaises.

La plupart des maîtres, des maîtresses et des élèves d'origine française, partant avec lui, l'œuvre des écoles se trouva désorganisée. Heureusement, pour la relever et la transformer, une riche veuve de Bourges, madame de Bonneau d'Houet, qui avait fondé récemment en France la congrégades *Fidèles Compagnes de Jésus*, vint en Angleterre offrir ses services au second apôtre de Somerstown. Nérinckz les accepta; la prise de possession eut lieu le 16 novembre 1830; et, depuis cette époque, cette nouvelle école qui fait revivre, au profit des catholiques anglais, une de celles de l'abbé Carron, n'a cessé de prospérer, à l'ombre de la chapelle de Saint-Louis-de-Gonzagues, patron de la jeunesse chrétienne.

Mais l'œuvre principale, continuée par l'abbé Nérinckz, est sans contredit celle de la congrégation de Somerstown, qui reste encore groupée autour de cette chère chapelle de Clarendon square.

Nérinckz mourut à la tâche le 22 décemcembre 1855, à l'âge de 79 ans, après 53 ans du ministère le plus fructueux dans cette congrégation. Une tribune, construite autour de la nef de la chapelle paroissiale, constate depuis longtemps que ce temple chrétien est insuffisant pour la population catholique de Somerstown, toujours pauvre, il est vrai, mais de plus en plus nombreuse, comme les chapelles des abbés Viel et de Franous l'étaient naguère pour les populations de Kensington et de Chelsea. Aussi l'un des derniers pasteurs de cette congrégation, profitant de ce que le droit d'usage du terrain, sur lequel s'élevait cette chapelle, allait cesser, voulut-il, en 1869, le remplacer par un édifice plus spacieux, consacré pour toujours au culte catholique. Dans ce but, il fit un appel à la charité chrétienne de tous les pays et à la générosité française en particulier. « Après soixante ans d'existence, disait-il, l'œuvre de l'abbé Carron, éminemment française dans son origine, devait

disparaître, si des secours aussi prompts que généreux ne venaient la soutenir. Mgr de la Marche, évêque de Saint Pol de Léon, Mgr de Malide, évêque de Montpellier, Mgr Dillon archevêque de Narbonne, l'abbé prince de Broglie, et une foule de prélats, de personnages historiques, de prêtres vénérables avaient été inhumés dans le cimetière de Saint Pancrace enclavé dans la paroisse de Somerstown, à peu de distance de l'église si fréquentée par eux. Il s'agissait de réédifier cette église et de conserver ainsi le souvenir sacré de cette multitude de pieux exilés qui étaient morts loin de la patrie et qui avaient été enterrés dans cette paroisse, » — Mgr Manning patronait cette œuvre et ajoutait : « Je recommande très cordialement à la charité des fidèles l'œuvre importante, nécessaire, entreprise par monsieur l'abbé Dolman, de bâtir une nouvelle église dans la mission si intéressante de Somerstown à Londres, qui a été fondée et illustrée par le zèle de l'abbé Carron, un des plus remarquables et des plus saints ecclésiastiques proscrits par la Révolution française. »

Cet appel méritait d'être entendu; malheureusement deux circonstances impérieuses ont empêché la réalisation complète des vœux de

l'abbé Dolman : l'extension des dépendances d'un chemin de fer a envahi la plus grande partie du cimetière de Saint-Pancrace où l'église nouvelle devait se construire, et les événements terribles, qui ont éclaté naguère sur le continent, sur la France en particulier, ont tari, pour quelque temps, les sources de la bienfaisance publique. On s'est donc contenté de renouveler le bail à long terme qui accordait l'usage du terrain sur lequel est bâtie la chapelle de l'abbé Carron; mais la population catholique de Somerstown ne cessant d'augmenter, la galerie intérieure de cette chapelle continue d'attester l'exiguité relative de plus en plus manifeste de son enceinte, et de solliciter, plus que jamais, les nouveaux pasteurs de Somerstown à reprendre, en temps opportun, le projet de l'abbé Dolman.

Somerstown ferme ainsi le long circuit que nous avons parcouru, en visitant tour à tour Bloombury, Saint-Georges fields, Chelsea, Kensington et Tottenham Court road. Mais au centre de ce grand cercle et à égale distance à peu près de Somerstown et de Chelsea, il nous reste encore à visiter le sixième groupe qui s'étend sur un rayon d'un mille environ, autour de la chapelle française de King street, Portmann square. —

En 1803, près de la chapelle, résidaient Coulon d'Amiens et de Conceyl de Bourges, George street 27 et 55, Chesné de Bayeux, 8 Dorset street, et plus loin, de Laporte de Boulogne, Allsop's Buildings, New road, tandis que Du Chastellier du Mans donnait des leçons, 4 South street, et que Duris d'Aire-sur-l'Adour en imprimait, 15 Poland street. Enfin au centre de ce dernier groupe si important, l'abbé Bourret d'Orléans desservait la chapelle de King street.

A partir du commencement de ce siècle, cette chapelle de King street se maintient et rend des services malgré la succession des hommes et des révolutions. En 1807, à la mort de l'abbé Bourret et par son testament, l'abbé de Latil, de la société de Saint-Sulpice, et l'abbé de Bouvens, grand vicaire de Tours, en deviennent co-propriétaires et transmettent leur droit en 1815 à l'abbé Chesné, déjà directeur de la chapelle, qui en fait autant, en 1823, en faveur de l'abbé de Laporte, oncle de l'abbé Mally, propriétaire à son tour à partir de 1840 (1). — Ce sanctuaire entretenu d'abord, comme toutes les autres chapelles françaises, par des souscriptions volontaires, le fut par une sub-

(1) *Laity's Directory* for 1819-1840.
Archives de King street : registres des actes pour 1823, 1824, 1840.

vention annuelle du gouvernement français, dès le commencement de la Restauration et jusqu'en 1830. A partir de cette époque, les souscriptions et la subvention lui fournirent tour à tour les moyens de subsister. — Pendant la Restauration et le gouvernement de Juillet, cette chapelle fut fréquentée par l'ambassade française, et, dans tous les temps depuis sa fondation, par les honorables victimes de toutes les révolutions qui ont éclaté en France jusqu'à nos jours : après les victimes de la Grande Révolution, les victimes des révolutions de 1830, 1848, 1870. En 1844, le comte de Chambord la visita quelquefois, quoiqu'il fréquentât de préférence Sainte-Marie de Chelsea, dans le voisinage de sa résidence de Belgrave square ; le comte de Paris y fit sa *première communion*, le 20 janvier 1850, et le Prince Impérial y remplit un autre devoir de chrétien sincère, en s'y *confessant*, avant de partir pour l'expédition lointaine qui devait lui être si funeste (1). — Quelques prédicateurs français y ont laissé un souvenir impérissable : après l'abbé de Beauregard et Mgr de Boisgelin, l'abbé Papillon, qui fut en chaire frappé d'apoplexie,

(1) Notes de l'abbé Joseph Toursel, chanoine honoraire d'Arras, chapelain de King street depuis 1840, mort récemment (1884), après une vie des plus édifiantes.

le 15 août 1824. Ce pieux prédicateur, aussitôt transporté dans la chambre du chapelain, alors située au-dessus de la sacristie, y expira peu après. — Ainsi que nous l'avons déjà dit, la chapelle ne comprenait d'abord que la nef qui correspond actuellement au maître-autel; mais lorsque, au temps de la Restauration, l'accès en fut gratuit, les pauvres des environs y affluèrent en si grand nombre qu'on fut obligé de construire l'aile du côté gauche, surmontée de sa grande tribune. — Les sermons y sont toujours donnés en langue française, les chapelains sont toujours des prêtres français, et c'est toujours la chapelle française, qui, par ses archives, perpétue le souvenir de toutes les autres chapelles françaises fermées successivement de 1801 à 1814. On sait le culte que les Anglais ont voué aux souvenirs de leur passé. L'autorité catholique en profite pour maintenir, dans ces conditions, ce cher petit sanctuaire, qui rappelle à la fois la patience et la dignité des ecclésiastiques proscrits au milieu des misères de l'exil, la noblesse et la charité des Anglais à la vue de tant de misères, l'apaisement et le rapprochement religieux qui ressort de tous ces récits. Cette autorité catholique, si bienveillante et si sage, reconnaît, en agis-

sant ainsi, des services rendus à des sujets anglais. Tous les chapelains de King street, depuis le pieux fondateur de la chapelle jusqu'à l'honorable abbé Louis Toursel qui la dessert aujourd'hui, n'ont cessé d'être des pasteurs et des pères pour les catholiques anglais du quartier, et, à ce titre, peuvent être considérés comme de vrais auxiliaires aussi bien que les abbés Nérinckz, Viel, de Franous et tous les autres prêtres français, résidant à Londres, qui les ont secondés dans leur ministère.

Les chapelles, fondées par les prêtres français aux environs de Londres, méritent aussi de fixer l'attention et offrent même un intérêt particulier. Là, les grandes ressources de la ville manquant, il a fallu se donner beaucoup de peine, afin de recueillir les sommes nécessaires pour fonder et soutenir ces œuvres chrétiennes : mais, dans ces localités moins importantes, des bienfaiteurs se rencontrèrent, qui sont restés plus connus et leurs généreux descendants ont toujours aimé et aiment encore à fréquenter ces petits sanctuaires dont l'existence se rattache à l'histoire de leur famille. Tel est surtout le cas de la chapelle fondée par l'abbé Morel, dans le voisinage de la grande métropole.

L'abbé Morel était, né le 10 janvier 1766, dans la paroisse de Sainte-Madeleine de Verneuil au diocèse d'Évreux, et avait reçu l'ordre de la prêtrise, en 1790. Condamné à quitter la France comme tous les prêtres fidèles, il débarqua, le 11 septembre 1792, dans le Sussex, où il séjourna peu de temps. « L'état de sa santé, dit l'auteur d'une notice sur ce prêtre français, l'obligeant à changer de résidence, il vint à Londres, où il reçut les secours du comité, à partir du mois de septembre 1795, et se fixa l'année suivante au nord-ouest de la capitale, dans le village de Hampstead. »

Ce village est exposé à l'aspect du midi, sur le penchant d'une colline boisée; le site en est pittoresque et l'air qu'on y respire toujours pur. Pour nous mettre sur les traces de l'abbé Morel, partons de la station de Westhampstead et dirigeons-nous vers l'église protestante qui nous apparaît à mi-côte et ne cesse d'être en vue. Après dix minutes de marche, nous avons cette église à droite, en face Church row, la rue qui y conduit, et à gauche le débouché d'une ruelle montante, assurément très fréquentée par notre compatriote. En faisant quelques pas dans cette petite rue, nous la voyons s'élargir à droite, pour

se rétrécir ensuite, et au centre de l'élargissement nous avons, sous les yeux, l'église catholique du village avec cette inscription tracée sur le mur : *Holly place 1816*, qui rappelle à la fois le nom de la ruelle et la date de la fondation du petit sanctuaire par l'abbé Morel.

En arrivant à Hampstead, l'abbé Morel s'était établi tout près de ce lieu, au sud, dans une pauvre maison donnant sur Church row, où il avait réuni, avec l'agrément du vicaire apostolique, les catholiques du village, et le Laity's Directory avait annoncé l'ouverture de la chapelle de Hampstead, Church row. Mais ce local, quoique agrandi peu après par les dons de la comtesse de Montescue, était trop dépendant, trop étroit, incommode, et, en 1815, l'abbé Morel eut recours à une souscription volontaire pour construire un sanctuaire plus convenable. Cet appel fut entendu, et la chapelle actuelle, que nous visitons, s'éleva si rapidement que Mgr Poynter put l'ouvrir avec solennité le dimanche dans l'octave de l'Assomption, 18 août 1816. Le pieux fondateur avait une dévotion particulière pour la Mère de Dieu et la chapelle d'Hampstead, avant l'établissement de la Réforme, était sous le vocable de cette divine Mère, aux

BANLIEUE DE LONDRES

HOLLY PLACE, HAMPSTEAD

VUE DU NORD-OUEST, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.



Presbytère. Chapelle de l'abbé Morel Ecole. Holly place.

termes d'une bulle du pape Sixte IV, ***qui place la chapelle de Sainte-Marie d'Hampstead sous la dépendance de l'abbaye de Westminster.*** La nouvelle chapelle fut donc dédiée à Sainte-Marie. Ce petit sanstuaire, aujourd'hui gracieux et bien orné,était beaucoup plus simple dans ses commencements. L'intérieur n'avait qu'un autel et la façade était unie. De nos jours, l'intérieur s'est enrichi de belles orgues et de deux autels nouveaux. Quant à l'extérieur, en 1850, du vivant de l'abbé Morel, on profita des progrès de l'esprit de tolérance en Angleterre, pour orner la façade d'une statue de la grande Patronne, placée dans une niche au-dessus de la porte, et l'on couronna l'édifice d'un élégant campanile, portant une cloche et surmonté d'une croix latine.

Cependant, depuis 1848, l'abbé Morel, affligé d'un affaiblissement de la vue et d'autres infirmités, avait un assistant, l'abbé Parkinson. Il put ainsi passer ses derniers jours dans la prière et des entretiens pieux, avec quelques amis qui venaient le visiter souvent. Enfin, usé par l'âge et les travaux de son ministère, il s'éteignit doucement, une prière sur les lèvres, le 1er mai 1852. Son corps repose dans la chapelle qu'il avait tant aimée où, pour perpétuer la mémoire des

longs services qu'il a rendus, la paroisse d'Hampstead lui a érigé un beau monument. (1)

Tottenham, au nord de Londres, et à quelques milles à l'est d'Hampstead, doit la fondation de sa paroisse catholique à un autre prêtre français non moins vénérable et plus illustre que l'abbé Morel, l'abbé de Cheverus, qui devait être successivement évêque de Boston, évêque de Montauban, archevêque de Bordeaux et cardinal. Cet ecclésiastique éminent était né à Mayenne, diocèse du Mans, le 26 février 1768, d'une famille appartenant à la magistrature. Après de brillantes études faites à Paris au collége Louis-le-Grand, il était entré au séminaire oratorien de Saint-Magloire aussi à Paris, et avait suivi les cours de Sorbonne où le célèbre abbé Matignon l'avait distingué parmi ses élèves. Ordonné prêtre en 1790, et nommé curé de Mayenne quoique très jeune encore, il obéit au premier décret de déportation et partit pour l'Angleterre où il arriva, comme l'abbé Morel, au milieu de septembre 1792. Notre future Éminence, à peine âgée de 26 ans, n'avait que 300 francs, mais avec beaucoup

(1) Record office. — *Papers relating to the french clergy*; Bundle 9 : distributions du 8 octobre 1795. — Bundle 23 : distributions en 1803.
The Angelus, a Monthly Magazine; sept. 1876, January 1878 : S. Mary's, Holly place, Church row, Hampstead.

d'autres ressources personnelles : une aimable vertu, un noble désintéressement, un esprit orné de connaissances variées, une grande facilité pour apprendre les langues étrangères, tout ce qu'il fallait, en un mot, dans un pays étranger, protestant, pour faire tomber les préventions, conquérir l'estime, gagner les cœurs et rendre par là les plus grands services à l'Église (1).

En janvier 1793, trois mois après son arrivée en Angleterre, l'abbé de Cheverus est à Tottenham, professeur de français dans une école protestante. Il profite de cette position pour se perfectionner dans la langue anglaise et se mettre en rapport avec quelques familles catholiques du voisinage qui, privées de tout secours religieux, acceptent avec bonheur la proposition qu'il leur fait d'être leur aumônier. Mgr Douglas, qui a reconnu son mérite, lui donne tous les pouvoirs nécessaires pour l'exercice de son ministère, et les moyens matériels ne lui manquent pas. Si ses nouvelles occupations l'obligent, au grand regret du directeur de son école protestante, d'abandonner son cours de français, et par suite son traitement, un seigneur anglais

(1) *Vie du cardinal de Cheverus* par H. curé de Saint-Sulpice, in-12, p. 44.

le prie de donner quelques leçons de mathématiques à son fils et lui fait les offres les plus avantageuses. Une grande salle est donc louée et transformée en chapelle; le chapelain occupe lui-même, avec quelques autres ecclésiastiques proscrits, un vaste logement contigu; il prêche, il catéchise, il administre les sacrements, et les archives de la nouvelle paroisse, dont nous avons parcouru le premier registre, commencent à se former. Il signe son premier acte de naissance le 17 mars 1794, il en signe un second le 22 juin de cette même année, un troisième le 21 juin 1795; un quatrième, le 18 mars 1796; puis, tout à coup, sa signature disparaît et est successivement remplacée par celles de l'abbé Filliatrais (*sic*), jusqu'au 11 janvier 1801, de l'abbé René Salmon jusqu'au 8 septembre 1802, de l'abbé Pierre Le Tellier jusqu'au 7 janvier 1814 où le registre est clos.

Depuis 1795, l'abbé de Cheverus avait entretenu une correspondance avec l'abbé Matignon, qui s'était réfugié en Amérique après le premier décret de déportation et qui, de Boston, lui mandait que, dans le nouveau monde, la moisson des âmes était beaucoup plus abondante et les ouvriers beaucoup moins nombreux qu'en Angle-

terre. Pour un cœur grand et généreux, comme celui de son ancien élève, la tentation de donner à son zèle un théâtre plus vaste était bien forte. De Cheverus y succomba, et, malgré les sollicitations empressées de ses paroissiens, de ses confrères et du vicaire apostolique, il partit pour l'Amérique, après avoir fait donation de tout son mobilier sous forme testamentaire, le 17 juillet 1796 (1).

(1) Ce testament, conservé dans les archives de la paroisse de Tottenham et reproduit par le *Tablet* du 4 mai 1878 p. 558, est ainsi conçu :

« Je laisse à la chapelle catholique de Tottenham, que le Seigneur m'a fait la grâce d'établir : 1° deux chasubles étoles et manipules. 2° deux aubes et tous les autres linges, tels que amicts, corporaux, purificatoires, lavabos, (etc). 3° une nappe d'autel, la malle, les chandeliers, vases, fleurs, missel, rituel, et en général tout ce qui est en ce moment-ci dans la dite chapelle à l'usage du service divin.

« Je laisse, pour l'usage des ecclésiastiques qui demeurent dans la maison où est la chapelle, et qui la desserviront : 1° une table de cuisine, six pots à boire, quatre cuillers, fourchettes et couteaux, quelques assiettes, deux salières, un verre ; 2° un trictrac ; 3° deux volumes des Conférences d'Angers et un des conférences de Grenoble ; 4° une nappe de table ; 5° deux petits chandeliers ; mais à condition que l'un servira pour les basses messes et l'autre pour le cierge pascal.

« Dans le cas où la chapelle serait supprimée (ce qui, j'espère, n'arrivera jamais), je laisse à la disposition de Mgr le vicaire apostolique de Londres tout ce qui regarde la chapelle et les deux petits chandeliers dans l'article 5. Pour les autres petits objets, ils appartiendront au chapelain qui desservira la chapelle à cette époque.

« Je me recommande aux charitables prières des prêtres et des fidèles de la chapelle de Tottenham.

« Tottenham, Middlesex, ce 17 juillet 1796.

LEFÈBVRE DE CHEVERUS, prêtre. »

Après son premier successeur, l'abbé Filliatrais (peut-être Fillastre de Coutances), qui disparaît lui-même en 1801, René Salmon, vicaire de la Couture, au diocèse du Mans, desservit la paroisse pendant deux ans et céda la place à Pierre Le Tellier, vicaire de Rots, au diocèse de Bayeux. L'abbé Le Tellier abandonna la chapelle, qui faisait partie d'une maison louée, et en construisit à ses frais une autre plus indépendante. Cette nouvelle chapelle devint un lieu profane, en 1818, mais fut remplacée, en 1827, par un petit sanctuaire plus convenable, qui subsiste encore et que nous pouvons visiter au nord-ouest de Tottenham.

Tottenham, qui n'était qu'un village au temps de l'Émigration, est aujourd'hui une ville importante de 15 mille âmes au moins. Cette localité s'est étendue dans une plaine à trois milles au nord de Londres, le long d'une grande route, High road, et se compose de cette grande rue à laquelle aboutissent beaucoup de ces ruelles que les anglais appellent lanes.

Le Great Eastern lui envoie deux de ses branches qui la desservent, l'une à l'est et l'autre à l'ouest. En prenant la branche qui passe à l'ouest, nous arrivons à la station de White Hart lane, et nous nous trouvons au nord-ouest de la

ville où sont réunis tous les souvenirs que nous voudrions fixer ici. En descendant de la station, faisons quelques pas, à droite, dans White Hart lane, et prenons à gauche Chapel place. En quelques minutes, nous débouchons ainsi sur une petite place, et nous avons en face la chapelle catholique dédiée à S. François de Sales. Lorsque je me présentai pour la première fois à ce petit sanctuaire de la Renaissance, j'eus l'avantage de rencontrer le bon prêtre qui la desservait, et, pour lui faire connaître le but de ma visite, je lui dis que je savais que son église n'était pas le premier édifice qui eût servi de temple au culte catholique à Tottenham, que le fondateur de sa congrégation, l'abbé de Cheverus, avait réuni pour la première fois les catholiques de la ville dans une maison louée du voisinage, et qu'un de ses successeurs, l'abbé Le Tellier, avait fait construire une chapelle proprement dite donnant sur Queen street. Le bienveillant pasteur, qui daignait m'écouter avec intérêt, mais qui n'était à Tottenham que depuis quelques mois, m'interrompit pour me dire qu'il ne croyait pas qu'il y eût à Tottenham une rue portant le nom de Queen street, mais qu'il se rappelait qu'un de ses confrères, qui connaissait

bien la ville, lui avait montré, tout près de là, l'emplacement d'une ancienne chapelle catholique et que, si je le désirais, il me conduirait volontiers lui-même sur les lieux qu'on lui avait indiqués. J'acceptai l'offre avec reconnaissance et, revenant sur mes pas, je repassai, avec mon guide, à la station où j'étais descendu, et, après cinq minutes de marche vers l'ouest, nous arrivâmes ensemble à Tottenham terrace, qui fait suite à White Hart lane. Là, débouche une rue qui conduit vers le nord de la ville. « C'est la rue qui nous intéresse, me dit aussitôt mon guide. » Nous y fimes quelques pas; une femme passait, « Madame, lui dis-je : Comment appelez-vous cette rue? — Queen street, » fut la réponse, au grand étonnement du nouveau pasteur, et à la grande satisfaction du voyageur, qui se trouvait enfin sur les traces des prêtres français de l'Émigration. En avançant dans cette rue nous avions à droite et à gauche beaucoup de jardins, çà et là quelques édifices, et à l'extrémité la campagne du nord-ouest de la ville. Près de cette extrémité septentrionale de la rue, à droite, au fond d'un jardin, l'on voit aujourd'hui quatre petites habitations récemment construites. L'emplacement des deux maisons du milieu est celui de la cha-

pelle érigée par l'abbé Le Tellier, devenue un lieu profane en 1818, mais conservée jusqu'en 1870, époque à laquelle les catholiques de Tottenham ont pu encore la voir debout. « C'était, me disait un vieillard de Tottenham, père d'un religieux qui l'avait vu lui-même abattre, un modeste édicule, composé d'un rez-de-chaussée, dont les murs construits en briques étaient recouverts de planches à l'extérieur. » L'abbé Pierre Le Tellier, qui ne signa qu'un peu tard la déclaration exigée en 1818 par Mgr Poynter, fut, à cette époque, privé de ses pouvoirs, et la congrégation le fut en même temps de pasteur; mais l'œuvre fondée par l'abbé de Cheverus à Tottenham ne devait pas périr. La petite église de Chapel place, que nous avons visitée en arrivant, construite en 1826, fut solennellement ouverte le 6 mai de l'année suivante, sous un nouveau pasteur d'origine anglaise, par le vicaire apostolique, et la congrégation de Tottenham, qui ne comptait alors que 250 fidèles environ, s'est tellement accrue, depuis, qu'il a fallu de nos jours

(1) *Laity's Directory* for 1834. — Le Tellier Pierre paraît pour la première fois comme soumissionnaire dans ce Directoire publié à la fin de l'année 1833.

The Universe. — march 25 1879.

construire un temple plus spacieux donnant sur Brereton road.

Après Hampstead et Tottenham, notre troisième et dernière étape, dans la banlieue que nous parcourons, est Stratford, à trois milles à l'est de la métropole. A la fin du dernier siècle, cette localité, comme Tottenham, n'était qu'un village; mais la population s'y est aussi élevée, depuis cette époque, à plus de 15 mille âmes, et la route qui y conduit a été bordée de deux rangées continues d'édifices; en sorte que l'on considère aujourd'hui Stratford comme un faubourg de Londres. Les catholiques s'y sont multipliés en proportion et y ont construit de nos jours une belle église desservie par les pères Franciscains. Néanmoins, ces changements si importants n'ont pu faire oublier ni l'abbé Chevrollais, ni les services rendus à cette paroisse par ce prêtre français au commencement de ce siècle.

François-Joseph Chevrollais, prêtre de la Congrégation de la Mission de Saint-Lazare à Paris, était professeur de théologie au séminaire de Tréguier, lorsque la Révolution française éclata. Il refusa le serment à la Constitution civile du clergé, se retira d'abord à Jersey, puis à Londres, et ne rentra pas en France après le Concor-

dat. Son nom est inscrit sur les listes de secours de la métropole, à partir des derniers mois de l'année 1793. En 1803, il réside à la campagne, à Edmonton près de Tottenham, et va donner trois fois par semaine des leçons de français dans une école. Cette position lui vaut 25 livres sterling par an, ressource insuffisante, vu la dépense et la mise qu'elle exige, vu surtout une maladie grave qui altère sa santé; mais le comité de Londres y ajoute quelques secours et Mgr Douglas qui apprécie son mérite en fait bientôt le pasteur de la congrégation de Stratford. Cette petite paroisse, fondée vers l'an 1770, se réunissait alors dans une grande salle d'une maison donnant sur Westham lane. Le 22 novembre 1809, il y signe son premier acte de baptême et songe déjà à construire comme les abbés Morel et Le Tellier, une chapelle plus indépendante. Une souscription qu'il propose, son zèle, ses économies lui permettent d'ériger ce nouveau sanctuaire en 1811; un peu plus tard, il y ajoute deux écoles et un presbytère, petits édifices qui ont depuis changé de destination, mais qui sont encore debout.

En arrivant aujourd'hui de Londres à Stratford, par le tramway, si l'on s'arrête à cinq minutes de marche en avant de la station de cette

localité, l'on voit à droite un édicule, High street n° 251, dont la façade est ornée d'un petit fronton triangulaire surmonté d'un piédestal qui servait naguère de support à une croix latine. C'est la chapelle construite par l'abbé Chevrollais ; à droite était son presbytère, à gauche un passage conduisant aux deux écoles, derrière le sanctuaire qui s'ouvrait sur elles, les jours de grande solennité.

L'attachement qu'éprouvait le pieux abbé, pour la paroisse qu'il avait dotée de ses fondations, n'avait d'égal que celui qu'il n'avait cessé de ressentir pour sa Congrégation de Saint-Lazare dispersée par la Révolution. Cette chère congrégation ayant été rétablie en 1816 par le gouvernement de la Restauration, Chevrollais revint en France, afin de connaître les intentions du supérieur général à son égard. Il y exposa la situation des catholiques à Stratford, et, conformément à ses désirs, on lui permit de retourner en Angleterre pour y continuer son ministère, ce qui n'empêcha pas de le regarder toujours comme membre de la Congrégation de la Mission. Digne, par sa soumission à l'autorité religieuse, de rester le disciple de Saint Vincent de Paul, il fut un des ecclésiastiques français les plus empressés à souscrire, en 1818, la formule de

communion, dressée par Mgr Poynter; mais il ne survécut que 5 ans à cet acte de soumission. Le 19 septembre 1823, date à laquelle il avait 65 ans, on le trouva mort à genoux dans sa chambre. L'abbé de Franous de la chapelle catholique de Chelsea, assisté du secrétaire de Mgr Poynter et d'un autre ecclésiastique, se rendit à Stratford, pour le service de sépulture qui eut lieu le 25 septembre suivant. L'office terminé, le convoi funèbre se forma et se dirigea vers Londres. Après le corps du défunt porté sur un corbillard, venaient ses amis dans deux voitures avec l'abbé de Franous et ses deux assistants. Toute la paroisse suivait, hommes, femmes et enfants, accompagnant leur pasteur à sa dernière demeure, la tristesse et l'affliction peintes sur le visage. Grâce à l'esprit de tolérance qui commençait alors à prévaloir en Angleterre, on avoit pu récemment construire, au cœur de la *Cité* et s'ouvrant sur Blomfield street, la grande chapelle de Sainte-Marie de Morfields, et l'on y avait ménagé un caveau destiné, dans le principe, à recevoir les ecclésiastiques morts dans le district (1). C'est dans ce caveau que fut déposé

(1) L'*Ami de la Religion*. t. XXXVII, p. 408, nov. 8, 1823.
Archives de la paroisse de Stratford : registre pour les années 1809-1823.

le corps du pasteur de la congrégation de Stratford. C'est dans ce lieu de repos que trois ecclésiastiques normands avaient précédé l'abbé Chevrollais et que bien d'autres ecclésiastiques français l'ont suivi jusqu'en 1840. C'est là qu'il faut aller aujourd'hui vénérer les restes mortels de tous ces confesseurs de la foi, devenus la plupart des auxiliaires précieux pour le clergé catholique d'Angleterre (1).

(1) Parmi ces ecclésiastiques français qui reposent dans le caveau de Sainte-Marie de Morfields, voici les plus connus :

DATES DE SÉPULTURE	NOMS ET PRÉNOMS	DIOCÈSES	AGES	LIEUX DE DÉCÈS
1822 14 oct.	Sriot Bernard-Amédée	Rouen	78	Leonard st. Shoreditch
1823 16 août	Tainturier J.-B.-Guill.	Lizieux	65	New st, Southwark
1823 20 sept.	Massot Pierre-Alexis	Bayeux	71	2 George st, Hampstead road
1823 25 sept.	Chevrollais François-Joseph	Tréguier	65	Stratford-le-Bow
1827 19 oct.	Limousin Mathurin	Tours	68	Warwick st, Woolwich
1829 20 janv.	Mollié Pierre-Jean	Rennes	73	Lower George st, Chelsea
1830 5 mai	Lasne Pierre-Marin	Séez	71	French chapel, King st.
1830 18 juin	Dalmont Jean-François	Coutances	69	Brook st, Lambeth
1830 21 sept.	Cardon Louis	Tréguier	70	Gee st, Somerstown
1831 4 juillet	Jacquin Nicolas-Charles-Remi	Rouen	69	French chapel, King st.
1832 20 janv.	Vivien Jean-Baptiste	Evreux	74	Bird st. West sqre, Southwark
1833 15 mai	Ruault Jean-Baptiste	Rouen	68	Queen st, Edgeware road
1835 12 janv.	Dessaux Romain	Evreux	75	Little George st, Portman
1835 31 janv.	Lhuillier Pierre	Tours	76	Seymour st, Somerstown
1836 17 oct.	Chevallier Juste-Laurent	Séez	81	Upper York st, Marylebone
1840 10 janv.	Le Houx Dominique	Rouen	76	Kensington
1840 9 juin	De Laporte Louis-Franç.-Théod.	Boulogne	73	26 Allsop'sterrace, Regent'spark

Archives de Sainte-Marie de Moorfields. — *Registre des sépultures 1822-1840.*

Record office. — *Papers relating to the french clergy* ; Bundle 7 : 3 grands registres de distributions 1800-1803.

Laity's Directory for 1822-1840. — *Listes des ecclésiastiques français décédés.*

CHAPITRE XVI

LES ECCLÉSIASTIQUES FRANÇAIS AUXILIAIRES DANS LES COMTÉS

Les auxiliaires à Edimbourg, à York, à Stamford.
Les auxiliaires à Ipswich.
Les auxiliaires à St-Hélier, à Gosport, à Swansea.
Les auxiliaires à Maynooth.

Pour trouver d'autres prêtres français auxiliaires bien connus dans le Royaume-Uni, il faut s'éloigner de Londres et parcourir les comtés. Quelques-uns sont missionnaires, desservant des localités disséminées sur un rayon plus ou moins étendu ; quelques autres chapelains d'une paroisse ou d'une communauté de dames religieuses; beaucoup sont instituteurs dans des familles ou dans des écoles catholiques ou protestantes; mais la plupart sont à la fois chapelains et missionnaires ou chapelains et instituteurs. Ces auxi-

liaires de différentes catégories sont répandus partout dans l'Angleterre proprement dite et débordent en Écosse, dans le Pays de Galles et en Irlande.

En Écosse, vers l'an 1803, deux ecclésiastiques instituteurs, Lévesque de Bayeux et Le Monnier de Rouen, résident respectivement à Édimbourg et à Glascow, et écrivent, à cette époque, au comité, pour exposer leur situation et obtenir des secours. Dans sa lettre datée d'Édimbourg, 23 Prince's street, le 22 juillet, Lévesque dit que, pendant l'hiver, il donne quelques leçons de français, ce qui lui procure environ une demi-guinée par mois et qu'en été, les écoliers lui faisant défaut, il est obligé d'emprunter, lorsqu'il éprouve le moindre retard à recevoir le secours qui lui est alloué. Dans la sienne, datée de Glascow, Bell's street, le 30 juillet, Le Monnier déclare qu'à proprement parler il n'a pas de situation : il n'est pas le seul Français à enseigner sa langue dans ce cantonnement; les troubles incessants et les guerres perpétuelles nuisent à l'industrie et au commerce, et beaucoup de maisons en faillite cessent de faire apprendre la langue française à leurs enfants. Le comité continue d'accorder à ces deux ecclésiastiques 1 livre 15 shillings par mois; mais il refuse

d'élever cette somme à 2 livres pour Le Monnier qui en fait la demande, le 19 septembre suivant.

Vers le même temps, dans le district du Nord, Dubuisson de Bourges et Gilbert de Saint-Malo desservent une congrégation, le premier à Burghwallis près de Manchester, le second à Whitby au nord-est d'York sur la mer du Nord, et d'autres auxiliaires, Stordeur d'Arras, Langlois de Rouen, Thébault de Rennes sont échelonnés du nord au sud : à Newcastle, à Durham et à Hull; tandis que d'autres encore, de Quentric de Léon, Le Lièvre d'Avranches et Joseph Beaumont de Séez, le sont de l'est à l'ouest : à York, à Scorton près de Catterick Brigde à l'est de Richemond, et à South Hill près de Chorley au nord de Liverpool. On trouve aussi, dans ce district du Nord, Gérardot de Soissons à Liverpool même et Duchesne de Bayeux à Sheffield.

Dans le district du Milieu des détails intéressants se rattachent aux services rendus par quelques instituteurs, un missionnaire et un chapelain. L'abbé Barbe, du diocèse de Paris, réside en 1803 à Glossop, comté de Derby, près de Manchester, dans la famille Ellison où il est logé, nourri et chauffé, mais son traitement n'est que de 15 livres sterling par an; ce qui l'oblige à comp-

ter sur les secours du comité. Ce prêtre de mérite a séjourné quelque temps à Londres, où il a connu Mme Silburne au bureau central de distribution, l'abbé Floc'h, qui, à son retour en France, réside quelque temps dans le diocèse de Troyes avant de retourner en Bretagne, et quelques autres personnes dont il parle dans une correspondance suivie, entre autres l'abbé Dubuisson curé de Preuilly, au diocèse de Bourges. Le 3 août de cette année 1803, il écrit à Mme Silburne : « Je viens encore, Madame, vous importuner, et vous prier de me continuer vos bontés, en recevant pour moi mes secours. J'ai appris que Mlle Marthe est partie pour la France, où elle jouit, je l'espère, d'une entière liberté à Nogent-sur-Seine, sans doute avec la bonne madame Mac Kinnon, auprès de M. l'abbé Floc'h. Si vous savez de leurs nouvelles, je vous prie de m'en faire part. J'ai rencontré hier à Manchester, par le plus grand des hasards, en me promenant, M. Dubuisson, justement comme il arrivait dans cette ville pour la première fois. Il se porte bien et paraît content de la nouvelle place qu'il a à Burghwallis, dansle voisinage; mais il regrette celle qu'il avait à Winchester. Mgr Gibson le vicaire apostolique du nord, est actuellement à Manchester où il doit

donner la confirmation. Ceux qui ont fait abjuration et qui n'ont pas été baptisés dans l'église catholique doivent être rebaptisés sous condition, bien entendu, avant de recevoir ce sacrement. Il y a des personnes auxquelles cela fait beaucoup de peine ; mais l'autorité ecclésiastique a de bonnes raisons et de puissants motifs pour agir comme elle fait. » — A l'extrémité opposée du Midland district dans le comté de Buckingham, sur les bords de la Tamise, l'abbé Desprez, probablement du diocèse de Séez, comme son correspondant ordinaire, l'abbé Péricaud grand vicaire, est professeur au collège militaire de Great Marlow. Son poste important lui vaut 100 livres sterling par an, mais il a des charges, et s'il renonce aux secours, c'est qu'il est certain, d'après la promesse du comité, de voir au besoin son nom inscrit de nouveau sur la liste des ecclésiastiques secourus. Le 16 juillet de la même année 1803, il écrit à l'abbé Péricaud, sous-distributeur à Londres, pour lui exposer sa situation : « D'après l'exposé que j'ai eu l'honneur de vous faire, il y a quelque temps, de ma situation présente, je n'ai plus besoin des secours du comité pour subsister. Cependant la certitude seule de revoir mon nom sur la liste des réfugiés

secourus, lorsque je me retrouverai dans le besoin, me détermine à rester encore quelque temps ici; car les habitants de Great Marlow ont fait, contre les professeurs, ou plutôt contre leurs bourses, une conspiration à laquelle on ne peut s'opposer que par la fuite ou par la démission de sa place. De plus mes dettes ne sont pas entièrement liquidées et j'ai un neveu à ma charge. Veuillez faire pour moi, Monsieur, ce que vous jugerez à propos, vu ma position présente. »

Mais dans cet immense district du Milieu, qui s'étend de l'Humber à la Tamise et de la mer du Nord aux montagnes du Pays de Galles, rien n'intéresse comme les missions du docteur Bernard O'Brien, prêtre d'origine irlandaise, chapelain de Monsieur, au diocèse de Paris. Pour obtenir des secours du comité, ce zélé missionnaire expose ainsi les services qu'il rend aux sujets de sa Majesté Britannique, dans une lettre datée du 17 août 1803 : « Je jouis de la somme de 51 livres sterling pour servir, dans mon ministère, un certain nombre de catholiques, sujets de sa Majesté Britannique, répandus dans tous les comtés de Northampton et de Huntington, et dans beaucoup de parties des comtés de Cambridge, de Lincoln, du Rutland,

de Bedford et de Leicester. Pour mes courses sur cette immense étendue, il me faut nécessairement un cheval, et mes 51 livres ajoutées au peu que je reçois du comité ne me suffisent pas pour payer tous mes frais. » — De Stamford, sa résidence centrale, au sud-ouest du comté de Lincoln, le docteur O'Brien porte donc dans tous les sens des secours religieux. Il est secondé dans ce ministère par beaucoup d'autres prêtres auxiliaires dispersés partout dans le Midland district. On trouve, en effet, vers la même époque, au sud de ce district dans les comtés d'Oxford et de Northampton, Charles Lefebvre de Rouen à Maple Durham près de Reading et Hersent de Coutances à Warkworth près de Banbury; à l'ouest et au centre, dans les comtés de Hereford, de Warwick et de Stafford, Jean Coipel de Rouen à Wintercott, Planquette de Bayeux à Wappenbury et Jacques Normand de Lizieux à Bloxwich; au nord dans le comté de Nottingham, Desmasures de Bayeux à Nottingham même; à l'est, dans le comté de Lincoln, à Lincoln même, Guillaume Beaumont de l'université de Caen, Alphonse Froment de Rouen à Brigg et Bertrand de Saint-Brieuc à Louth; enfin, dans le comté de Suffolk, à Ipswich, Louis-Pierre Simon de

Rouen: et nous ne relevons ici que des auxiliaires bien connus en 1803. D'autres mourront un peu plus tard dans des localités situées au centre de ce grand district, sur une ligne qui s'étend des montagnes du Pays de Galles à la mer du Nord : Vergy de Bayeux à Mawley, Prémord de Paris, à Lichfield, un abbé Dacheux à Lynn sur l'Ouse, et d'autres encore laisseront leur souvenir, en mourant, dans des villes plus importantes du sud : les abbés de Ridder de Gant, Gérard de Dax et Sénéchal d'Amiens, respectivement à Bristol, à Glocester et à Oxford.

Quelque laborieuses et méritoires qu'aient été les œuvres naissantes de tous ces auxiliaires, chapelains, missionnaires ou instituteurs, le clergé catholique d'Angleterre les a reprises et développées dans les comtés comme à Londres avec tant d'intelligence, de sagesse et de persévérance, et ses efforts ont été couronnés d'un tel succès que ces commencements ne sont, pour ainsi dire, que des points microscopiques, si on les compare au résultat final obtenu par ce clergé si digne et si zélé. Aussi pour les apercevoir, faut-il parcourir de vastes régions, compulser, avec ordre, patience et longueur de temps, les pièces nombreuses sur le sujet, que conser-

vent avec un soin jaloux le gouvernement anglais et les pasteurs catholiques dans leurs archives, relever les inscriptions gravées sur les tombes dans les chapelles et les cimetières, rapprocher tous ces documents des listes de décès données par le Laity's Directory; et néanmoins l'on doit s'attendre à voir, à la fin, les plus importants détails échapper à toutes ces minutieuses investigations, à moins que des circonstances exceptionnelles n'aient favorisé la conservation de tous les souvenirs qui se rapportent à ces œuvres, comme nous en avons trouvé un exemple précieux dans une des villes que nous venons de nommer. Nous voulons parler d'Ipswich et de la communauté religieuse d'origine française, qui, depuis la mort de l'abbé Simon de Rouen, est venue s'établir près de la tombe de ce pieux fondateur.

Ipswich, capitale du comté de Suffolk et patrie du cardinal Wolsey, est situé à 60 milles de Londres sur les bords de la mer du Nord, au fond d'un golfe profond, à l'embouchure de l'Orwell. Le Great Eastern, par sa branche de Colchester, vous y conduit aujourd'hui en deux heures, et vous entrez ainsi dans la ville par le sud-ouest. Mais, pour vous faire une idée juste de son site

admirable, il faut vous transporter à l'est, gravir, par Woodbridge road, la colline blanchâtre qui porte le nom d'Albion Hill et parvenir jusqu'au sommet. De cette hauteur, en vous tournant vers le sud, vous voyez à vos pieds l'antique cité s'abaisser de plus en plus jusqu'à la rivière et à la baie, et couvrir en partie les bords opposés. Au delà votre vue domine sur la mer du Nord et s'étend au loin vers la France. A l'époque où l'Angleterre échelonnait partout sur ses côtes des stations militaires, pour en défendre les abords contre l'invasion française, des casernes avaient été construites sur le sommet de cette colline; mais lorsque, après l'échec du camp de Boulogne, les craintes d'Albion se furent dissipées, ces casernes provisoires furent démolies, et sur l'emplacement commencèrent à s'élever les constructions presque isolées, qui frappent aujourd'hui les regards à droite, en arrivant sur la hauteur par la route de Woodbridge. Ces constructions sont comprises dans les dépendances du couvent de Sainte-Marie. C'est d'abord, au delà d'une grille en fer et d'une cour plantée d'arbres, le corps principal d'un ancien bâtiment terminé par deux ailes, l'aile gauche formant une chapelle, l'aile droite une maison d'école pour un

IPSWICH

SAINT MARY'S CONVENT, ALBION HILL

VUE DU NORD-OUEST, D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.



externat, tandis que le corps principal du bâtiment sert de maison d'habitation pour un aumônier ; puis, au delà de ces constructions bien en vue, c'est encore un vaste enclos au milieu duquel on a récemment construit un magnifique édifice pour les maîtresses et les élèves d'un pensionnat; enfin, c'est, en deçà de ce nouveau bâtiment, un beau jardin et, au delà, un immense tapis de verdure terminé par un champ de repos, pour les religieuses mortes à la peine dans cette intéressante institution. Nous nous complaisons dans tous ces détails, parce qu'ils nous rappellent la renaissance et les progrès du catholicisme à Ipswich depuis l'arrivée de l'abbé Simon.

Louis-Pierre Simon était né en 1768 à Saint Maclou-la-Bruyère dans le diocèse de Rouen et venait d'être ordonné prêtre, lorsque la loi du serment l'obligea de chercher un asile à l'étranger. Il était à Londres à la fin de septembre 1792, et commençait alors à recevoir tous les mois des secours du comité. Au cinquième secours qu'il reçoit, le 23 janvier 1793, il déclare qu'il part pour Ipswich où il compte se fixer avec un compagnon de voyage de son diocèse, l'abbé Jean Riquier, vicaire de Criquebœuf. L'abbé Simon est donc à Ipswich dès la fin du mois de janvier de cette

année 1793. Il y donne des leçons de français à des gentlemen et se met en rapport avec quelques catholiques dispersés et sans pasteur, qu'il réunit autour de lui, pour le Saint-Sacrifice, dans quelques-unes de leurs chaumières. En 1798, un acte officiel, nous l'avons vu, l'autorise à demeurer dans le voisinage, et en 1803, une une liste donnée par le biographe de l'évêque Milner en fait le desservant de la congrégation d'Ipswich. Vers cette époque, il accepte, il est vrai, une position de chapelain dans une maison noble du comté d'York; mais ses sympathies l'attirent toujours à Ipswich : il y vient de temps en temps visiter ses catholiques et ses amis, et il y est fixé de nouveau le 7 octobre 1811, jour auquel commence son registre de naissances et de décès. Quoique ses catholiques soient alors peu nombreux, il veut avoir pour eux une chapelle indépendante, et comme l'emplacement des casernes d'Albion Hill est en vente, il en achète à ses frais un acre (4046 m. c.) et commence à bâtir son petit sanctuaire.

Dans la chapelle actuelle dont le plan dessine une croix latine, orientée du nord au sud, supprimons par la pensée la grande branche, la petite branche qui reste forme la chapelle primi-

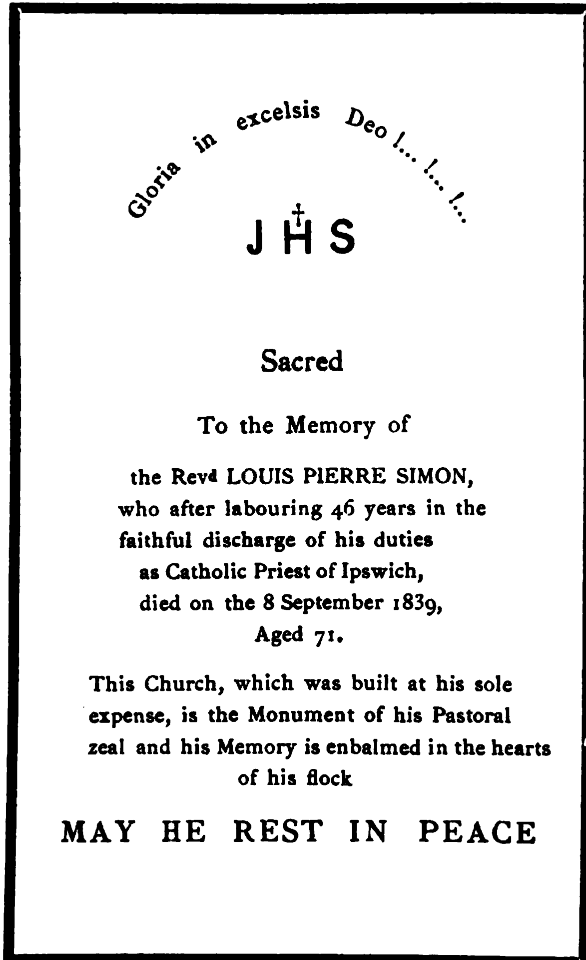
tive orientée, selon l'usage ordinaire, de l'ouest à l'est. Lorsque ce petit sanctuaire fut debout, le fondateur manquant de ressources ne put ni enduire les murs ni recouvrir le sol; mais il ne laissa pas de l'ouvrir au plus tôt. La sacristie actuelle était la sacristie primitive donnant sur l'ancien chœur. L'abbé Simon put l'orner un peu, y ériger un autel vis à vis de la porte, et en ouvrant cette porte, les fidèles réunis dans le chœur, assistèrent au Saint-Sacrifice et aux instructions de leur chapelain. On le voit, dans ce sanctuaire provisoire, tout rappelait la pauvreté de l'étable de Bethléem et il en fut ainsi longtemps. Enfin, en 1827, la chapelle primitive fut achevée et le nouveau vicaire apostolique du Midland district, Mgr Thomas Walsh, vint l'ouvrir solennellement. Dès lors les protestants d'Ipswich qui avaient généreusement souscrit pour secourir les ecclésiastiques français au commencement de l'émigration la fréquentèrent (1). Il y eut parmi eux quelques conversions; de nouveaux catholiques vinrent se fixer dans la ville, et dix ans plus tard il fallut

(1) Record office. — *Papers relating to the french clergy*, Bundle 17 : listes de souscriptions ; Ipswich and the environs, at the Bank of M. Crukel and Co.

agrandir cette petite chapelle. Pour faciliter ses projets, l'abbé Simon se fit naturaliser anglais le 2 juin 1837. On construisit alors la grande branche de la croix latine et la chapelle prit ainsi la forme qu'elle présente aujourd'hui. Mais le pieux fondateur ne la vit pas terminer. Les nouvelles constructions, commencées en 1838, n'étaient pas en effet achevées, lorsque, le 8 septembre 1839, le bon abbé alla rendre compte à Dieu de sa vie pleine de mérites(1). Son corps fut déposé dans le chœur de la chapelle primitive, au pied de l'autel où il avait si souvent offert le Saint-Sacrifice, et l'inscription qu'on lit sur sa tombe, rappelle à la fois le zèle apostolique du pasteur et le souvenir de ses bienfaits gravés pour toujours, embaumé, pour ainsi dire, dans les cœurs du troupeau.

(1) Les successeurs de l'abbé Simon les plus connus sont.
Ignatius Collingridge qui signe des actes en 1840.
James O'Neill.............................. 1842.
Mathias Lane.............................. 1849.
William Marshall.......................... 1851.
J.-G. Thrower.............................. 1853.
John Charles Kemp........................ 1854.
Arthur Wallace, aumônier de Sainte-Marie, en 1875.
Archives de la paroisse d'Ipswich.

Voici cette inscription concernant l'abbé Simon :



Des prêtres selon le cœur de Dieu et d'origine anglaise, dirigés, soutenus par leur évêque, poursuivirent avec zèle et sagesse l'œuvre de l'abbé Simon. Ils sentirent pour cela la nécessité de fonder une école pour l'éducation de la jeunesse et de la confier à une congrégation religieuse. Leur choix tomba sur la congrégation de Jésus et de Marie de Lyon, vouée depuis bien des années aux missions anglaises dans l'Indoustan, et, sous l'abbé Kemp, un essaim de dames religieuses, parti, le 8 août 1860, de leur couvent de Fourvière, vint s'établir sur la colline d'Albion, dans la maison fondée par leur compatriote du diocèse de Rouen. On construisit d'abord pour un externat, l'aile de l'ancien bâtiment qui fait pendant à la chapelle actuelle, puis le bel édifice du milieu de l'enclos pour un noviciat, un orphelinat et un pensionnat, et, par son importance, cette maison devint la résidence de la Mère Provinciale. Mais cette œuvre nouvelle ne pouvait prendre cette extension considérable, qu'en occupant seule toutes les dépendances de l'établissement, et d'autre part, l'œuvre paroissiale avait, sur la colline d'Albion, son centre trop éloigné des catholiques d'Ipswich qui résidaient généralement dans l'intérieur de la ville. Aussi en 1861,

un an après l'arrivée des dames religieuses, une belle église fut construite, donnant sur Orwell place, dans la ville même, et bientôt la paroisse eut son église et son curé, comme l'institution sa chapelle et son aumônier (1).

Aussi donc à Ipswich, comme à Kensington et à Tottenham, dans les comtés des districts du Milieu et du Nord, comme dans la ville de Londres et dans ses environs, le bon grain, jeté dans une terre féconde, fructifiait au centuple, et il faut ajouter qu'il en était de même dans les comtés des districts de Londres et de l'Ouest.

Relevons, en repassant dans le district de Londres, deux chapelains de congrégations : de La Rive de Coutances à Saint-Albans, et Chabot de Séez à Epsom, quelques autres auxiliaires moins connus : Salmon du Mans, à Brompton près de Chatham; Duval de Rouen à Burton Park près de Petworth; et franchissant la Manche, signalons encore de Grimonville de Coutances dans les

(1) Record office. — *Papers relating to the french clergy refugees*; Bundle 10 : Distribution du 23 janvier 1793.

Archives d'Ipswich. — Registre de naissance et de décès pour 1811. — Lettres testimoniales attestant que l'abbé Simon a reçu les ordres mineurs le 8 mars 1788. — Autorisation pour lui de résider, datée du 16 mai 1798. — Acte de naturalisation daté du 2 juin 1837.

Ipswich Express ; nov. 7 1871 : S. Mary's chapel, Albion Hill.

îles Anglo-normandes, et deux prêtres de Bayeux, l'abbé Villot dans l'île de Jersey et l'abbé Navet dans l'île de Guernesey. Malheureurement dans ces îles, les catholiques sont encore pauvres et peu nombreux après le Concordat, et pendant bien des années les auxiliaires sont obligés de les réunir dans des greniers ou sous des hangars. Ce n'est qu'en 1825 que fut ouverte à Saint-Hélier, une chapelle publique bien convenable (1). Mais en revenant dans la Grande-Bretagne, nous trouvons plus de ressources même dans le district de l'Ouest. Dans ce district, relevons d'abord Denis de Coutances, chapelain des dames bénédictines à Winchester, et de Larue de Bayeux, missionnaire à Gosport; puis, pénétrant de plus en plus vers l'ouest, deux autres prêtres de Coutances, pasteurs de congrégations : Fortin à Blandford et Marest à Bridgor près de Wardour, et deux prêtres de Rouen à Lanherne près de Saint-Colomb, dans le comté de Cornouailles : Le Teinturier desservant d'une congrégation et Langreney chapelain d'un couvent de dames carmélites; enfin, citons encore un abbé Ferrand à Downside college près de Bath dans le comté

(1) *L'Ami de la Religion*, t. LXII, p. 302.

de Somerset, et, traversant le canal de Bristol, passons dans le Pays de Galles. L'abbé Denmat de Quimper écrit de Swansea à son ami l'abbé Kerkelin une lettre datée du 8 septembre 1803, pour le prier d'exposer sa situation et demander des secours au comité. Il a vingt guinées par an comme desservant d'une congrégation; mais, sur ces vingt guinées de fondation, il faut qu'il prenne ce qui est nécessaire pour les réparations, l'ornement et l'entretien de sa chapelle. De plus, cinq fois par an, il est obligé d'avoir pendant quatre ou cinq jours un cheval, afin d'aller à cinquante milles de Swansea pour le service de sa mission. Ses vingt guinées, ajoutées au secours qu'il reçoit du comité lui suffisent à peine. Il désire donc que le comité continue de lui accorder ce secours et ce désir est accompli. L'abbé Hardouin d'Évreux qui réside à Tenby, à l'ouest de Swansea, a obtenu le même avantage, en écrivant, de sa résidence dans le même but, directement au comité, deux mois plus tôt, le 22 juillet. Dans sa lettre il déclare qu'il est à la charge de M. Clifford, chef d'une famille bien connue de Mme Silburne, et qu'il est venu demeurer dans cette honnête famille pour se perfectionner dans la connaissance de la langue anglaise, afin d'être employé

plus utilement en Angleterre dans le ministère pastoral.

Après avoir parcouru toute l'Angleterre et touché à l'Écosse, nous arrivons ainsi à l'extrémité occidentale du Pays de Galles. Mais pour compléter la liste de nos prêtres auxiliaires parfaitement connus et mettre fin à tous ces récits, il nous faut encore franchir la mer d'Irlande et ne nous arrêter qu'à Maynooth près de Dublin, où cinq ecclésiastiques proscrits ont été professeurs dans le célèbre collège de Saint-Patrice, vers l'époque de sa fondation. La plupart de ces pieux auxiliaires meurent à leur tâche dans toute l'étendue des Iles Britanniques; mais, nous le savons, les évêques catholiques du Royaume-Uni, ont pourvu au recrutement de leur clergé dans leur propre pays, en y fondant partout des collèges ou séminaires, et Maynooth dont la fondation nous intéresse ici particulièrement, est pour l'Irlande ce que sont pour la Grande-Bretagne Ushaw, Ware, Oscott, Downside et bien d'autres institutions semblables de plus récente création.

Lorsque la Convention eut supprimé les séminaires irlandais en France, les évêques catholiques d'Irlande, pressentant les dispositions nou-

velles du gouvernement anglais en faveur de leur île, avaient présenté un mémoire à lord Westmoreland alors Lieutenant du royaume, pour le prier d'obtenir l'autorisation d'élever chez eux le clergé catholique. La fidélité des Irlandais, pendant la dernière guerre, au gouvernement établi, et l'intérêt qu'avait ce gouvernement à s'attacher ce peuple de plus en plus pour une nouvelle lutte à outrance, qui venait d'éclater sur le Continent, assurèrent le succès de cette entreprise. Le comte Fitzwilliam qui remplaça bientôt Westmoreland mit la main à l'œuvre, et, si le peu de temps que cet autre nobleman fut Lieutenant en Irlande ne lui permit pas d'être son continuateur, cette œuvre fut reprise par son successeur, le comte Campden, et exécutée par cet autre protecteur, avec tant de zèle et de générosité, que le succès dépassa toutes les espérances.

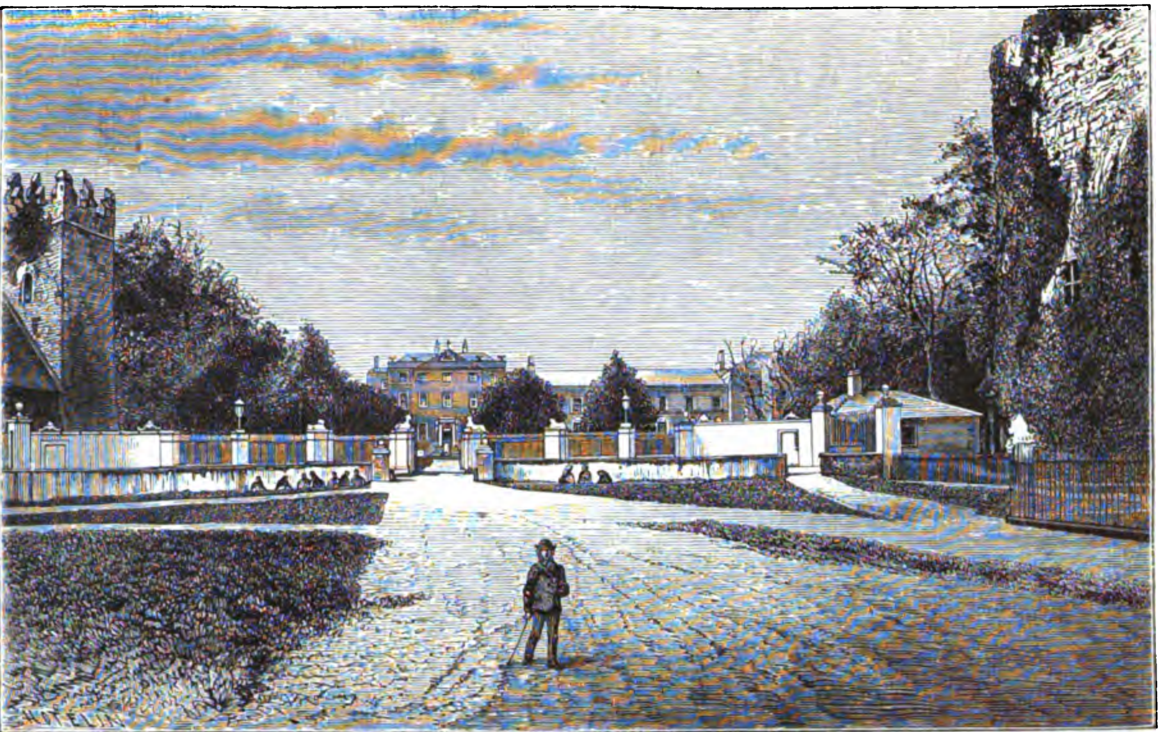
Non seulement les évêques d'Irlande purent fonder l'établissement qu'ils avaient en vue, mais ils obtinrent en même temps une subvention vraiment royale pour construire les bâtiments, pourvoir à la subsistance des professeurs et des élèves, et la nouvelle institution dut porter le nom significatif de *Collège royal de Saint-Patrice à Maynooth.*

Maynooth est une petite localité située dans le comté de Kildare, à 15 milles anglais à l'ouest de Dublin. Le chemin de fer Midland irlandais y conduit aujourd'hui en une demi-heure, passe au midi du collège, et, de ce côté, en effleure presque les dépendances. L'entrée du collège est à l'aspect opposé, au débouché de la principale rue du village, qui, partant de la magnifique avenue de Carton, manoir et domaine du duc de Leinster, vient s'élargir en ce lieu, comme pour en montrer la grande et splendide façade de 420 pieds anglais (140 m. environ). Les dépendances de l'établissement comprennent une superficie de 54 acres anglais (près de 22 hect.). Sur cette vaste étendue de terrain s'élèvent les constructions, dont l'ensemble dessine un grand rectangle, qui s'étend du sud au nord et renferme un espace divisé en deux grandes cours intérieures par un bâtiment transversal. La cour d'entrée, fermée par une belle et grande grille, conduit à la partie primitive de l'édifice, dédiée à Saint Patrice et dans laquelle on pénètre par un perron et un corridor qui mène à la première cour intérieure. Au delà de cette seconde cour se dresse le corps de bâtiment transversal, complément de l'édifice primitif. Ce second corps d'édifice est

MAYNOOTH, PRÈS DE DUBLIN

SÉMINAIRE DE SAINT-PATRICE

D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE.



Splendide façade du vieux Saint-Patrice.

percé lui-même d'un corridor qui permet de pénétrer dans une seconde cour intérieure, au delà de laquelle s'élève un troisième corps de bâtiment dédié à Sainte Marie. Ces trois corps d'édifice sont reliés entre eux par des constructions latérales qui ferment à peu près les deux cours intérieures au levant et au couchant. Dans toutes ces constructions le style est simple, harmonieux, en rapport avec la destination d'un grand séminaire, et rien ne manque aujourd'hui dans ce magnifique établissement pour un service bien ordonné. Il y a une riche bibliothèque de plus de 25.000 volumes, une belle chapelle gothique, deux petits édifices isolés servant d'infirmerie, des cloîtres, des chambres et des dortoirs pour recevoir plus de 500 élèves. La subvention annuelle n'était d'abord que de 8000 livres sterling ; mais elle s'est accrue depuis l'époque de sa fondation, et elle était triplée, lorsque, il y a quelques années, elle fut supprimée par un Acte du parlement qui libérait par compensation, en désorganisant l'église anglicane en Irlande, les catholiques de l'île, des lourdes taxes qu'ils payaient auparavant à cette Église officielle. Aussi ce n'est que par degrés que Maynooth est arrivé à son état de splendeur actuelle.

L'établissement primitif ne comprenait que le bâtiment de la façade donnant sur la cour d'entrée et formant aux deux extrémités deux ailes parallèles sur la première cour intérieure. Les deux autres grands corps de bâtiments y ont été successivement ajoutés dans la première moitié de ce siècle, et ce n'est qu'en 1875 qu'on a posé la première pierre de la belle chapelle gothique qui s'élève au couchant de la deuxième cour intérieure sous l'aile protectrice de Sainte-Marie.

Cependant les débuts de cette institution ne manquèrent pas d'éclat. Le 10 octobre 1875, jour de la pose de la première pierre de la nouvelle chapelle de Saint-Patrice, l'évêque de Kerry, donnant le sermon d'usage, pouvait dire à l'assistance : « Il y a trois cents ans, en ce lieu même, grâce à la libéralité des Géraldine, noble famille, on le sait, devenue *plus hibernienne que les Hiberniens eux-mêmes, Hibernis ipsis hibernior,* fut fondé un collège pour l'éducation du sacerdoce irlandais sous le vocable de Sainte-Marie ; puis les temps changèrent ; mais ni les temps ni leurs changements ne purent jamais rompre les liens qui unissaient Maynooth à l'héritier du plus noble nom d'Irlande. Lorsque, à la fin du dernier siècle, arriva le jour de la restau-

ration, le choix de l'emplacement pour le séminaire qu'il s'agissait de fonder de nouveau, guidé, dirigé, dans certaine mesure, par le descendant de l'ancien fondateur, se porta sur le lieu consacré jadis à l'éducation des ministres de Jésus-Christ, et la citadelle de la foi catholique en Irlande se dressa de nouveau à Maynooth. Il y eut ainsi un agréable lien entre le présent et le passé, et maintenant, à travers un abîme de trois siècles, comblé pour ainsi dire, les prêtres élevés au collège de Saint-Patrice tendent et serrent la main à leurs frères de l'ancien collège de Sainte-Marie. Ils professent les uns ct les autres la même doctrine, récitent les mêmes prières et offrent le même sacrifice (1). »

La seconde fondation de Maynooth, ce réveil pacifique du sommeil des siècles passés, emprunta un caractère particulier de grandeur à la part qu'y prit le gouvernement britannique pour réparer les malheurs des temps présents. La résidence de l'Intendant du duc de Leinster pouvait s'approprier au but qu'on se proposait. Les commissaires curateurs ou Trustees, nommés par le roi, en firent l'acquisition et voulurent y

(1) *The Universe*. — Oct. 16, 1875; nov. 1878 : Maynooth college.

ajouter deux ailes de manière à donner à l'établissement une façade de 420 pieds anglais. Le 1er novembre 1795, lord Campden, qui avait obtenu la subvention du gouvernement, vint en personne sur les lieux, accompagné du Chancelier et des magistrats avec un grand cortège. Il fut reçu par le Président ou supérieur du collège, Thomas Hussey, par les professeurs et les étudiants, par la noblesse des environs et par un grand concours de gens du peuple. Le Lord Lieutenant posa lui-même la première pierre des deux ailes qui devaient compléter le bâtiment primitif, et chargea le président du collège de conduire dans sa voiture les évêques catholiques présents à la cérémonie, qui dînèrent au château ce jour-là. Il voulut même qu'un des prélats fît la prière après le repas, circonstance qui paraît bien surprenante, quand on considère que c'était la première fois, depuis la révolution religieuse en Angleterre, qu'un évêque catholique se trouvait à la table et en la compagnie d'un Lord Lieutenant (1).

Les Trustees, nommés par le roi, étaient les quatre archevêques de Dublin, d'Armagh, de

(1) *Laity's Directory* for 1797. — Account of the foundation of the Maynooth college.

Tuam et de Cashel, les évêques de Meath, de Cork, de Derry, de Kerry, de Leighlin, d'Elphin et Thomas Hussey qui devait être Président du collège. Ces commissaires instruisirent la Congrégation de la Propagande de la mesure qui venait d'être prise et le cardinal Gerdil, alors Préfet de cette Congrégation, les en félicita par une lettre datée du 9 juillet 1796, dans laquelle il leur donnait des avis sur l'éducation des jeunes Irlandais. « On devait, dit le sage et savant cardinal, leur inspirer l'horreur des nouveautés, la fidélité aux anciennes traditions, le respect pour les dogmes consacrés et l'éloignement pour toute concession qui pourrait en altérer la pureté. » — Les statuts réglèrent les proportions des étudiants pour chaque métropole ecclésiastique et fixèrent le cours des études à cinq ans : deux pour les humanités, la logique et les mathématiques et trois pour la théologie. Le Président devait être sujet anglais (1). Le docteur Hussey reçut sa nomination de Président le 25 juin 1795; deux jours après, le 27, les commissaires nommèrent un Vice-Président un économe et des

(1) It was a condition of the Maynooth government that the President must always be a native of the British Empire. — *Universe*, nov. 9 1878.

professeurs de théologie dogmatique, d'Écriture sainte, de mathématiques et de physique, de rhétorique, d'humanité et d'éloquence anglaise. En 1796, on y ajouta un professeur de philosophie; en 1798, un professeur de théologie morale, en 1802, un professeur de langue irlandaise et un professeur de langue française.

Mais un corps enseignant si complet ne s'improvise pas. Il fallait réunir des aptitudes spéciales et variées, ayant des connaissances profondes et une habitude de l'enseignement qui ne se prend que par des années de stage. Aussi les commissaires, pour compléter leur personnel enseignant, furent heureux d'avoir à leur disposition des ecclésiastiques français qui remplissaient ces conditions. Former de dignes ministres à Maynooth, c'était travailler à la sanctification de l'Irlande, et travailler à la sanctification de l'Irlande, c'était, comme le disait plus tard Ignace Spencer, dresser à côté de l'Angleterre le spectacle entraînant du bon exemple, et par suite préparer sa conversion. Les nouveaux auxiliaires acceptèrent donc l'offre qu'on leur faisait. Le docteur de La Hogue du diocèse de Paris, qui a laissé des traces ineffaçables de son long séjour à Maynooth, n'y vint qu'au milieu de l'année 1798.

pour occuper la chaire de théologie morale nouvellement créée; mais il avait été devancé dans l'établissement par deux de ses compatriotes : Pierre Justin Delort, ancien professeur du collège de Bordeaux, dont la nomination à Maynooth est datée du 27 juin 1795, c'est-à-dire, du jour même où fut nommé tout le personnel primitif enseignant, et André Darré (Darret) du diocèse d'Auch, qui reçut sa nomination le même jour, 27 juin, de l'année suivante. L'un et l'autre furent les premiers titulaires de leur chaire, Delort de la chaire de mathématiques et de physique et Darré de la chaire de philosophie. Delort se retira en 1801. A cette date, Darré le remplaça dans sa chaire de mathématiques et de physique et de La Hogue passa à la chaire de théologie dogmatique. Bientôt deux autres ecclésiastiques français entrèrent au collège : Le docteur Elloy du diocèse d'Evreux, professeur d'Écriture sainte, en 1808, et l'abbé Anglade du diocèse de Rodez, professeur de philosophie, en 1809, et professeur de théologie morale, en 1810. Elloy, comme Delort, ne fit que passer : il se retira en 1810; mais les trois professeurs français qui restèrent, Darré, Anglade et de La Hogue surtout, rendirent à Maynooth des services plus longs et plus importants.

Darré ne se retira de l'enseignements qu'à l'époque de la Restauration ; de La Hogue et Anglade moururent plus tard dans l'établissement, et chacun de ces deux bons serviteurs, dans l'inscription gravée sur sa tombe, parle éloquemment même après sa mort, *Defunctus adhuc loquitur* (1).

Déjà, dans notre visite à Maynooth, nous sommes arrivés à l'extrémité méridionale de l'établissement, dans la seconde cour intérieure. Traversons maintenant l'aile de Sainte-Marie et faisons quelques pas dans le vaste enclos qui s'étend encore plus au sud, vers la voie ferrée. A gauche voici le cimetière. A la porte, une table métallique fixée au mur indique l'ordre dans lequel les travailleurs du collège sont entrés dans ce champ de repos. Darré manque à l'appel ; mais de La Hogue y répond le quatrième, et Anglade le cin-

(1) *Archives du séminaire de Maynooth* : liste des anciens maîtres de l'établissement avec la date de leur nomination, depuis sa fondation jusqu'à nos jours. D'après cette liste Darré est remplacé dans sa chaire en 1813 ; son portrait porte la date 1823.

L'Ami de la Religion, t. LIII, p. 88 : fondation du collège de Maynooth. — t. XXIII, p. 193 ; article Delort : avant la Révolution, professeur au collège de Bordeaux, et après la Révolution chanoine de Bordeaux et professeur d'histoire et de discipline ecclésiastique dans la Faculté de théologie de Bordeaux, Delort avait été professeur à Maynooth en Irlande pendant la Révolution.

Laity's Directory for 1825. — Mort d'Elloy d'Evreux à Dounside college en 1824 à l'âge de 89 ans.

quième. Avançons donc jusqu'à la dernière rangée de tombes, formée la première au fond de cette nécropole contemporaine, et lisons en les commentant les deux premières inscriptions. « François Anglade, du diocèse de Rodez, avait fait sa licence en Sorbonne, et, exilé de sa patrie, pendant la guerre civile, était venu à Maynooth où, pendant dix-neuf ans, il enseigna avec distinction la philosophie et la théologie. Après avoir ainsi bien mérité du collège et de la Religion pendant sa vie, il fonda, sur son lit de mort, une bourse pour l'éducation d'un élève du sanctuaire, et dota largement le monastère de l'ordre de la Présentation de la bienheureuse Vierge Marie à Maynooth. C'était un homme remarquable par la sainteté de sa vie, par sa doctrine, par sa charité envers les pauvres, par sa prudence, par l'inaltérable tranquillité de son âme. Aussi était-il chéri des évêques et de tout le clergé d'Irlande. Il mourut le 12 avril 1834 à l'âge de 76 ans. »

Quant à l'inscription concernant l'abbé de La Hogue, c'est, en style lapidaire, un magnifique éloge qu'il importe de développer ici d'après les revues anglaises et françaises qui donnèrent à l'occasion de sa mort des articles biographiques sur cet homme éminent.

Voici d'abord cette inscription concernant l'abbé de La Hogue :



Hic jacet
R. D. Ludovicus Œgidius de La Hogue Parisiencis D. D.
Soc. Sorb. Canon S. Honoré vic. gen. Périg. Censor reg.
In Scholis Sorbon. Professor emeritus
Per impiissimam conjurationem
Vastata patria deleta Religione Regia sublata magestate
Gallia pulsus
Pro Rege et fide Londini exulavit
Postmodum divina disponente Providentia
Invitantibus Curatoribus
R. C. collegii S. Patritii nuper fundati
Manutiam venit
Ibique sacræ theologiæ docendi munus vigenti duos annos
Summa cum laude obivit
Bon. Artium sacerd. virtutum studium divin. lit.
Opere exemplo scriptis quantum fovit
Restauratum hiberniæ Ecclesiæ ministerium
Necnon quas edidit institutiones theologiæ
Jamjam in scholis cath. perlectæ atque commentatæ
Ubique fere terrarum testantur
Vir acri judicio magna facundia suavissimis moribus
Innocenti vita
Difficilimis Ecclesiæ temporibus
Gravissimis experiendis negotiis detentus
Officio justiciæ religioni nunquam defuit
Bonis omnibus percharus pietatem in Deum spirans
Obdormivit in Domino
Septimo idus maii Rep. Sal. CIϽIϽCCCXXVII
Annos natus LXXXVIII
Requiescat in pace. Amen.

Louis Gilles de la Hogue était né le 16 janvier 1740 à Paris, où son père exerçait la charge de contrôleur pour les gages du Grand Conseil. Sur des indices manifestes de vocation au sacerdoce, il fut admis de bonne heure dans une communauté de Sulpiciens établie à Paris, d'abord au collège de Lizieux, en 1738, puis au collége de Laon, en 1764. Ses prédispositions à la la vertu et le germe de ses talents attirèrent l'attention de ses maîtres, et le 17 janvier 1760, encore simple acolyte, il soutint avec succès la thèse appelée *Tentative* qui devait précéder son entrée en licence. Après ses premières études théologiques sous ses pieux directeurs et sans abandonner leur direction, il suivit donc, pendant quelque temps, les cours de théologie des grands maîtres qui occupaient alors les chaires de la Sorbonne. Ordonné prêtre le 7 avril 1764, il fut reçu docteur en théologie le 16 mai suivant et devint professeur d'Écriture sainte dans cette illustre École en 1767, à l'âge de 27 ans. Son mérite exceptionnel lui valut ensuite les titres de chanoine de Saint-Honoré, de vicaire général de Périgueux, de Promoteur de l'Officialité métropolitaine et de Censeur Royal pour les livres relatifs à la Religion. Aussi prit-il part aux plus

importantes affaires qui se traitèrent de son temps en Sorbonne, telles que celle de la consultation des catholiques d'Irlande au sujet de la forme du serment de fidélité exigé d'eux, en 1775, par le gouvernement anglais, comme condition de la tolérance religieuse qu'il voulait leur accorder. En déclarant avec d'autres docteurs de Sorbonne que les Irlandais pouvaient faire le serment demandé, de La Hogue était loin de songer que, un jour, exilé, il trouverait un asile parmi eux. Au commencement de la Révolution, les affaires de France le touchaient de plus près. Il composa un écrit sur la Constitution civile du clergé et protesta, avec d'autres professeurs de Sorbonne, contre le décret qui fermait son École. Après le 10 août, il se retira près du couvent des Carmes, dans une maison de la rue de Vaugirard, d'où il put voir passer les *Massacreurs*, entendre leurs cris furieux, et s'échapper difficilement, le 3 septembre, pour chercher un asile en Angleterre où il arriva avant la fin du mois. Fixé d'abord à Londres, où Mgr de la Marche l'honora de toute sa confiance, il y publia plusieurs écrits, entre autres, un *exposé des motifs qui ont déterminé le clergé de France à se retirer à l'étranger*, et, sauf un an qu'il passa dans la famille de lord Clifford,

il y résida toujours jusqu'à l'époque où les commissaires de Maynooth lui offrirent la chaire de théologie morale dans leur séminaire.

Quoique presque sexagénaire, le professeur émérite de la Sorbonne, saisit avec empressement cette occasion de reprendre ses travaux favoris, enseigna de nouveau avec le plus grand fruit, et publia ses cours de théologie connus presque du monde entier. Son expérience, comme ancien maître de la jeunesse, ne fut pas moins utile au collège naissant que son érudition profonde comme théologien. Les évêques curateurs, reconnaissant son mérite, s'empressaient de déférer à ses avis, et c'est en partie à son influence dans leurs conseils qu'il faut attribuer cette excellente méthode, cette sage discipline, et cette exactitude de doctrine, qui ont donné à l'Église d'Irlande de si dignes ministres. En 1810, les amis de la cause catholique, songeant à porter au parlement la question capitale de l'*Émancipation*, ouvrirent une correspondance avec lui, en vue d'éclairer certains articles de doctrine et de discipline, qui avaient été présentés sous un faux jour par des hommes injustes ou passionnés. Les explications données par le sage vieillard satisfirent entièrement par

la candeur, la raison et la clarté qu'il y mit. Son attachement sincère à l'ancienne dynastie française et à son opinion gallicane, libre alors, sur l'autorité pontificale, ne l'empêchèrent point de de reconnaître le Concordat; mais il refusa constamment les offres flatteuses que lui firent successivement le Consulat, l'Empire et la Restauration, et il voulut mourir dans le pays qui lui avait donné l'hospitalité et dans lequel on pouvait bien l'appeler *le Père du séminaire de Maynooth.*

Au mois de juin 1820, le poids des années et des infirmités qu'elles entraînent forcèrent le professeur octogénaire à renoncer à ses cours; il resta néanmoins dans le collège, où il passa ses derniers jours dans un honorable repos. Heureux par la pleine jouissance de toutes ses facultés, par la reconnaissance et le respect du séminaire de Maynooth et de toute l'Église d'Irlande, et surtout par la conscience d'avoir bien rempli son devoir, il attendit en paix l'heure suprême, occupé tour à tour de la correction de ses ouvrages et de ses exercices de piété. Enfin il tomba malade, le 28 avril 1827, et expira, le 9 mai suivant, dans la 88e année de sa vie. Son agonie fut courte et sans douleur : il parut plutôt s'assoupir qu'expirer. — Un caractère heureux, des manières aimables,

un jugement sûr et ferme, le don de s'exprimer avec une égale facilité en français et en latin, telles étaient les qualités que l'on remarquait d'abord dans l'abbé de La Hogue; mais ce qu'il y avait encore de plus enviable en lui, c'était sa foi, son attachement à la Religion et surtout la pureté de sa vie. Ses talents, ses connaissances, ses travaux, les postes qu'il a remplis avec honneur, l'ont placé parmi les membres les plus distingués de l'ancien clergé de France et en ont fait un des types les plus parfaits des prêtres exilés pour la foi, comme l'auxiliaire le plus précieux pour l'Église d'Irlande (1). Cependant son incontestable supériorité n'a pu faire oublier à Maynooth le mérite de ses deux compatriotes Anglade et Darré.

Lorsque, dans le courant de ce siècle, l'administration du collège a voulu posséder les portraits de tous ses grands serviteurs, elle n'a fait d'exception pour aucun de ces trois prêtres français, et lorsqu'on visite aujourd'hui, dans l'établissement, la grande salle qui sert de réfectoire au rez-de-chaussée, on voit exposés, vis-à-vis du

(1) *Dublin Weekly Register* (supplement to) may 19 1827 : Death of doctor de La Hogue. — *L'Ami de la Religion*, t. LIII, p. 305 : Notice sur l'abbé de La Hogue. — Gosselin : *Vie de M. Emery*, t. I, p. 85.

portrait du docteur Hussey, fondateur et premier supérieur, les portraits de ces trois prêtres auxiliaires. Il est vrai que ces portraits, tirés après la mort des personnages, ne méritent pas toute confiance. « Ils ont été composés, nous disait en 1875, le vénérable Président Russel, les portraits de de La Hogue et de Darré d'après les souvenirs, qu'on avait conservés, des traits principaux et de l'expression de leur visage, et le portrait d'Anglade, d'après une miniature faite lorsqu'il était encore très jeune (1). L'artiste les a représentés tous les trois dans l'attitude du professeur qui enseigne. Anglade donne une leçon de théologie et Darré décrit la sphère et vient d'en tracer une section. On reconnaît dans le docteur de La Hogue le professeur émérite et le vieillard plein d'aménité: c'est le digne pendant du docteur Hussey, dont le portrait mérite ici de fixer l'attention.

(1) Dans une lettre datée du 25 août 1875 et adressée à l'auteur, le très révérend William Russell, alors Président du collège lui disait : « I regret to say that we possess but few memorials of the illustrious french ecclesiastics about whom you inquire... I send you a list which will show you the dates at which they were appointed to their several offices in the college.... The portraits of de La Hogue and Darré are, I am sorry to say, not reliable. They are both painted from memory and description. The portrait of Mr Anglade is from a miniature painted when he was very young.

Le docteur Hussey ne dirigea le séminaire de Maynooth que jusqu'en 1798, époque à laquelle il fut promu à l'évêché de Waterford au sud-est de l'Irlande. Dans son portrait, il tient à la main le dessin du bâtiment primitif ou plutôt des deux ailes qu'il avait fait bâtir. Cet ecclésiastique vraiment supérieur avait été chargé de missions importantes en Italie, en Espagne et en Irlande, ce qui l'avait mis en rapport avec les hommes d'État de son pays, et Burke, le grand orateur des Communes, entretenait avec lui une correspondance en 1795 (1). Dans cette correspondance Burke, qui venait de perdre son fils et qui s'occupait, à cette époque, de la fondation du collège de Penn, ne perdait pas de vue les grandes questions du jour. D'une part, il parlait encore avec indignation de la violence révolutionnaire qui, après avoir bouleversé tout en France, menaçait les États voisins, et de l'autre, il ne pouvait assez admirer la résistance héroïque du clergé français au serment contraire à la conscience des catholiques, et les mesures salutaires prises par chaque État pour s'affermir intérieurement. Le gouvernement anglais ne se con-

(1) Prior. — *Life of Edmund Burke*, p. 429, 450.

tentait plus d'offrir pour asile aux ecclésiastiques proscrits des maisons spacieuses et son château de Winchester; il relevait à Maynooth, pour ainsi dire de ses propres mains, la citadelle du catholicisme irlandais. C'était un signe précurseur de temps nouveaux. Aussi l'artiste s'est-il plu à reproduire, au bas du portrait du fondateur du collège, le fragment d'une lettre que lui adresse, de Beaconsfield, son ami des Communes, le le 17 mars 1795, jour de la fête de S. Patrice, et dans laquelle se trouve associée la gloire présente du clergé de France tombé avec la gloire future du clergé d'Irlande relevé. Burke ne pouvait prévoir alors tous les changements désirables pour son pays; mais il en pressentait de grands et agréables. « De grands, d'agréables changements vont, il semble, s'opérer, dit-il dans sa lettre ; le clergé de France est tombé, mais il a dans sa chute acquis une grande gloire. Point d'Église, point d'État, à l'abri des dangers extérieurs qui les menacent. Heureusement les chefs des Églises et les chefs des États veillent à l'intérieur à leur conservation, et la Justice en Dieu les protège. » Puis, toujours ami fidèle et père inconsolable de la perte de son fils unique, il ajoute : « Adieu, mon cher docteur Hussey,

votre ami très fidèle et très malheureux, Edmond Burke (1).

Burke nous a introduit dans notre sujet (2), et, au cours de ces longs récits, nous avons été très heureux de le trouver quelquefois sur notre chemin; mais jamais nous ne l'avons rencontré avec plus de bonheur qu'au terme de nos courses, dans cette grande salle de Maynooth, devant le portrait de son ami, le docteur Hussey. En 1790, le caractère d'arbitraire et de violence, que commençaient à prendre les événements dans notre pays, lui avait fait pressentir les excès de la Révolution, et il avait alors jeté un cri d'alarme. En 1795, au contraire, le caractère de réparation de certains événements, qui se passaient dans le Royaume-Uni, lui faisait prévoir d'heureux changements. Il les signalait d'avance et s'en réjouissait, et il nous semblait, en lisant ce frag-

(1) Voici ce fragment de la lettre de Burke.

Great changes and grateful seem to be impending. The Church of France has fallen but she has attained great glory in her fall. No Church, no State is secure from external violence, but the internal part is under the protection of their own ruler and of God's justice. — Adieu, my dear doctor Hussey. — Your most faithful and unhappy friend, Edmund Burke. — Beaconsfield, march 17 1795, S. Patrick's day.

(2) Voir tome I. — Introduction, p. 55 et suivantes.

ment de sa lettre, devant le portrait de son ami de Maynooth, que ce grand homme d'État reprenait, pour nous, ce que nous avions raconté dans tous ces récits, afin de nous conduire lui-même à notre conclusion.

CONCLUSION

Mur de séparation tombé.
Union désirée. — De l'anglicanisme au catholicisme. — Vision bienheureuse.

Il y a vingt ans, Husenbeth, le biographe de l'évêque Milner, ne craignait pas de dire : « La conduite des prêtres français réfugiés en Angleterre et les circonstances de leur arrivée parmi nous excitèrent tant de sympathie que les préventions contre notre Religion et notre clergé furent considérablement adoucies et dissipées, et qu'ainsi furent préparées, dans ce pays, les voies pour les progrès rapides et continus du catholicisme, dont nous sommes témoins depuis bien des années (1). » D'autre part l'évêque de Nîmes, Mgr Besson, exprimait la même pensée, lorsqu'il disait naguère à son tour, dans l'oraison funèbre

(1) Husenbeth. — *Life of Right Rev. John Milner*, p. 96.

du Cardinal de La Rochefoucauld : « L'île fameuse séparée depuis trois siècles de l'unité catholique a commencé à redevenir *l'île des Saints*. Bossuet l'avait prédit, quand il montrait la fille de Henri-le-Grand rapportant la foi dans cette île comme un levain précieux pour sanctifier toute cette masse : *Je vois*, disait-il, *les sages concourir à ce sentiment que les jours d'aveuglement sont passés et qu'il est temps que la lumière revienne.* Un siècle s'écoule et la prédiction de Bossuet tardait encore à s'accomplir ; mais voilà que nos prêtres exilés sont venus remuer de leurs mains fidèles le levain précieux de la foi. Les conquêtes du catholicisme ont commencé en Angleterre pour ne plus finir ; et, ce que nos chevaliers normands avaient fait par les armes dans l'ordre civil et et politique, nos prêtres français l'ont fait par leurs exemples dans l'ordre religieux et surnaturel (1). »

Telle est aussi notre conclusion.

S'il est incontestable, en effet, que, depuis quelque temps, le catholicisme a fait en Angleterre de rapides progrès, il ne l'est pas moins que, vers la fin du siècle dernier, un mur de sépara-

(1) *Oraison funèbre* du Cardinal de La Rochefoucauld, prononcée, le 20 avril 1876, dans la cathédrale de Rouen.

tion s'élevait dans ce pays, entre la société catholique et la société protestante, et il ressort de tous nos récits que nos ecclésiastiques proscrits ont contribué puissamment à le faire tomber.

Pendant près de trois siècles, nous l'avons vu, les catholiques anglais avaient été persécutés. Privés des droits civils et politiques, frappés de lois pénales, qui allaient jusqu'à défendre au père de famille de faire élever ses enfants par un instituteur catholique, même au foyer domestique, ces *parjures*, ces *idolâtres*, ces *dignes fils de la prostituée de Babylone*, étaient descendus si bas, dans l'opinion publique, qu'un intrigant de bas étage, Titus Oatès, put faire croire, en Angleterre, à la *Conspiration papiste* et à l'incendie de Londres par les conspirateurs, et que la colonne commémorative de cet accident désastreux put porter longtemps l'inscription mensongère de cette odieuse accusation.

Cependant l'esprit du *libre examen*, qui avait séparé de Rome l'Église d'Angleterre, soufflant sur cette Église isolée, en eut bientôt détaché une partie notable et réduit en poussière les vérités qu'elle avait d'abord conservées. Afin d'entraîner plus facilement les catholiques dans le schisme, les premiers réformateurs avaient re-

tranché le moins possible au dogme catholique; mais d'autres qui vinrent après eux se permirent d'autres retranchements, et il s'en trouva qui, en supprimant ainsi toujours plus, allèrent jusqu'à nier toute vérité révélée. « Il s'en suivit une décadence si profonde au XVIIIe siècle, dit une grande autorité, que Dieu seul peut savoir qu'elle aurait été la désolation de l'Angleterre, si un homme, dont il faut louer le zèle, sans laisser de blâmer beaucoup en lui, n'eût cherché à relever le peuple anglais de son état d'abaissement, en ranimant un peu dans ce pays la foi chrétienne et les pratiques religieuses qu'elle impose. Mais, en même temps, Wesley raviva l'acrimonie antipapiste émoussée par l'incrédulité alors envahissante; et lorsque, vers la fin de ce siècle, l'intérêt politique aidant, la classe dirigeante abolit par un Bill les lois pénales portées contre les catholiques, le fanatique Gordon put encore soulever la classe inférieure, qui protesta, par le sac et l'incendie, contre ce décret de tolérance. Si la classe éclairée se montrait alors plus juste et plus humaine à l'égard des catholiques persécutés, la classe ignorante conservait encore à cette époque toutes ses préventions et était prête à se porter contre eux à tous les excès. C'était à

faire croire aux victimes de ces persécutions que les persécuteurs n'avaient ni esprit de justice, ni charité, ni bonne foi, et, dans l'excès de leur misère, les catholiques pouvaient bien avoir eux-mêmes quelques préventions contre les protestants. Un mur de séparation s'élevait donc en Angleterre entre les catholiques et les protestants et ce mur semblait infranchissable, lorsqu'arrivèrent les prêtres bannis de France.

Dès l'arrivée de ces proscrits, nous le savons, les Anglais les distinguent, par le nom de *réfugiés*, des laïques aussi venus de France, qu'ils appellent simplement *émigrés*. Pour les insulaires, l'émigration laïque, a été volontaire et imprudente au commencement de la Révolution; au contraire, l'émigration des prêtres a toujours été forcée, commandée par la conscience. De là vient que les laïques émigrés ne reçoivent en Angleterre un accueil très sympathique, que lorsqu'ils sont forcés eux-mêmes de quitter la France pour échapper à la prison ou à l'échafaud, tandis que les ecclésiastiques réfugiés y excitent les plus vives sympathies dès le commencement de leur émigration. Pour subvenir à leurs besoins, des

(1) Cardinal Manning at the Pro-Cathedral, on the catholicity of England, oct. 3, 1875. — *The Universe*, oct. 9, 1875.

comités se forment à Londres et dans les villes voisines du rivage, partout où ils abordent; des souscriptions volontaires et des quêtes à domicile pour eux réussissent à merveille et le gouvernement, secondant ce mouvement de l'opinion publique, leur offre pour asile de grands édifices et une honorable subvention. En vain, la classe inférieure leur prodigue d'abord des avanies cruelles, la classe éclairée proteste contre sa conduite à la tribune, dans la presse, dans ses réunions à la ville et à la campagne. En vain, le poète Mathias, se faisant l'organe de l'opposition antipapiste, veut que les réfugiés, réunis au château de Winchester, soient dispersés; si le gouvernement les fait sortir de ce palais, pour y établir une garnison à portée du rivage, il les transporte dans de grandes maisons à Reading, à Thame et à Paddington. Toutes ces manifestations bienveillantes portent la classe inférieure à réfléchir et à changer de conduite à leur égard. Bientôt la charité et la commisération la plus touchante se font jour dans cette classe même, et, à côté du gentleman qui laisse tomber à dessein sa banknote devant les réfugiés qui le suivent, se trouve le marchand de lait qui leur glisse dans la main le produit de son petit commerce.

La sympathie pour les misères de l'exil devient ainsi générale; mais les préventions, enracinées par trois siècles de schisme, maintiennent encore debout le mur de séparation. Pour le faire tomber, il faut que ce peuple, qui revient à des sentiments plus humains, voie de près et de ses propres yeux, touche de ses propres mains, pour ainsi dire, cette société de prêtres catholiques que la révolution française vient de jeter violemment sur ses rivages, et de bonne heure tout se dispose en Angleterre à cette fin. Les proscrits, en effet, n'acceptent des secours que dans le cas d'une extrême nécessité et juste dans la mesure du nécessaire. Tous ceux qui sont valides pourvoient par leur travail, au moins en partie, à leur subsistance; mais pour trouver du travail il faut qu'ils se dispersent, et des circonstances particulières ne tardent pas à favoriser leur dispersion dans toutes les parties du Royaume-Uni.

Les proscrits s'étaient d'abord établis dans les îles anglo-normandes et au sud de la Grande-Bretagne, mais la crainte d'une descente des armées françaises porta bientôt le gouvernement anglais à les déplacer plusieurs fois. En 1796, un certain nombre de ces exilés est transporté au nord de l'Angleterre, et, en 1798, ordre est donné

à tous les étrangers de s'éloigner des côtes et de s'établir à dix milles au moins à l'intérieur. Beaucoup d'ecclésiastiques réfugiés, profitant de l'esprit de tolérance du gouvernement à leur égard, peuvent alors rester dans leurs premiers cantonnements ; mais la plupart se répandent dans l'Angleterre proprement dite et débordent en Ecosse, dans le pays de Galles et en Irlande. Ils ne sont plus en masse dans l'île de Jersey, à Londres et à Winchester : ils forment de petits groupes à Reading, à Thame, à Penn, à Paddington, ou sont dispersés partout d'Édimbourg à Swansea et à Maynooth, de Newcastle-on-Tyne à Bristol et à Bath, d'Ipswich à Liverpool et à Birmingham, et ils ne restent pas isolés de la société protestante. Ils sont mêlés avec elle dans les campagnes, comme ouvriers des champs, et dans les villes, comme employés dans quelque commerce ou dans quelque industrie, surtout comme instituteurs soit à la ville, soit à la campagne, dans des maisons particulières ou dans des écoles publiques. Les premières relations étant ainsi formées les protestants les suivent, lorsqu'ils les voient passer pour aller aux offices catholiques, et prennent plaisir à assister aux cérémonies, pour eux oubliées, du culte de leurs ancêtres.

Dans ce rapprochement dû à la curiosité, à l'intérêt ou à la charité, on s'observe de part et d'autre, d'abord avec défiance, mais bientôt l'on se connaît mieux. D'un côté, les protestants sont frappés de la conduite édifiante des ecclésiastiques proscrits, de leur patience et de leur dignité dans l'épreuve, de leur savoir et de leur bonne éducation; de l'autre les ecclésiastiques reconnaissent sans peine la charité de leurs bienfaiteurs, leur fidélité dans la pratique de leur religion et leur bonne foi dans leurs croyances; en sorte que, de part et d'autre, les vieilles préventions se dissipent peu à peu, et c'est ainsi que tombe pièce à pièce le vieux mur qui séparait en Angleterre la société catholique de la société protestante.

Il n'y a pas à craindre que ces heureux changements soient compromis par le retour des réfugiés en France. L'impression favorable qui reste de leur séjour en Angleterre est trop profonde pour n'être pas durable; le vide qu'ils font dans ce pays, en se retirant, ne se produit qu'insensiblement et par trois départs successifs, et ceux qui restent, comme prêtres auxiliaires, perpétuent le souvenir du bien que tous ont fait pendant l'Émigration. D'autre part le clergé catho-

lique d'Angleterre, qui les a reçus avec tant de bienveillance, qui les a toujours soutenus et consolés pendant leur exil, ce clergé si zélé, si intelligent et si digne, qui tient de sa race un instinct si sûr de ses intérêts, a su étendre et s'assurer, au profit des catholiques anglais, les résultats obtenus. Enfin l'anglicanisme, menacé par le rationalisme contemporain et convaincu qu'il n'a rien à gagner aux pertes du catholicisme, tend à s'unir avec lui, pour lutter contre cet ennemi commun, et le gouvernement anglais favorise ce rapprochement. Non content d'avoir aboli, en 1778, les lois pénales qui frappaient les catholiques, il leur accorde la plupart des droits civils, deux ans après l'arrivée des ecclésiastiques proscrits, et songe déjà, vers cette époque, à les admettre aux droits politiques par l'abolition du *Test*. Edmond Burke, qui a si puissamment contribué aux heureux changements dans l'opinion publique, en se portant partout comme protecteur des réfugiés, est consulté à ce sujet, et voici sa réponse en substance, dans une de ses lettres datée du 29 janvier 1795.

« L'abolition des incapacités légales qui frappent encore les catholiques, dit-il en homme d'État, est de toute nécessité. Comme la foi

romaine est celle des quatre cinquièmes des Irlandais, il faut bien se garder de la traiter en ennemie; et, puisque on ne pourrait la détruire ni par la force ni par la persuasion peut-être, il est sage de ne point lui marchander quelques égards, mais d'en faire le plus grand cas. Maintenant qu'on attaque le christianisme jusque dans ses fondements, l'accord unanime dans le monde chrétien est plus urgent que jamais. S'il était possible aujourd'hui de forcer les catholiques d'abandonner leurs croyances, ce n'est pas probablement dans les nôtres qu'ils chercheraient un refuge, mais dans l'indifférence en matière de religion; et, si la religion catholique pouvait être détruite par les infidèles, il est absurde de supposer que la religion protestante lui survivrait longtemps. (1) »

Cette grave question de l'Émancipation des catholiques ne devait être résolue que trente cinq ans plus tard; mais, à cet égard, un coup décisif est déjà porté, dès la fin du dernier siècle. Dans la suite et jusqu'en 1829, vingt fois cette question est reproduite, vingt fois elle est rejetée, et elle reparaît toujours. Après Burke, Wil-

1) Prior. — *Life of Ed. Burke*, p. 412.

liam Pitt, Lord Castlereagh et Georges Canning la soutiennent, et, après la résistance du duc d'York et de lord Liverpool, O'Connell et l'*association catholique* des Irlandais sont appuyés par un parti si puissant en Angleterre que Wellington et Robert Peel, les derniers opposants, finissent par céder, et alors le Bill de l'Émancipation passe dans les deux Chambres(1). — Le gouvernement ne s'en tient pas à cette importante concession ; il fait disparaître en 1830, de la colonne commémorative de l'incendie de Londres, l'odieuse et mensongère inscription qui attribue aux catholiques ce grand désastre; il fonde, en 1837, l'Université de Londres où ils peuvent être admis aux examens et aux grades, et subventionne, par la suite, leur enseignement primaire.

Cependant cet apaisement relatif et ce rapprochement manifeste, entre les catholiques et les protestants, ne suffisaient pas, pour lutter avec avantage contre l'ennemi commun, le rationalisme contemporain. L'incrédulité pouvait se prévaloir et se prévalait, en effet, des différences notables qui existaient entre les diverses confessions de foi, et l'union véritable devenait de plus en plus

(1) Alison's. — *History of Europe*, 1815-1852, vol. II-III.

nécessaire. Les catholiques faisaient des vœux pour obtenir cette union si désirable, et un travail extraordinaire s'opérait à cet effet dans le protestantisme anglican. Comme au temps de Bossuet, la savante Université, qui avait témoigné tant de sympathies aux ecclésiastiques bannis de France, pour avoir refusé, par devoir de conscience, de subir le joug de l'État, étudiait avec ardeur l'antiquité chrétienne. Ses membres les plus distingués examinaient à fond, scrutaient la constitution de l'Église anglicane, la rapprochaient de la constitution de l'Église primitive et se prenaient à regretter leur schisme, leur dépendance religieuse de l'État et leur isolement séculaire au milieu des nations. « L'Église d'Angleterre, disaient-ils, autrefois la gloire de la chrétienté, cette Église, où Bède enseigna et qui produisit Boniface, est aujourd'hui solitaire au milieu des nations. Comme elle a souffert sous le coup des passions humaines! Comme on l'a resserrée dans ses mers cette Reine des îles, qui jadis avait dans ses domaines un continent et ses évêques pour hôtes et visiteurs (1). » Puis ces hommes éminents tournaient leurs regards vers

(1) British Critic, 1839, p. 282.

les Églises du Continent et avaient déjà au fond du cœur ces paroles par lesquelles Pusey, l'un d'eux, les invita bientôt à l'Unité : « Le combat avec l'incrédulité occupe et met en tension les forces de toutes les Églises. Les armées de Satan sont unies pour faire la guerre à la foi dans Jésus ; ceux qui sont chargés de défendre cette foi seront-ils seuls à ne pas s'entendre (1) ? » Les préventions contre Rome étaient encore bien grandes et Dieu seul en avait le secret ; mais, pour procurer l'union si désirable et si désirée, catholiques et protestants s'adressaient par la prière à ce souverain Maître des esprits et des cœurs. Afin de faire prier les protestants pour l'*Union de la sainte Église*, des théologiens d'Oxford publiaient des livres de prières à Londres, à Oxford et à Lichfield. Quant aux catholiques, des apôtres entreprenaient de véritables croisades pour les faire prier dans le même but, et, par la prière, il faut entendre ici non seulement la prière proprement dite, mais aussi la pénitence qui est la prière en action.

Une des plaies publiques dans le Royaume-Uni, au commencement de ce siècle, était l'abus

(1) D. Pusey, *Irenicon*, p. 234.

des liqueurs enivrantes. Après une vaine tentative des Quakers pour réprimer cet abus, quelques membres de cette secte invitèrent un religieux Capucin déjà bien connu, le père Mathew à reprendre leur œuvre. Sous l'impulsion de ce pauvre religieux une ligue se forma, qui avait pour but l'abstinence totale de ces liqueurs abrutissantes. Au premier meeting de cette ligue qui se tint à Cork en Irlande, en 1838, beaucoup d'Irlandais accoururent pour prendre la *pledge* ou engagement de vivre dans la tempérance. Le père Mathew parcourut ensuite l'Irlande. Chaque fois qu'il se présentait dans une ville, un grand concours avait lieu, et des processions se formaient avec bannières déployées, la multitude se ralliant autour du religieux devenu populaire. Quand il se rendit à Dublin, quatorze mille associés défilèrent dans les rues de la ville. Le succès qu'il obtint dépassa toute espérance et mit en lumière les progrès de la tolérance religieuse à cette époque. Le pape Grégoire XVI le nomma Commissaire apostolique, on fit son éloge en plein Parlement et des évêques anglicans l'invitèrent à venir organiser son œuvre en Angleterre, lui promettant leur appui. En 1843, il se rendit donc à Londres, où le Lord Maire le sou-

tint de tout son pouvoir, et où il excita le même enthousiasme et obtint le même succès que dans les villes d'Irlande. En vain l'opposition antipapiste se fit encore jour. « A vous, mes amis, qui adressez des reproches au père Mathew, s'écria dans une circonstance l'évêque anglican de Norwich, je n'ai que ceci à vous dire: *Allez et faites comme lui.* Je dois ajouter que le père Mathew a fait plus pour la paix qu'aucune autre personne depuis cent ans et je termine en lui souhaitant la bénédiction du Seigneur. »

La prière proprement dite avait aussi son apôtre dans le fils d'un lord, Georges Spencer, ministre anglican converti. En 1830, après sa conversion, il est à Rome au séminaire anglais auprès du docteur Wiseman, où il complote, avec ce futur Cardinal, une croisade pacifique pour la conversion de son pays. Ordonné prêtre, en 1832, il retourne en Angleterre, où son vicaire apostolique, Mgr Walsh, l'emploie d'abord dans le ministère pastoral à Blomwich, puis, en 1839, dans l'éducation des jeunes clercs, au séminaire de Sainte-Marie d'Oscott. Mais ces œuvres particulières et locales n'offrent pas un champ assez vaste à son zèle. En 1846, il entre chez les religieux Passionistes d'Aston Hall, et dès lors il

commence sous le nom de père Ignace, et sous le patronage des évêques catholiques d'Angleterre réunis à Oscott, sa vie de missionnaire, embrassant à la fois dans sa sollicitude et l'œuvre du père Mathew, dont il est le continuateur, et son œuvre particulière, à laquelle il voudrait intéresser le monde entier. Son nom, ses ressources personnelles, sa charité surtout, servent admirablement son zèle infatigable. Sa charité est si grande pour les protestants qu'il repousse, avec une chaleur peu ordinaire dans ses actes, l'opinion malveillante qu'ils connaissent leur erreur, et que, s'ils n'en sortent pas, c'est pour des motifs peu avouables. A son avis, l'apostasie de l'Angleterre est l'œuvre moins du peuple que de quelques hommes d'État sans principes, sans conscience, qui, après avoir faussé d'étrange sorte la doctrine et les pratiques des catholiques, étaient parvenus à faire croire, aux générations venues après eux, que le catholicisme est une religion absurde et odieuse. Ces hommes indignes auraient ainsi volé la vérité religieuse au peuple anglais; et Spencer, s'abandonnant à cette impulsion de son cœur et de sa charité, ne supporte pas qu'on se serve de paroles dures à l'égard de ses compatriotes nés dans le schisme. Pour

lui, les protestants de son pays ne sont pas des hérétiques, mais des *non-catholiques*, des *dissidents*, des *frères séparés*. Comme cette grande charité lui ouvre tous les cœurs, lorsqu'il s'adresse aux protestants d'Angleterre, son nom lui ouvre de même toutes les portes, lorsqu'il se met partout en quête de protecteurs parmi les grands et les puissants de ce monde. De bonne heure la duchesse de Kent accueille avec bonté le fils de lord Spencer, en présence de sa fille unique, la future Reine Victoria. Les nobles lords Russell, Clarendon, Derby, Palmerston même, font leurs réserves sous le rapport politique, mais l'écoutent avec bienveillance, et, sur le Continent, s'il ne peut voir le roi de Prusse, de passage à Cologne, il est reçu deux fois à la cour de Vienne, et Pie IX, à Rome, approuve une association de prières, qu'il a fondée pour le succès de son œuvre. Doué d'une activité prodigieuse, cet homme extraordinaire semble partout à la fois. Parlant également bien l'anglais, l'italien, le français et l'allemand, il se multiplie pour ainsi dire, s'il est vrai que l'homme vit autant de vies qu'il parle de langues. Excentricités apostoliques d'un saint ! Il a évangélisé presque toutes les bourgades importantes du Royaume-Uni, presque toutes

les grandes villes du Continent, faisant des conférences, parlant en public et en particulier, mendiant partout des prières, tourmentant ainsi le ciel et la terre, jusqu'à ce que, en allant prêcher sa deux cent quarante quatrième mission à Leith en Ecosse, il meurt à la peine, le 1er octobre 1864, à Carstairs sur le chemin d'Edimbourg qui y conduit, loin de tout regard, solitaire, inconnu, presque dans un fossé, conformément à sa devise : *Mourir dans un fossé, ni vu ni connu*; *Die in a ditch, unseen and unknown* (1).

Comme on pouvait s'y attendre, nulle part son œuvre ne fut mieux accueillie qu'en France. En 1838, Mgr de Quélen avait reçu avec bonheur à Paris cet apôtre de la prière et l'avait présenté lui-même à son clergé réuni, pour une retraite pastorale, au séminaire de Saint-Sulpice; et, en 1845, le docteur Wiseman, alors évêque coadjuteur de Mgr Walsh et l'organe de l'épiscopat catholique d'Angleterre, ayant recommandé cette œuvre, qui était aussi la sienne, à l'épiscopat français tout entier, il y eut partout en France une explosion de la plus vive sympathie, pour cette œuvre si chrétienne; et il ne pouvait en

(1) *Life of father Ignatius* by the rev. father Pius, Passionist. *Ignace Spencer*, par l'abbé de Madaune.

être autrement. « Les vieux préjugés s'effacent, disait le prélat anglais; on nous exprime des sentiments affectueux, et les esprits en nombre plus considérable que jamais, *se préoccupent du retour à l'Unité et le désirent*..... Une impulsion spontanée de la grâce et une succession providentielle de circonstances sont les deux moyens auxquels le Maître des hommes ait eu recours, pour produire les glorieux résultats dont nous sommes témoins... »; et plus loin: « Nous sommes arrivés à une crise des plus consolantes; les esprits sont plus que jamais agités et inquiets sur ce qu'ils doivent faire. Un grand nombre des hommes, qui sont disposés à venir à nous, ont à soutenir les luttes les plus terribles. Ils sont placés dans l'alternative de choisir entre la perte de tous les biens terrestres et le rejet de la vérité; ils ont à vaincre le respect humain, les préjugés, à sacrifier les plus chers intérêts de famille et souvent des affections que respectent la nature et la loi de Dieu. Toutes ces circonstances concourent à rendre leur conversion plus difficile; et, pour plusieurs, la démarche d'entrer en communion avec l'Église demande un esprit de sacrifice poussé à un degré héroïque..... La prière, disait Mgr Wiseman en finissant, est un des

moyens les plus efficaces pour hâter le moment du retour dans le commun Bercail. »

Cet appel de Mgr Wiseman réveillait tous les souvenirs des anciennes relations si intimes entre les Églises de France et d'Angleterre. On se rappelait alors trois évêques bretons présents au concile d'Arles au IVe siècle ; aux deux siècles suivants, saint Germain et saint Loup, missionnaires dans la Grande-Bretagne et l'archevêque d'Arles consacrant le moine Augustin au siège épiscopal de Cantorbéry; puis la France recevant saint Colomban de l'Angleterre et lui envoyant saint Anselme; plus tard la France encore offrant un asile à saint Thomas de Cantorbéry persécuté et à d'autres proscrits venus pour enseigner ou pour s'instruire à Douai, à Saint-Omer et à Bordeaux; enfin l'Angleterre à son tour accueillant nos prêtres bannis avec la noblesse et la charité que nous aimons à glorifier dans tous ces récits. Ces derniers souvenirs surtout étaient en France présents à tous les esprits et à tous les cœurs. Les hommes de la génération présente avaient vécu avec ces exilés à leur retour de l'Émigration, et un certain nombre de ces anciens proscrits vivaient encore. Aussi les évêques français répondirent avec empressement à l'appel de Mgr Wi-

seman; beaucoup rappelèrent dans leurs mandements les relations de leur Église particulière avec l'Église d'Angleterre et Mgr Giraud, archevêque de Cambrai dit, avec un admirable à propos, la part qu'ont eue au mouvement anglo-catholique contemporain, les bons exemples de nos prêtres bannis et les prières sollicitées dans notre pays par le père Ignace.

« La semence de nos confesseurs et de nos martyrs jetée, disait-il, il y a un demi siècle, sur des côtes hospitalières, a levé par la bénédiction de Dieu et porte déjà des fruits. Un travail intérieur et fécond se fait dans les esprits ; les préjugés s'affaiblissent: nos croyances et nos pratiques ne sont plus l'objet d'une critique moqueuse ou passionnée; Rome n'est plus la prostituée de Babylone. *Des hommes sérieux, pour qui la vérité religieuse est un trésor qu'ils veulent posséder à tout prix*, interrogent l'antiquité dans ses sources, et s'étonnent d'y trouver toute vivante ce qu'ils appelaient la nouveauté de nos dogmes et de nos usages. Les savantes Universités elles-mêmes s'ébranlent, et l'élite de leurs docteurs sont comme les prémices qu'elles envoient au divin Bercail, en attendant qu'elles y rentrent à leur tour, et, avec elles, toute une grande nation...

« Il y a quelques années à peine, un Anglais de haute distinction, nouvellement ramené à la foi catholique, vint en France demander, à la charité fraternelle, des prières pour la conversion de sa famille, encore protestante, et de cette autre famille à laquelle l'unissent des liens de nationalité. Une faveur générale accueillit une démarche si digne d'un noble cœur. Le vénérable pontife de chère et sainte mémoire, qui gouvernait alors l'Église de Paris, daigna la bénir. De nombreuses associations de prières se formèrent à cette intention dans les provinces. Prêtres et fidèles, unis dans une même pensée, offrirent, les uns le divin sacrifice, les autres, des communions ferventes. Nous pouvons dire sans présomption que Dieu les eut pour agréables, puisque le mouvement catholique en Angleterre s'est développé dans des proportions plus sensibles à dater de ces humbles supplications. Mais, ce que la prière a commencé, il faut que la prière le continue et l'achève. C'est le cri de tout ce qu'il y a de catholique dans la Grande-Bretagne; c'est l'appel qui nous est fait, par ses évêques, nos frères; c'est le vœu secret de tant d'esprits ébranlés, mais encore hésitants et incertains, qui n'attendent que ce secours pour rompre le dernier

obstacle qui les empêche de venir à nous. Voyez toutes ces mains tendues vers vous, entendez toutes ces voix qui vous supplient. Que vous demandent-elles ? Des aumônes ? Non; de longues et doctes controverses ? non; les dévouements d'un pénible apostolat ? non ; quoi donc ? Des prières, des prières ferventes, des prières répétées, des prières universelles. — La parole, l'exemple, la prière, trois choses excellentes; mais la prière est la meilleure pour agir sur le cœur des hommes, parce qu'elle agit d'abord sur le cœur de Dieu. Prions donc et faisons prier pour une fin si profitable à l'avancement du royaume de Dieu; prions avec une volonté d'autant plus ardente et des instances d'autant plus vives que jamais but, plus digne de toute l'ambition d'une âme chrétienne, ne fut proposé à l'émulation de notre piété, de notre zèle et de notre charité. »

Si Mgr Giraud se contentait d'insister ainsi, dans les circonstances présentes, sur l'excellence de la prière, et ne s'attachait pas à exciter le zèle des missionnaires français, ce n'est pas que le besoin d'ouvriers étrangers ne se fît pas sentir alors en Angleterre. Depuis quelque temps, des âmes généreuses répondaient du Con-

tinent à ce besoin des Iles Britanniques. La France catholique envoyait déjà, ou allait envoyer en Angleterre des prêtres séculiers, des religieux et des religieuses de vie active : Marseille ses Oblats, Lyon ses Pères Maristes et ses Religieuses de Jésus et Marie, Paris ses Pères Jésuites et ses Filles de la Charité, Rennes ses Petites Sœurs des Pauvres. Des Passionistes, des Franciscains, des Carmes, des Carmélites et des membres d'autres Congrégations, d'origine étrangère à l'Angleterre, cédant au même attrait, venaient ou allaient venir en même temps dans ce pays. Mais l'Église catholique d'Angleterre avait alors en propre des docteurs et des apôtres qui traçaient de profonds sillons dans leur terre natale, et y jetaient de bonnes semences, et il fallait surtout à cette Église la bénédiction du ciel, sans laquelle rien ici-bas ne lève, rien ne grandit. Voilà pourquoi, conformément aux désirs des évêques d'Angleterre, les évêques de France ne demandent que des prières pour attirer la rosée du ciel sur l'ancienne *île des saints* et lui donner la fécondité.

Cet appel à la prière ne pouvait manquer d'être entendu, et, aux paroles entraînantes de l'épiscopat français répondent aussitôt les actes les plus empressés de tout le clergé et de tous

les fidèles. Les pasteurs du diocèse de Viviers, suivant les prescriptions de leur évêque, adressent aux fidèles quelques réflexions, pour leur faire comprendre combien le retour de la nation anglaise à la foi catholique importe à la gloire de Dieu et au salut des âmes. L'évêque de Saint-Claude célèbre solennellement une messe, pour l'union de l'Église, et l'archevêque de Cambrai prescrit à cette fin une neuvaine en l'honneur de saint Thomas de Cantorbéry, qui avait passé dans son diocèse une partie de son exil en France. A Paris l'Archevêque veut une octave à la même intention et l'évêque de Luçon prononce, à ce sujet, un discours dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires. Partout en France on offre le Saint Sacrifice et des prières ferventes pour la conversion de l'Angleterre ; des associations formées dans ce but se perpétuent jusqu'à nos jours, et le pape Léon XIII vient de donner une nouvelle impulsion à cette œuvre, en élevant, pour toute l'Église, le degré de l'office de saint Augustin, l'apôtre aimé des Anglais.

Par la prière, le Clergé de France continue ainsi, dans ce siècle, l'œuvre d'apaisement et d'union commencée par le bon exemple, à la fin du siècle dernier; et l'Angleterre peut bien s'y

prêter sans craindre pour ses libertés religieuses et politiques. Les conversions, qui s'y opèrent, sont toujours libres et l'Église catholique n'en veut point d'autres. « Sans doute, disait naguère une autorité catholique bien compétente, nous voudrions que tout le monde crût pleinement à la vérité; mais une foi imposée est une hypocrisie haïssable devant Dieu et devant les hommes. La foi est un acte de la volonté; forcer les hommes à pratiquer ce qu'ils ne croient pas est contraire à la loi de Dieu, et produire la foi par la force est moralement impossible. C'est par la conviction de la raison et par la persuasion de la volonté que l'unité de la foi s'est établie parmi les nations; une fois brisée, rien, sauf la conviction et la persuasion, ne peut la rétablir (1). » Si la liberté de conscience est ainsi bien sauvegardée, l'indépendance politique ne l'est pas moins. Pendant les persécutions et les guerres étrangères, les catholiques d'Angleterre n'ont jamais cessé d'être les sujets fidèles du gouvernement établi, et il a toujours été puéril de craindre en Angleterre un danger politique provenant de ces sujets, depuis surtout que le catholicisme n'a plus derrière lui,

(1) Extrait d'un discours du Cardinal Manning. — *Moniteur Universel*, juin 7 1876.

pour le soutenir, Philippe II ou la France. Au commencement de ce siècle, pour les hommes sérieux de ce pays, qui n'ont jamais cru à la stabilité des gouvernements sans religion, le danger venait d'ailleurs.

Nous l'avons dit, l'Angleterre, au siècle dernier, avait glissé de l'anglicanisme dans le *latitudinarisme* ou relâchement, et, dans ce siècle, le latitudinarisme conduisait le Royaume-Uni à l'athéisme. En présence de cet ennemi redoutable, les membres éminents de l'École d'Oxford ont jeté un cri d'alarme et afin de conjurer le danger réel que court leur pays, ils ne se contentent pas de faire des vœux et des prières pour l'union des Églises chrétiennes contre l'ennemi qui les menace toutes; ils veulent arrêter l'anglicanisme sur sa pente, le régénérer, le réformer. Pour cela, ces nouveaux réformateurs, Pusey, le plus apparent, Newman, Keble, Ward, Oakeley et quelques autres font remonter leur Église jusqu'à son point de départ. Ils rejettent quelques nouveautés qu'elle n'avait pas admises dans le principe et admettent quelques vérités conservées d'abord puis rejetées par elle. C'est principalement dans des sermons, dans des traités, les *Tracts for the time* et dans une revue célèbre, le *British Critic*,

que se manifestent leurs vues et leurs tendances. Dans cette attaque contre l'anglicanisme dégénéré, Keble ouvre le feu, en 1833, par son sermon sur l'*apostasie nationale;* Pusey le soutient bientôt par ses écrits sur le *baptême*, la *présence réelle* et la *primauté de l'Église romaine ;* et Newman, en 1841, l'entretient dans le 90e Tract, où, profitant de l'élasticité du sens des *Trente-neuf articles*, il ne craint pas d'affirmer que ces articles de l'anglicanisme primitif ne sont pas essentiellement opposés aux décrets du concile de Trente. Mais, placé entre l'athéisme d'une part et le catholicisme de l'autre, l'anglicanisme ne pouvait s'éloigner de l'athéisme sans se rapprocher du catholicisme, et les tendances catholiques du mouvement *Tractarien* sont incontestables. Effrayée de la hardiesse de ce mouvement, l'Église officielle dégénérée veut l'arrêter, frappe à coups redoublés sur ses principaux auteurs, et une lutte intestine commence ardente, de part et d'autre, qui conduit de l'anglicanisme au catholicisme.

En 1843, Pusey est suspendu de sa chaire d'hébreu, deux ans plus tard Ward est dégradé, Oakeley privé de ses pouvoirs; en même temps les *Tracts* sont condamnés et cessent de paraître. Cependant l'Église officielle ne tarde pas à se

compromettre. Un rationaliste est promu à une chaire de théologie dans l'Université d'Oxford, un *latitudinarien*, à un nouvel évêché créé à Jérusalem, un hérésiarque, à la charge de pasteur dans le diocèse d'Exeter. Contre ces actes hétérodoxes, les *puseystes* protestent énergiquement, et, si les *Tracts* sont supprimés, il leur reste pour organe le *British Critic*, qui exerce une grande influence par l'étendue et la variété de ses compositions littéraires. Aux hommes d'étude, cette revue offre des œuvres d'érudition, aux lecteurs ordinaires de la classe supérieure, des écrits moins élaborés, aux classes inférieures, des nouvelles à la main; aux enfants, des contes familiers. Les nouvelles doctrines sont ainsi répandues au près et au loin, dans le Royaume-Uni, dans les colonies de l'Empire Britannique, partout où l'on parle la langue nationale, et ainsi se forme et s'étend le puseysme, cette infusion lente et insensible de l'esprit catholique dans l'Église anglicane.

Cependant après avoir ainsi passé de l'anglicanisme au puseysme, les hommes du mouvement n'entendent pas d'abord aller jusqu'au catholicisme. Pour eux, Rome n'est plus la prostituée de Babylone, mais la Mère des Églises qui

leur a transmis à toutes le dépôt sacré de la foi; la séparation du XVIe siècle est déplorable, mais c'est plutôt une suspension de l'union qu'une séparation proprement dite; et l'isolement qui a suivi doit nécessairement cesser. Malheureusement les préventions protestantes percent déjà dans les discours et dans les écrits mêmes où Pusey fait ces concessions; et bientôt, partant en guerre, ce chef du mouvement reproche durement à l'Église romaine d'avoir admis certains points de doctrine et certaines dévotions qu'il appelle des *nouveautés*, et qu'il faut bien se garder d'adopter, « De peur, dit-il, d'être un obstacle à l'union future si désirable. Si donc l'Église d'Angleterre doit être régénérée, il faut que l'Église de Rome se régénère elle-même. Les résultats seront brillants : par les conversions qu'elle opère maintenant dans ce pays, Rome ne recueille la moisson que *brin à brin ;* et, en se réformant, elle la fera *tout d'un coup*. En attendant cette réforme, le mouvement doit être *stationnaire*. Dieu est avec nous, dans notre Église, puisqu'il la régénère; restons-y, et que les communions romaine, grecque et anglicane, *dont se compose l'Église chrétienne s'unissent en association de prières*, pour obtenir l'union désirée. »

Mais parmi les hommes éminents qui étaient allés avec Pusey jusqu'à mi-chemin de Rome, beaucoup ne se laissèrent pas arrêter par ces considérations et ces avis de ce chef inconséquent, et bientôt, passant au catholicisme, ils lui répondirent avec un concert unanime : « Si Rome a raison, nous n'allons pas assez loin; si Rome a tort, nous allons trop loin. Nous ne pouvons rester ce que nous sommes; il faut de deux choses l'une, ou avancer ou reculer. — Ce que vous appelez suspension de l'union est une véritable *apostasie nationale*; votre isolement est détestable, et votre subordination de l'Église à l'État engendre, favorise au moins l'hétérodoxie. — Vous nous apportez des propositions de paix et vous nous lancez, avec une catapulte, votre branche d'olivier; les additions, faites par Rome au symbole primitif, ne sont que le développement légitime et nécessaire du dépôt fécond de la foi qui lui a été confié. — Vous nous invitez à venir à vous et vous posez vos conditions : quand, il y a une cinquantaine d'années, un écrivain plus zélé que circonspect parla d'une réunion avec l'Église anglicane, l'évêque Milner répondit avec son vigoureux bon sens et son instinct éminemment catholique : *Si nous nous unissions*

avec elle, l'Église universelle se séparerait de nous. Nous ne pouvons offrir l'unité qu'à la condition à laquelle nous l'avons nous-mêmes: *soumission sans condition à la voix vivante et perpétuelle de l'Église.* Nous ne regrettons pas d'avoir à recueillir brin à brin l'Église d'Angleterre: *Une âme*, dit saint Charles, *est un diocèse assez vaste pour un évêque.* Si le groupe de ceux qui sont venus à nous a un titre à notre sympathie, tous les membres de l'Église anglicane et tous les individus de la masse du peuple anglais qui s'en sont séparés, tous les milliers de brebis qui sont comme un troupeau sans pasteur, errant çà et là, en ont bien davantage. Une illusion vous obsède, qui consiste à attribuer à votre Église ce qui est le fait d'un labeur individuel. Vous ne pouvez pas dire que l'anglicanisme a fait, comme Église, un progrès quelconque résultat d'un travail de la grâce divine, à moins que vous ne vous regardiez vous-même comme le représentant, le pontife suprême de cette Église et que les amis qui vous restent n'en soient les organes autorisés. L'Église officielle a souffert, au contraire, que l'on persécutât les hommes qui ont travaillé davantage pour elle, sans vous épargner vous-même. En supposant l'Église chrétienne

formée des trois communions romaine, grecque et anglicane, vous renversez la nature de son unité ; et s'unir pour la prière avec ceux qui professent cette théorie est illicite pour nous. »

Quoi de plus imposant et de plus ferme que tous ces témoignages ! Cependant le chef du mouvement restait inébranlable dans *sa voie du milieu*, et Pie IX pouvait dire : *Pusey est semblable aux cloches de nos temples; il appelle sans cesse le monde à l'église et lui-même n'y entre jamais.* « Jamais, dit encore un de ses anciens amis, je n'ai remarqué dans Pusey un symptôme de conversion. — Ce qui n'empêche pas Pusey, ajoute un autre illustre converti, d'être aussi *sincère aujourd'hui dans le protestantisme* que je l'étais moi-même autrefois. » C'était bien triste, malgré cette honorable bonne foi. Heureusement, comme nous l'avons dit, l'exemple du chef n'était pas suivi jusqu'au bout par tous ses adhérents. Un bon nombre d'entr'eux ne se laissaient pas retenir par ce chef apparent, l'abandonnaient, et, après avoir passé de l'anglicanisme au puseysme, passaient aussi du puseysme au catholicisme.

Pendant la lutte contre l'anglicanisme dégénéré, Newman s'était montré peu sympathique

à l'Église romaine. « L'esprit protestant, tel que je le combats, avait-il dit, conduit à l'incrédulité beaucoup plus que l'esprit protestant, tel que je le soutiens, conduit au romanisme. » Mais, en 1841, l'affaire de l'évêché de Jérusalem avait été pour lui, selon son expression, le commencement de la fin (1). Il avait alors protesté contre la mission, donnée au nouvel évêque anglican, de gouverner les diverses sectes protestantes de la Ville Sainte et des contrées voisines; et avait cherché dès lors à se faire oublier. Curé de Sainte-Marie d'Oxford, il s'était retiré au petit hameau de Littlemore, qui dépendait de sa paroisse. Là, les fils de son intelligence, une jeunesse ardente, venaient le trouver, s'établissaient près de lui dans des cellules aussitôt occupées que construites, et formaient ainsi sous sa direction un vrai monastère, où l'on suivait une règle semblable à celle des ordres religieux les mieux ordonnés. Après ce premier prélude de sa grande détermination, Newman, en septembre 1843, monta pour

(1) *England and Christendom*, by H. E. Archbishop of Westminster.

Apologia pro vitâ suâ, by F. Newman.

Annals of the tractarian movement, by Kirwan Browne.

De la réunion de l'Eglise d'Angleterre protestante à l'Eglise catholique, par Jules Gondon.

la dernière fois dans sa chaire de Sainte-Marie. Jamais son éloquence n'avait jeté l'émotion à un plus haut degré dans son auditoire. « La plupart des auditeurs versaient des larmes, » dit Oakeley. On eût dit qu'ils comprenaient que la voix, qu'ils aimaient tant à entendre, allait se taire pour eux. « O ma mère, s'écria le pasteur en s'adressant à l'Église qu'il allait quitter, d'où vient que tu te nourris de défiance envers tes enfants ? Pourquoi ne pas user de leurs services et ne pas te réjouir dans leur amour ? Qui a donné pour partage l'impuissance à tes flancs, la stérilité à ton sein ? Qui t'a faite étrangère à ton propre sang ? Pourquoi ton œil est-il cruel envers tes petits ? Ton enfant, le fruit de tes entrailles, qui t'aime et qui voudrait s'épuiser pour toi, tu le regardes comme un porteur de mauvais présage ; tu l'endures tout au plus, comme s'il n'avait droit qu'à ta patience, en attendant le moyen de t'en débarrasser. Il se tient oisif tout le jour. C'est la condition que tu lui as faite dans tes rapports avec lui. Tu le contrains d'aller où il sera mieux reçu ; tu le vends pour rien à l'étranger qui passe. Que feras-tu donc à la fin ? » Tel fut l'adieu de Newman aux siens. Sa démission ne se fit pas attendre ; et spontanément il s'exila

à Littlemore, où il vécut deux ans encore sans exercer aucun ministère, en simple laïque. Enfin, le 9 octobre 1845, il abjura, et dès lors il parut aux offices catholiques d'Oxford où il fut confirmé trois semaines après, le jour de la Toussaint, par Mgr Wiseman, qu'il avait longtemps combattu et dont il était alors l'heureux, le glorieux vaincu.

Dans cette voie nouvelle, Newman avait été précédé, depuis 1842, par d'honorables personnages : les révérends Wackerbath et Talbot, et des séculiers bien connus, tel que Honorable Edouard Douglas. Il y fut accompagné, l'année même de son abjuration, par vingt-deux ministres et onze professeurs d'Oxford et de Cambridge, parmi lesquels se distinguent Ward, Oakeley, Faber, Kirwan Browne et Dalgairns, et il y fut suivi, peu de temps après, par d'autres membres de la bourgeoisie et de la noblesse : Honorable Pakenham et la comtesse d'Arundel; par d'autres révérends : Morris, Macmullen, Wilberforce; enfin, en 1851, par Henri Edouard Manning, archidiacre de Chichester. Saluons, dans ce nom si vénérable et si cher aux catholiques d'Angleterre, le futur Cardinal Archevêque, si plein d'espérance en Dieu, dans l'œuvre entreprise pour la

conversion de son pays. Plusieurs membres de sa famille le suivirent dans son changement de religion; trente-huit ministres en firent autant, ainsi qu'un grand nombre de personnages de distinction : Lord Campden, le comte de Lippe, la duchesse d'Hamilton, miss Peel et un peu plus tard Palmer, Patterson et d'autres encore, tous amis de cet éminent prélat.

De la classe supérieure ce mouvement catholique passait à la classe inférieure, pénétrait partout, à la ville, à la campagne, et s'étendait même aux dissidents. Le catholicisme gagnait ainsi du terrain de plus en plus; mais, après la lutte intestine, au sein même de l'anglicanisme, que nous venons de raconter, et pour une guerre extérieure, se formait, en même temps, une ligue désordonnée du dedans contre le dehors, de l'Église anglicane contre l'Église romaine, qui l'envahissait et qui allait, en 1850, jusqu'à mettre à exécution le projet le plus hardi.

Depuis quelque temps, pour mieux pourvoir à leurs services religieux, les Méthodistes d'Angleterre avaient divisé le territoire de leurs conférences en districts, et les Épiscopaliens d'Ecosse, celui de leur Église en diocèses. De même en 1840, pour mieux atteindre en Angleterre, la po-

pulation catholique si disséminée dans ce pays, et y favoriser le mouvement de conversion, le pape Grégoire XVI y avait porté le nombre de districts de quatre à huit. Dix ans plus tard, comme ce mouvement s'y prononçait de plus en plus, Pie IX crut le moment favorable d'y rétablir la hiérarchie catholique. L'Église catholique d'Angleterre eut dès lors un siège métropolitain, celui de Westminster à Londres, avec Mgr Wiseman pour archevêque et cardinal, et douze sièges suffragants. Rome se partageait ainsi l'Angleterre, pour en opérer plus activement la conquête et se l'assurer. Mais cette mesure parut d'abord si audacieuse à un certain nombre de protestants et surprit tellement qu'une explosion de mécontentement éclata tout à coup.

Dans une lettre datée du 4 novembre 1850 et adressée à l'évêque de Durham, lord John Russell taxe la conduite du pape *d'agression insolente et insidieuse.* « Il y avait, disait-il, dans la nouvelle mesure, une tendance à une autorité unique, qui ne pouvait s'accorder ni avec la suprématie de la Reine, ni avec les droits des évêques et du clergé de l'Église anglicane, ni avec l'indépendance de la nation. Ce qui indigne surtout l'homme d'État, c'est que les ministres de l'Église

nationale aient été des plus empressés à conduire leur troupeau pas à pas jusqu'au bord du précipice. L'honneur idolâtrique rendu aux saints, la prétention à l'infaillibilité pour l'Église, l'usage superstitieux du signe de la croix, un marmotage de la liturgie qui va jusqu'à déguiser la langue dans laquelle elle est écrite, la recommandation de la confession auriculaire, l'administration de la pénitence et de l'absolution, toutes ces choses sont prônées comme dignes d'être adoptées par les clergymen de l'Église d'Angleterre. » On en voulait donc non seulement aux menées insidieuses des catholiques, mais encore et surtout aux aspirations papistes des puseystes qui, en reprenant l'ancienne liturgie, commençaient à être connus sous le nom de *ritualistes.* Dans ces sentiments de mécontentement et d'opposition, on exagérait les progrès du catholicisme, en énumérant les chapelles catholiques nouvellement construites, en grossissant à plaisir le nombre véritable d'adhérents à l'Église romaine. Ainsi surexcité, le peuple fit entendre de nouveau le vieux cri : *A bas le papisme, No popery!* brisa les vitres des couvents, insulta, traîna en effigie le Cardinal Wiseman dans les rues de Londres.

Mais, en réalité, il y avait plus de bruit que de mal. Le nombre des catholiques ne s'élevait guère alors au-dessus d'un million deux cent cinquante mille dans l'Angleterre et le Pays de Galles, et au-dessus du cinquième de la population totale du Royaume-Uni. Le Cardinal était alors à Rome, où le pape lui-même avait voulu lui conférer le Pallium. Le bruit avait couru que le gouvernement ne lui permettrait pas de rentrer dans sa patrie, et ses amis lui conseillaient de différer son retour. Sans hésiter Wiseman part, débarque en Angleterre, arrive à Londres, et, d'un coup d'œil, saisit et juge la situation. En une nuit il compose et fait imprimer son noble et irréfutable travail : *Appel à la raison et aux bons sentiments du peuple anglais.* Le succès fut immense. Le jour où cet écrit parut on donnait, dit-on, une livre sterling pour en avoir un exemplaire; le lendemain le *Times* le publia *in extenso* pour des milliers de lecteurs répandus dans tout le royaume. Le Cardinal y ajouta une suite de conférences sur la hiérarchie catholique, pour satisfaire complètement la classe éclairée, et, pour apaiser le peuple, lord Derby défendit de porter l'habit ecclésiastique qui commençait à reparaître en public. Au mois de décembre de cette mémorable

année, 1850, le Cardinal Wiseman put ainsi prendre solennellement possession de son siège et entrer en fonction, avec la hiérarchie rétablie. A partir de cette époque, et pendant quinze ans, son Éminence domina la situation qui restait délicate, malgré l'apaisement de plus en plus sensible; recueillit dans l'Église catholique de nouvelles et précieuses recrues et prépara les voies à l'épiscopat si fécond de son digne successeur.

Bientôt le progrès fut marqué par des faits bien importants dans les trois parties du Royaume-Uni. En 1869, le gouvernement anglais *désétablit* l'Église officielle en Irlande ; onze ans plus tard, le Saint-Siège rétablit la hiérarchie catholique même en Ecosse, et, vers le même temps, la vieille Angleterre vit trois de ses enfants honorés de la pourpre romaine : leurs Éminences Messeigneurs Manning, Howard et Newman; Howard le descendant de la noble famille des Norfolk, restée fidèle à la foi catholique pendant trois siècles de persécution, et un des conseillers du Saint-Siège, en résidence à Rome; Manning et Newman, appartenant aussi l'un et l'autre à de très honorables familles et sortis du protestantisme, le premier avec l'élan qui caractérise ses espérances dans l'avenir du catholicisme en

Angleterre, le second avec l'ardeur de la charité dont son cœur brûle pour le salut de ses frères encore séparés; Howard La perpétuité de la Foi, Manning L'élan de l'Espérance, Newman La flamme de la Charité! Pouvait-on confier à des guides plus sûrs la direction du navire qui porte en Angleterre le catholicisme et sa fortune. Le premier de ces guides est l'habile Timonier toujours auprès du Pilote infaillible pour en recevóir les inspirations au profit religieux de son cher pays; le second, l'intrépide Capitaine toujours debout sur la passerelle redisant à l'équipage: *En avant, en avant, Ever forward,* et le troisième, le pieux Médiateur toujours à son Oratoire dans un coin du navire, les regards tournés vers le ciel et invoquant la lumière par sa belle prière : *Guide-nous, bienfaisante lumière, dans le cercle de ténèbres qui nous environne, guide-nous, guide-nous toujours; Lead kindly light, amid encercling gloom, lead thou me on.*

Ce n'est pas que ce navire, si longtemps battu par la tempête, ne doive plus ressentir de secousses; sa destinée est d'en éprouver toujours; mais sa marche en avant est désormais assurée. Quelque temps après le concile du Vatican qui définit le dogme de l'Infaillibilité pontificale, un homme

d'État, qui s'était montré jusque-là le champion des intérêts catholiques, se fit tout à coup l'instigateur d'une autre manifestation antipapiste. « Avec les *nouveautés* maintenant admises, l'Église romaine, disait-il, renonce à sa fière devise : *Semper eadem*, et inaugure une politique de violence. Désormais les catholiques anglais ne peuvent plus être les fidèles sujets de la Reine et de la Constitution anglaise, à moins qu'ils ne cessent d'être les fils obéissants de l'Église catholique. » Mais ces accusations n'avaient rien de nouveau, et l'Angleterre, à force de les voir reproduire, n'y fait plus guère attention. Dans les additions nouvelles au symbole catholique, le concile du Vatican, nous l'avons déjà dit, ne fait que manifester un développement nouveau, légitime, nécessaire du dépôt fécond de la foi, confié primitivement à l'Église, et il n'a rien changé aux conditions d'allégeance civile due par tous les sujets de la Reine. Comme l'allégeance de tous les chrétiens anglais est limitée par leur conscience et la loi de Dieu, ainsi en est-il de l'allégeance des catholiques anglais, ni plus ni moins.

Le pamphlet où l'homme d'État attaquait le Saint-Siège n'eut point d'écho parmi le peuple et le flux du pouvoir de l'Église universelle, comme

la mer dans les rivières remontées par la marée, continua de déborder sur l'Angleterre : révolution pacifique chez le peuple anglais si peu mobile dans ses opinions, si sage dans ses résolutions, si grand encore dans sa foi. Nul peuple ne connaît le prix du temps mieux que ce peuple pour lequel *le temps est de l'argent*, *Time is money*, et cependant nul peuple chrétien n'observe mieux le jour du Seigneur. L'Angleterre protestante continue de construire des temples et tous ses temples, anciens et nouveaux, sont très fréquentés les jours de dimanche; ce qui n'empêche pas les protestants d'assister, en nombre de plus en plus grand, aux offices et aux instructions dans les églises catholiques pendant ces jours de repos, et de traduire, pour leur usage, les œuvres de sainte Thérèse, de saint François de Sales et de saint Charles Borromée. Il y a encore en Angleterre de l'hostilité contre le catholicisme et de l'ignorance à son sujet, mais l'hostilité est plus civilisée et l'ignorance est battue en brèche de tous côtés. Les idées religieuses de la Reine Victoria sont des plus libérales. Depuis que le sceptre de la puissance spirituelle a été uni à celui de la puissance temporelle entre les mains du Souverain de la Grande-Bretagne, le trône n'a

pas été occupé par un esprit plus impartial et une intelligence plus droite dans l'appréciation des affaires religieuses. Au commencement de l'année 1871, Mgr Manning, alors archevêque, avait été nommé vice-président du comité créé à Londres pour subvenir aux besoins de la population parisienne réduite à la misère par un long siège, et aujourd'hui le Cardinal Manning est regardé par tout le monde en Angleterre comme un des personnages les plus considérables de la grande Métropole. Les catholiques, sans exciter contre eux des manifestations hostiles, peuvent paraître dans les rues de Londres avec des palmes à la main le jour des Rameaux, et s'agenouiller auprès du tombeau de saint Edouard dans la chapelle royale de Westminster. Les conversions au catholicisme sont de plus en plus nombreuses dans le royaume. En 1880, quoique faite *brin à brin*, la moisson était deux fois plus abondante que celle qui avait été recueillie dix ans plus tôt. A Londres il y a foule tous les dimanches dans les temples catholiques, particulièrement à l'Oratoire, à la Pro-Cathédrale, à l'église des PP. Jésuites, à la chapelle des Carmes.

Au milieu de difficultés de moins en moins grandes, le catholicisme poursuit ainsi sa mission

divine. Selon la prédiction de Bossuet, *Dieu a écouté les gémissements de ses saints, et le levain précieux de la foi, apporté en Angleterre par la fille de Henri Le Grand et remué par les mains fidèles des prêtres de son pays, sanctifie peu à peu toute cette masse.* Comme on l'a si bien dit : « La dernière explosion antipapiste est plutôt singulière qu'affligeante. C'est un écho bien affaibli de celle que provoqua le rétablissement de la hiérarchie catholique, explosion qui n'était rien elle-même en comparaison des fameuses *Émeutes de Gordon*, lesquelles, malgré leur violence passagère, étaient de peu d'importance, comparées à celles *de Titus Oatès ct de la Conspiration papiste;* c'est un son qui s'évanouit de plus en plus, comme les notes aiguës qui se répètent dans les montagnes, toujours plus faiblement, jusqu'à ce que le silence leur succède. Un immense malentendu couvre encore comme d'un voile l'esprit public en Angleterre et la main des Anges ne parviendrait pas aujourd'hui à le déchirer. Mais ce voile tombera sous peu de lui-même, et, s'il en succède d'autres à celui-ci, ils tomberont de même. Le catholicisme subira bien d'autres tempêtes en Angleterre avant d'avoir terminé sa mission, qui est celle de reconquérir toute la portion du peuple

anglais demeurée chrétienne. Le vent souffle, mais le vaisseau n'en avance que plus vite, et, si quelques vagues l'envahissent de temps en temps, c'est précisément à cause de la rapidité de sa marche. Heureux ceux qui font la traversée au jour de l'orage ! Plus heureux ceux qui vivront assez pour assister à celui du triomphe ! (1) »

Ce triomphe est le moyen de réaliser en Angleterre l'union si désirable et si désirée de tous les croyants, dans le même Bercail, sous le même Pasteur, selon le désir du Maître, de décupler leur force contre les incrédules et de se procurer la vision bienheureuse à laquelle ils sont tous appelés ; ineffable vision qui nous a poursuivi dans le cours de tous ces récits, qui nous poursuit encore en les terminant, et dont l'éminent métropolitain de Westminster ne pouvait se défendre, lorsqu'il disait à son clergé au commencement de son épiscopat : « Non, je ne puis éloigner de moi la pensée de l'union, la vision quelque distante qu'elle soit où je vois mes frères, mes compatriotes, mes amis et mes parents encore une

(1) Extrait du *Correspondant* du 25 janv. 1875 : *Lettre d'un catholique anglais* éminent dans le monde et dans les lettres, écrite à l'occasion du pamphlet de M. Gladstone.

fois unis dans le lien de la paix, agenouillés et avec moi, avant ma mort, en présence du Seigneur Jésus sur l'autel. Dieu sait que j'ai prié et travaillé pour cette fin; pour cette fin j'ai encouru leur déplaisir et reçu bien des blessures; pour cela je suis prêt à supporter tout jusqu'à la fin..... La vision de l'Angleterre redevenue catholique, de nos schismes domestiques étouffés, de nos amères controverses terminées et de toutes nos facultés se détournant du conflit, où nous sommes réciproquement engagés, pour triompher du péché et de l'incrédulité qui jour et nuit dévorent les âmes de toute part; cette vision est aussi belle, aussi éblouissante que l'image de la Jérusalem céleste que l'apôtre vit descendre des cieux. Il n'y a qu'une chose plus belle et plus imposante que cette vision: c'est la Jérusalem céleste elle-même, non en image, mais en réalité: l'Église catholique répandue dans le monde entier, dans la parfaite harmonie d'unité et de vérité, indéfectible et infaillible, incorruptible et immuable, la Mère de nous tous, le Royaume de Dieu sur la terre (1). »

(1) *Reunion of Christendom* : a pastoral letter to the clergy, by the Most Rev. H. E. Manning, Archbishop of Westminster, Epiphany 1866.

TABLEAU

Des ecclésiastiques réfugiés en Angleterre les plus connus, groupés dans leurs diocèses respectifs et inscrits dans ces diocèses par ordre alphabétique, d'après les listes de distribution, les listes des *livres de bord*, les listes des prisons de Plymouth, les listes du *Laity's Directory*, les listes des prêtres *réfractaires*, les listes des prêtres *fructidorisés*, avec un supplément pour les dames religieuses aussi réfugiées en Angleterre et nommément secourues par le comité de Londres.

PROVINCE DE ROUEN

Diocèses de Rouen, Bayeux, Avranches, Évreux, Séez, Lizieux, Coutances

1. DIOCÈSE DE ROUEN

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
Aubry	Antoine Prosper	curé de Marquemont	1803	6 Tottenham place (1).
Auvray	Jacques	curé d'Etainhus	1803	Middlesex hospital.
Baston	André	chan. et prof. de théologie	1793	Londres.
Bénard	Armand	vic. de Grainville-sur-Fleury	1826*	Witham place (2).
Bigot	Julien	prêtre	1802	Grande-Bretagne.
De la Brecque	Jacques-Aug^te	curé de St-Silvain	1803	19 Park st Grosvenor.
Bouchard	Nicolas	curé de Baillolet	1802	Grande-Bretagne.
Boucher	Thomas	curé d'Ancourt	1796	Hull.
Busiquet	—	—	1803	32 Polygon.
Carlu	François et Jean-Félix	—	1803	54 Wilsted st. Somerst.
Le Chevalier	Charles-Gabriel	—	1803	Penn school.
Cliquet	Jean-Pierre	curé de Marcouville	1802	Grande-Bretagne.
Cliquot	Pierre-Joseph	curé de Vénestanville	1803	32 Polygon.
Coipel	Jean	curé de Manneville	1803	Wintercott Leominster.
Lecointe	—	prêtre	1803	4 Dean st. Soho.
Daniel	Charles-Antoine	curé de St-Barthélemy	1802	Grande-Bretagne.
Deschamps	Jacques	vic. de Sasseville	1802	Londres.
Desmarest	—	—	1803	Dean st. Soho.
Desplanques	Charles	vic. de Gonzeville	1803	Chapel path, Somerst.
Drouet	—	—	1803	Marshall st. St-Georges.
Dulau	Jean	chapelain à Blosseville	1799*	Londres
Dupont	J.-J.	vic. d'Ecalles	1802	Grande-Bretagne.
Duval	Pierre	—	1833*	Burton Park.
Formage	Joseph	prêtre	1802	Grande-Bretagne.
Froment	Alphonse	prêtre de Dieppe	1810*	Brigg, Lincolns.
Furet	Thomas-Nicolas	vic. de St-Germain-sur-Arques	1802	Grande-Bretagne.
Gondré	Jean-Nicolas	vic. d'Envermeu	1827*	Grande-Bretagne.
Grémare	Adrien	vic. de St-Vaast	1803	6 Little chapel st. Soho.

(1) Les résidences, indiquées sans nom de pays ou de localités, se rapportent à Londres, en sorte que, pour les compléter, il faut y ajouter Londres.

(2) Les dates marquées du signe * indiquent les années de la mort des réfugiés qui y correspondent.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
Hamel	—	—	1803	4 Fredericks place, St-Georges.
Harel	Pierre-François	chan. de la cath.	1802	Grande-Bretagne.
Hauchecorne	Nicolas	curé d'Auffay	1797	Lewes.
Hédin	Jean-François	curé d'Ecaquelon	1802	Grande-Bretagne.
Hérisson	Pierre-Charles	chapelain	1802	Grande-Bretagne.
Le Houx	Adrien-Dom.	vic. de St-Barthélemy	1803	17 Winchester st. Pentonville.
Huard	Pierre-Jean	vic. de St-Étienne	1802	Grande-Bretagne.
Hué	—	—	1803	2 Melina place, Westminster road.
Jacquin	Nicolas-Charles	—	1831 *	French chap. King st.
Jolly	J.-J.	vic. de Bailly-en-rivière	1800	Grande-Bretagne.
Langlois	—	—	1803	Hougton-le-Spring, Durham.
Lambert	Jean-Nicolas	curé de Bolbec	1802	Reading.
Langreney	Charles-Adrien	vic. de Cleuville	1802	Grande-Bretagne.
Lécouflet	J.-B.	prêtre	1803	17 Skinner st. Somerst.
Lefebvre	Charles	prêtre	1828 *	Londres.
Lefèvre.	Jean-Etienne	directeur du sém.	1803	Penn school.
Levasseur	Louis	vic. d'Angerville-L'Orcher	1797 *	Grande-Bretagne.
Longuemare	Jean et Guil.	curé et vic. de Pierreflques	1802	Grande-Bretagne.
Mallet	J.-B.	clerc tonsuré	1803	Ipswich.
Mangin	Louis	sous-diacre	1795	Twiford, Winchester.
Manoury	Charles	curé d'Etables	1796	Londres.
Manoury	Jacques-Fran.	vic. de St-Mards	1794	Londres.
Maraine	Jean-Marin	sup. du sém.	1796	Penn school.
Le Marchand	François	vic. de Lammerville.	1802	Grande-Bretagne.
Marmet	Louis-Pierre	curé de St-Ant.-la-Forêt	1803	24 Broad st. Bloomsbury.
Le Ménager	Armand	chan. de la cath.	1798 *	Grande-Bretagne.
Merlin	Jean-Louis	prêtre .	1803	Penn school.
Le Monnier	—	vic. de N.-D. d'Aliermont	1803	Bells st. Glascow.
Normand	Nicolas	vic. de St-Séver	1802	Grande-Bretagne.
Osmond	Adrien-Charles	vic. gén.	1801	Grande-Bretagne.
Osmond	Louis	curé de Graville	1802	Grande-Bretagne.
Ouin	—	—	1803	32 Polygon.
Papillon	Antoine	curé d'Héberville	1803	25 chapel path, Somerst.
Quesnel	J.-Ph. et J.-B.	vicaires de Bolbec et de Ricarville	1802	Grande-Bretagne.
Réquier	Jean	vic. de Criquebœuf	1793	Ipswich.
Robin	César-Alexandre	secr. de la cath.	1803	Edimbourg.
Romain	Adrien, Jean et Pierre	—	1800	Grande-Bretagne.
Ruault	J.-B.	—	1832 *	Queen st. Edgeware road.
Saint-Pierre	Louis-Nicolas	vic. de St-Paër	1824	Bothworth hall.
Sciot	Bernard	Prieur des Carmes de Rouen	1803	White Cross Alley, Finsbury.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
Simon	Jean-Baptiste	curé de La-Rue-St-Pierre	1795	Tunbridge wells.
Simon	Louis-Pierre	prêtre	1793	Ipswich.
Le Tailleur	J.-B.	secr. de l'archevêché	1830*	Londres.
Le Tellier	François-Joseph	curé de Laize	1825*	Eltham.
Le Tellier	Jacques-Ant.	vic. de Vassonville	1802	Grande-Bretagne.
Le Thuillier	—	—	1803	5 Bird st. St-Georges.
Le Vicq	Charles-Nicolas	vic. de St-Fromond de Fécamp (sic)	1795	Londres.
Yves	—	prêtre	1803	17 Bird st. St-Georges.
		2. DIOCÈSE DE BAYEUX		
De Cheylus	Joseph-Dom.	évêque de Bayeux	1799*	Jersey.
Beaumont	Guillaume	prof. de l'Univ. de Caen	1803	Lincoln.
Bellissent	François	prêt.	1838*	Grande-Bretagne.
Béquet	Philippe	—	1803	8 Dorset st. Portman.
Boisauvray	—	—	1803	32 Polygon.
Bourdon	Laurent-Jacques	curé de St-Pierre des Buissons-Villons	1802	Grande-Bretagne.
Lebreton	—	—	1803	32 Polygon.
Cauchard	Nicolas	vicaire d'Hermanville	1803	17 Northumberland st.
Chény	Joseph	clerc tonsuré	1800*	Grande-Bretagne.
Chesné	Jean-Baptiste	vicaire de Neuville	1803	8 Dorset st. Portman.
Chrétien	—	—	1797	Jersey.
Delauney	Gilles	vicaire de Rucqueville	1802*	Grande-Bretagne.
Delauney	Pierre	curé de Brouay	1800	Jersey.
Deschamps	Nicolas	vicaire de Cahagnes	1802	Londres.
Desmasures	Pierre-Michel	prêtre professeur	1803	Nottingham.
Duchesne	—	—	1803	9 Cheney row, Sheffield.
Duhamel	Pierre	curé de Cesny-de-Bayeux	1799*	Grande-Bretagne.
Dumesnil	Louis-Jacques	curé de Bray	1802	Grande-Bretagne.
Gilles	Louis	prêtre	1802	Grande-Bretagne.
Hardouin	Jean-Alexandre	ancien recteur de l'Univ. de Caen	1797*	Londres.
Hébert	François-Salom.	—	1802	Grande-Bretagne.
De Larue	François	vicaire de Martragny	1827*	Gosport.
Lévêque	—	vicaire de Manneville	1803	23 Prince's st. Édimbourg.
Liégeard	Jean-Baptiste	vicaire de Couvains	1802	Grande-Bretagne.
Marie	François	—	1823*	Coldham, Bury St-Edmund.
Le Marinier	Jean-Étienne	—	1803	32 Polygon.
Massot	Pierre-Alexis	curé de Martainville	1823*	2 George st. Hampstead road.
Maufray	—	—	1803	Polygon.
Morel	Georges	curé de Fontenay-le-Marmion	1802	Londres.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
De Narbonne	Louis	vicaire général	1802	Grande-Bretagne.
Navet	André, junior	—	1839*	Royaume-Uni.
Navet	Jean, senior	—	1836*	Guernesey.
Planquette	Joseph	prêtre	1803	Wappenbury.
Rouelle	—	recteur de l'Université de Caen	1803	17 Northumberland st.
Le Tellier	Pierre	vicaire de Rots	1803	Tottenham.
Vautier	Jacques	curé de Proussy	1800	Reading House.
Vergy	Pierre-Robert	vicaire de Saint-Martin-des-Loges	1803	Alnwick,Northumberland
Villot	—	curé de Juvigny	1812*	Jersey.

3. DIOCÈSE D'AVRANCHES

De Belbœuf	Pierre-Augustin	évêque d'Avranches	1808*	Londres.
Abraham	Louis-Gabriel	prof. de phil. au Collège	1798	Chelsea.
D'Aurelle de Paladine	—	curé de Mesnillard	1796	Jersey.
Beaumont	Jean-Pierre	curé de Villiers	1802	Grande-Bretagne.
Chaignon	Jean	prêtre professeur	1803	21 Lichfield st., soho.
Chauvet	Pierre	vicaire du Luot	1801	Reading.
Couvet	—	vic. de la ville d'Avranches	1795	Winchester.
Fautrel	—	—	1795	Winchester.
Forget	Pierre	prêtre	1803	Kensington.
Gauthier	Michel et Ouin	—	1802	Grande-Bretagne.
Gilbert	Pierre	vicaire de La Mancellière	1802	Grande-Bretagne.
Hardy	Jean-Baptiste	Eudiste	1796*	Grande-Bretagne.
Hérel	Léonard	curé de Sainte-Eugienne	1800	Londres
Hermon	—	—	1803	26 Wilsted st. Somerst.
Lambert	Mathurin	—	1798	Plymouth.
Le Lièvre	Jean-Louis	vicaire de Saint-Clément	1800	Grande-Bretagne.
Pichot	Pierre-Julien	vicaire de Tirepied	1802	Grande-Bretagne.
Thébault	—	—	1804	Chelsea.
Trochon	Thomas	curé de Saint-Hilaire	1802	Grande-Bretagne.
Viel	Gilles	vic. de St-Paterne-du-Buais	1811	Kensington.
Vivier	Thomas	vicaire de Saint-Quentin	1802	Grande-Bretagne.
Yvon	Jean-Baptiste	vic. de Bourguenolles	1802	Grande-Bre agne.

4. DIOCÈSE D'ÉVREUX

Aprix de Bonnière	—	vicaire général	1793	Winchester.
Bertrand	Fr., Louis et Jean	—	1802	Grande-Bretagne.
Le Boucher	François-Luc	curé de Villez	18[illegible]	64 East st. Manchester sq.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
Buffet	Louis-Adrien	vicaire de Francheville	1802	Grande-Bretagne.
Carbonel	Jean-Baptiste	curé de La Vacherie	1803	17 Tottenham place.
De Geslain	François-Charles	abbé commandataire	1799*	Grande-Bretagne.
Deshayes	Jean-Baptiste	curé de Portes	1801	Londres.
Dessaux	Romain	prêtre	1803*	Bath.
Duchemin	André	curé des Planches	1802	Grande-Bretagne.
Duclos	—	chanoine	1831*	Grande-Bretagne.
Elloy de Mélancourt	—	docteur de Sorbonne	1797	Cantorbéry.
Gaillard	—	curé de Manneville-le-Raoult	1797	Farnham.
Gosset	Jean-Mathieu	prêtre	1803	17 Bird st. St-Georges.
Guillemet	Dom Anthelme	préf. de la Chartreuse de Bourbon	1799*	Grando-Bretagne.
Hardouin	—	—	1803	Tenby, South-Wales.
Langlais	—	—	1803	67 White Lion st. Pentonville.
Latreille	Jean-Baptiste	curé d'Émanville	1802	Grande-Bretagne.
Le Marquant	Henri-Jacques	curé de la Neuville-du-Bosc	1831*	Winchester.
Morel	Jean-Jacques	direct. du Petit Séminaire	1796	Hampstead.
Olivier	Alexandre	curé de Faverolles	1803*	Polygon.
Olivier	Gabriel	vicaire de Chaise-Dieu	1803	58 Dean st.
Le Roussel	—	supérieur du Séminaire	1795	Jersey.
Tilly	Alexis	curé d'Écardenville	1807*	Grande-Bretagne.
Vivien	Jean-Baptiste	vicaire de Landepéreuse	1803	17 Bird st., Saint-Georges

5. DIOCÈSE DE SÉEZ

D'Argentré	Jean-Baptiste	évêque de Séez	1794	Londres.
Beaumont	Joseph	curé de Moutiers	1838*	Londres.
Bouillye	François	prêtre	1798	Plymouth.
Chabot	Claude-Sébast.	prêtre	1839	Epsom.
Chartier	René	prêtre	1800	Londres.
Chevalier	Juste-Laurent	curé de Saint-Méry	1836*	Up. York st., Maryleb.
Descorches	—	chanoine	1803	32 Polygon.
Desprez	Michel-Auguste	curé de Sentilly	1802	Grande-Bretagne.
Duval	Jacques-René	curé de Goulet	1802	High st, Bloomsbury.
Fournier	Noël-Jean	vicaire de Bazoches	1802	Londres.
Gros	Claude-Alexand.	religieux de la Trappe	1798	Plymouth.
Guillaumet	Alex., Guil. et Ch.	chanoine, vicaire et curé	1802	Grande-Bretagne.
Guillois	—	—	1803	Polygon.
Hommey	Mathieu-Thomas	curé de Courtonne	1803	Woolwich.
Lamperrière	Noël-François	curé de l'Hermitière	1798	Plymouth.
Lasne	Pierre-Marin.	vicaire de Durcet	1830*	french chap. King st.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
Lesage	Ch.-François	vicaire de Mauvaisville	1802	Grande-Bretagne.
Longuet	F.	—	1803	Grande-Bretagne.
Pericaud	Léonard	vicaire général	1803	Union and Cleveland st. corner.
Porier	Claude	curé de Saint-Germain-de-la-Coudre	1798	Plymouth.
Postel	—	pénitencier	1792	Cantorbéry.
Requis	Jacques	curé de Canon	1803	Kensington.
		6. DIOCÈSE DE LIZIEUX		
Aubin	Charles	vicaire de Fourneville	1802	Grande-Bretagne.
Le Bizai	Noël	vicaire de St-Victor-de-Chrétienville	1803	38 silver st., Golden sq.
Blanchard	Pierre-Louis	curé de Saint-Hippolyte-de-Cantcloup	1803	26 Tottenham place.
Fleury	Jean-Pierre	—	1801	Reading.
Lacour	—	—	1803	Guildford.
Lesene	Jean	prêtre	1802	Grande-Bretagne.
De Lafosse	—	curé de Fontenelle	1797	Guildford.
Levasseur	Pierre-Charles	chapelain de la cathédrale	1837*	Birmingham.
Martin	Noël-Paul	Eudiste	1792	Winchester.
Motte	Guillaume-Louis	curé de Saint-Jean-de-Thenney	1802	Londres.
Normand	Jacques	prêtre	1802	Grande-Bretagne.
De Lanoë	François et Jean	vic. de la cath. et de Boisney	1801	Grande-Bretagne.
Regnault	—	chanoine archidiacre	1796	Farnham.
Le Roux	—	—	1803	Hilborough, Norfolk.
Tainturier (1)	J.-B. Guillaume	vicaire de Saint-Candre-le-Viel (sic)	1803	43 Amelia st., Walworth.
Le Tellier	Ch.-François	vic. de Bois-Hellain	1802	Grande-Bretagne.
		7. DIOCÈSE DE COUTANCES		
De Chalmazet	Ange-François	évêque de Coutances	1798*	Londres.
Aubert	Jean-Baptiste	—	1829*	Thordon Hall, Essex.
Le Bailly	Louis	vicaire de Rauvile	1803	26 Tottenham Court road.
De Beaumont	Thomas-Franç.	curé de Saint-Hilaire-de-Carentan	1802	Grande-Bretagne.
Besnier	Philippe	curé de Montebourg	1803	Haggerston castle, Bedford
Bosvy	Thomas	eudiste	1796	Winchester.
Dalmont	Jean-François	prêtre professeur	1803	6 Brook st., Saint-Georges.
Déméautis	—	—	1803	Jersey.

(1) Le mot (*sic*) indique un doute sur l'exactitude du copiste. Ainsi, il y a un abbé Tainturier du diocèse de Rouen, mort en Angleterre, et Rouen avait un sanctuaire du titre de Saint-Candre-le-Viel. Le copiste n'a-t-il pas rapporté à Lizieux cet ecclésiastique de Rouen?

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
Denis	François	—	1803	Winchester.
Duchatel	Louis-François	prêtre	1816*	Spetisbury.
Fillastre	—	prêtre	1802	Londres.
Fleury	Pierre-Charles	prêtre	1813*	Swinnerton hall, Stone.
Le François	Nic. et Jean-B.	—	1802	Grande-Bretagne.
Fortin	Michel	prêtre	1803	Blandford.
Grave de la Rive	—	vicaire général	1797	Newcastle-on-Tine.
De Grimonville	—	chanoine	1796	Jersey.
D'Hauchemail	Jacques-Louis	vicaire général	1816*	Londres.
De Lahaye	Ambroise	—	1803	15 Pitt st., Saint-Georges.
Hersent	Pierre	—	1803	Banbury.
Des Hogues	François	prêtre	1802	Grande-Bretagne.
Jeannet	François-Marie	prêtre	1802	Grande-Bretagne.
Lainé	Charles-Ambr.	—	1803	12 John st., Berkeley.
Liot	Jacques	prêtre	1802	Grande-Bretagne.
Le Marchand	Thomas	vicaire de St-Pierre-d'Allonnes (sic)	1802	Grande-Bretagne.
Marost	Jean-Baptiste	—	1803	Wardour castle.
Osmond	—	—	1803	Walworth.
Osmond des Aulney	—	diacre	1800*	Londres.
Le Planquais	Thomas-Charles	curé de Vicel	1803	12 Bow st., Covent Garden.
Samson	Nicolas	prêtre	1802	Londres.
Travers	Jean-Marie	—	1828*	Grande-Bretagne.
Le Vacher	Jean	vicaire de Cherbourg	1802	Grande-Bretagne.
Vivier	François	vicaire de Canisy	1802	Grande-Bretagne.

PROVINCE DE TOURS

Diocèses de Tours, Le Mans, Angers, Rennes, Nantes, Quimper, Vannes, Léon, Tréguier, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Dol

1. DIOCÈSE DE TOURS

Aubert	Barthélemy	curé de Savonnières	1803	32 Polygon.
De Bouvens	—	vicaire général	1807	Londres.
Brice	Marc-Marie	directeur du Séminaire	1802	Grande-Bretagne.
Cremière	Charles	chan. de Saint-Martin	1802	Grande-Bretagne.
Gauquière	Honoré	curé de St-Pierre-de-Tours	1810*	Grande-Bretagne.
Gauguin	—	—	1803	Lower Sloane st.
Gilles	Michel	prêtre	1795*	Londres.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
Guerry	Uriel-Prosper	vicaire de Vallères	1802	Grande-Bretagne.
Letanneur	Joseph	évangéliste de Saint-Gatien	1798	Plymouth.
Limousin	Mathurin	—	1827*	Warwick st., Wolwich.
Lhuillier	Pierre	vicaire de Savonnières	1803	18 Craven st., City road.
Pinaudier	Antoine (*sic*)	curé de Semblançay	1801	Grande-Bretagne.
Picard	Joseph	curé de Villandry	1801	Grande-Bretagne.
Rocher	Pierre-Jérôme	curé de Loches	1803	5 Queen st., Bloomsbury.
Sergent	Jacques	cure de Vallères	1794	Londres.
		2. DIOCÈSE DU MANS		
Abafour	Jacques	vic. de Villiers-Charlemag.	1803	32 Polygon, Somerst.
Barré	—	—	1803	King st.
Bodereau	Jean-Philippe	curé de Cossé-en-Champ.	1802	Grande-Bretagne.
Boismottel	Gabriel-Gasp.	vicaire de Montaudin	1803	7 Charlton st., Fitzroy.
Bourgé	—	prof. au Collège de Laval	1796	Jersey.
Buon	—	—	1803	32 Polygon.
Carré	—	—	1803	31 Skinner st., Somerst.
Du Chastellier	Charles	chan. et vicaire général	1803	4 South st., Manchester sq.
De Cheverus	Jean-Marie	curé de Mayenne	1793	Tottenham.
Chevreul	Mathurin	chanoine de Saint-Michel-de-Laval	1810*	Grande-Bretagne.
Cochin	—	vicaire de Villepail	1803	15 Phillips Buildings.
Cormier	—	curé de Saint-Hilaire.	1802	Grande-Bretagne.
Cosnard	François	direct. de l'hôpital de Laval	1803	Reading.
Davoust	François	curé de Saint-Ouen-des-T.	1797*	Grande-Bretagne.
Despreaux	Gilles-Vincent	—	1803	Leith, Scotland.
Duchemin	Joseph	prêtre	1803	Glocester.
Ducoudray	François	vicaire de Bazouges	1835*	Jersey.
Ducoudray	Jean	prêtre	1802	Grande-Bretagne.
Fouqueret	Louis	chan. de St-Michel-de-Lav.	1810*	Newbury.
Fournier	Marc-Antonin	vic. de Saint-Ouen-en-Belin	1798	Plymouth.
Juigné	René	curé de Saint-Gault	1803	Noël st., Soho.
Plaichard du Tertre	Claude-Ch.	vicaire de Gennes	1833*	Londres.
Patou	Guillaume	curé de La Coulonche	1801	Londres.
Salmon	René	vicaire de La Couture	1802	Tottenham.
		3. DIOCÈSE D'ANGERS		
Bouvet	Maurice	—	1793	Londres.
Broué	—	prieur curé	1800	Reading.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
Couet	—	vicaire général	1796	Romsey.
David	Louis-Pierre	vicaire de Blaison	1800	Grande-Bretagne.
Lenoir	—	vicaire général	1800	Grande-Bretagne.
Le Page	Joseph-Marie	vicaire de Saint-Remy	1800*	Londres.
Perrotin	Michel	vic. de Saint-Aguan (*sic*)	1800	Grande-Bretagne.
Regnoul	Raymond	vicaire de Soulaire	1800	Grande-Bretagne.
Roger	George	curé de Saint-Erblon	1802	Grande-Bretagne.

4. DIOCÈSE DE RENNES

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
De La Bintinaye	François-Marie	—	1795	Londres.
Boissel	Jean-Thomas	custode de Saint-Aubin	1802	Grande-Bretagne.
Boussicault	—	—	1803	32 Polygon.
Brodin	Pierre-Jean	curé de Piré	1801	Plymouth.
Carissan	Julien	prêtre	1803	Conwey st., Fitzroy sq.
Carron	Guy	vicaire de Saint-Germain-de-Rennes	1792	Jersey.
De Chateaugiron	—	prêtre professeur	1803	9 Warren st., Fitzroy sq
Chauvel	Jean	curé de L'Hermitage	1802	Londres.
Chévillard	Pierre	prêtre	1802	Londres.
Després	Jean-Marie	recteur de Saint-Germain-de-Rennes	1799	Tottenham place.
Duchesne	J.	chanoine	1795*	Londres.
Erménier	Jean	curé de Thorigné	1802	Grande-Bretagne.
De Fayolle	—	vicaire général	1003	32 Polygon.
Goyard	François	recteur de Fercé	1803	32 Polygon.
Grabot	François	prêtre	1803	1 Queen st., Bloomsbury.
De Guerry	Thomas-Claude	—	1803	Carron's school, Somerst.
Guesdon	—	—	1803	17 Cleveland st., Fitzroy sq
Jouan	—	—	1803	32 Polygon.
Hubert	Jean-Baptiste	rel. capucin	1802	Grande-Bretagne.
Lesné	Joseph-François	curé de Mordelles	1802	Grande-Bretagne.
Massiot	—	curé de Saint-Hellier-de-Rennes	1801	Plymouth.
Molié	François	curé de Mouazé	1803	Carron's school Somerst.
Molié	Pierre-Jean	prêtre	1829*	Lower George st. Chelsea.
Pain	—	rel. dominicain	1803	Polygon.
Thebault	—	—	1803	Hull.
Thomas	Pierre-Julien	recteur de Romazy	1802	Grande-Bretagne.

5. DIOCÈSE DE NANTES

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
De La Laurencie	Charles-Eutrope	évêque de Nantes	1803	Londres.
Bodinier	Charles	vicaire d'Anetz	1798	Plymouth.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
De Laville	Donatien	recteur de Paimbœuf	1802*	Grande-Bretagne.
Monot	Mathurin	prêtre	1794	Londres.
Taillé	François	chanoine	1800*	Londres.
Thorel (Thoret)	Jean-Baptiste	vicaire de Ligné	1802	Grande-Bretagne.

6. DIOCÈSE DE QUIMPER

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
Boncors	Joseph	vicaire de Trébrivan	1798	Plymouth.
Brusq	Sébastien	curé de la Trève-de-Tréboul	1798	Plymouth.
Le Denmat	Jean	curé de la Trève-du-Vieux-Marché	1803	Swansea, Southwales.
Le Page	Guillaume	curé de Kerpert	1803	Ealing.

7. DIOCÈSE DE VANNES

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
Amelot	Sébastien-Mich.	évêque de Vannes	1803	Londres.
Le Diffon	—	curé de Crach	1801	Plymouth.
Feutray	—	prêtre de Vannes	1801	Plymouth.
Gallo	Jacques	prêtre de Saint-Paterne-de-Vannes	1798	Plymouth.
Jégo	Vincent	frère cordelier	1797*	Grande-Bretagne.
Potier	Louis	curé de Locminé	1798	Plymouth.

8. DIOCÈSE DE LÉON

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
De La Marche	Jean-François	évêque de Léon	1806*	Londres.
Le Bihan	—	recteur de Plouvorn	1797	Grande-Bretagne.
Boutin	Michel-Jacques	curé de Roscoff	1802	Grande-Bretagne.
Chantrel	Luc	Lazariste supér. du Sém	1792	Jersey.
Floc'h	Olivier	recteur de Brest	1795	Dudley court, Soho.
De Quentric	François-Marie	vicaire général	1797	Hull.
Le Hir	Augustin	chan. de Kersain.	1800	Grande-Bretagne.
Trémaria	Félix-Marie	capucin de Brest	1798*	Grande Bretagne.

9. DIOCÈSE DE TRÉGUIER

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
Le Mintier	Augustin-René	évêque de Tréguier	1801*	Londres.
Bahezre	Jean	prévôt de Morlaix	1797	Berwick.
Cardon	—	professeur au Séminaire	1803	17 Tottenham place.
Chevrollais	François-Joseph	prêtre de la Mission	1811	Stratford.
Gonidec	Robert	vicaire général	1803	18 Hersford st., Fitzroy sq.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
Isaac	—	—	1803	32 Polygon.
De Kermel	Maurice	recteur de Quemper-Guézennec	1803	Bath.
Laennec	—	vicaire général	1796	Berwick.
Morice	Guy	recteur de Ploumilliau	1793	Jersey.
		10. DIOCÈSE DE SAINT-BRIEUC		
Barbedienne	François	prêtre	1802	Grande-Bretagne.
Bertrand	Guy	prêtre	1829*	Louth.
Despons	Louis	principal du Coll. de Saint-Brieuc	1802	Thame.
Durand	François	vicaire de Plédran	1801	Londres.
Eveillard	—	—	1803	32 Polygon.
Gilbert	M.	—	1836*	Osgodby.
Gofvry	—	chanoine de la cath.	1794	Jersey.
Harel	Jean-Baptiste	prêtre	1802	Grande-Bretagne.
Hingant	Jacques	recteur d'Andel	1800	Jersey.
Jauffrain	Louis	prêtre	1802	Grande-Bretagne.
Le Jolly	—	curé de Plémet	1801	Plymouth.
		11. DIOCÈSE DE SAINT-MALO		
Bourry	Pierre-Étienne	prêtre de Saint-Abraham	1798	Plymouth.
Chardon	Pierre-François	prêtre	1820*	Grande-Bretagne.
Couespel	François	prêtre	1803	Wandworth.
Daniel	Jean	prêtre	1802	Grande-Bretagne.
Duval	Toussaint	relig. recollet	1792	Southampton.
Gaultier	—	—	1803	2 Dudley court, Soho.
Gilbert	—	prêtre de St-Malo	1803	Whitby.
De Grandclos	—	vicaire général	1796	10 Queen st, Bloomsbury.
Henrio	Joseph	vicaire de Guer	1798	Plymouth.
Lesaout	—	curé	1795	Jersey.
Potier	François	curé de Concoret	1800	Londres.
Taillard	Joseph	vicaire	1797*	Grande-Bretagne.
		12. DIOCÈSE DE DOL		
De Hercé	Urbain-René	évêque de Dol	1795*	Londres.
Bricault	Louis	vicaire de La Fontenelle	1802	Grande-Bretagne.
Coniat	François	recteur de Lanmodez	1800*	Grande-Bretagne.
Dupré	François	curé de Hirel	1802	Grande-Bretagne.
Jesseaume	Jean	bénéficier de la cath.	1802	Grande-Bretagne.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
[oan	—	rect. de Loquivi-Lannion	1803	32 Polygon.
)e Tromelin.	—	vicaire général	1797	Southampton.

PROVINCE DE PARIS

Diocèses de Paris, Chartres, Meaux, Orléans, Blois

1. DIOCÈSE DE PARIS

Alary	George	directeur des Missions étrangères	1802	Grande-Bretagne.
Anselard	René	curé de Roissy	1793	Londres.
Barbe	Joseph	prêtre	1803	Glossop, Manchester.
Barrier	—	prêtre professeur	1802	Grande-Bretagne.
Barruel	—	aumônier de la Princesse de Conti.	1792	Londres.
Blandin	Pierre-Adrien	missionnaire	1801*	Middlesex hospital.
Boullangier	Jos.-Mansuète	prêtre de La Mission	1794	Londres.
Burnouf	Jean-Michel	vicaire de Saint-Germain	1793	Londres.
Burnouf	Julien	directeur de religieuses	1801	Grande-Bretagne.
Cantuel de Blémur	Philippe	archip. de Saint-Séverin	1801	Grande-Bretagne.
Cauvin	Jean-Philippe	vicaire d'Arpajon	1802	Grande-Bretagne.
De Champeaux	—	chanoine de St-Honoré	1801	Londres.
Chaumont	Joseph	prêtre des Missions étrangères	1803	East st., Manchester sq.
Criquet	Louis-Michel	vicaire de Saint-Honoré	1802	Grande-Bretagne.
Desforges	Jean-Baptiste	ch. de Saint-Louis-du-Louvre	1797*	Grande-Bretagne.
Desportes	Jean-Jacques	vic. de St-Germain-en-Laye	1793	Londres.
Durand	Pierre	vicaire de Saint-Séverin	1793	Londres.
Escudié	Barthélemy	prêtre	1802	Grande-Bretagne.
Faure	Étienne	prêtre de Saint-Sulpice	1793	Londres.
Flaust	Jacques	curé de Maisons	1794	Londres.
De Franous	Jean-Nicaise	chan. de St-Denys	1796	Chelsea.
Freschon	Michel	sup. du Séminaire du Saint-Esprit	1794	Londres.
Frizon	Jean-Chrisost.	desservant de Belleville	1794	Londres.
Garnier	François	prêtre de La Mission	1802	Londres.
Gazel	Pierre	docteur de la Maison de Navarre	1802	Grande-Bretagne.
De St-Germain	—	curé de Nogent-sur-Marne	1800	Grande-Bretagne.
Girard	Jean-Joseph	—	1803	6 Cumberland st.
Gribouilly	Gabriel	vic. de Sartrouville	1801*	Grande-Bretagne.
De La Hogue	Louis-Gilles	d. et prof. de Sorbonne	1798	Maynooth.
Hubert	André-Claude	—	1801	Grande-Bretagne.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
Lambert	Jean-Baptiste	secrét. de l'Archevêché	1797	Douvres.
Lamouroux	Antoine-Pierre	chapelain de l'Hôtel-Dieu	1794	Londres.
Le Légard	—	vicaire de la Madeleine	1794	Londres.
Legrand	—	vicaire de Saint-Leu	1792	Londres.
Lemarié	Louis	supér. de la Trinité	1792	Londres.
Limousin	Marie-Antoine	prêtre	1802	Grande-Bretagne.
Lingelart	René	curé de Bercy	1792	Londres.
Louvet	Jean-Léon	sous-principal de Louis-le-Grand	1803	Grande-Bretagne.
Louvrier	Jean-François	vicaire de Ris	1801	Grande-Bretagne.
Luthier	Olivier	curé de Courcouronnes	1794	Londres.
Margarita	—	desservant de Saint-Laurent-de-Paris	1801	Plymouth.
Mathias	Gilbert	aumônier de l'abbaye de Panthemont	1802	Grande-Bretagne.
Le Mentonnois	Denis-Antoine	vic. de Garches-lès-Saint-Cloud	1796	Londres.
O'Brien	Bernard	chapelain de Monsieur	1803	Stamford.
Pauchet	Louis-Nicolas	chapelain du Roy	1800	Grande-Bretagne.
Pierre	Gratien	—	1803	32 Polygon.
Papin	Pierre	grand Pénitencier de Paris	1802*	Grande-Bretagne.
Pinch	Jean-Baptiste	vicaire de Saint-Roch	1793	Londres.
Le Pointe	Thomas	chanoine de Champeaux	1802	Grande-Bretagne.
Prémord	Ch.-Léonard	chanoine de Saint-Honoré	1837*	Lichfield,
De Renève	Joseph	sous diacre	1803	Polygon.
Romey	Charles	princ. de Louis-le-Grand	1812*	Grande-Bretagne.
Le Roux	Louis	vic. de Courbevoye	1803	Rodney hall, Southwark.
Rudemare	Jacques-Henri	vic. de Saint-Germain-l'Auxerrois	1800	Londres.
St-Martin	Pierre-Michel	d. et prof. de Sorbonne	1803	East st, Manchester sq.
Le Tellier de Bretonne	François	vicaire de Saint-Paul	1794	Londres.
La Tile	—	prêtre de Saint-Sulpice	1807	King st.
Tostin	Pierre	chan. de Saint-Denys	1792	Londres.
Le Vaillant	Henry-Alexis	vicaire de Vaugirard	1793	Londres.
Vasnier	Jean-Baptiste	chan. de Saint-Denys	1817	Grande-Bretagne.
Vastel	Alexandre-Jacq.	curé de Margency	1794	Londres.
Vaudry	Jean	curé de Marcoussis	1800	Grande-Bretagne.

2. DIOCÈSE DE CHARTRES

Blanchet	Pierre	curé de Saint-Mards	1800	Grande-Bretagne.
Bourget	—	curé d'Ymonville	1802	Grande-Bretagne.
Buché	Jean-Baptiste	chan. et principal du Coll.	1803	Queen st, Bloomsbury.
Buché	Nicolas	curé	1796*	Grande-Bretagne.
Chantreuil	—	curé de Trappes	1794	Jersey.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
Cochin	Gabriel	curé de Chateaudun	1792	Londres
Constantin	François	vic. de Boncé	1792	Londres.
Cormier	—	bénédictin	1801	Plymouth.
Cormier	—	prêtre	1798*	Grande-Bretagne.
Daguin	Claude	curé de Digny	1801*	Grande-Bretagne.
Delair	Charles	prêtre	1820*	Grande-Bretagne.
Egasse	Charles	vicaire de Boissy	1798*	Grande-Bretagne.
Fabre	Raphaël	curé de Marolles	1793	Londres.
Fleury	Alexandre	c. de Jouars-Pontchartrain	1802	Londres.
Gadeau	Sébastien	vicaire de Bleury	1798	Plymouth.
Genet	Joseph-Dom.	curé d'Osmoy	1798	Plymouth.
Goudet	François-Ch.	—	1832*	Grande-Bretagne.
Guillon	Jean-Baptiste	curé de Corancey	1798*	Grande-Bretagne.
Jumentier	Pierre	vicaire de Saint-Saturnin	1802	Grande-Bretagne.
Leblanc	Pierre	curé de Saint-Martin	1798*	Grande-Bretagne.
Latouche	—	curé d'Adainville	1794	Jersey.
Lhomme	Michel	curé de Saint-Germain	1792	Londres.
Lhomme	Nicolas	curé de Saint-Pierre-de-Chateaudun	1792	Londres.
Lhomme	Pierre	curé de Guillonville	1793	Londres.
Margerie	Marie-Jean	curé de Tourouvre	1793	Londres.
Perchereau	Étienne	vicaire de Montigny	1798	Plymouth.
Privé	Jean	clerc tonsuré	1799	Grande-Bretagne.
De Thuisy	—	prieur de N.-D. de Plaisir	1801	Grande-Bretagne.
Tubœuf	Claude-Alex.	vic. de Courville	1794	Londres.

3. DIOCÈSE DE MEAUX

De Berly	Denys-Charles	curé de Dagny	1802	Grande-Bretagne.
Franche	Jacques	vicaire de Chamigny	1793	Londres.
Fréchon	Michel	directeur du Séminaire	1793	Hastings.
Leloup	Jean-Baptiste	curé de La Celle	1802	Londres.
Maquin	Ange-Denys	prof. de rhét. au Collège	1793	Hastings.

4. DIOCÈSE D'ORLÉANS

Blain	Louis	curé de Millançay	1795	Londres.
Bourret	François-Emm.	direct. du Sém. d'Orléans	1794	Londres.
Desaint	Jean-François	vic. de Vitry-aux-Loges	1794	Londres.
Fileau	Charles	vicaire de Saint-Paterne	1801	Grande-Bretagne.
Imbault	Marie-Pierre	relig. Carme à Orléans	1798	Plymouth.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE
Lévesque	Jean	curé de Cosne	1792	Londres.
Reculé	Félix	prof. au Coll. d'Orléans	1793	Londres.
Richard	Amable	chapelain de l'hôpital	1801	Grande-Bretagne
Séjourné	François	curé de Vitry-aux-Loges	1802	Grande-Bretagne.
Simon	Honoré	curé de Baccon	1796*	Grande-Bretagne.
Sinson	Charles et Jean	curé et chanoine	1802	Grande-Bretagne.

5. DIOCÈSE DE BLOIS

De Thémines	Alexand.-Améd.	évêque de Blois	1815	Londres.
Barbot	Michel	curé d'Écoman	1800	Grande-Bretagne.
Caillard	Jean-Baptiste	c. de St-Séverin-d'Oucques	1800*	Grande-Bretagne.
Chaillon	Alexis	curé de Fréteval	1802	Grande-Bretagne.
Carré	—	—	1803	9 Clipstone st., Fitzroy sq.
Chéron	Jean et Louis	—	1802	Grande-Bretagne.
Combes	Jean	curé de Champigny	1792	Londres.
Fourmy	Denis	curé de Sainte-Anne	1802	Grande-Bretagne.
Jolly	René	curé d'Autainville	1801	Londres.
Leroy	René	curé de Villemardy	1802	Grande-Bretagne.
Mauduit	René-Jacques	vicaire de Saint-Saturnin	1802	Grande-Bretagne.
Olivier	Antoine	Oratorien, sup. du Coll. de Vendôme	1799*	Grande-Bretagne.
Pelletier	Pierre-Urbain	curé de Sémerville	1794	Londres.
Roussille	Pierre	curé de Faye	1794	Londres.

PROVINCE DE BOURGES

Diocèses de Bourges, Clermont, Limoges, Le Puy, Tulle et Saint-Flour

1. DIOCÈSE DE BOURGES

De Puységur	Jean-Auguste	archevêque de Bourges	1794	Londres.
Bercagny	—	vicaire général	1792	Londres.
Berthomier	Robert	curé de La Chapelle-de-St-Laurian	1803	Eaton, Windsor.
Blanchard	Étienne	curé de Lunéry	1793	Londres.
Bruneau	François	vicaire de Corquoy	1792	Londres.
Bruneau	Guillaume	vicaire de Jars	1792	Londres.
Caillet	Jean	curé de Souesmes	1794	Grande-Bretagne.
Chertier	—	curé	1794	Winchester.
De Conceyl	Benoit-Jean	vicaire général	1792	Portsmouth.

NOMS.	PRÉNOMS	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
Dubuisson	Pierre	curé de Preuilly	1803	Robinshood well., Burghwallis,
Fleury	Jean	curé de Sévry	1792	Londres.
Fouquet	Jean-Jacques	curé de Vasselay	1792	Londres.
Herpin	Jacques	curé de Ménétou-Salon	1792	Londres.
Hervet	Pierre-Louis	clerc-acolyte	1799*	Grande-Bretagne.
Huart	Jean	curé de La Subdray	1803	32 Polygon.
Johannet	François	curé de Saint-Florent-sur-Cher	1803	32 Polygon.
Laban	Étienne	professeur	1793	Londres.
Lelarge	Jérôme-Michel	vicaire	1797	Reading.
Levrault	—	vicaire	1792	Londres.
Orré	Louis-Jérôme	curé de Brécy	1793	Londres.
Puet	—	clerc	1796	Winchester.
De Rochery	Ant.-Stanislas	curé d'Argentières	1794	Winchester.
Du Rozier	René	curé de Couffy-sur-Cher	1803	32 Polygon.
Saget	Jean	vicaire d'Asnières	1792	Londres.
Tisserat	—	—	1797	Reading.
Tournay	Jean-Baptiste	curé de Saint-Privé	1794	Londres.
Verneuil	—	prêtre	1802	Grande-Bretagne.

2. DIOCÈSE DE CLERMONT

Aubier	Laurent	prêtre de Perpezat	1793	Londres.
Bardin	Laurent	vicaire communaliste de Gerzat	1793	Londres.
Blanchier	Bonnet	vicaire communaliste de Gerzat	1792	Londres.
Bonneton	Antoine	chanoine de Saint-Pierre	1792	Londres.
De Bournel (Bournet)	Charles-Achille	prieur comre.de Ste-Croix de Champeix	1792	Londres.
Chaudessolles	Jean-Pierre	chanoine de Saint-Genès	1793	Londres.
Coignet (Cogniet)	Claude	vic. comm. de Gerzat	1797	Reading.
Dhomme	Claude	prêtre de St-Saturnin la Cheire	1804*	6 Carburton st., Fitzroy
Dhomme	Jean, frère du précédent	secrétaire du Chap. Cathédral	1801*	Londres.
Dolivier	François	curé de Barriac	1792	Londres.
Faucon	Étienne	chan. de N.-D. du Port	1794	Londres.
Jarriges	Mathias	curé d'Orcines	1795	Winchester.
Laville-Rochefort	Hugues	g.-chantre et chan. de Saint-Genès	1793	Londres.
Missonier	Claude	prêtre de la Chaise-Dieu	1801	Plymouth.
Ordinaire	Claude-Nicolas	chan. de Saint-Amable de Riom	1794	Londres.
Paccalin	Pierre-Louis	d. de Sorb. et c. de St-Gervais d'Auv.	1797*	Londres.
Ricque	Joseph	desservant de St-Fargeol	1799*	Londres.
Valière	Antoine	chan. sémipr. de la Cath.	1795	Winchester.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
Valière	Pierre	vicaire de Saint-Genès Champanelle	1792	Londres.
Thoreil	Jacques	chanoine de Saint-Genès	1800	Londres.

3. DIOCÈSE DE LIMOGES

D'Argentré	Louis-Charles	évêque de Limoges	1794	Londres.
Donnet	Jean-Baptiste	professeur	1794	Grande-Bretagne.
Durand	Pierre-Denys	curé	1801	Londres.
Langlade	Jean	prêtre	1792	Londres.
Martin	Jean	curé de Sarroux	1793	Londres.
Tabaraud	Mathias-Mathur.	supérieur de l'Oratoire	1801	Londres.
Tarnaud	Jean-Baptiste	professeur	1792	Londres.

4. DIOCÈSE DU PUY

Delaigue	—	prêtre	1794	Bethlehem (Belon) hospital.

5. DIOCÈSE DE TULLE

Reignac	Jean-Baptiste	curé de Saint-Sylvain	1792	Londres.

6. DIOCÈSE DE SAINT-FLOUR

Combes	Guillaume	prêtre	1803	13 Fisher st., Red Lion sq.

PROVINCE DE BORDEAUX

Diocèses de Bordeaux, Agen, Angoulême, Saintes, Poitiers, Périgueux, Condom, Sarlat, La Rochelle, Luçon

1. DIOCÈSE DE BORDEAUX

De Cicé	Jérôme-Marie	archev. de Bordeaux	1801	Londres.
D'Andrezel	Philibert	vicaire général	1795	Londres.
Beylot	Jean-Joseph	curé de Vérac	1792	Londres.
Boinol	F. Henri	relig. bénédictin	1794	Londres.
De la Borde	Jean	vicaire de Saint-Seurin	1794	Londres.
De la Borde	Raymond	ch. curé de Saint-Laurent-d'Arce	1795	Liverpool.
Brown	—	sup. du Sém. irlandais	1795	Londres.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
Cambon	Jean-Baptiste	clerc acolyte	1803	39 Wilsted st. (fore).
Carrier	Joseph	curé de Montagne	1792	Londres.
Chaigneau	Jean-Noël	prêtre	1795	Londres.
Chauvin	—	vicaire de Montagne	1793	Jersey.
Delort	Pierre-Justin	prof. au Coll. de Bordeaux	1795	Maynooth.
D'Égrigny	—	chanoine et vic. général	1795	Londres.
Fournié	Pierre	clerc tonsuré	1803	1 soho sq.
Gilmel	Jacques	prêtre	1802	Londres.
De La Grange	—	professeur royal en l'Université	1794	Londres.
D'Héral	Emman.-Alex.	chanoine et vic. général	1794	Londres.
Maigné	Pierre	curé de Guitres	1793	Londres.
Malavergne	Pierre-Joseph	bénéficier de Saint-Michel	1795	Londres.
De La Porte	Armand-Ferdin.	vicaire général	1800	Londres.
Sintey	Bernard-Paulin	desservant d'Asques	1793	Londres.
Tessency	Bertrand	sous-diacre	1793	Londres.
Vergnes	Guillaume	curé de Saint-Michel	1794	Londres.
		2. DIOCÈSE D'AGEN		
De Lacroix	Antoine	vicaire de Castillonès	1793	Londres.
		3. DIOCÈSE D'ANGOULÊME		
D'Albignac	Phil.-François	évêque	1803	Londres.
Chavigny	Jean-Baptiste	curé de Feuillade	1792	Londres.
Guilhaud	Gabriel	curé d'Aigre	1793	Londres.
Lhoste	Antoine	curé d'Aignes	1792	Londres.
Lhoste	Jérôme	archiprêtre de Jurignac	1792	Londres.
De Senemon (Desessement)	Jean-Louis	sup. du Séminaire (*sic*)	1799*	Grande-Bretagne.
		4. DIOCÈSE DE SAINTES		
Chartier	Jean	rel. dominicain	1795	Londres.
Daubonneau	Jean-Baptiste	curé de Nieul-le-Viroul	1802	Grande-Bretagne.
Deschamps	Pierre-Augustin	curé de Dompierre	1798	Plymouth.
Grimé	—	curé de Granzay	1792	Londres.
Pichon de la Sablière	Simon-Pierre	curé de Saujon	1795	Londres
De Saint-Médard	Samuel	curé de Nantillé	1795	Grande-Bretagne.
Ventujol	Mathieu	prêtre	1802	Grande-Bretagne.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
		5. DIOCÈSE DE POITIERS		
Aimé	Laurent-Étienne	prêtre	1793	Londres.
Audios (Andios)	Pierre-Jean	chanoine (*sic*)	1794	Londres.
Boucy	Louis-Joseph	desservant de St-Médard	1792	Londres.
Bridier	François-Nicol.	curé de Saint-André	1793	Londres.
Chatelain	Jean-François	prêtre	1803	6 Shoe lane.
Chollet	Antoine-Pierre	chanoine de Ménigoute	1793	Londres.
Desplain	Alexandre	—	1793	Londres.
Gauthier	François	vic. de Sommières	1793	Londres.
Irland	François	chanoine de la Cath.	1794	Grande-Bretagne.
Lichany	Jean-Thomas	curé de Saint-Pierre d'Aulnay	1802	Londres.
Métivier	Joseph	curé de Ruffigny	1803	4 Broad court., Drury lane.
D'Orfeuille	Augustin-Pierre	clerc tonsuré	1803	52 Manchester st.
Pilot	—	prêtre à Niort	1801	Plymouth.
Taffet	Joseph	clerc tonsuré et chanoine	1793	Londres.
De Veillechèze	Jean-René	chanoine de la Cathéd.	1793	Grande-Bretagne.
		6. DIOCÈSE DE PÉRIGUEUX		
De Flamarens	Emman.-Louis	évêque de Périgueux	1815*	Londres.
Desmoulins	Jean-Baptiste	vicaire de Montrem	1792	Londres.
Dugravier	Jean	prêtre de la Doctrine	1801	Grande-Bretagne.
Jacoupy	Jean	vicaire de Cumond	1794	Londres.
Jouffrey	Pierre	curé de Saint-Martin-du-Bosc	1794	Londres.
Soubsdanne	—	prêtre	1801	Plymouth.
Verdenaud	Pierre	curé de Manzac	1792	Londres.
		7. DIOCÈSE DE CONDOM (Gers)		
D'Anterroches	Alexandre-César	évêque de Condom	1792*	Londres.
Dudon	Pierre	vicaire général	1792	Londres.
		8. DIOCÈSE DE SARLAT (Dordogne)		
Marty	Pierre-René	curé de Jayac	1793	Londres.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
		9. DIOCÈSE DE LA ROCHELLE		
Dumas	Jean-Dominique	curé de Saint-Médard-en-Aunis	1795	Londres.
Filloneau	Jean	curé de Dompierre et vicaire général	1796	44 Pitt st., Saint-Georges
Fournial	—	prêtre de l'Oratoire	1792	Birmingham.
Gaiffre	Antoine	vicaire de la Jarrie	1792	Londres.
Jaucourt	Jacques	curé de la Cogne (*sic*)	1795	Grande-Bretagne.
Maillet	Louis-Jérôme	clerc tonsuré	1802	Londres.
Mirlin	Jean-Baptiste	curé de Saint-Barthélemy	1795	Grande-Bretagne.
Paquiet	Jean-Baptiste	principal du Collège de La Rochelle	1792	Londres.
Pala du Pinier	Jean	prêtre	1792	Londres.
Pavie	Pierre	curé de Saint-Maurice	1794	Londres.
Proux	Pierre	curé de Fouras	1801	Grande-Bretagne.
Rabiet	Jean-Gabriel	curé de Lagord	1795	Londres.
Royer (Roger)	Paul	vicaire de Saint-Xandre	1792	Londres.
Tarreau	Grégoire-Henri	curé de Maulévrier	1800	Grande-Bretagne.
Tarreau	Jean-Baptiste	curé de Saint-Mesmin	1801	Grande-Bretagne.
Tourneur	Pierre	curé de Sainte-Soulle	1792	Londres.
		10. DIOCÈSE DE LUÇON		
Buor	Auguste	curé de Saint-Étienne de Corcoué	1800	Grande-Bretagne.
Buor	Pierre	curé de Boufferé	1800	Grande-Bretagne.
Chabot	Jacques	chanoine de la Cathédrale	1795	Londres.
Cousin	Jean-Baptiste	religieux bernardin	1802	Grande-Bretagne.
Drouet	—	vicaire de Landeronde	1801	Plymouth.
Germon	—	vicaire de Talmont	1801	Plymouth.
Gondorcin	Jean-Pierre	sup. du Séminaire	1793	Londres.
Graux	Frédéric	procureur de Fontaine-Daniel	1802	Grande-Bretagne.
Graux	Pierre	prieur de La Planche	1802	Grande-Bretagne.
De Gruchy	—	vicaire de Beauvoir	1793	Jersey.
Le Touzé	—	vicaire de Nalliers	1793	Jersey.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.

PROVINCE D'AUCH

Diocèses d'Auch, Acqs (Dax, Landes), Saint-Bertrand de Comminges (Haute-Garonne), Aire (Landes), Bazas (Gironde), Tarbes, Oléron et Lescar (Basses-Pyrénées).

1. DIOCÈSE D'AUCH

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
Darré (Darret)	André	—	1796	Maynooth.
Despiaux	Jean	vicaire général	1792	Londres.
Henry	François	sup. du Petit-Séminaire	1793	Londres.
Tabouriech	Alexandre	vicaire général	1792	Londres.

2. DIOCÈSE D'ACQS

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
De Sèze	Louis-Pierre	chanoine et vic. général	1796	Londres.
Girard	—	—	1825*	Glocester.

3. DIOCÈSE DE SAINT-BERTRAND DE COMMINGES

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
D'Osmond	Ant.-Eustache	évêque de Comminges	1801	Londres.
Lasmatres	Gabriel	curé de l'Isle-en-Dodon	1793	Londres.

4. DIOCÈSE D'AIRE

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
Duris	Louis	religieux bénédictin	1803	15 Poland st.
Gigun	François-Aug.	vic. de Sainte-Madeleine de Bahus	1794	Londres.
Saint-Marc	Jean-Baptiste	curé de Grenade	1795	Londres.

5. DIOCÈSE DE BAZAS

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
Bentéjac	—	chanoine	1793	Liverpool.
Teissier d'Orfeuille	—	curé de Rauzan	1794	Londres.
De Layrolle	—	vicaire général	1820*	Grande-Bretagne.

6. DIOCÈSE DE TARBES

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
Laban	Étienne	doctrinaire	1793	Londres.
Sentabéry	—	—	1801	Plymouth.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
		7. DIOCÈSE D'OLÉRON		
Souviron	Paul	—	1793	Hastings.
		8. DIOCÈSE DE LESCAR		
De Noé	Marc-Antoine	évêque de Lescar	1801	Londres.
Borda	Pierre-Jacques	curé d'Arricau	1802	Londres.

PROVINCE DE TOULOUSE

Diocèses de Toulouse, Lavaur (Tarn), Lombez (Gers)

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
		1. DIOCÈSE DE TOULOUSE		
De Fontanges	François	archevêque de Toulouse	1795	Londres.
Collatier	Jean-Baptiste	vicaire de Baziège	1797	Reading.
De Roques	Guill.-Honoré	clerc tonsuré	1795	Londres.
		2. DIOCÈSE DE LAVAUR		
Pons	Augustin	curé de Mazamet	1796	Londres.
De Séganville	Léon	bénéficier de la Cathéd.	1793	Londres.
		3. DIOCÈSE DE LOMBEZ		
De Chauvigny	Alexand.-Henry	évêque de Lombez	1805	Londres.
Bégué	Jean	prêtre	1799	Liverpool.
Cosnar	Michel-François	chan. du Pareq et vicaire général	1794	Londres.
Destrade	Jean-François	curé de Saint-Hilaire et vic. général	1794	Londres.

PROVINCE D'ALBY

Diocèses d'Alby, Rodez, Castres, Cahors

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
		1. DIOCÈSE D'ALBY		
Armengaud	Jean-Bernard	clerc tonsuré	1793	Londres.
Daymier	—	vicaire de Vabre	1801	Plymouth.
Planchon	—	vicaire de Saint-Salvi	1801	Plymouth.

2. DIOCÈSE DE RODEZ

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE
De Colbert	—	évêque de Rodez	1811*	Londres.
Anglade	François	licencié de Sorbonne	1809	Maynooth.
Bévy	Charles-Joseph	prêt. historiog. de France	1802	Grande-Bretagne.
Blanchy	Charles-Gabriel	prêtre	1792	Londres.
Castanès	Jean	prêtre	1793	Londres.
Chabert	Simon	prêtre	1795	Londres.
D'Esparbès	Pierre-François	vicaire général.	1794	Londres.
De Pierrefiche	Claude-André	chan. de Mur-de-Barrez	1803	7 Great woodstock, Marylebone.

3. DIOCÈSE DE CASTRES

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE
Lieutaud	Alexand.-Joseph	chanoine de la Cathéd.	1795	Londres.

4. DIOCÈSE DE CAHORS

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE
Gimel	Élie-Philippe	prêtre	1792	Londres.
De La Pannonie	Pierre-François	chanoine grand-chantre du Vigan	1792	Londres.
Vaire	Jean	prêtre	1795	Londres.

PROVINCE DE NARBONNE

Diocèses de Narbonne, Nismes, Montpellier, Uzès, Saint-Pons (Hérault), Alais

1. DIOCÈSE DE NARBONNE

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE
Dillon	Arthur-Richard	archevêque de Narbonne	1806*	Londres.
De Lubersac	Charles-Franç.	vicaire général	1803*	Londres.
Parès	Pierre	curé de Tautavel	1799	Liverpool.

2. DIOCÈSE DE NISMES

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE
De Champeaux	Auguste	vicaire général	1793	Londres.

3. DIOCÈSE DE MONTPELLIER

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE
De Malide	Joseph-François	évêque de Montpellier	1812*	Londres.
Carrière	Jacques	d. de Sorb. vic. gén.	1793*	Grande-Bretagne.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
		4. DIOCÈSE D'UZÈS		
De Béthisy	Henri-Benoît	évêque d'Uzès	1817	Londres.
De La Vernède	Jean-François	curé de Cornillon	1793	Londres
		5. DIOCÈSE DE SAINT-PONS		
De Chalabre	Henri	évêque de Saint-Pons	1794	Londres.
		6. DIOCÈSE D'ALAIS		
Daniel	Jacques-Simon	vicaire de Vézenobres	1794	Londres.
De St-Chamas	—	vicaire général	1793	Londres.
		PROVINCE D'AIX		
		Diocèses d'Aix, Gap, Sisteron		
		1. DIOCÈSE D'AIX		
De Boisgelin	Jean de Dieu-Raymond	archevêque d'Aix	1802	Londres.
Engelfred	—	curé de Pourrières	1795	Londres.
		2. DIOCÈSE DE GAP		
Dupuy des Saudrais	Aug.-Pierre	chanoine et vic. général	1793	Londres.
Laugier	—	prêtre	1795	Londres.
Maffren	—	curé	1795	Londres.
Meffre	—	curé de La Rochelle	1795	Londres.
Pascal	—	prêtre	1795	Londres.
Ricon	—	curé de Mévouillon	1795	Londres.
		3. DIOCÈSE DE SISTERON		
De Bovet	François	évêque de Sisteron	1815	Londres.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
PROVINCE D'ARLES				
Diocèses de Marseille, Toulon				
1. DIOCÈSE DE MARSEILLE				
De St-Chamas	Louis-Aug.	prêtre	1792	Londres.
2. DIOCÈSE DE TOULON				
De Castelane	—	évêque de Toulon	1815	Londres.
PROVINCE D'EMBRUN				
Diocèses d'Embrun, Digne, Glandève (Basses-Alpes)				
1. DIOCÈSE D'EMBRUN				
De Fisicat	Pierre-Thomas	vicaire général	1795	Londres.
Conon du Parc	—	vicaire général	1796	Londres.
2. DIOCÈSE DE DIGNE				
De Villedieu	François	évêque de Digne	1815	Londres.
Ricavi	—	—	1795	Londres.
3. DIOCÈSE DE GLANDÈVE				
De Montblanc	Louis	vicaire général	1802	Grande-Bretagne.
PROVINCE D'AVIGNON				
DIOCÈSE D'AVIGNON				
Valgallier	—	chanoine de Villeneuve-lès-Avignon	1804	Londres.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.

PROVINCE DE VIENNE

Diocèses de Grenoble, Viviers, Die

1. DIOCÈSE DE GRENOBLE

Sarret	Joachim-Pierre	curé de Saint-Michel-de-Grenoble	1798	Plymouth.

2. DIOCÈSE DE VIVIERS

Le Rique	Louis-Guillaume	l. de Sorb. et vic. gén.	1793	Londres.

3 DIOCÈSE DE DIE

Grellet des Prades	—	vicaire général	1800	Londres.

PROVINCE DE LYON

Diocèses de Lyon, Autun, Langres, Mâcon, Châlon-sur-Saône, Dijon

1. DIOCÈSE DE LYON

De Castellas	—	doyen comte et vic. gén.	1795	Londres.
De Monthuel	Claude-André	clerc tonsuré	1794	Londres.

2. DIOCÈSE D'AUTUN

De La Blatinaye	François	vic. gén. d'Autun (*sic*)	1803	Kensington.
De Bussy (Baissy)	Honoré	vicaire général et official de Moulins	1794	Londres.
De La Tour	Étienne	vic. gén. (évêque nommé de Moulins)	1817	Londres.
Gerboy	Claude-Nicolas	curé de Vergy (Verjux)	1793	Lenham.
Nectoux	—	curé de Sainte-Radegonde	1801	Plymouth.
Raquin	—	chanoine de Verneuil	1799	Londres.
Rey de Morande	Louis	chanoine de Charolles	1798	Plymouth.

3. DIOCÈSE DE LANGRES

Boulard	Jean-Baptiste	vicaire de Bar-sur-Seine	1793	Londres.
Burté	Jean-Baptiste	curé de Vauchonvilliers	1794	Londres.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
Cornevin	Pierre-Nicolas	curé de Rançonnières	1792	Londres.
Douge	Claude-Nicolas	prêtre	1793	Londres.
Feyton	Jean-Étienne	curé de Courcelles	1794	Londres.
Gérard	Vincent	curé de Balnot-la-Grange	1793	Londres.
De Sermand	Louis-Joseph	principal	1794	Londres.
		4. DIOCÈSE DE MACON		
Chaumay	Jean-Claude	curé de Confrançon	1798	Plymouth.
		5. DIOCÈSE DE CHALON-SUR-SAONE		
Tardy	Marie-Joachim	desservant de Bellechasse (sic)	1802	Grande-Bretagne.
De la Vaivre	Jacques	vicaire de Bissy	1794	Londres.
		6. DIOCÈSE DE DIJON		
De Mérinville	René	évêque de Dijon	1796	Londres.
Blagny	Louis-Pierre	vicaire de Saint-Médard	1793	Londres.

PROVINCE DE SENS

Diocèses de Sens, Troyes, Auxerre, Nevers

1. DIOCÈSE DE SENS

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
Bardez	Jean-Baptiste	curé de La Ferté-Aleps	1792	Londres.
Bourdos	Pierre-Étienne	curé d'Évry	1798	Plymouth.
Bureau	François-Claude	curé de Saint-Didier	1798	Plymouth.
Chaperon	Joseph-Marie	curé de Sivry	1800	Grande-Bretagne.
Cochet	François	curé d'Armeau	1792	Londres.
Coquentin	Pierre-Étienne	curé d'Aubepierre	1793	Londres.
Dauphin	François	curé de Melun, vic. gén.	1793	Londres.
Dauphin	Grégoire	vicaire général	1793	Londres.
Girard	Jean	curé de Lorris	1802	Grande-Bretagne.
De Laigue	—	chapelain à Montargis	1792	Londres.
Marquilly	Jean-Baptiste	curé de Vaux-le-Pénil	1798	Grande-Bretagne.
De Roche	Jean	curé de Dixmont	1792	Londres.
De Senneville	Pierre	curé de Champigny	1794	Londres.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES EN FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
		2. DIOCÈSE DE TROYES		
De Barral	Claude-Mathias	évêque de Troyes	1801	Londres.
De Buffévent	Louis-Marie	vicaire général	1794	Londres.
Dufresne de Virel	—	chan. de la Ste-Chapelle	1795	Jersey.
Geoffroy	Claude	curé de Fouchères	1794	Londres.
Grados	Hubert	curé de Moraye-en-Othe	1793	Londres.
Niel	Jean	curé d'Éclance	1794	Londres.
Niel	Jean-Antoine	curé de Charny	1793	Londres.
Roberdel	Jean	curé de La Chapelle-lès-Nogent	1794	Londres.
Tissandier	Bernard	curé de Barbuise	1802	Grande-Bretagne.
		3. DIOCÈSE D'AUXERRE		
Audin	Hilarion	desservant de Saint-Prix	1801	Plymouth.
Beaufils	Hugues	curé de Sept-Fonds	1803	32 Polygon.
Le p. Michel	—	relig. capucin	1795	Jersey.
Le Petit de Montfleury	Dominique	chan. de la Cathédrale	1802	37 Paddington st.
Le Tellier	Isaac-Adrien	curé de Chevannes	1793	Londres.
		4. DIOCÈSE DE NEVERS		
De Borniol	Pierre-Bernard	chan. de la Cathédrale	1794	Londres.
Boury	Jean-François	chanoine	1794	Londres.
Coulon	Claude-Étienne	vicaire général	1802	Londres.
Desforges	Jean-Baptiste	vicaire général	1796	Londres.

PROVINCE DE BESANÇON

Diocèses de Besançon, Saint-Claude, Nancy et Saint-Dié; Metz, Toul et Verdun, les Trois Évêchés, autrefois rattachés à l'archevêché de Trèves

1. DIOCÈSE DE BESANÇON

Courtol	Pierre-Alexis	vicaire de Luisans	1799	Liverpool.
Dutreuil	Jean-Léonard	prêtre	1795	Londres.
Messager	Claude-Joseph	rel. chartreux de Montmerle	1798	Plymouth.
Simon	Claude-Joseph	rel. cordelier de Breusche	1798	Plymouth.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
		2. DIOCÈSE DE SAINT-CLAUDE		
Grandmottol	Jean-Denys	prêtre	1813*	Londres.
		3. DIOCÈSE DE NANCY		
André	—	chan. rég. vic. de Lunéville	1801	Plymouth.
		4. DIOCÈSE DE SAINT-DIÉ		
Garosse	Jean-Baptiste	secrétaire de l'évêché	1794	Londres.
		5. DIOCÈSE DE METZ		
Gendarme	Nicolas	vicaire de Gorze	1793	Londres.
Isler	Jean-Jacques	administ. de Merlebach	1803	Broom st., Manchester.
Quentin	Jacques	chan. rég. prof.	1802	Grande-Bretagne.
De Sinéti	Constantin	vicaire général	1802	Grande-Bretagne.
		6. DIOCÈSE DE TOUL		
Cachedenier	Daniel	chanoine de Bar-le-Duc	1792	Londres.
Cachedenier	Pierre-Henry	chan. de la Cathédrale	1793	Londres.
Collin	—	vicaire de Vavincourt	1801	Plymouth.
		7. DIOCÈSE DE VERDUN		
De Bigault	Louis-Charles	curé de Dugny	1795	Londres.
Esnard	Étienne	curé de Bouligny	1795	Londres.

PROVINCE DE REIMS

Diocèses de Reims, Soissons, Châlons-sur-Marne, Laon, Senlis, Beauvais, Amiens, Noyon, Boulogne

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
		1. DIOCÈSE DE REIMS		
De Talleyrand de Périgord	Alex.-Angélique	archevêque de Reims	1815	Londres.
Cliquet	Jean-Gérard	prêtre	1794	Londres.
Coustier	Pierre	curé d'Attigny	1793	Londres.
Dugard	Henry	curé de Saint-Souplet	1792	Londres.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
Gromaire	Pierre-Louis	curé de Mézières	1802	Grande-Bretagne.
Malherbe	Nicolas	curé de Saint-Pierre	1794	Londres.
Vibère	Jean-Baptiste	curé de Thuisy	1792	Londres.
		2. DIOCÈSE DE SOISSONS		
Gérardot	Jean-Baptiste	curé de Blesme	1793	Grande-Bretagne.
Lattard	Antoine	rel. chartreux	1802	Grande-Bretagne.
Leblanc	Henry	curé de Saint-Remy	1795	Londres.
Quequet	François	curé de Hautefontaine	1803	Hammersmith.
Varin	Pierre-Hyacint.	prêtre	1792	Londres.
		3. DIOCÈSE DE CHALONS-SUR-MARNE		
Disarn de Villefort	—	vicaire général	1795	Londres.
Falquières	Jacques-Joseph	curé de Chémiron	1795	Londres.
Vandier	François	clerc tonsuré	1802	Grande-Bretagne.
		4. DIOCÈSE DE LAON		
Besnée	—	chan. de la Cathédrale	1796	Jersey.
Destablo Hérard	—	vicaire de Guise	1794	Londres.
Dubois	Antoine-Denys	chan. de la Cathédrale	1793	Londres.
Dubois	François	curé	1792	Londres.
Gouge	Antoine-Ch.	chan. de la Cathédrale	1801	Grande-Bretagne.
Lorin	François	chanoine de Laon	1798*	Grande-Bretagne.
Mesureur	Louis-Chrétien	chan. de la Cathédrale	1792	Londres.
Robin	Alexandre-César	—	1811*	Grande-Bretagne.
De Visme	Jean	curé de St-Pierre-le-Vieil	1791	Londres.
		5. DIOCÈSE DE SENLIS		
Hébert	Jean-Thomas	chan. de la Cathédrale	1803	58 Elliot's row., Saint-Georges.
		6. DIOCÈSE DE BEAUVAIS		
Germont	Pierre-Isaac	curé de Sainte-Madeleine	1803	25 Chapel path. Somerst.
Prix	Augustin	prêtre	1794	Douvres.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
		7. DIOCÈSE D'AMIENS		
Belètre	Jean-Charles	vic. de Saint-Sépulcre (*sic*)	1802	Grande-Bretagne.
Bellard	Jacques	curé de St-Éloy d'Abbeville	1800	Grande-Bretagne.
Bizet	Jean-François	curé de Saint-Firmin de Bellancourt	1801	Grande-Bretagne.
Capet	Alexis	—	1796*	Grande-Bretagne.
Coulon	Charles	prêtre	1803	27 George st., Portman.
Desjardins	François-Emm.	curé de Longvillers	1802	Grande-Bretagne.
Dubrun	—	c. doyen de Saint-Valéry	1797	Hastings.
Fournier	Jean-Baptiste	vicaire de Pendé	1802	Londres.
Gigault	Louis-Gabriel	curé de Bergicourt	1796*	Grande-Bretagne.
De Lahaye	Sulpice	prêtre	1799*	Grande-Bretagne.
Leclerq	Nicolas	desservant de St-Gratien	1802	Grande-Bretagne.
Lefèvre	Jean-Baptiste	desservant de Royaucourt	1792	Londres.
Mellier	Pierre-Jacques	curé de Nolettes	1802	Grande-Bretagne.
Poirée	Philippe	vicaire de Quend	1798*	Grande-Bretagne.
Pougeol	Claude	chan. de la Cathédrale	1799*	Grande-Bretagne.
Sénéchal	Pierre	—	1819*	Oxford.
Simon	Charles-Laurent	curé de Biencourt	1797	Lenham.
Tellier	Firmin	vicaire d'Ingouville	1802	Grande-Bretagne.
		8. DIOCÈSE DE NOYON		
De Grimaldi	Louis-André	évêque de Noyon	1804*	Londres.
Frémont	Marie-Joseph	prêtre missionnaire	1798*	Grande-Bretagne.
Gambier	Charles-Médard	vicaire de Travécy	1802	Londres.
Herbé	Charles-Éloy	curé de Saint-Pierre de Nesles	1803	93 New Bond st.
De Lacroix	Claude	curé de Saint-Gobert	1799*	Grande-Bretagne.
De Lacroix	Louis	official et vic. général	1802	Londres.
Mahiel	Étienne	chanoine de Saint-Quentin	1802	Grande-Bretagne.
Ricar	Jean-Baptiste	curé de Nonencourt (*sic*)	1800*	Grande-Bretagne.
		9. DIOCÈSE DE BOULOGNE		
Coquet	Antoine	curé d'Alembon	1802	Grande-Bretagne.
Crespelle	Charles-Simon	curé de Radinghem	1803	17 Queen's road Elm, Chelsea.
Daudry	Marc	vicaire de Bayenghem	1798*	Grande-Bretagne.
Duval	Louis-André	vicaire de Saint-Pierre-lès-Calais	1802	Grande-Bretagne.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.
De Laporte	Théodore	—	1840*	26 Allsop's Terrace, Regent's Park.
Tribou	E.	chan. de la Cathédrale	1798	Lower George st., Chelsea.

PROVINCE DE CAMBRAI

Diocèses de Cambrai, Arras, Saint-Omer

1. DIOCÈSE DE CAMBRAI

Coombes	William	prof. de rhét. au Collège de Douai	1793	L'évadé, à Londres.
Hernoux	Alexis	vic. de Cateau-Cambrésis	1802	Grande-Bretagne.
Légier	Pierre-Benoît	chanoine de Saint-Pierre-de-Cassel	1794	Londres.

2. DIOCÈSE D'ARRAS

De Conzié	Louis-François	évêque d'Arras	1804*	Londres.
Ledoux	Pierre-Michel	—	1801	Grande-Bretagne.
Stordeur	Charles	prêtre	1803	St John's lane, Newcastle-on-Tine.
Veugue	Nicolas	relig. bénédictin	1802	Grande-Bretagne.

3. DIOCÈSE DE SAINT-OMER

Décamp	Clément	prévôt d'Arques	1801*	Grande-Bretagne.
Dourlen	Louis	—	1839*	Lanherne Saint-Columb.
Freland	—	chan. et vic. général	1795	Cantorbéry.
Leroy	Adrien	vicaire de Blandecques	1802	Londres.
Le Lévizac	Jean	chan. et vic. général	1800	Grande-Bretagne.
De Marquois	V.-J.	prêtre	1795*	Grande-Bretagne.
Poniard	—	prêtre	1793*	Grande-Bretagne.

NOMS.	PRÉNOMS.	TITRES ET FONCTIONS.	DATES.	RÉSIDENCES EN ANGLETERRE.

ECCLÉSIASTIQUES RÉFUGIÉS DE BELGIQUE ET DES PROVINCES RHÉNANES LES PLUS CONNUS

Diocèses d'Ypres, Bruges, Gand, Anvers, Malines, Liège et Trèves

1. DIOCÈSE D'YPRES

Cuvelier	Laurent	curé de Properingue	1802	Grande-Bretagne.
Hotteen	Hubert	prêtre	1799	Liverpool.
Waeselinck	Pierre-Jacques	prêtre	1802	Grande-Bretagne.

2. DIOCÈSE DE BRUGES

Debay	Jean	régent des Pauvres-Garçons	1799	Liverpool.
Dumont	Philippe	curé de Mannekenver	1799	Liverpool.

3. DIOCÈSE DE GAND

De Ridder	François-Joseph	prêtre	1834*	Bristol.

4. DIOCÈSE D'ANVERS

Vanbrever	—	relig. bénédictin	1801	Plymouth.

5. DIOCÈSE DE MALINES

Nérinckz	Jean	clerc tonsuré, capucin	1800	Clarendon sq., Somerst.

6. DIOCÈSE DE LIÈGE

Gérard	Dieudonné	prêtre	1794	Londres.
Grandmaison	Jean-Joseph	prêtre	1794	Londres.

7. DIOCÈSE DE TRÈVES

De Geoffroy	Henri	prêtre	1799*	Grande-Bretagne.
Friclot	Étienne	vicaire d'Anoux	1794	Londres.

NOMS.	PRÉNOMS.	ORDRES ET CONGRÉGATIONS.	DATES.	RÉSIDENCES ET RETOUR.

DAMES RELIGIEUSES

RÉFUGIÉES EN ANGLETERRE ET NOMMÉMENT SECOURUES PAR LE COMITÉ DE LONDRES

Diocèses de Rouen, Bayeux, Paris, Saint-Flour, Toulouse, Besançon, Metz Reims, Senlis, Amiens, Boulogne, Cambrai, Arras, Saint-Omer, Tournay

1. DIOCÈSE DE ROUEN

Hamelin	Anne	relig. bénédictine	1802	dans la Grande-Bretagne.
Liot	Henriette	relig. annonciade	1800	Grande-Bretagne.

2. DIOCÈSE DE BAYEUX

De Boisjugan	Françoise-Cath.	bénédictine	1802	partie pour le Continent.
Cuquemelle	Marie	carmélite	1802	partie.
Dumont	Christine	carmélite	1802	partie.

3. DIOCÈSE DE PARIS

Marie des Anges	—	carmélite	1802	Grande-Bretagne.
Madeleine de St-Joseph	—	carmélite	1802	Grande-Bretagne.

4. DIOCÈSE DE SAINT-FLOUR

De Mondoret	Cariesse	chanoinesse de Blesle	1793	Jersey.

5. DIOCÈSE DE TOULOUSE

Modry	Henriette	relig. augustine	1801	partie.

6. DIOCÈSE DE BESANÇON

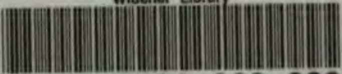
De La Chataigneraye	Marie	chanoinesse de Migette	1802	Grande-Bretagne.
Brunet	Anne	chanoinesse de Montigny	1802	Grande-Bretagne.

NOMS.	PRÉNOMS.	ORDRES ET CONGRÉGATIONS.	DATES.	RÉSIDENCES ET RETOUR.
		7. DIOCÈSE DE METZ		
De Choiseul-Meuse	Adrienne	chanoinesse	1802	partie.
Roncherolles	Charlotte	chanoinesse	1800	partie.
Bourdin	Marie-Cath.	relig. dominicaine	1802	Grande-Bretagne.
Cloppes	Émilie	dominicaine	1802	Grande-Bretagne.
Bertrand	Marie	relig. visitandine	1803	partie pour le Contin
De Lacroix	Marie	visitandine	1803	partie.
		8. DIOCÈSE DE REIMS		
Edhuard	Madeleine	sœur de la Charité	1802	dans la Grande-Breta
Mignot	Marie-Louise	rel. de l'abb. de St-Étienne	1801	partie.
		9. DIOCÈSE DE SENLIS		
Bruneau	Marie-Ant.	relig. de la Présentation	1803	Grande-Bretagne.
		10. DIOCÈSE D'AMIENS		
Crassier	Caroline-Pélagie	relig. bénédictine	1801	Grande-Bretagne.
Daullé	Charlotte	relig. ursuline	1800	Grande-Bretagne.
Milxan	Élysabeth	visitandine	1803	Grande-Bretagne.
		11. DIOCÈSE DE BOULOGNE		
Thickness	Joyce	relig. bénédictine	1802	Grande-Bretagne.
		12. DIOCÈSE DE CAMBRAI		
Block	Joséphine	carmélite	1800	Grande-Bretagne.
Castaigne	Cécile-Philipp.	relig. augustine	1802	partie.
Castaigne	Eugénie	augustine	1802	partie.
Lefèvre	Marie	relig. hospitalière	1800	Grande-Bretagne.
Quatrelivres	Caroline	hospitalière	1800	Grande-Bretagne.
Watremetz	Rose	hospitalière	1800	Grande-Bretagne.

NOMS.	PRÉNOMS.	ORDRES ET CONGRÉGATIONS.	DATES.	RÉSIDENCES ET RETOUR.
		13. DIOCÈSE D'ARRAS		
De Jaucour	Marie-Marguer.	abbesse de Denain	1800	Grande-Bretagne.
		14. DIOCÈSE DE SAINT-OMER		
Bernard	Marie-Françoise	relig. ursuline	1802	partie.
Hurée	Marie-Thérèse	ursuline converse	1802	partie.
Légier	Marie-Hyacinthe	ursuline	1802	partie.
Spéneux	Dominique-Fr.	ursuline	1800	Grande-Bretagne.
Ténard	Cath.-Joséphine	relig. recollectine	1802	Grande-Bretagne.
		15. DIOCÈSE DE TOURNAY		
Andrews	Justine	ursuline	1801	partie.
Thibault	Scolastique	ursuline	1801	partie.
Wilton	Caroline	relig. de la Présentation	1802	Grande-Bretagne.

FIN DU TOME SECOND ET DERNIER

LE MANS — TYPOGRAPHIE EDMOND MONNOYER


3 2044 090 368 820